Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – N° 17342 – 7,50F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

VENDREDI 27 OCTOBRE 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Au sommaire : l'art et le temps, Pierre Dumayet, Raspoutine...

Côte d'Ivoire : putsch manqué

■ Robert Gueï est en fuite après l'échec de son coup de force

■ L'armée rallie le vainqueur du scrutin présidentiel, Laurent Gbagbo

■ Les partisans d'Alasane Ouattara réclament une nouvelle élection

■ Après une journée d'émeutes, nouvelles manifestations à Abidjan

Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page18

Paris : la droite en guerre contre elle-même

● Philippe Séguin lance sa campagne, jeudi soir, au lendemain du meeting de Jean Tiberi

● Le maire de Paris traite l'ancien président du RPR de « Kim Jong-il des Vosges »

● Face à cette dissidence, le candidat de la droite a du mal à constituer ses listes

LA BATAILLE qui se livre à droite pour la Mairie de Paris se révèle plus âpre et, pour Philippe Séguin, plus incertaine qu'il ne le laissait entendre. Bien qu'exclu du RPR, le maire en place, Jean Tiberi, a rempli la grande salle du Palais de la Mutualité – 1 800 places –, mercredi 25 octobre, au cœur de « son » 5e arrondissement, et répondu ainsi à ceux qui le présentent comme isolé. Dans un style populaire, M. Tiberi a dénoncé les conditions du choix de M. Séguin par le RPR et sa propre mise à l'écart, en qualifiant son ancien parti de *« dernier parti frère du Parti communiste de Corée du Nord »* et son adversaire de *« Kim Jong-il des Vosges »*. Candidat choisi par les partis de droite, M. Séguin devait lui-même lancer sa campagne, jeudi soir, au cours d'un meeting organisé dans une salle de 1 500 places du stade Charléty.

M. Séguin, qui a choisi de combattre la gauche dans le 18e arrondissement, mais à la quatrième place de sa liste, mesure la difficulté de parvenir à réunir autour de lui, dans les différents arrondissements, des élus sortants souvent en conflit, tout en renouvelant et féminisant les candidatures proposées aux Parisiens. La « dissidence » de M. Tiberi offre en effet, à ceux que M. Séguin écarte ou voudrait remplacer, une voie de recours. Le député des Vosges est donc amené, parfois, à s'incliner devant des situations acquises et à en rabattre sur sa volonté affichée de *« rupture »* avec le système en place depuis 1977. La gauche espère pouvoir tirer avantage de cette situation.

Lire page 7

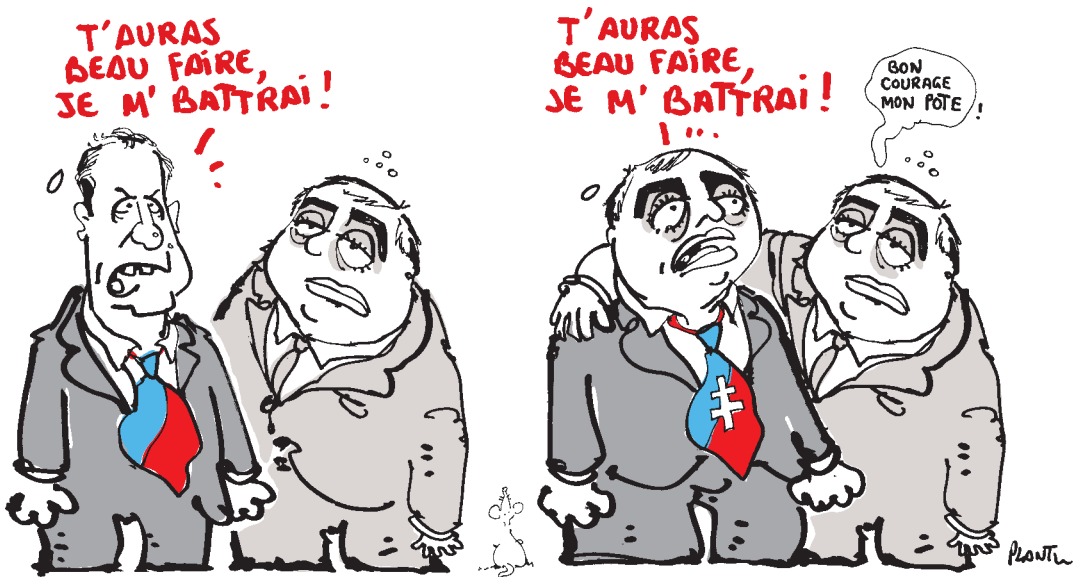

DR

LE PRÉSIDENT ET LA CASSETTE

L'affaire Méry

Mettant en cause Jacques Chirac, la confession de Jean-Claude Méry, diffusée par France 3, jeudi à 23 heures, éclaire l'enquête du juge Halphen. Le financier occulte du RPR y livre les secrets qu'il n'avait pas donnés au magistrat. A Port-Vendres (Pyrénées-Orientales), un vaste projet immobilier, au lancement duquel Jacques Chirac était venu assister (*photo*), réunissait le promoteur et la Générale des eaux. p. 12

« Vache folle » : l'enquête anglaise

LE GOUVERNEMENT britannique devait rendre public, jeudi 26 octobre, le rapport de la commission d'enquête ordonnée par Tony Blair en décembre 1997 sur l'affaire de la « vache folle ». La variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob a déjà fait 84 victimes en Grande-Bretagne. Mené sous la direction d'un éminent juriste, Lord Phillips of Worth Matravers, ce rapport sans précédent, d'un total de 16 volumes, dénonce une culture du secret et l'irresponsabilité de hauts fonctionnaires. En France, Jacques Chirac a demandé au gouvernement d'intensifier la lutte contre ce risque sanitaire et alimentaire. Il s'est prononcé pour un dépistage systématique.

Lire page 4

La Mafia sicilienne rate le casse télématique du siècle

ANTONIO ORLANDO, dit Gianni, aurait pu inscrire son nom en tête du palmarès des « cerveaux » du siècle en matière de hold-up, éclipsant la célèbre attaque du train postal anglais de 1963 (2,6 milliards de livres sterling). Gianni, un natif de Palerme âgé de quarante-huit ans, proche de Cosa Nostra, visait les 2 000 milliards de lires, soit près de 7 milliards de francs, déposés par la trésorerie régionale sur un compte de la Banque de Sicile. Cette somme considérable provenait des subventions de l'Union européenne destinées à l'aide au développement de l'île. Le butin devait s'évaporer en un clin d'œil via le réseau télématique interbancaire de transfert de fonds.

Le chef de gang avait rassemblé pas moins de vingt complices pour réaliser ce nouveau casse du siècle. Quatre employés de la Banque de Sicile se chargeaient du piratage du système informatique de leur établissement. Trois salariés des télécoms italiennes assuraient le contrôle du réseau télématique.

Mais Gianni devait trouver un point de chute pour héberger son butin électronique. Malheureusement pour lui, la rumeur engendrée par ses démarches pour soudoyer un directeur de banque a fini par arriver aux oreilles de la police italienne. Dans le plus pur style des thrillers, cette dernière décide alors de piéger la bande de truands. Elle dépêche l'un de ses inspecteurs qui prend la place du directeur d'une agence de la Banque de Rome, à Granarolo, une petite bourgade près de Bologne. De là, les fonds devaient être transférés hors d'Italie. Grâce à la complicité de Carlos Torello, un employé de la filiale de la Banque Espirito Santo e Commercial de Lisbonne installée à Lausanne, le butin aurait abouti en Suisse.

Fin septembre, tout est prêt. La police ne doit intervenir qu'après le hold-up. Les mafieux et leurs complices effectuent avec succès quelques transferts de faibles sommes pour tester leur dispositif technique. Mais, peu de temps avant le jour du casse, les policiers apprennent que les malfaiteurs négocient un autre détournement frauduleux pour la même date à destination de l'Institut des œuvres religieuses (IOR) de la Banque du Vatican. Craignant de ne pas maîtriser ce second transfert vers un territoire situé en dehors de la juridiction italienne, les policiers décident d'arrêter aussitôt tous les suspects.

Depuis l'arrestation, rendue publique le 3 octobre, le substitut du procureur de la République de Bologne, Paolo Giovagnoli, a interrogé les vingt et un prévenus. *« Ils n'ont pas dit grand-chose mais toutes les arrestations ont été confirmées par le juge »*, précise-t-il. Parallèlement, Jean Treccani, juge d'instruction à Lausanne, apprend par un article publié le 7 octobre par le journaliste Jean Luque dans *Le Matin* qu'un employé de la Banque Espirito Santo est soupçonné d'avoir accepté de blanchir l'argent du hold-up. Il ouvre une enquête, perquisitionne et interroge Carlos Torello. *« Une cassette d'enregistrement téléphonique dans laquelle le suspect déclare à l'un de ses collègues qu'« il n'est plus question de poursuivre les relations avec les Italiens » m'a conduit à ne pas le mettre en accusation »*, explique Jean Treccani.

Pourtant, Paolo Giovagnoli confirme que les écoutes téléphoniques de Carlos Torello transmises à Jean Treccani ne sont guère ambiguës. *« Il n'a jamais refusé de collaborer »*, indique-t-il. Mi-octobre, Paolo Giovagnoli a transmis le dossier à son homologue de Palerme, Rita Falantelli.

Michel Alberganti

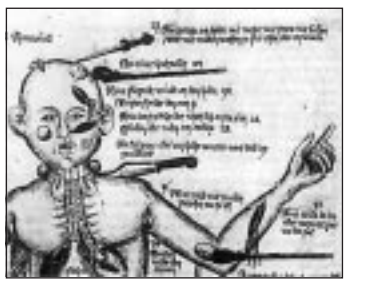
WELLCOME INSTITUTE

SCIENCES

Comprendre la douleur

La douleur physique informe le cerveau qu'une partie du corps va mal. Comment la vaincre, l'atténuer, peut-être la supprimer ? Comment fonctionnent les réactions biochimiques qui la font surgir ? En collaboration avec la revue britannique *Nature* et notre confrère espagnol *El Pais*, *Le Monde* relate les espoirs suscités par l'expérimentation sur des animaux transgéniques. p. 28

La percée de SUD

JOËLLE CHARUEL

SUD-PTT, le syndicat dont Joëlle Charuel est la secrétaire générale, vient d'enregistrer une importante progression à La Poste et rattrape la CGT à France Télécom. SUD se développe aussi dans le privé.

Lire page 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1027 - 7,50 F

L'Europe, le Kosovo et la nouvelle Serbie

DEUX SEMAINES après l'accession de Vojislav Kostunica à la présidence yougoslave, le paysage diplomatique se recompose autour de la nouvelle donne à Belgrade. Les Européens ont été les plus zélés à assurer de leur soutien le tombeur de Milosevic, qu'ils ont convié dès le 14 octobre à leur sommet de Biarritz.

Les Russes, après un cafouillage remarqué pendant les journées chaudes qu'a connues la Serbie, font à leur tour diligence, et Vladimir Poutine vient d'inviter M. Kostunica au Kremlin. Les Américains sont moins empressés envers le nouveau président yougoslave, qui ne désire manifestement pas un soutien trop ostentatoire de leur part.

On comprend l'ardeur des dirigeants européens à consolider la transition démocratique qui s'est engagée à Belgrade : le régime de Milosevic, outre les menaces qu'il recelait encore contre l'ordre international, faisait de la Serbie un pays en quarantaine au sud-est de l'Europe, hypothéquant lourdement le développement des régions balkaniques et danubiennes, et compliquant les relations de l'Union européenne avec elles. Un casse-tête, qui aura mobilisé la diplomatie pendant dix ans, prend fin, l'horizon se dégage.

Cela étant, l'engouement de certains pour la nouvelle Serbie est tellement sans réserve qu'il pourrait, s'il dure, avoir pour effet de compliquer le règlement de problèmes qui n'ont pas disparu avec la chute de Milosevic.

On le voit bien ces temps-ci, à Paris et dans d'autres capitales européennes : tout ce qui peut gêner Vojislav Kostunica est considéré comme gênant.

On l'a vu pour le TPI, invité à modérer ses attentes envers le nouveau pouvoir à Belgrade, au risque de voir lui échapper son inculpé numéro un, Slobodan Milosevic. Mais on le voit surtout à propos du Kosovo, qui ne semble plus mériter une parole des dirigeants occidentaux.

Claire Tréan

Lire la suite page 18 et nos informations page 5

DANIEL BALICKI

CHANSON FRANÇAISE

Renouveau au féminin

Elles ont construit des univers intimistes, sont influencées par la pop, le folk, les musiques traditionnelles : Keren Ann, Valérie Leulliot *(photo)* et son groupe Autour de Lucie, Dit Terzi, Françoiz Breut trouvent leur public par la scène. p. 33

International	2	Carnet	27
France	7	Aujourd'hui	28
Société	12	Météorologie-Jeux	32
Régions	15	Culture	33
Horizons	16	Guide culturel	35
Entreprises	20	Kiosque	36
Communication	23	Abonnements	36
Tableau de bord	24	Radio-Télévision	37

AFRIQUE Des dizaines de milliers de manifestants, auxquel se sont ralliés des forces de sécurité, ont chassé du pouvoir le général Gueï, chef de la junte ivoirienne, qui s'était autoproclamé « président élu ». ● LE SOCIALISTE Laurent Gbagbo, seul opposant ayant participé à l'élection présidentielle du 22 octobre, boycottée par les autres partis, s'est à son tour proclamé chef de l'Etat. ● LE RASSEMBLEMENT DES RÉPUBLICAINS (RDR) de l'ancien premier ministre Alassane Ouattara, écarté du scrutin, dénonce un second *« hold-up électoral »* et exige un nouveau scrutin. ● DES PARTISANS de M. Ouattara ont commencé à manifester, jeudi 26 octobre, à Abidjan. ● LA FRANCE défend la légitimité de Laurent Gbagbo mais les Etats-Unis et plusieurs pays africains réclament l'organisation d'une nouvelle élection *(lire aussi notre éditorial page 17).*

En Côte d'Ivoire, la rue a chassé le général putschiste Robert Gueï

Le parti du candidat socialiste Laurent Gbagbo, qui s'est proclamé président, promet de rétablir l'ordre. Les partisans de l'ancien premier ministre Alassane Ouattara continuaient à manifester, jeudi 26 octobre, pour exiger une nouvelle élection

ABIDJAN
de notre correspondante

« Unis nous courons à l'échec ; désunis, nous y parviendrons ! » Dans une formule à l'emporte-pièce dont il était coutumier, à l'occasion de sa « profession de foi » de candidat, le général Robert Gueï avait – sans le vouloir – prédit l'avenir. Dix mois jour pour jour après avoir été porté au pouvoir par de jeunes mutins, le *« candidat du peuple »* a commis l'erreur de ne pas respecter le verdict des urnes. Mardi, après avoir dissous la Commission nationale électorale (CNE), il se proclamait *« premier président de la IIe République »* et dédiait sa victoire au *« grand peuple ivoirien »*.

Mais au même moment, des centaines de manifestants descendaient dans la rue pour protester contre ce coup de force et exiger la reconnaissance de la victoire du candidat socialiste, Laurent Gbagbo, du Front populaire ivoirien (FPI). Dispersés peu avant le couvre-feu, à 21 heures, ils promettaient se revenir dès le lendemain matin. *« Ils seront mieux organisés, ils auront des lance-pierres et des cailloux »*, annoncait le FPI.

A MAINS NUES

Mercredi 25 octobre au matin, ils étaient des centaines de milliers, quasiment à mains nues, à affronter des militaires qui n'ont pas hésité à tirer à bout portant. Un corps calciné à la présidence, deux devant la télévision nationale, cinq repêchés dans la lagune, des dizaines de blessés : on ne connaît pas encore le bilan de cette journée d'insurrection, mais jamais Abidjan n'avait connu mobilisation aussi grande et répression aussi féroce.

En début de soirée, des manifestants réussissaient à pénétrer dans le palais présidentiel. Le général Gueï n'y était plus, et on ignorait ce qu'il était advenu de lui. A fin de la journée, il ne se trouvait quasiment plus personne pour le défendre encore. Heure après heure, ses fidèles l'avaient abandonné.

Le premier à déclarer forfait fut le ministre de la communication, le capitaine de frégate Henri Sama, membre de la junte, qui annonçait sa démission. *« Gbagbo a gagné. Nous n'avons qu'une parole : il faut que le général Gueï la respecte. Il faut qu'il abdique et que nous évitions un bain de sang »*, déclarait-il. Quelques heures plus tard, un autre membre influent de la junte démissionnait également. En milieu de matinée, la Gendarmerie, restée passive depuis le début des événements, annonçait son ralliement aux manifestants *(lire page 3)*. Partout, en ville, des soldats des forces armées nationales fraternisaient avec les marcheurs. Seule la garde prétorienne du régime Gueï, la *« Brigade rouge »*, forte d'environ 400 hommes, continuait à se battre.

APPEL À LA REDDITION

En début d'après-midi, le chef de cette unité, le sergent-chef Laurent Boka Yapi, téléphonait à la presse. Visiblement apeuré, il voulait faire passer un ultime message. *« Je demande à tous les soldats de rentrer dans les casernes. Je ne veux pas avoir une guerre civile sur la conscience »*, clamait ce jeune officier, tentant ainsi de s'attirer la compassion de journalistes qu'il avait brutalisés pendant des mois.

Mais son appel à la reddition n'était pas entendu. Tout l'après-midi, les affrontements continuaient et des tirs sporadiques retentissaient à intervalles réguliers dans plusieurs quartiers de la ville. L'apparition de Laurent Gbagbo à la télévision nationale en milieu de journée, réaffirmant être le vainqueur de la présidentielle, ne changeait pas la situation. Mais peu à peu, la *« Brigade rouge »* semblait se disloquer. Les tirs se faisaient de plus en plus espacés. A la tombée de la nuit, le dernier carré de résistance, le Palais présidentiel, était envahi.

Laurent Gbagbo avait gagné son pari : réussir un *« scénario à la yougoslave »* contre un général Gueï mauvais perdant. A 20 h 30, toutes les forces armées se ralliaient à lui. *« Vos armées, l'armée de terre, la marine, l'armée de l'air, sont là à vos côtés pour vous dire qu'elles se mettent à votre disposition »*, annonçait à la télévision le chef d'état-major, le général Soumaïla Diabakaté. Le leader du FPI déclarait qu'il ne prendrait ses fonctions qu'après la proclamation des résultats par la Commission nationale électorale et par la Cour suprême. A 21 h, le président de la CNE, Honoré Guié, qui n'était pas apparu en public depuis qu'il avait été enlevé par la *« Brigade rouge »* mardi, commençait à égrener les chiffres, circonscription par circonscription.

Laurent Gbagbo n'aura pas la tâche facile. Des voix se sont déjà élevées en Côte d'Ivoire pour lui contester la victoire. Dès mercredi après-midi *(lire ci-dessous)*, des militants du Rassemblement des républicains (RDR) ont manifesté pour réclamer l'annulation de cette élection, dont le candidat du RDR, Alassane Ouattara, avait été écarté.

Fabienne Pompey

Des partisans de M. Ouattara manifestent à Abidjan

Des partisans de l'ancien premier ministre ivoirien Alassane Ouattara, qui considèrent illégitime l'élection présidentielle du 22 octobre, ont manifesté, jeudi 26 octobre au matin, dans plusieurs quartiers d'Abidjan. A Abobo (nord de la ville), ils sont descendus dans les rues avant même la levée du couvre-feu à 6 h (locale et GMT) et ont brûlé des pneus et dressé des barricades. Selon certains témoignages, il y a eu des affrontements entre manifestants pro-Ouattara et partisans de Laurent Gbagbo, le leader socialiste vainqueur du scrutin. Des partisans de M. Ouattara, interdit de candidature par la Cour suprême pour s'être *« prévalu d'une autre nationalité »* que l'ivoirienne, sont aussi sortis dans les rues de Cocody (centre). Des manifestations ont également été signalés dans le quartier de la Riviera (est) et à Adjamé (centre). – *(AFP.)*

Sur le boulevard Latrille, la marche de la colère contre le « balayeur balayé »

ABIDJAN
de notre envoyée spéciale

La nuit est tombée. Le calme est revenu à Abidjan après cette folle journée où le coup de force électoral du général Gueï a finalement échoué. Signe d'un retour à la normale : les voitures, bien que peu nombreuses, circulent de nouveau. Mais dans le quartier de Cocody, une poignée de militants du Rassemblement des républicains (RDR) d'Alassane Ouattara manifestent encore sur le boulevard Latrille en se tenant par la main. Ils se dirigent vers la télévision en scandant : *« On veut pas de Gbagbo. On veut ADO !* [Alassane Dramane Ouattara] ». Ils avaient été précédés, dans l'après-midi, par des milliers d'autres partisans de Laurent Gbagbo qui, sur ce même boulevard, avaient déferlé vers les bâtiments de la télévision. Les militants du RDR ne s'étaient guère manifestés ces derniers jours mais, maintenant que la victoire de Laurent Gbagbo est acquise, ils tiennent à faire entendre leur voix. *« Il faut refaire les élections parce qu'on ne reconnaît pas l'élection de Gbagbo »*, déclare Amara Traoré, un professeur d'histoire. *« Il faut recommencer,* explique-t-il, *pour que tous les ténors de l'opposition puissent se présenter sans exclusion : Alassane bien sûr et peut-être aussi Bédié »*, le président renversé par le putsch de décembre 1999. Car Alassane Ouattara s'est présenté à l'élection présidentielle. Mais sa candidature a été rejetée par la Cour suprême, au motif que sa filiation ivoirienne était *« douteuse »* et qu'il s'était *« prévalu »* autrefois d'une autre nationalité.

REPORTAGE

« Les gendarmes ont délogé les bérets rouges » : après la peur, c'est le soulagement

Pour Amara Traoré, qui se veut légaliste, cette décision n'a aucune espèce d'importance. *« La Cour suprême,* dit-il, *a tranché alors que c'était la dictature. »* Adama Sangaré, un autre manifestant, a d'autres arguments. *« On est des gens du Nord,* dit-il, *des citoyens ivoiriens, et on ne peut pas nous renier comme ça. »* Mais ils sont tous deux d'accord pour poursuivre leur mouvement de protestation *« jusqu'à ce que l'on refasse les élections »* .

Mercredi, leur marche n'a pas abouti. Ils n'ont pu accéder à la télévision : les gendarmes les ont repoussés à coups de grenades lacrymogènes. La voie, pourtant, avait été déblayée. En milieu de journée, la gendarmerie avait neutralisé la *« Brigade rouge »* qui tenait la télévision. Et ces unités de la garde présidentielle étaient autrement dangereuses.

DÉBANDADE GÉNÉRALE

Les partisans de Laurent Gbagbo s'en étaient rapidement rendu compte. Quand les colonnes de manifestants déferlent sur le boulevard Latrille, en début de matinée, elles essuient des tirs venant de la télévision. Mais l'espoir de vaincre est alors plus fort. Et la marche reprend jusqu'à ce que les armes crépitent de nouveau. Des nouvelles rassurantes ou de simples rumeurs se répandent. *« La gendarmerie nous soutient »*, entend-on tout à coup. Et l'on y croit. Les manifestants repartent de plus belle sur cette avenue à quatre voies quand, subitement, c'est la panique. Une déflagration retentit, suivie de tirs nourris à l'arme automatique.

Dans la débandade générale, un homme crie : *« Il y a trois morts. »* Mais personne ne va vérifier. Tout le monde essaie de trouver refuge dans les villas cossues de ce quartier résidentiel, protégées par de hauts murs d'enceinte. Une fois revenu un calme encore précaire, les manifestants s'avancent de nouveau sur le boulevard et découvrent deux corps éventrés sur le terre-plein central. La troisième victime est vivante, mais devra être amputée de la jambe.

Un certain flottement s'installe alors. De petits groupes se forment. Faut-il continuer ? C'est finalement l'arrivée d'une voiture venant de la télévision qui chasse les hésitations. *« Les gendarmes ont délogé les bérets rouges »* , annoncent les occupants du véhicule. C'est le soulagement. Le général Gueï qui était arrivé au pouvoir pour *« balayer la maison ivoirienne »* n'a pas réussi à entraîner l'armée derrière lui. Il est bien le *« balayeur balayé »*, comme l'avaient surnommé de nombreux manifestants.

Brigitte Breuillac

Avis divergents à Paris et à Washington sur la validité du scrutin

SI LE COUP de force du général Gueï a fait l'unanimité internationale contre lui, les avis sont en revanche trés partagés, après l'échec de cette tentative, sur la meilleure façon pour la Côte d'Ivoire de sortir de la crise. L'élection présidentielle qui a eu lieu dimanche, vu les conditions dans lesquelles elle a été organisée-c'est-à-dire après l'éviction de 14 candidats, parmi lesquels Alassane Ouattara et les représentants du PDCI-et le très faible taux de la participation, confère-t-elle au vainqueur des urnes, le socialiste Laurent Gbagbo, la légimité nécessaire ?

Pour les autorités françaises – Elysée et gouvernement –, il n'est manifestement pas question de remettre en cause cette élection ; quels que soient ses défauts, il faut, à ce stade, s'en contenter et miser sur l'installation de Laurent Gbagbo à la présidence pour faire échapper le pays au chaos. C'est *« le moyen le plus sûr pour ramener progressivement la démocratie en Côte d'Ivoire »*, dit-on au ministère des affaires étrangères ; *« ce n'est pas le bout du chemin, qui reste long. C'est le début d'un processus qui doit se poursuivre par l'organisation d'élections législatives qui, elles, devront être vraiment ouvertes et pluralistes »*.

Cette position est dans la logique de l'attitude adoptée par Paris ces dernières semaines. Après avoir en vain fait passer quelques messages de mise en garde au général Gueï, Paris avait en quelque sorte enfourché ses arguments « légalistes » : la nouvelle constitution ivoirienne – dont l'un des articles ne visait qu'à exclure Alassane Ouattara de la course à la présidence – a été massivement approuvée par référendum en juillet ; la liste des candidats agréés a été dûment arrêtée par la Cour suprême ivoirienne... Que ce « légalisme » n'obéisse pas à des critères démocratiques très sophistiqués, on en convenait à Paris. Le quai d'Orsay l'avait reconnu avant le scrutin *: « le choix des électeurs est réduit, ce qui est dommageable pour l'expression de la démocratie »* ; et le ministre Hubert Védrine avait quelque peu choqué en déclarant l'élection *« légale, dans le sens où elle est conforme à la légalité ivoirienne »*.

Poursuivant sur cette ligne, l'Elysée et le quai d'Orsay soulignent aujourd'hui d'une même voix que l'essentiel est *« le retour à l'ordre constitutionnel »*. *« Le nouveau président ivoirien sera élu dés que la Cour suprême aura validé l'élection »*, déclare-t-on à la présidence de la République, en précisant que l'attente de cette validation n'est *« pas une réticence »* envers la personne de Laurent Gbagbo.

Au ministère des affaires étrangères, on estime que M. Gbagbo est *« le moins mal placé »*, pour amener la Côte d'Ivoire à renouer avec la tradition légaliste sur laquelle ce pays avait autrefois bâti sa prospérité. Sur le fond, on fait droit aussi à la défense de « l'ivoirité » à laquelle Laurent Gbagbo participe autant qu'un Konan Bédié ou un Robert Gueï : *« La Côte d'Ivoire est aux prises aujourd'hui avec une crispation identitaire sur laquelle ils surfent tous* (...)*C'est une réalité dont il faut bien tenir compte* (...)*Ouattara est haï par une grande partie des Ivoiriens »*...

RÉFLEXE DE SOLIDARITÉ

Sans voir jusque-là – sans aller donc jusqu'à ces considérations pour le moins périlleuses –, le parti socialiste français a exprimé mercredi un pur réflexe de solidarité partisane. En prenant la parole au colloque sur *« les nouvelles frontières du socialisme »*, Michel Rocard a été vivement applaudi en annonçant : *« Le général Gueï semble avoir fui Abidjan en hélicoptère »*. Une autre salve d'applaudissements a salué sa seconde annonce : *« Notre camarade Gbagbo est président de la Côte d'Ivoire »*. Depuis le début de la semaine, les socialistes français, contrairement à certains membres du RPR comme Jacques Godfrain et Michèle Alliot-Marie, n'ont guère caché leur soutien à M. Gbagbo. Mercredi, Henri Emmanuelli, président du groupe d'amitié France-Côte d'Ivoire, a déclaré faire *« confiance à celui qui sera désigné, vraisemblablement Laurent Gbagbo, pour ensuite consolider le rétablissement de la démocratie dans ce pays »*, tandis que François Hollande, premier secrétaire du PS, affirmait : *« Il n'y a pas de doute, c'est Gbagbo qui l'a emporté ! »*.

L'approche française n'est partagée ni par Washington, ni par plusieurs dirigeants africains, qui ont du mal à se satisfaire de l'élection présidentielle ivoirienne telle qu'elle s'est déroulée. Sans se risquer trop avant face à une situation qui était encore *« changeante »* mercredi, le Département d'Etat américain a suggéré que *« des dispositions intérimaires »* soient prises pour mettre fin à la confusion ; interrogé sur l'éventualité d'un nouveau scrutin, il a répondu que *« cela pourrait être considéré »*. Washington avait condamné l'élection, avant qu'elle n'ait lieu, comme une *« mascarade »*. Pour le président sud-africain Thabo Mbeki, *« le processus électoral était de toute façon illégitime »* et *« la chose la plus correcte à faire est de tenir maintenant de véritables élections démocratiques en Côte d'Ivoire »*. La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CDEAO), présidée par le Malien Alpha Oumar Konaré, a réagi prudemment mercredi, en appelant à *« un retour pacifique à la légalité constitutionnelle et démocratique »*. Mais plusieurs dirigeants sénégalais ont exprimé leurs réserves vis-à-vis de l'élection de dimanche. Abdoulaye Bathily, ministre de l'industrie du Sénégal a estimé que *« la Côte d'Ivoire est dans une tourmente »*, à cause de la *« non transparence du scrutin et l'exclusion de plusieurs candidats à l'élection présidentielle »*. *« le principe de l'exclusion ne fonde pas une politique »* , a-t-il affirmé. Le président sénégalais Abdoulaye Wade a regretté que les efforts déployés avant le scrutin par l'Organisation de l'unité africaine n'aient pas été entendus, en rappelant que l'OUA avait proposé que soient organisées d'abord des élections législatives pluralistes en Côte d'Ivoire.

Clarisse Fabre et Claire Tréan

Le «tout pouvoir» sur votre bureau

LE DU GUIDE POUVOIR 2000

Biographies, photos et coordonnées !

3 volumes 990 frs

Editions Jean-François Doumic
Tel 01 42 46 58 10

Aly Coulibaly, porte-parole du Rassemblement des républicains (RDR)

« Nous exigeons l'organisation d'une nouvelle élection »

« Quelle est votre réaction au départ du général Gueï ?

– Aujourd'hui, c'est la victoire du peuple ivoirien. Le dictateur est parti. Mais celui qui s'est proclamé président *[Laurent Gbagbo]* n'a aucune légitimité. Nos militants ont investi la rue pour demander de nouvelles élections et vont continuer. Aujourd'hui, les transporteurs vont entrer dans la danse.

– Comment la situation peut-elle évoluer ?

– Un président, le général Gueï, s'est autoproclamé hier. Un autre président *[Laurent Gbagbo]* s'autoproclame aujourd'hui. Cela comporte des risques sérieux. Nous sommes dans une zone de turbulences, car ces élections n'ont aucune légitimité. Nous demandons de nouvelles élections avec la participation de tous les candidats. A l'heure où je parle, les forces de l'ordre proches de Laurent Gbagbo ont recommencé à faire ce que les hommes de Gueï faisaient : ils bastonnent nos militants. Certains ont été arrêtés. On menace de les jeter à la mer. Cela peut très vite déraper, tourner à la guerre civile. Car si les forces de l'ordre qui se réclament du Nord décident de défendre nos militants, cela aura des conséquences extrêmement graves.

– Pourquoi rejetez-vous Laurent Gbagbo ?

– Nous ne pouvons pas accepter ces élections antidémocratiques, où les candidats des principaux partis politiques ont été écartés par une Cour suprême aux ordres. Pendant que Laurent Gbagbo était membre du gouvernement du général Gueï, le RDR a souffert. Laurent Gbagbo est l'un des défenseurs de l'"ivoirité". Il a repris le flambeau de l'ultranationalisme. Il est complice du général Gueï. Nous ne pouvons reconnaître celui qui a favorisé l'instauration d'une dictature. Il faut un homme neutre, un arbitre, qui organise de nouvelles élections.

– Comment jugez-vous la position française ?

– Nous pensons que le gouvernement socialiste français a pris parti pour Laurent Gbagbo tout simplement parce que M. Gbagbo est lui-même socialiste. Mais le gouvernement socialiste français sait très bien que le processus *[électoral]* a été vicié dès le départ, que des candidats ont été arbitrairement éliminés. Le gouvernement français sait très bien que Laurent Gbagbo a participé au gouvernement du général Gueï et qu'avec le général Gueï il a tout mis en œuvre pour écarter les autres candidats. Une chose est de s'autoproclamer président après des élections tronquées. Une autre est de pouvoir gouverner. Beaucoup d'Ivoiriens ont refusé de cautionner cette parodie d'élection. Alors la France ne doit pas être partisane. Elle doit aider à chercher des solutions. »

Propos recueillis par Jean-Baptiste Naudet

Le « légalisme » de la gendarmerie a fait chuter le dictateur

C'EST sans doute la passivité, puis le ralliement de la gendarmerie ivoirienne aux manifestants qui a sonné le glas du général Gueï. Ce « retournement » a fait pencher l'équilibre des forces en faveur de l'opposition. Car ce corps de 4 400 hommes est considéré comme l'un des mieux entraînés et des plus disciplinés d'une armée ivoirienne (14 000 hommes) peu opérationnelle et démoralisée. Pour le défendre, le général Gueï n'a finalement pu compter que sur sa garde prétorienne, la « Brigade rouge » du sergent-chef Boka Yapi.

Dans la nuit du lundi 24 au mardi 25 octobre, le bataillon blindé – le seul de l'armée ivoirienne (soupçonné de sympathie pour Laurent Gbagbo) – basé au nouveau camp d'Akouédo, à la sortie est d'Abidjan, a attaqué, à un kilomètre de là, l'ancien camp d'Akouédo, quartier général d'une « Brigade rouge » forte de quelque 400 hommes.

Même si elle a été finalement repoussée, cette attaque a eu un rôle de *« déclencheur »*, estime un spécialiste des questions militaires ivoiriennes. En tout cas, il semble que la gendarmerie ait alors refusé de voler au secours de la « Brigade rouge ». Pourtant, lors de la mutinerie de juillet, c'est la gendarmerie qui avait sauvé le général Gueï.

ERREUR D'ANALYSE

Depuis cet épisode, le chef de la junte – qui écartait peu à peu les militaires originaires du Nord, suspectés d'être partisans de l'opposant Alassane Ouattara – s'appuyait sur les gendarmes. Mais il a commis une erreur d'analyse : *« Les gendarmes sont des légalistes,* explique ce même spécialiste. *Ils n'ont pas participé au putsch de décembre 1999 pour cette raison. Ils ont sauvé Gueï en juillet pour cette même raison, car il était alors le chef d'Etat légal. Mais hier, à cause son coup de force, ils n'ont pas volé à son secours, refusant de faire autre chose que du maintien de l'ordre classique. »*

J.-B. N.

Reprise de contact entre les responsables israéliens et palestiniens de la sécurité

Les affrontements ont baissé en intensité dans les territoires

Au lendemain de l'annonce par la Maison Blanche, le 24 octobre, de son projet de relancer les négociations israélo-palestiniennes, la tension a baissé en intensité dans les territoires palestiniens encerclés par l'armée israélienne. Par ailleurs, les responsables de la sécurité des deux camps se sont retrouvés en soirée pour évoquer l'application des arrangements arrêtés lors du sommet de Charm el-Cheikh.

LA TENSION s'est légèrement réduite dans les territoires palestiniens, mercredi 25 octobre, sans doute du fait des fortes pluies qui se sont abattues sur la région. Des chars israéliens ont cependant bombardé en soirée la localité de Beit Jala, en Cisjordanie, à la suite de tirs palestiniens sur le quartier juif de Gilo construit sur une zone annexée par Israël au sud de Jérusalem.

En début de soirée, également, une délégation palestinienne conduite par le directeur général de la sécurité dans la bande de Gaza, le général Abdelrazzak al-Majaeda, et une délégation israélienne dirigée par le chef du commandement sud, le général Yom Tov Samia, se sont rencontrées pendant deux heures. Aucune information n'a filtré sur les détails de cette réunion. Selon le chef de la sécurité préventive à Gaza, le colonel Mohammed Dahlan, les deux parties devaient examiner la mise en œuvre des arrangements convenus au sommet de Charm el-Cheikh pour faire cesser la violence.

Le président américain Bill Clinton, qui s'efforce de relancer les discussions israélo-palestiniennes, a estimé mercredi que Yasser Arafat était en mesure de *« réduire considérablement le niveau de violence »*.

ENTRETIEN SECRET

Dans le même temps, un haut responsable militaire israélien a indiqué que l'armée était prête à se retirer de ses positions aux abords des villes palestiniennes si ce niveau baissait d'une façon significative dans les prochains jours. Le premier ministre israélien Ehoud Barak a, en outre, dépêché mardi soir un émissaire spécial, Yossi Guinossar, à Gaza pour y rencontrer M. Arafat. La teneur de cet entretien n'a pas été révélée.

Enfin, parallèlement à ces initiatives, le projet de M. Barak de constituer rapidement un « gouvernement d'urgence nationale » avec le Likoud que dirige Ariel Sharon tarde à se concrétiser. Ce projet se heurte notamment au retour sur le devant de la scène de Benyamin Nétanyahou. L'ex-premier ministre et ancien chef du Likoud souhaite contraindre à de nouvelles élections M. Barak, dépourvu de majorité au Parlement. La Knesset doit reprendre ses travaux le 30 octobre. – *(AFP. Reuters.)*

Le rêve fragile d'une école judéo-arabe de Galilée

MISGAV (Galilée)
de notre envoyé spécial

Sur le fronton est inscrit : « Ecole primaire judéo-arabe Galilée ». Elle compte trois classes, de la préparatoire au cours élémentaire deuxième année ; 70 enfants, filles et garçons, moitié juifs, moitié arabes, à l'unité près ; deux directeurs – un Arabe, une juive – et six institutrices : deux par classe, une de chaque nationalité. A Misgav, à deux pas du gros bourg palestinien de Sakhnine, en Galilée, cette expérience d'enseignement bilingue a été créée en 1998. Pour les parents arabes, y envoyer leur progéniture garantit de meilleures chances de réussite. Les parents juifs de cette zone de développement récente, habitants de bourgades bâties sur des terres confisquées aux Arabes dans les années 70, sont plutôt des bourgeois libéraux, des universitaires, des cadres du *high tech* ayant fait le choix de vivre au grand air, pas trop loin de Haïfa l'industrieuse. Leur motivation ? Préparer leurs enfants à mieux s'insérer dans le futur Moyen-Orient en paix et en plein développement, celui qu'imaginaient encore certains il y a si peu, il y a si longtemps.

Depuis près d'un mois, l'Ecole Galilée vit l'expérience la plus traumatisante de sa brève existence. Une expérience tragique et magique à la fois. Tragique, parce que le cousin d'un des enfants palestiniens est mort sous les balles de la police israélienne, parce que les enfants, une fois rentrés chez eux, entendent leurs parents, leur rage, leur colère ou leur désespoir. Parce qu'ils ne peuvent, surtout, échapper aux images, aux morts quotidiens. Mais une expérience magique parce que, malgré les horreurs quotidiennes, les enfants ont sauvé l'école.

« LES UNS CONTRE LES AUTRES »

« Les tueries d'Al-Aqsa puis dans les villes arabes d'Israël ont eu lieu durant les congés des fêtes juives, explique Ora Mor, la conseillère pédagogique. *Le premier jour où les enfants se sont retrouvés ensemble, un mardi, c'était incroyable, ils se serraient tous les uns contre les autres. »* Comme pour conjurer le mal. Alors les enseignants ont décidé de les faire parler, puis dessiner, pour, dit Yaffa, une institutrice juive, *« libérer leur énergie, leur émotion »*. Les dessins, auxquels se sont ajouté des collages faits en classe avec des photos de journaux, souvent les plus terribles, sont sublimes, exposés depuis sur d'immenses tableaux dans le préau. Il s'en ajoute tous les jours. Le plus beau dessin a été composé ensemble par Maya et Majd (7 ans) : du bleu vif partout, Al-Aqsa en rouge sang avec une maison jaune à côté, surmontée d'un drapeau israélien. Dans le ciel, d'innombrables étoiles de David et des lunes, plein de lunes en forme de croissant. Il en émane un optimisme inouï, indécent presque en ces temps de haine, s'il n'était l'œuvre de deux enfants, l'un arabe, l'autre juive. Certains dessins sont accompagnés de commentaires, comme celui de Taï : *« Ils se disputent Jérusalem. On dirait moi et ma copine quand on ne veut pas partager un jouet. »*

Noha, enseignante palestinienne, se confie : *« Après Al-Aqsa, j'étais effondrée. Qu'allais-je trouver en revenant à l'école ? Les enfants m'ont rendu ma force. Sans eux, je deviendrais folle. »* Yaffa : *« Cette école, c'est le seul lieu de lucidité dans l'hystérie ambiante. »* Dans la cour, c'est la récréation. Hurlements d'effroi et de joie : les enfants ont trouvé un caméléon et lui courent après. Dans leur salle, les institutrices prennent le thé de 10 heures, inquiètes pour l'avenir de leur établissement. *« J'ai affreusement peur que cette école ferme*, dit Noha. *Mais si ça arrive, cela sera à cause des adultes, pas des enfants. Ça arrivera quand les adultes n'auront plus la force de se confronter à la réalité, à la vérité. »*

Sylvain Cypel

Des risques d'instabilité pour de longues années

« LE GÉNÉRAL Robert Gueï a quitté le pouvoir mais le jeu reste ouvert. » Maître de conférences à la Sorbonne et rédacteur en chef de la revue *Politique Africaine,* Richard Banegas ne croit pas à une Côte d'Ivoire stabilisée maintenant que le général putschiste s'est enfui. On ne peut pas exclure, dit-il, une *« congolisation »* du pays, une désagrégation lente avec la montée de bandes armées et une économie à la dérive. *« Je redoute que le pays ne connaisse une instabilité structurelle pendant des années »*, résume-t-il.

Pour l'heure, la principale interrogation porte sur l'attitude des forces armées. *« Les militaires se partagent entre partisans de Alassane Ouattara* [l'ancien premier ministre écarté de la présidentielle] *et partisans de Henri Konan Bédié* [le chef de l'Etat renversé par Robert Gueï]. *Que comptent-ils faire ? Peser pour organiser une nouveau scrutin présidentiel ouvert ? Il est clair qu'ils ne tiennent pas à confier le pouvoir à Laurent Gbagbo. Celui-ci compte peu de soutien parmi les militaires. Certes, Gbagbo peut se prévaloir d'une certaine légitimité électorale et d'avoir fait descendre les Ivoiriens dans la rue. Mais l'armée ne lui est pas acquise. Mardi, c'est la gendarmerie, le corps d'élite, qui a assuré sa protection. C'est un signe qu'il ne faut ni négliger, ni survaloriser à l'heure qu'il est »*, analyse Richard Banegas.

En outre, l'armée ivoirienne est, selon l'analyse de Richard Banegas. *« désarticulée », « éclatée », « en voie de désagrégation ». « Des milices se sont créées qui échappent à la hiérarchie tandis que des gradés, placés depuis un an environ à tous les postes "juteux" de l'administration, s'adonnent au pillage légalisé »*. Faute d'une reprise en main rapide, on peut tout craindre d'une telle armée, assure le redacteur en chef de *Politique Africaine.*

L'attitude de la communauté internationale ajoute à cette confusion. En France, souligne Robert Banegas, le Parti socialiste (PS) et certains réseaux de gauche se sont rangés derrière *« le camarade Gbagbo »* (*dixit* Michel Rocard) tandis que les héritiers des anciens réseaux Foccart penchent pour un nouveau scrutin présidentiel. A preuve, les déclarations hostiles à Laurent Gbagbo faites mercredi par l'ancien ministre de la coopération Jacques Godfrain, proche des milieux d'affaires français en Afrique. *« Attendons de voir ce que la cohabitation va donner »*, lance Robert Banegas.

Peut-être plus importante pour l'avenir de la Côte d'Ivoire est l'attitude qu'adopteront les pays voisins. Le Mali s'est d'ores et déjà prononcé en faveur de nouvelles élections. Quant au Burkina Faso, attentif à cause de l'importance de la communauté burkinabée installée en Côte d'Ivoire, il a fait savoir discrètement par le biais de son chef d'état-major, confie le chercheur français, qu'il ne resterait pas inerte en cas de troubles. *« Les pays sahéliens,* dit-il, *sont derrière Alassane Ouatttara »*, résume M. Banegas.

MENACE D'EMBRASEMENT

Pour autant, il ne croit pas à une intervention directe de leur part même si le contexte régional est *« propice à un embrasement avec les conflits actuels au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée »*. Les pays sahéliens sont enclavés. Leur économie est trop dépendante de celle de la Côte d'Ivoire. Et, ajoute le chercheur, ils sont confrontés à des problèmes internes importants. Le seul Etat qui pourrait être tenté par une stratégie de déstabilisation indirecte est le Burkina Faso. *« Il l'a déjà fait en Sierra Leone et au Liberia »,* rappelle M. Banegas.

Au-delà, conclut le rédacteur en chef de *Politique Africaine* (dont le numéro de juin était consacré à la Côte d'Ivoire) il faut s'interroger sur le devenir de *« l'ivoirité »*. *« Le problème ne se limite pas à une querelle politicienne sur la nationalité de Alassane Ouattara. Il renvoie à la crise sociale en milieu urbain, qui se manifeste par une xénophobie croissante, et, en milieu rural par des tensions foncières de plus en plus violentes. C'est le facteur le plus inquiétant »*, conclut-il.

Jean-Pierre Tuquoi

Egypte : le parti de M. Moubarak en difficulté dans les élections législatives

LE CAIRE
de notre correspondant

Le Parti national démocrate (PND) du président Hosni Moubarak a été sauvé *in extremis* par les élus « indépendants » au terme de la première phase des élections législatives égyptiennes, qui doivent s'achever à la mi-novembre. En effet, selon les résultats officiels publiés mercredi 25 octobre, le PND n'a remporté que 59 (40 %) des 148 sièges à pourvoir. Une défaite historique puisque jamais, depuis le coup d'Etat de 1952, le parti au pouvoir n'avait obtenu moins de la majorité absolue. A titre d'exemple, le PND avait remporté 317 sièges (71 %) sur 444 lors des dernières élections législatives en décembre 1995. Aujourd'hui, ce n'est que grâce au ralliement massif de 59 élus « indépendants » que le PND obtient la majorité.

Cette fois, l'appui des « indépendants » – qui sont aussi nombreux que les élus du PND – est donc indispensable et, estime un politicien égyptien, *« il y aura un prix à payer »*. Un proche du PND a reconnu – en privé – que le résultat était *« catastrophique ! »*. Et même *« doublement catastrophique »*, a-t-il précisé, en faisant référence à l'élection de six membres de la confrérie officiellement interdite des Frères musulmans.

En effet, 7 islamistes ont été élus à Alexandrie, à Port-Saïd et dans le Delta. Pourtant, le pouvoir n'a pas lésiné sur les moyens pour leur faire obstacle. Les campagnes d'arrestations « préventives » contre les candidats les plus sérieux ont ainsi démarré il y a un an pour se multiplier à l'approche du scrutin. Le Parti socialiste du travail, sous l'étiquette duquel les islamistes se présentaient par le passé, a été écarté du scrutin et un organe de presse islamiste, *Al Chaab*, a été suspendu. Les forces de l'ordre, qui ont généralement observé une neutralité relative au cours du scrutin, ont fait exception dans les circonscriptions où des islamistes étaient en lice, notamment dans le delta et à Port-Saïd, où les incidents se sont multipliés. Le ministère de l'intérieur a, d'autre part, décidé d'annuler les élections dans une circonscription où deux Frères musulmans arrivaient en tête.

Au terme de cette première phase, l'autre perdant est le parti d'opposition libérale Néo-Wafd, qui n'a eu qu'un seul élu dans le premier tiers du scrutin. Les 4 élus du Parti nassérien et les 3 du Rassemblement progressiste unioniste (postcommuniste) correspondent, en revanche, à la dimension de ces formations politiques. Enfin, 15 élus sans étiquette restent « indépendants ». Ces résultats, et surtout la relative déroute du PND, n'auraient pas été possibles sans l'amendement de la loi électorale qui confie aux magistrats, traditionnellement réputés pour leur intégrité et leur indépendance, la supervision du scrutin dans tous les bureaux de vote. Chaque bulletin, pour être valide, devait être frappé du sceau du magistrat, qui signait, au terme du vote, un procès-verbal précisant le nombre de votants, rendant de ce fait délicate toute fraude électorale. Reste maintenant à savoir comment réagira le PND dans les prochaines phases des élections, prévues le 29 octobre et le 8 novembre, et pour lesquelles 294 sièges sont en jeu.

Alexandre Buccianti

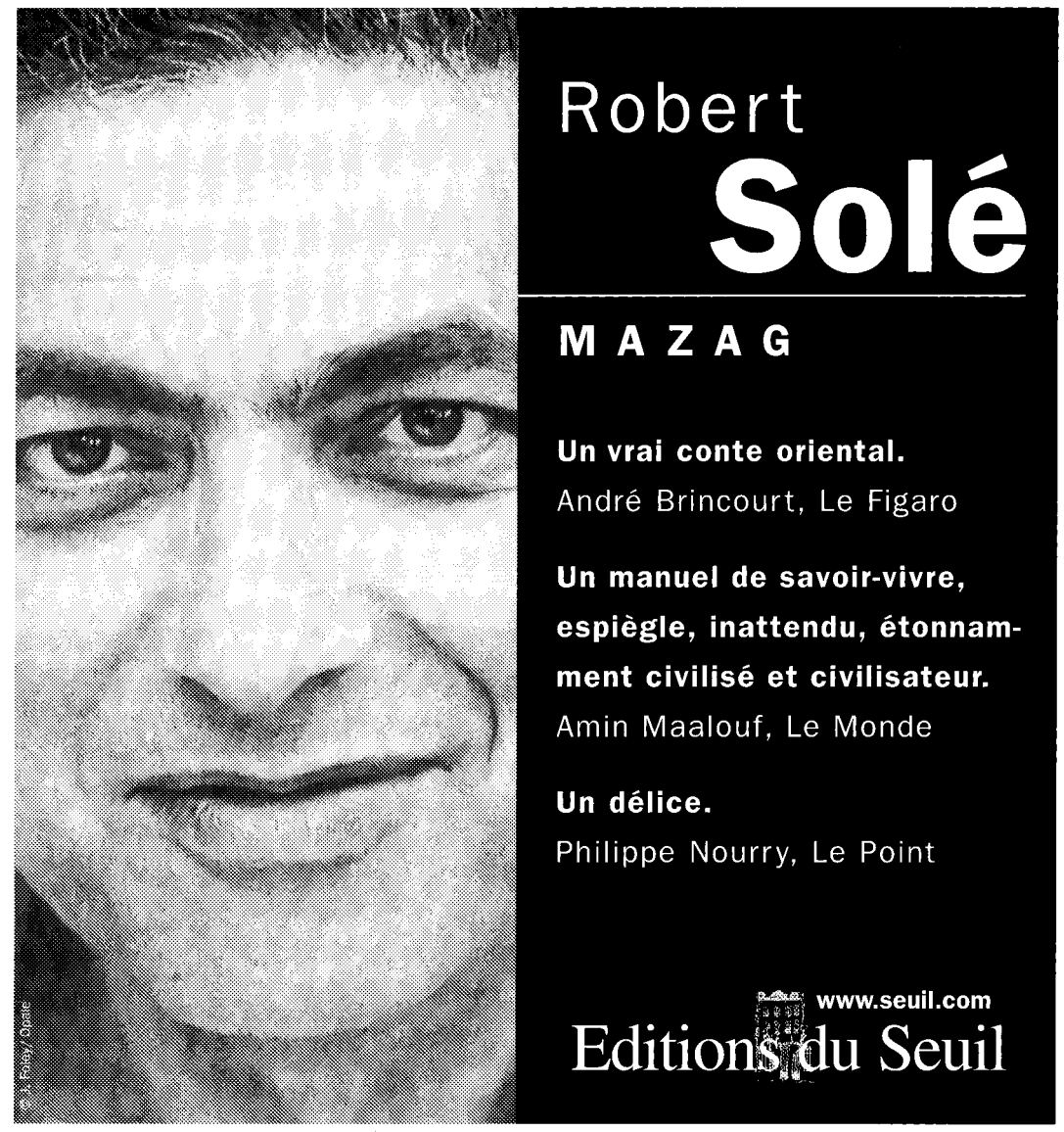

Londres publie un rapport accablant sur la maladie de la « vache folle »

Dans un texte en seize volumes, la commission d'enquête publique ordonnée, fin 1997, par Tony Blair dénonce une culture gouvernementale du secret et l'irresponsabilité de hauts fonctionnaires et de directeurs d'administration

Le gouvernement britannique devait rendre public, jeudi 26 octobre à Londres, le rapport de la commission d'enquête ordonnée par Tony Blair en décembre 1997 sur l'affaire de la « vache folle », qui a déjà fait 84 victimes de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Cette enquête a été menée sous la direction de l'un des plus éminents juristes du Royaume-Uni, Lord Phillips of Worth Matravers. La commission, dans un imposant rapport de seize volumes, dénonce une culture gouvernementale du secret, et l'irresponsabilité de hauts fonctionnaires et de directeurs d'administration. *« Le scandale de la vache folle est le plus grand échec d'administration publique britannique depuis un demi-siècle »*, estime Erik Millstone, politologue de l'université du Sussex. Depuis le premier cas détecté en septembre 1985, le Royaume-Uni a abattu 4,3 millions de vaches. En France, Jacques Chirac a demandé au gouvernement d'intensifier au plus vite la lutte contre ce nouveau risque sanitaire alimentaire.

LONDRES
de notre correspondant

Entre la détection du premier cas de « vache folle » par un vétérinaire britannique en septembre 1985, et la publication ce jeudi 26 octobre 2000 du premier rapport global en seize volumes sur le comment et le pourquoi du développement de l'épizootie, le Royaume-Uni, sa principale victime, a abattu 4,3 millions de vaches. D'ici à la fin de 2001, la crise lui aura coûté 45 milliards de francs (4,2 milliards de livres), son secteur agricole est en ruine et soixante-dix-huit de ses sujets, pour la plupart très jeunes, sont morts d'une nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, directement liée à la consommation de bœuf infecté par l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Six autres personnes, dont trois enfants de moins de seize ans, présentent actuellement tous les signes cliniques de l'incurable maladie.

La commission d'enquête publique ordonnée par Tony Blair en décembre 1997 sous la direction d'un des plus éminents juristes du royaume, Lord Phillips of Worth Matravers, ne visait pas, théoriquement, à désigner d'éventuels boucs émissaires à la vindicte publique. L'enquête, qui aura duré plus de deux ans, avec l'étude de 3 000 dossiers divers, la prise en compte de 1 200 témoignages écrits et l'audition de 333 témoins directs, était d'abord destinée à comprendre comment et pourquoi on en est arrivé à une situation où des experts parmi les plus sérieux, évoquent aujourd'hui la possible mort de plus de cent mille personnes dans les dix ans.

Pourquoi trois années de perdues entre l'admission officielle de l'existence de la maladie en 1986 et l'interdiction gouvernementale de la vente d'abats bovins en 1989 ? La première victime humaine de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, Stephen Churchill, 19 ans, meurt en mai 1995. On a déjà, à cette époque, détecté près de 120 000 « vaches folles » dans le royaume (185 000 aujourd'hui). Pourquoi une année d'attente et neuf décès supplémentaires avant la reconnaissance officielle du lien entre ce fléau et l'ESB alors que plusieurs scientifiques de renom le suggèrent depuis longtemps ? Début 1996, l'Union européenne interdit l'exportation de bœuf anglais. Pourquoi le gouvernement de John Major conteste-t-il juridiquement, dès avril, cette mesure élémentaire de santé publique alors que son successeur travailliste, qui poursuivra le même effort auprès de Bruxelles jusqu'à la levée de l'interdit en août 1999, bannit lui-même, en décembre 1997, toute consommation de bœuf à l'os ?

« UN GRAND ÉCHEC »

Dans les années 70 et depuis quarante ans au moins, des solvants sont utilisés dans le processus de fabrication des farines animales consommées par le cheptel bovin et autre. Au début des années 80, ce solvant est supprimé et la température retenue pour « cuire » les farines est abaissée, ce qui a probablement permis à l'agent infectieux responsable de l'ESB, proche de celui de la vieille « tremblante du mouton », d'émerger chez les bovins avant de franchir la barrière des espèces. Pourquoi ? Les familles des victimes espèrent que le rapport Phillips, qui devait être présenté au Parlement dans l'après-midi du jeudi 26 octobre, mais qui est sur le bureau du gouvernement depuis le 2 octobre, répond à ces questions. Une chose est sûre : selon les rares fuites publiées, mercredi et jeudi matin, dans la presse londonienne, la responsabilité des hauts fonctionnaires et des ministres conservateurs qui se succédèrent à la tête des administrations de la santé et de l'agriculture dans les années de crise est directement mise en cause.

Culture gouvernementale du secret, confusion des genres avec, par exemple, un ministre de l'agriculture, chargé de promouvoir les intérêts commerciaux des agriculteurs, en charge de la sécurité de l'alimentation publique – c'est toujours le cas – irresponsabilité de hauts fonctionnaires et directeurs d'administrations distribuant des fonds de recherche sur la maladie à des scientifiques non reconnus, pas assez spécialisés ou déjà appointés comme consultants par des groupes agro-alimentaires, répétition *ad libitum* des conclusions scientifiques les moins inquiétantes pour les éleveurs tandis que les études plus préoccupantes sont tenues confidentielles, etc.

« Le scandale de la vache folle est le plus grand échec d'administration publique britannique depuis un demi-siècle », estime Erik Millstone, un politologue de l'université du Sussex. La seule consolation pour les familles des victimes sera peut-être – tout dépendra de son niveau – la constitution par le gouvernement d'un fonds spécial de compensation qui devait être annoncé jeudi. C'est peu.

Patrice Claude

Jacques Chirac estime le dépistage « indispensable »

ABREUVÉ, depuis plusieurs semaines, de multiples notes faisant état de l'inquiétude croissante de l'opinion publique française et européenne, Jacques Chirac s'est décidé à intervenir dans le complexe dossier de la « vache folle ». Dès le conseil des ministres, mercredi 25 octobre, puis lors du Salon international de l'alimentation (SIAL), qui se tenait à Villepinte (Seine-Saint-Denis), l'après-midi, le président de la République a plaidé pour une interdiction des farines animales, un dépistage systématique de la « maladie de la vache folle » et le respect de normes pour les organismes génétiquement modifiés (OGM).

Il est *« inadmissible »* que, *« dix ans après leur interdiction, des traces de farines animales puissent encore être trouvées dans l'alimentation des bovins »*, s'est d'abord insurgé le chef de l'Etat. *« La question de l'interdiction de ces farines pour l'alimentation de tous les animaux doit être posée afin d'empêcher toute contamination croisée »*, a-t-il dit, faisant valoir que *« les inconnues scientifiques en matière de transmission et d'incubation »* de la maladie de la « vache folle » justifient une telle prudence.

Dans le même esprit, le chef de l'Etat a estimé *« indispensable »* la mise en place *« d'un test systématique de dépistage de la maladie »*, afin de donner aux Français *« toutes les garanties possibles, en l'état actuel de la science, sur la qualité de la viande bovine française »*. *« Le cap de l'élimination des farines animales et du dépistage systématique doit être fixé dès maintenant »*, a-t-il insisté, ajoutant : *« Nous serons pionniers en Europe. L'impératif de santé publique le justifie. »*

Jusqu'ici, Jacques Chirac était resté relativement prudent sur le sujet. Proche des milieux agricoles français, aux yeux desquels il a toujours été l'un des hommes politiques les plus populaires (longtemps élu de la Corrèze, un département rural, M. Chirac a été ministre de l'agriculture de 1972 à 1974), le président était d'abord sensible à la détresse des éleveurs sommés d'abattre leurs troupeaux malades.

« Depuis quelques mois, nous avons vu les syndicats agricoles évoluer sur le sujet », note toutefois son conseiller à l'agriculture, Hervé Lejeune, autrefois membre du cabinet de Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture du gouvernement Juppé (1995-1997) et, à ce titre, témoin privilégié des débuts de l'épidémie de la vache folle.

TOURNANT PRIS PAR DES PRODUCTEURS

L'Elysée a ainsi modifié peu à peu son point de vue, comme la plupart des responsables publics. Alerté par le *« tournant »* pris par bon nombre de producteurs, désormais prêts à des mesures strictes afin de sauver le marché du bœuf ; attentif aux évolutions d'une opinion franchement inquiète devant la persistance des cas de « vaches folles », l'Elysée avait déjà décidé depuis plusieurs semaines d'intervenir. Mais c'est la récente affaire Carrefour et l'émotion qu'elle a suscitée en France qui a convaincu le président d'adopter une position aussi radicale.

M. Chirac, qui ne néglige jamais une occasion de mettre en difficulté le gouvernement, laisse ainsi entendre que l'équipe de Lionel Jospin ne met pas tout en œuvre pour assurer la sécurité alimentaire. Balayant les réserves des experts quant au dépistage systématique, l'Elysée assure seulement : *« Les professionnels, les consommateurs, les industriels disent qu'il faut aller plus loin. Il faut donc le faire. »*

Raphaëlle Bacqué

Comment les eurodéputés britanniques se sont vengés de l'embargo français

STRASBOURG
de notre envoyée spéciale

Les députés européens britanniques viennent, discrètement, de faire une fort mauvaise manière à la France, présidente de l'Union européenne jusqu'au 31 décembre, en la forçant à retarder le lancement d'une Autorité européenne de la sécurité alimentaire, dont elle a pourtant fait une priorité politique.

Jacques Chirac a ainsi rappelé, au sommet de Biarritz, le 13 octobre, que le processus de création d'une telle Autorité devrait être *« engagé de façon irréversible avant la fin de l'année »*. Il est peu vraisemblable que ce vœu se réalise, en raison de la lenteur du Parlement européen à légiférer : sous l'influence des conservateurs britanniques, il ne s'est prononcé que le 25 octobre sur un projet qui lui était soumis depuis neuf mois.

L'idée d'une autorité européenne indépendante de la Commission, des Etats membres et des lobbies est née pendant la « guerre du bœuf » qui oppose, depuis un an, la France à la Grande-Bretagne. S'appuyant sur l'avis de son Agence française de sécurité sanitaire des aliments, la France a décidé, le 1er octobre 1999, de maintenir l'embargo sur les viandes bovines britanniques alors que la Commission préconisait sa levée.

ATERMOIEMENTS

Pour balayer les soupçons qui, malgré les réformes entreprises depuis 1997, continuent de peser sur l'indépendance des comités scientifiques de la Commission, le président de cette institution, Romano Prodi, propose la création d'une agence, dotée d'une personnalité juridique autonome, et totalement coupée de l'exécutif. Il soumet cette proposition au Conseil et au Parlement, dont il entend recueillir les avis fin avril, afin de proposer un projet de loi en septembre, la France lui ayant fait savoir qu'elle veut une première lecture dans chaque chambre sous sa présidence.

Las, au Parlement, les conservateurs britanniques, plus nombreux au sein du groupe du Parti populaire européen (PPE, droite) que les Français, obtiennent que ce texte attribué à John Bowis, ancien ministre de la santé, soit rapporté. *« M. Bowis a fait traîner les choses avec le soutien de Caroline Jackson, présidente de la commission de la santé publique, conservatrice britannique également »*, expliquent dans les couloirs les députés français, de droite comme de gauche.

C'est en vain que Françoise Grossetête, vice-présidente du PPE, et Nicole Fontaine, présidente du Parlement, demandent respectivement à M. Bowis et Mme Jackson d'accélérer le rythme. *« Ils nous ont fait payer l'embargo sur le bœuf britannique »*, expliquent les Français. M. Bowis dément ces allégations, tout en expliquant qu'*« un texte de cette importance ne devait pas être examiné dans la précipitation »*. La lecture parlementaire ne lui a pourtant pas fait subir de modification majeure. Le gouvernement français, lui, est furieux d'avoir perdu cette bataille de la guerre du bœuf.

Rafaële Rivais

Quinze années de crise

● **Avril 1985-décembre 1987.** Les premiers cas d'une nouvelle maladie bovine – ce qui se révélera être l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) – apparaissent en avril 1985 chez des bovins anglais. En novembre 1986, les vétérinaires britanniques de Weybridge (sud-ouest de Londres) identifient l'encéphalopathie spongiforme bovine. Ils évoquent la menace d'une épizootie importante.

● **Juillet 1989-mars 1996.** L'Europe décrète, le 28 juillet 1989, un embargo sur le bétail né avant le 18 juillet 1989 et sur la descendance des animaux malades ou suspects. Le premier cas français d'ESB chez un bovin né après l'interdiction des farines animales est signalé le 27 mars 1991. Trois mois plus tard, l'Union européenne interdit l'alimentation des ruminants avec des protéines de mammifères.

● **20 mars 1996.** Londres annonce l'identification de dix cas d'une nouvelle forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob, vraisemblablement due à l'ingestion de viande contaminée par l'agent de l'ESB.

● **Juin 1996-octobre 1999.** Le sommet européen de Florence aboutit à un accord sur le cadre général d'une levée progressive de l'embargo décrété en mars 1996. En dépit des conclusions des experts scientifiques de la Commission européenne la France décide, le 1er octobre 1999, au nom du principe de précaution de maintenir cet embargo.

Une étape essentielle dans la compréhension du drame

ANALYSE

Des ressemblances avec l'affaire du sang contaminé en France

Quinze ans après l'émergence, en Angleterre, des premiers cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle »), on commence seulement à prendre conscience, de manière rétrospective, de l'ampleur de cette affaire sans précédent dans l'histoire des maladies infectieuses et de la sécurité alimentaire. L'annonce faite en 1996 par le gouvernement britannique de la possible transmission à l'espèce humaine du prion pathologique responsable de l'ESB avait mis en lumière l'existence d'un risque jusqu'alors sous-estimé par les responsables scientifiques et officiellement nié par Londres. La réponse immédiate avait été la mise en place d'un embargo vis-à-vis des viandes bovines britanniques, mesure qui devait conduire à une crise majeure à l'échelon européen ainsi qu'à la mise en évidence de l'incapacité de la Commission européenne à gérer ce type de crise et à organiser en temps utile une évaluation scientifique véritablement indépendante.

La publication à Londres du rapport de l'enquête officielle menée depuis près de trois ans par Lord Phillips of Worth Matravers marque sans aucun doute une étape essentielle dans la lecture que l'opinion britannique pourra faire de ce qui, au-delà des dimensions économiques et diplomatiques, prend dans ce pays la forme d'une tragédie naissante. Toutes les projections épidémiologiques estiment que, dans les dix ou vingt prochaines années, la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob pourrait faire plusieurs centaines, milliers ou dizaines de milliers de victimes. Mais tout indique aussi l'exposition de la population britannique est pour l'essentiel survenue dans les années 80 et au début des années 90. Ce fut sans doute également le cas, compte tenu des importations importantes de carcasses bovines en provenance d'outre-Manche, pour la population française.

Les poursuites judiciaires qui pourraient être engagées par les familles des victimes au vu des conclusions du rapport viseraient ainsi ceux qui, à Londres ou à Bruxelles, n'ont pas dès les premiers symptômes su prendre la mesure exacte d'un risque sanitaire ou qui, pour des raisons économiques, ont voulu ne retenir que les hypothèses les plus rassurantes. La situation britannique n'est pas, de ce point de vue, sans rappeler celle que la France a connue lors de la recherche des responsabilités médicales, administratives et politiques dans les affaires du sang contaminé. La leçon, à l'évidence, a porté comme en témoigne, depuis 1996, la gestion qu'ont fait les différents gouvernements français du dossier de la « vache folle ».

Après une série d'hésitations concernant l'exclusion des tissus bovins pouvant être tenus pour potentiellement infectieux, le gouvernement Jospin vient de fanchir une nouvelle étape en décidant d'aller plus loin dans l'organisation du dépistage des animaux pouvant être contaminés ainsi que dans l'organisation d'une alimentation animale débarrassée des risques inhérents au recyclage des déchets animaux. L'inquiétude majeure exprimée par l'opinion, comme l'a amplement montré la récente affaire de l'introduction d'une dizaine de carcasses bovines potentiellement infectées, est ici venue soutenir une politique officiellement fondée sur le désormais célèbre « principe de précaution ». Confrontés à une épidémie animale – de faible ampleur mais croissante – dont nul ne peut prédire l'évolution, maintenant contre l'avis de Bruxelles un embargo très mal supporté par Londres, améliorant progressivement grâce au travail de leurs experts leur perception du risque, les responsables sanitaires français ont adopté des mesures préventives notablement plus contraignantes que celles imposées par la Commission européenne.

ILLUSION DE GARANTIE SANITAIRE

C'est dans ce contexte que l'on observe, depuis quelques jours, une surenchère politique quelque peu inquiétante marquée, mercredi 25 octobre, par la demande du chef de l'Etat d'organiser au plus vite un dépistage systématique des bovins conduits à l'abattoir. Le souhait du chef de l'Etat correspond à celui exprimé le même jour par les responsables de la chaîne des magasins Carrefour ainsi que par les représentants du monde agricole. Cette demande est d'autant plus surprenante que tous les experts réunis au sein de l'Agence française de sécurité sanitaire expliquent que, si elle devait être mise en œuvre, une telle mesure aurait un coût considérable et n'apporterait, en l'état actuel des connaissances, qu'une dangereuse illusion de garantie sanitaire. Les seules actions, drastiques, qui permettraient indiscutablement d'augmenter la sécurité des consommateurs de viandes bovines consisterait à ne plus admettre dans les filières alimentaires les vaches laitières âgées et à prohiber dans l'alimentation animale les farines de viandes et d'os.

Sur tous ces points beaucoup de chemin reste à faire à l'échelon communautaire. Ainsi, à peine Jean Glavany, ministre français de l'agriculture, avait-il, mercredi 25 octobre, annoncé de nouvelles mesures préventives et une réflexion sur l'interdiction des farines animales que Bruxelles menaçait Paris en rappelant qu'il serait illégal d'augmenter les cultures d'oléagineux pour compenser l'interdiction annoncée des graisses animales dans l'alimentation des ruminants. Ainsi, plus que la lutte communautaire contre l'ESB, la Commission entend privilégier les accords conclus en 1992 avec les Etats-Unis et qui limitent les superficies du Vieux Continent plantées en oléagineux à 4,9 millions d'hectares.

Jean-Yves Nau

OSP
VENTES DES DOMAINES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.82 - Fax : 01.49.04.01.80

DOMAINES
Détail des ventes : abonnez-vous au B.O.A.D
190F/22 numéros écrire D.N.I.D./SCP, 17, rue Scribe, 75436 Paris cedex 09

Adjudication
Mercredi 15 novembre 2000 à 13h30 à Paris 9ème
Salle des Ventes des Domaines - 17, rue Scribe
Appartements - Studio - Terrains
Sur le département des Hauts-de-Seine.
Mises à prix : de 105 000 F (16 007,15 euros)
à 930 000 F (141 777,59 euros).
Renseignements et consultation des cahiers des charges :
du lundi au vendredi de 9h45 à 11h30 et de 14h15 à 16h.
Direction Nationale d'Interventions Domaniales.
Ventes immobilières - Bureau 107 - 17, rue Scribe 75436 Paris cedex 09.
Tél : 01 44 94 78 19 ou 01 44 94 78 22

Des organisations humanitaires dénoncent la « situation catastrophique » des réfugiés tchétchènes

Plus de 350 000 personnes sont toujours déplacées. A Grozny, « des gens meurent de faim et de froid »

Après treize mois de guerre et alors qu'un nouvel hiver débute, les conditions de vie de centaines de milliers de réfugiés tchétchènes ne cessent de se détériorer. Dans ce conflit presqu'oublié par la communauté internationale, la population civile est toujours massivement victime de la répression et des exactions de l'armée russe, tandis que l'aide humanitaire demeure insuffisante.

MOSCOU
de notre correspondant

Quelque 160 000 personnes sont toujours réfugiées dans la petite République voisine d'Ingouchie. A celles-ci s'ajoutent les 180 000 à 200 000 personnes dites *« déplacées »*, c'est-à-dire réfugiées en Tchétchénie après la destruction de leur maison ou de leur village. Ainsi près de 100 000 civils vivraient aujourd'hui dans les décombres de Grozny, ville totalement rasée par les forces russes en février et toujours privée d'eau, d'électricité et de gaz. *« Nous étions à Grozny il y a cinq jours. La situation y est absolument catastrophique : des gens meurent de faim et de froid »*, explique une responsable de « De la main à la main », une petite organisation humanitaire russe. Même le représentant du président Poutine pour les droits de l'homme, Vladimir Kalamanov, a dû reconnaître la gravité de la situation, soulignant que près de la moitié des habitants de la Tchétchénie – *« 213 000 personnes sur 500 000 »* – sont actuellement sans domicile. *« La situation en Tchétchénie est actuellement pire qu'en Ingouchie »*, a-t-il ajouté.

LES ÉPIDÉMIES MENACENT

Responsable du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Sadako Ogata s'est, mercredi 25 octobre, déclaré *« bien consciente que la situation à Grozny est très grave »*, ajoutant : *« Les conditions de sécurité nous empêchent de travailler pleinement sur place. »* Dépendants du bon vouloir des militaires russes pour leurs déplacements, ayant interdiction de passer une nuit en Tchétchénie, les employés du HCR sont quasiment absents de la République indépendantiste. Alors que 80 convois d'aide alimentaire ont pu, depuis octobre 1999, être envoyés en Ingouchie, 8 seulement l'ont été en Tchétchénie.

L'engagement pris il y a un an par les Russes, sous la pression internationale, de laisser un libre accès aux grandes organisations humanitaires, n'est ainsi toujours pas respecté. Selon l'association russe « De la main à la main », 26 ONG travaillent en Ingouchie et deux ou trois seulement à Grozny. *« La situation en Tchétchénie demeure très dangereuse, avec la répression, des combats, des destructions de maisons et une économie arrêtée. (...) Il est difficile pour la communauté internationale d'intervenir »*, a expliqué Mme Ogata, qui n'a pas souhaité commenter les nombreux témoignages faisant état de détournements de l'aide humanitaire par les militaires ou le ministère russe des situations d'urgence.

Le HCR a annoncé qu'il allait construire un nouveau camp de 600 tentes pouvant accueillir 12 000 personnes près de Nazran, capitale de l'Ingouchie. Là seront abritées des familles qui vivent depuis un an dans des wagons de chemin de fer, dans des conditions d'hygiène et de santé épouvantables. *« Nos moyens sont limités ; nous ne pouvons venir qu'en complément aux aides du gouvernement russe »*, a noté Mme Ogata. Or celles-ci sont, depuis des semaines, quasiment interrompues. Dans le camp de Sleptsovk, proche de la frontière tchétchène, où vivent 10 000 personnes, le ministère des situations d'urgence ne fournit plus de nourriture chaude. Les seules aides alimentaires proviennent de la Croix-Rouge internationale et de l'organisation Islamic Relief.

Le gaz servant à chauffer les tentes a été coupé et les fournitures de bois interrompues. Les tentes elles-mêmes, installées il y a un an commencent à pourrir. Selon l'association Glasnost-Caucase, citée par l'Agence France-Presse, les épidémies menacent. Près de 300 cas de tuberculose et 60 cas d'hépatite virale ont été enregistrés. En recevant, lundi, Sadako Ogata, Vladimir Poutine a soutenu que la Russie avait depuis un an *« fait beaucoup de bon travail »* et que l'accord passé avec le HCR était *« appliqué pas si mal que ça »*. Côté russe, aucun nouveau programme d'aide aux réfugiés n'a été annoncé. La priorité de Moscou n'est pas là, mais dans le renforcement du régime d'occupation militaire en Tchétchénie. Soumises à une guérilla permanente, les troupes russes vont renforcer et multiplier les *« blok-posts »* pour limiter leurs pertes.

Entre vingt et quarante soldats russes sont tués chaque semaine en Tchétchénie, et les administrateurs tchétchènes nommés par Moscou sont visés par de nombreux attentats. Mercredi, le responsable d'un village du district de Kourtchaloï a été abattu : l'assassinat a été revendiqué par un collaborateur du président indépendantiste, Aslan Maskhadov, qui a affirmé que *« plus de cinquante personnes ont été tuées pour collaboration avec les occupants »*.

De son côté, l'organisation Human Rights Watch (HRW) a publié, jeudi 26 octobre, un nouveau rapport sur les tortures, les viols et les pillages commis par l'armée russe. Deux points sont mis en avant : le sort des milliers voire des dizaines de milliers de personnes « disparues » et la confiscation ou le refus de délivrer aux civils des documents d'identité, ce qui leur interdit tout déplacement. HRW demande également à l'Union européenne d'agir *« sous peine de perdre toute crédibilité »* face au refus de la Russie d'appliquer une résolution de la Commission des droits de l'homme des Nations unies. Cette résolution demandait la création d'une commission d'enquête indépendante. Plus de six mois plus tard, celle-ci n'a toujours pas vu le jour.

François Bonnet

Un conflit presque oublié

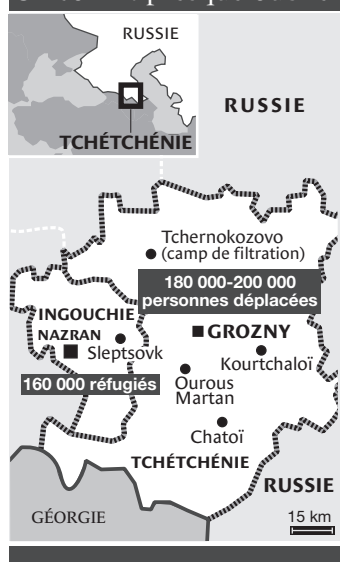

La « phase finale » de l'« opération antiterroriste »

Dans un entretien accordé au *Figaro* avant sa venue en France pour le sommet Union européenne-Russie des 30 et 31 octobre, le président russe Vladimir Poutine a réaffirmé que les opérations militaires en Tchétchénie visaient à *« endiguer le terrorisme »* afin de l'empêcher de devenir *« le maître dans toute la Russie pour ensuite jouer des muscles au-delà des frontières »*. *« L'opération antiterroriste dans le Caucase du Nord est entrée dans sa phase finale »*, a-t-il déclaré, une affirmation avancée régulièrement par les responsables russes tandis que les affrontements et les actes de guérilla tchétchènes se poursuivent. *« Les bandits restant en Tchétchénie portent des coups en traître et utilisent des méthodes de subversion »*, a commenté le président russe, qui n'a pas évoqué, dans cet entretien, le sort des populations civiles prises dans la guerre, ni la possibilité de négociations avec des représentants tchétchènes pour mettre un terme à ce conflit qui dure depuis octobre 1999.

Vojislav Kostunica évoque un sentiment de « culpabilité » pour les « crimes » des Serbes

La coopération avec le TPI n'est pas une priorité

DANS UN ENTRETIEN accordé à la chaîne de télévision américaine CBS, diffusé mardi 24 octobre, le nouveau président yougoslave, Vojislav Kostunica, a pour la première fois évoqué un sentiment de *« culpabilité »* pour les crimes commis dans l'ex-Yougoslavie par et au nom des Serbes. *« Je suis prêt à, comment dire, à accepter la culpabilité pour toutes ces personnes qui ont été tuées »*, a-t-il déclaré. *« Pour ce qu'a fait Milosevic, et en tant que Serbe, j'endosserai la responsabilité pour beaucoup de ces... ces crimes. »*

A la question : *« Y a-t-il le moindre doute dans votre esprit que Slobodan Milosevic s'est rendu coupable de crimes contre l'humanité ? »* (accusation retenue par le Tribunal pénal international, TPI, de La Haye dans le cas du Kosovo), M. Kostunica a répondu : *« Il figure parmi ceux qui sont responsables. »* Mais, interrogé sur son attitude vis-à-vis de ce même tribunal, le président yougoslave a affirmé : *« Avant toute chose, nous avons besoin de consolider la démocratie dans le pays. Elle est en voie de consolidation. Ouvrir le débat sur La Haye et peut-être sur d'autres sujets risque de mettre en péril la démocratie. »*

Au journaliste qui lui demandait s'il pensait que Slobodan Milosevic serait un jour traduit en justice, M. Kostunica a dit : *« Oui, quelque part »*, sans préciser quand et devant quelle juridiction. Concernant les crimes commis par les forces de Belgrade au Kosovo, il a remarqué : *« Les personnes qui ont été tuées sont des victimes »*, ajoutant toutefois : *« Je dois dire qu'il y a de nombreux crimes de l'autre côté et que des Serbes ont été tués. »*

Environ 200 000 personnes ont été tuées en Bosnie et en Croatie entre 1991 et 1995, et le nombre de victimes des forces de Belgrade au Kosovo en 1999 est estimé à 10 000. Aucun dirigeant yougoslave n'avait à ce jour accepté d'endosser publiquement la moindre responsabilité pour les actes commis par des forces serbes. Mais les propos de M. Kostunica restent empreints d'une certaine ambiguïté, les crimes commis par des Serbes étant mis en parallèle, dans sa bouche, avec ceux commis *« de l'autre côté »*, cette expression désignant, dans le cas de l'entretien accordé à CBS, les combattants albanais de l'UCK (Armée de libération du Kosovo).

SCEPTICISME

Lors d'une récente visite à Sarajevo, M. Kostunica a été interrogé par des journalistes locaux sur les éventuelles excuses qu'il serait disposé à formuler pour les actions des forces yougoslaves contre la Bosnie au cours de la décennie écoulée. Il a répondu en évoquant *« la complexité de nos relations »* et le *« besoin d'enquêter sur ce qui s'est réellement produit »*. Les déclarations du président yougoslave n'ont pas suscité ces jours-ci de réactions particulières à Belgrade. A Pristina, chef-lieu du Kosovo, *« de nombreux Albanais demeuraient sceptiques quant aux intentions »* du dirigeant yougoslave, notait Radio Liberté.

En Serbie, la confrontation avec le passé et la prise de conscience des crimes commis dans l'ex-Yougoslavie restent des thèmes largement absents du débat public, en dépit du renversement de Slobodan Milosevic. Selon un sondage publié par l'hebdomadaire belgradois *Nin*, plus de la moitié des personnes interrogées ne veulent pas voir Slobodan Milosevic jugé pour des crimes, 30 % sont favorables à la tenue de son procès en Serbie, et 9 % seulement souhaitent son extradition vers La Haye.

Natalie Nougayrède

L'Autriche a inauguré son mémorial juif sur l'ancien emplacement d'une synagogue

VIENNE
de notre correspondante

L'Autriche a désormais son mémorial juif : une austère bibliothèque de pierre blanche (œuvre de la Britannique Rachel Whiteread) dont les titres sont cachés. Construit au-dessus des ruines d'une très vieille synagogue, brûlée au XVe siècle par la population chrétienne, ce monument en mémoire de la Shoah et du *« peuple du Livre »* a été inauguré, mercredi 25 octobre, sur la Judenplatz de Vienne en présence du président Thomas Klestil, des représentants de la communauté juive et de la municipalité de Vienne, mais sans les membres du gouvernement, qui n'avaient pas été invités.

La veille, l'Autriche avait signé, avec les Etats-Unis et six pays d'Europe centrale ou orientale, un accord sur l'indemnisation des travailleurs forcés sous le nazisme qui a été qualifié d'*« historique »* par le président Bill Clinton. Financé pour moitié par les entreprises, le *« Fonds de réconciliation »* créé par le gouvernement autrichien versera dès la fin de l'année 6 milliards de shillings (3 milliards de francs) aux 150 000 survivants.

NÉGOCIATION SUR L'INDEMNISATION

Par ce geste de bonne volonté, l'Autriche d'aujourd'hui assume sa responsabilité morale envers les victimes du nazisme et accepte l'idée que les générations de l'après-guerre sont des *« héritières en bien comme en mal »* de cette période terrible, a déclaré Maria Schaumayer, chargée de la négociation au nom du gouvernement de Vienne. Le représentant de Washington, le sous-secrétaire d'Etat au Trésor, Stuart Eizenstat, a rappelé qu'en Europe de l'Est la plupart des anciens *« esclaves »* avaient dû ensuite subir *« la poigne de fer des régimes communistes »*.

Bouclé en huit mois seulement, l'accord conclu mardi 24 octobre représente un succès diplomatique pour l'administration Clinton mais également pour la coalition de droite au pouvoir à Vienne, qui a obtenu en échange une *« paix judiciaire »* et le retrait des plaintes collectives déposées aux Etats-Unis. La tactique agressive des avocats américains, qui ont déjà fait plier sur le même sujet la Suisse et l'Allemagne, s'est une fois encore avérée payante, tout en permettant à Washington de jouer un rôle modérateur.

Cependant, la forte pression internationale exercée au départ sur le chancelier conservateur Wolfgang Schüssel, auquel on reproche son alliance avec le populiste xénophobe Jörg Haider, a contraint Vienne à s'engager dans une négociation similaire sur le problème de l'indemnisation des juifs spoliés après l'Anschluss de 1938. La Commission nationale d'historiens chargée, depuis deux ans, d'évaluer l'ampleur du préjudice subi par les juifs autrichiens, notamment après l'*« aryanisation »* d'au moins 60 000 logements, doit présenter, mardi 31 octobre, un rapport provisoire.

Les 150 millions de dollars offerts pour le moment par Vienne – une somme que le Consistoire israélite, tout comme les 21 000 victimes encore en vie, jugent très insuffisante – ne sont pour M. Eizenstat qu'une *« première étape »*, même s'il a incité les négociateurs à faire preuve de souplesse afin de trouver dès 2001 un compromis. Les sondages indiquent en tout cas une évolution sensible de l'opinion autrichienne, dont la majorité approuve le principe d'un dédommagement financier des survivants.

Joëlle Stolz

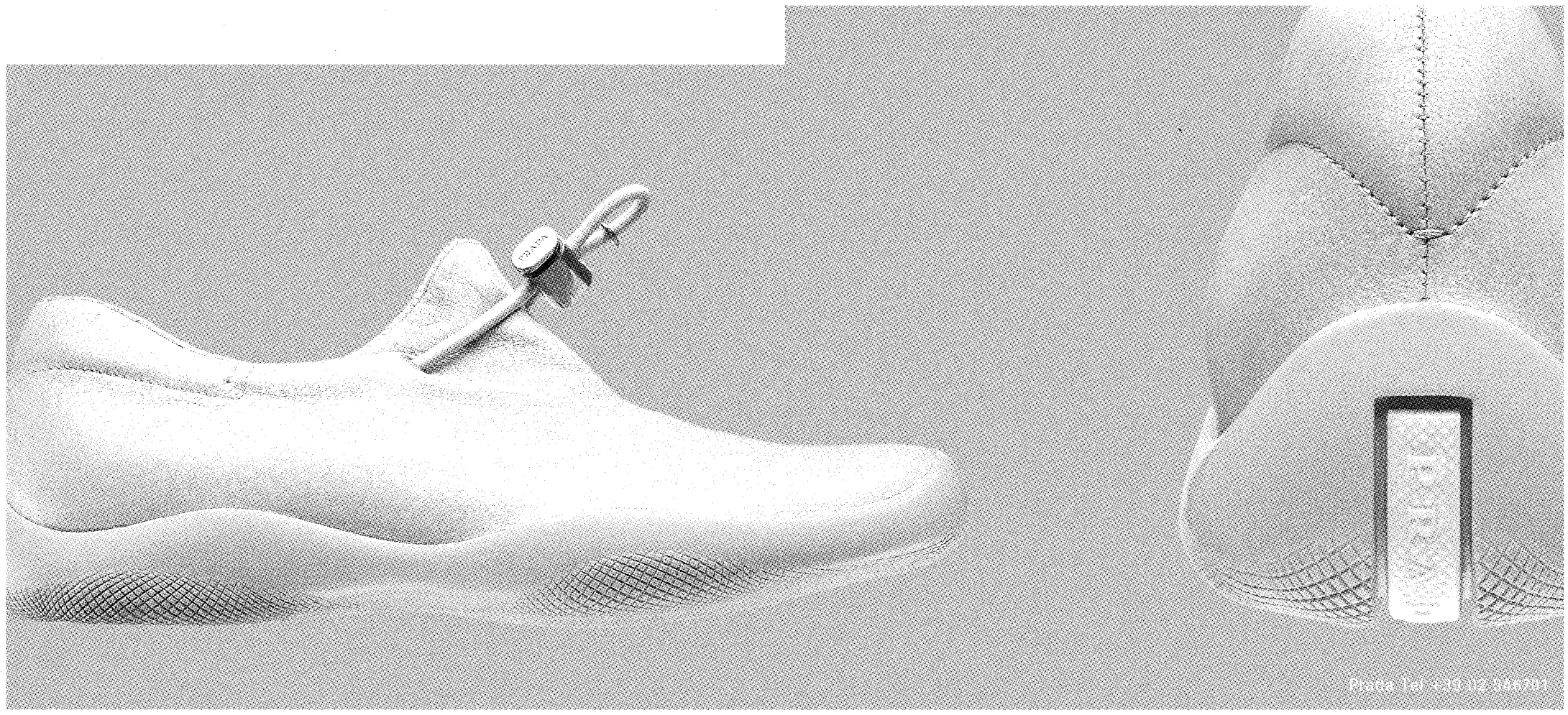

Perplexité à Séoul et à Tokyo après le séjour de Madeleine Albright en Corée du Nord

Un rapprochement hâtif entre Washington et Pyongyang compliquerait le jeu diplomatique

Les deux plus proches alliés de Washington en Asie, la Corée du Sud et le Japon, saluent publiquement le rapprochement engagé par les Etats-Unis avec la Corée du Nord, mais, en privé, s'inquiètent d'une possible précipitation américaine qui déséquilibrerait le jeu diplomatique en renforçant le poids de Pyongyang. Séoul se demande si l'idée d'un règlement coréen de la crise est toujours à l'ordre du jour.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Officiellement saluée à Séoul et à Tokyo comme un pas important vers un réchauffement des liens entre les Etats-Unis et la Corée du Nord, la visite que vient d'effectuer à Pyongyang la secrétaire d'État américaine, Madeleine Albright, n'en est pas moins perçue chez les deux proches alliés de Washington dans la région avec une certaine perplexité.

A Séoul, Mme Albright a informé, mercredi 25 octobre, le président Kim Dae-jung et ses homologues sud-coréen et japonais des résultats de ses entretiens avec le dirigeant suprême du Nord, Kim Jong-il, et elle a insisté sur la nécessité de la coordination des politiques des trois alliés à l'égard de Pyongyang. La Corée Sud et le Japon sont certes favorables à un rapprochement américano - nord-coréen – encouragé par le président Kim Dae-jung depuis qu'il a lui-même franchi le pas en se rendant en Corée du Nord en juin dernier – mais ils craignent que le poids des Etats-Unis conjugué à la précipitation de la Maison Blanche en quête d'un « coup diplomatique » pour couronner la fin du mandat de Bill Clinton, ne déséquilibrent le jeu diplomatique dans la péninsule en renforçant considérablement la position de Kim Jong-il.

Séoul, en particulier, craint de perdre l'initiative du désenclavement de la Corée du Nord. Coup sur coup, Pyongyang vient suspendre *sine die* des rencontres avec le Sud sur la réunion de membres de familles séparées (dont la prochaine était prévue pour début novembre) et sur la coopération économique. Peut-être par manque de personnel : le régime, longtemps reclus, n'aurait pas suffisamment d'experts des questions internationales.

En tout cas, ce soudain « désintérêt » de Pyongyang pour Séoul rappellent aux Coréens du Sud que, finalement, le « frère » du Nord a fait jusqu'à présent bien peu de concessions concrètes. Un constat qu'exploite l'opposition politique du Sud, et qui nourrit un scepticisme croissant dans l'opinion. Pendant des années, Pyongyang n'a voulu négocier qu'avec les Etats-Unis. Puis la situation interne s'aggravant et le président sud-coréen Kim Dae-jung offrant son rameau d'olivier, Pyongyang a « changé de cheval ». Aujourd'hui la presse sud-coréenne s'interroge sur la valeur du communiqué publié à l'issue du sommet de juin par lequel les deux Corées s'engageaient à régler le problème de la péninsule elles-mêmes.

CONTREPARTIES FINANCIÈRES

Le Japon, déjà en marge du processus, peut certes bénéficier d'un accord sur les missiles (dont il pourrait être la cible) mais il craint de voir ses demandes reléguées au second plan (en particulier celle de la disparition d'une dizaine de Japonais qui auraient été enlevés par des agents nord-coréens au cours des années 60 et 70). Comme les Coréens du Sud, ils doutent que la coordination des politiques à l'égard de Pyongyang souhaitée par Washington soit possible en un tour de main. Or la Maison Blanche paraît pressée : il reste deux semaines avant le départ de Bill Clinton pour l'Asie (réunion de l'APEC à Bruneï le 16 octobre et visite à Hanoï en principe ensuite) pour organiser un voyage en Corée du Nord qui pourrait avoir lieu avant, ou plus vraisemblablement après, ces deux événements. A Tokyo, on se souvient en particulier de ce que les Japonais nommèrent le « choc Nixon » lorsqu'en 1971, Washington reconnut soudainement la Chine sans en avoir averti son grand allié dans le Pacifique.

Des *« progrès importants »* ont été accomplis sur le dossier des missiles balistiques, a déclaré à Séoul Mme Albright. Mais à quel prix ? se demandent Coréens du Sud et Japonais. La contrepartie du « marché», en cours de négociation entre Pyongyang et Washington, sur l'arrêt des essais et des exportations de missiles comportera vraisemblablement, outre le lancement par les Etats-Unis ou d'autres pays riches des satellites nord-coréens, des compensations financières. Comme pour le gel du programme nucléaire nord-coréen en 1994, il est vraisemblable que les alliés des Etats-Unis seront mis à contribution.

Philippe Pons

Les nouvelles Classes Business d'Iberia. Plus d'espace.

www.iberia.com

Voyager et se relaxer peuvent être une seule et même chose. Surtout si vous disposez d'un siège ergonomique qui s'incline davantage vous offrant plus d'espace. En outre, vous pouvez compter sur plus de 100 salles VIP dans les aéroports du monde entier et sur la possibilité d'accumuler des points et de les utiliser en volant sur toutes les compagnies du réseau oneworld. *Les nouvelles Classes Business d'Iberia. Souriez.*

Business

IBERIA
N°1 VERS L'ESPAGNE ET L'AMÉRIQUE LATINE

Nouvelles élections générales au Pérou le 8 avril 2001

LIMA. Le gouvernement et l'opposition du Pérou sont convenus, mercredi 25 octobre, d'organiser le 8 avril prochain de nouvelles élections législatives et présidentielle, a annoncé Eduardo Latorre, représentant de l'Organisation des Etats américains (OEA) à Lima. Parlant à l'issue d'une réunion entre les représentants du gouvernement et de l'opposition organisée sous les auspices de l'OEA, M. Latorre et le secrétaire général de l'organisation, César Gaviria – qui se trouve depuis la veille dans la capitale péruvienne – ont également annoncé que les deux parties étaient convenues de discuter d'une amnistie pour la réconciliation nationale, sans en faire une condition pour la tenue des élections comme l'exigeaient les militaires.

Le gouvernement a également décidé de procéder à l'arrestation de l'ancien chef du service de renseignement, Vladimiro Montesinos, a déclaré M. Gaviria. Peu avant la réunion, le président démissionnaire, Alberto Fujimori, avait annoncé qu'il plaçait l'ensemble des forces armées et les forces de police en état d'alerte maximum en vue du lancement d'*« une opération spéciale »*, qu'il n'a pas précisée. – *(AFP.)*

Yémen : les Américains avaient été mis en garde contre une attaque

WASHINGTON. Les services de renseignement américains avaient lancé une mise en garde, le 12 octobre, jour de l'attentat contre le destroyer lance-missiles *Cole*, sur des préparatifs d'attaques contre des intérêts américains et israéliens au Yémen, a indiqué, mercredi 25 octobre, le sous-secrétaire à la défense, Walter Slocombe. Le responsable n'a pas précisé si l'attentat supposé devait viser spécifiquement un navire de guerre à Aden. Par ailleurs, des sénateurs ont déclaré qu'un expert de l'agence américaine du renseignement militaire (DIA) avait démissionné, le lendemain de l'attentat contre le *Cole*, estimant que ses supérieurs n'ont pas pris assez au sérieux une analyse qui, selon lui, aurait pu aider à prévenir une attaque contre les intérêts américains dans le Golf . – *(AFP)*

Sierra Leone : M. Annan déplore l'attitude des grandes puissances

NEW YORK. L'annonce, la semaine dernière, par la Jordanie de retirer ses 1 800 soldats de la force de maintien de la paix des Nations unies en Sierra Leone *« pose la question de la volonté des membres du Conseil de sécurité de mettre des troupes à la disposition de l'ONU »*, a déclaré mercredi le secrétaire général Kofi Annan. *« Le conseil peut-il adopter des résolutions qui impliquent l'envoi de troupes et ceux qui en sont membres ne rien faire ? En particulier les grands pays ayant des armées importantes ? »* La Jordanie, troisième contributeur à la Minusil, forte de 13 000 casques bleus, *« espérait que davantage de soldats des pays développés se joindraient à* [ses troupes] *sur le terrain. »* Bien que la Grande-Bretagne ait annoncé son intention d'envoyer plusieurs centaines de soldats en Sierra Leone, sans toutefois les intégrer à la Minusil, la Jordanie estime l'offre insuffisante, a expliqué M. Annan. *« Au moins les Britanniques ont fait un geste. D'autres n'en ont pas fait autant.* (...) *La question posée par la Jordanie se posera pour des opérations futures. ».– (AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **GÉORGIE : un avion militaire russe s'est écrasé**, mercredi 25 octobre, dans le sud de la Géorgie, causant la mort de plus de 80 personnes, civils et militaires, dont 8 enfants, qui se trouvaient à bord, a annoncé le ministère russe des situations d'urgence. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : les plongeurs russes ont remonté quatre premiers corps** du sous-marin *Koursk* qui gît par 108 m de fond en mer de Barents, a annoncé, jeudi 26 octobre, l'amiral Popov, commandant la flotte du Nord. Il a indiqué que les opérations ont été suspendues à cause du mauvais temps. Au total, 118 personnes ont péri dans le naufrage du navire, le 12 août – *(AFP.)*

■ **ITALIE : le siège du « gouvernement de la Padanie »** (créé par la Ligue d'Umberto Bossi dans la plaine du Pô) à Venise a été saccagé mercredi 25 octobre. Une vingtaine de jeunes ont forcé la porte avec une barre faisant office de bélier et ont détruit au rez-de-chaussée chaises et tables, inscrivant divers slogans dont *« Ni racisme, ni xénophobie »* et *« Bossi Hitler »*. Cette action a été revendiquée peu après par un groupe inconnu se disant *« T. B. Nés sous le signe du Bélier ». – (Corresp.)*

■ **COLOMBIE : le gouvernement et la guérilla des FARC** devaient reprendre jeudi 26 octobre leurs pourparlers après une nouvelle concession de Bogota dans l'affaire du pirate de l'air, pour tenter de parvenir à un cessez-le-feu et ne pas rompre les négociations engagées depuis exactement un an. Ce processus de paix s'est trouvé au bord de la rupture depuis le 8 septembre dernier après le refus des guérilleros de remettre aux autorités de Bogota un pirate de l'air venu de leurs rangs. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : Walid Joumblatt, chef du Parti socialiste progressiste** (chrétien druze), a annoncé mercredi 25 octobre dans un entretien paru dans le quotidien *L'Orient-Le Jour*, qu'il refusait de prendre part au nouveau gouvernement libanais, pour protester contre l'ingérence de Damas dans les affaires intérieures de son pays. *« C'est un message clair et ferme à la Syrie...* [Elle doit arrêter] *d'opposer un veto systématique face à toute personne qui serait un tant soit peu représentative de la base chrétienne. » – (AFP.)*

■ **TCHAD : un nouveau contingent de 357 ressortissants tchadiens** a été rapatrié à bord de deux vols spéciaux venus de Libye vers N'Djamena, mercredi 25 octobre. Organisé par les autorités libyennes, ce rapatriement s'ajoute aux 400 cas officiellement enregistrés la veille et à la centaine d'autres du début du mois. Le gouvernement tchadien a entrepris de rapatrier 8 000 Tchadiens, sur les 500 000 installés en Libye, qui ont demandé à rentrer après les violences survenues en Libye fin septembre, dont le bilan est de 12 morts et 80 disparus, selon les autorités de N'Djamena. – *(AFP.)*

La croissance économique devrait ralentir en Allemagne

LA CROISSANCE devrait légèrement ralentir en 2001, dans la zone euro, et en particulier en Allemagne, en raison de la hausse du prix du pétrole et de l'augmentation du coût du crédit, selon le rapport d'automne des six principaux instituts allemands de conjoncture, publié mardi 24 octobre. Le produit intérieur brut (PIB) sera en progression de 2,8 % en 2001 dans la zone euro après 3,3 % cette année. Pour l'Allemagne, première économie de la zone, la croissance devrait atteindre 2,7 % en 2001, après 3 % cette année. Ces prévisions, revues à la baisse, viennent confirmer les indications données par l'indice IFO, en recul en octobre pour le quatrième mois consécutif, et constituent un nouveau signe d'un possible ralentissement en Allemagne. Dans ce contexte, le rapport exhorte la Banque centrale européenne (BCE) à *« ne pas procéder à un resserrement supplémentaire de la politique monétaire »* dans un avenir proche, après les sept hausses décidées depuis novembre 1999. – *(Corresp.)*

DROITE La bataille pour la Mairie de Paris, en mars 2001, est d'abord une bataille au sein de la droite parisienne, où la compétition entre le maire sortant, Jean Tiberi, et le candidat désigné par la droite, Philippe Séguin, se révèle, pour ce dernier, plus difficile qu'il n'avait paru le croire. Le député des Vosges rencontre de sérieuses difficultés pour constituer ses listes. ● LA GÉOGRAPHIE parisienne et le mode de scrutin rendent délicats, pour M. Séguin, les arbitrages à rendre, dans plusieurs arrondissements, entre le poids des élus sortants et sa propre volonté de renouvellement et de *« rupture »* avec le système qui s'est mis en place depuis vingt-trois ans. ● RÉUNISSANT ses supporteurs dans la grande salle de la Mutualité, M. Tiberi a concentré son tir, mercredi 25 octobre, sur M. Séguin, qui devait lui-même lancer sa campagne, jeudi, dans une salle du stade Charléty.

Jean Tiberi oppose une résistance tenace à Philippe Séguin

Le maire de Paris a lancé sa campagne, dans la grande salle de la Mutualité, à la veille du « discours fondateur » que le candidat officiel de la droite devait prononcer, jeudi, dans un gymnase du stade Charléty. Les élus parisiens donnent du fil à retordre à l'ancien président du RPR

« J'EFFECTUE d'abord les réglages, ensuite je me poserai quelque part », déclarait Philippe Séguin, début octobre, à ceux qui le pressaient de dévoiler son jeu (*Le Monde* daté 8-9 octobre). Transformé en super-mécano de la droite parisienne, le député des Vosges ne suit pas tout à fait ce programme. Même s'il a toujours assuré que les noms de ses têtes de liste seraient connus *« en leur temps »*, M. Séguin a de plus en plus de mal à convaincre du caractère seulement tactique de ses atermoiements.

L'annonce de son « atterrissage », en quatrième position, sur la liste RPR-DL-UDF dans le 18e arrondissement, le jour où le comité politique du RPR prononçait l'exclusion de M. Tiberi (*Le Monde* du 26 octobre), est venue meubler l'attente. Et la manière dont M. Séguin a mis en scène la possibilité de son propre effacement, en cas d'échec de la droite dans le 18e, a donné un coup de fouet à sa campagne, occultée par le phénomène Tiberi.

MYRIADE DE PETITES BARONNIES

C'est que la droite parisienne, visiblement, résiste au candidat officiel du RPR. Le renouvellement annoncé de ses listes doit être le gage tangible de sa volonté de *« rupture »* avec le *« système »* parisien. Or M. Séguin hérite d'une situation figée. Constituée d'une myriade de petites baronnies construites pièce par pièce depuis 1977, la droite parisienne s'est très peu renouvelée depuis l'élection de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville cette année-là. Introduire des jeunes, des femmes, écarter les mis en examen ; régler les querelles internes ou les problèmes de famille dans certains arrondissements ; préserver les « équilibres » entre les deux familles alliées du RPR, l'UDF et DL : le défi est immense. *A fortiori* pour un chef de file dont les réseaux parisiens se résument à une poignée de députés et à quelques jeunes loups sans véritable ancrage local.

M. Séguin a reconnu, mardi, devant la presse, que les discussions en cours sont *« âpres »*. Dans certains arrondissements, l'annonce de son choix personnel pour le 18e a sans doute calmé le jeu. Dans le 14e, par exemple, la députée de Paris Nicole Catala doit être soulagée de voir M. Séguin s'éloigner de son fief. Cependant, le choix de ce dernier laisse d'autres terres dangereusement à découvert.

Michel Bulté, l'un des premiers tibéristes ralliés à la candidature Séguin, aurait accueilli ce dernier à bras ouverts dans le 19e arrondissement, où la gauche n'est pas vraiment menacée. De même, le maire du 12e, Jean-François Pernin (UDF), va devoir, pour garder les huit sièges actuellement détenus par la droite, régler seul le différend qui l'oppose aux élus de son propre camp, le député séguiniste Jean de Gaulle (RPR) et le conseiller de Paris Jean-François Burriez (DL). Le climat n'est pas plus calme dans le 15e, malgré la présence d'Edouard Balladur, car le maire sortant, René Galy-Dejean, n'a pas digéré sa mise à l'écart et n'exclut pas de s'allier avec M. Tiberi. Soutien loyal de M. Séguin, M. Balladur n'en pas moins laissé paraître un doute, le 22 octobre, au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI » quant au refus de toute négociation avec M. Tiberi entre les deux tours. *« Les choses peuvent évoluer,* a-t-il dit. *Je préfère ne pas me prononcer là-dessus. »*

Le 9e est une autre terre de conflits encore à vif. Le candidat séguiniste, Pierre Lellouche (RPR), député, y affronte quasi quotidiennement le tibériste Vincent Reina, solidement implanté. Le 14e, en raison d'un déphasage chronique entre la droite et la sociologie nouvelle du quartier ; le 13e, où Jacques Toubon est isolé ; le 4e, où M. Séguin pourrait pousser à la tête de sa liste le président du centre Georges-Pompidou, Jean-Jacques Aillagon : telle est la géographie des points faibles de M. Séguin. Or ces arrondissements rapportent une vingtaine de conseillers de Paris à la majorité municipale *(lire ci-contre)*.

L'APPÉTIT DES PRÉTENDANTS

Le fait que M. Séguin a choisi d'aller affronter le ministre de l'intérieur et maire sortant, Daniel Vaillant, et le chef de file socialiste, Bertrand Delanoë, ne règle pas les affaires de la droite locale. Sa décision de ne se présenter qu'en quatrième place sur la liste risque, au contraire, d'aiguiser l'appétit des prétendants aux trois premières places. Ils sont nombreux, mais seul Xavier Chinaud (DL), fils de l'ancien maire de l'arrondissement, Roger Chinaud, apparaît comme une candidature locale sérieuse. Cependant, dans le 18e – comme dans le centre, où le député Laurent Dominati (DL) ne lâche pas prise –, la mise à l'écart de gens en place ou impatients de revenir dans le jeu renforce, au moins provisoirement, le camp de M. Tiberi.

Bien implanté dans le tissu associatif, le tibériste Hervé Mécheri, ancien collaborateur d'Alain Juppé à la mairie du 18e, est, depuis dix mois, le « correspondant » du maire de Paris dans cet arrondissement. Conseiller de Paris et ancien député, Jean-Pierre Pierre-Bloch (DL), écarté par M. Séguin, a, lui aussi, opéré un rapprochement avec M. Tiberi. Enfin, le secrétaire général de la Ville, Bernard Bled, a récemment redit que le 18e lui paraissait offrir le seul enjeu à sa mesure, s'il décidait de se lancer.

Il est difficile, à ce stade de la campagne, d'évaluer le poids réel des réseaux du maire de Paris et la fiabilité de certains des « chefs de file » qu'il promène de meeting en meeting, comme le responsable associatif Jean-Claude Delarue, dans le 14e, ou le conseiller de Paris du 4e Claude Rolland. En outre, les cinq premiers arrondissements, où le danger Tiberi est réel, apportent seulement onze conseillers de Paris pour les listes en tête, autant que le 18e à lui seul. *« Mes listes auront le cœur large »*, a lancé le maire de Paris, mercredi 25 octobre à la Mutualité, en annonçant *« des membres d'associations, des mères de famille, des jeunes, des entrepreneurs »*. Du côté des élus, la troupe de ses fidèles – MM. Reina, Legaret, Rolland, Cabrol, Giansily – n'augmente pas ; mais le maire occupe l'espace et remplit les salles.

Christine Garin

La répartition géographique et politique des sièges aux municipales de 1995

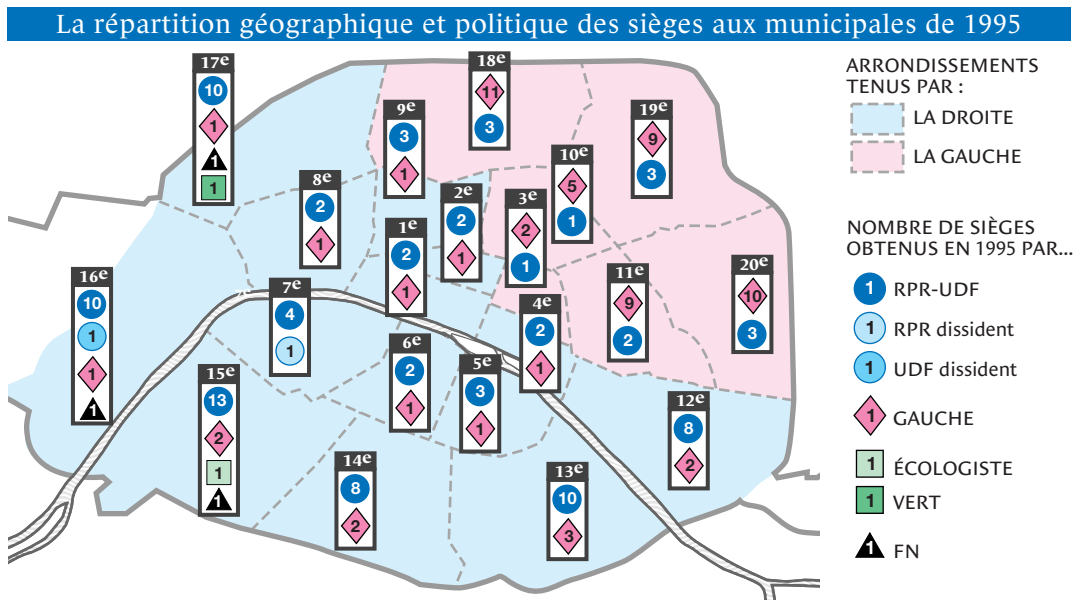

Les conseillers de Paris sont élus arrondissement par arrondissement. Chaque arrondissement élit un nombre de conseillers (entre 3 et 17) grossièrement proportionnel à sa population. Les sièges affectés à un arrondissement sont attribués selon un mode de calcul qui favorise très nettement les vainqueurs. Il allie le principe de la proportionnelle (la liste qui l'emporte n'obtient pas tous les sièges) et une forte prime majoritaire (la liste qui l'emporte obtient une « prime » égale à la moitié des sièges de l'arrondissement). Par exemple, en 1995, dans le 15e arrondissement, la liste de droite, qui l'a emporté dès le premier tour (56,09 % des voix), a obtenu 13 sièges, la liste PS-PCF (25,66 %) a obtenu 2 sièges, la liste écologiste (10,16 %) 1 siège, de même que la liste Front national (8,07 %). Ce sont les 163 conseillers qui élisent, à leur tour, le maire de Paris.

Les « petites gens » contre le « Kim Jong-il des Vosges »

REPORTAGE

Le maire de Paris rythme son discours de diatribes contre M. Séguin

LE PALAIS de la mutualité est un symbole, et Jean Tiberi aime les symboles. Pour son premier grand meeting de campagne, le maire de Paris avait choisi une salle d'une contenance exactement deux fois supérieure – 1 800 places – au théâtre de la Madeleine, où il avait réuni ses *« amis »* le 19 juin. Il fallait bien montrer que son exclusion du RPR l'avait fait passer à la vitesse supérieure. Autre symbole, la tour Eiffel : elle trône en majesté sur les affiches du candidat, ornées de ce slogan : *« Mon parti, c'est Paris »*.

Les jeunes, aussi. Pour abaisser la moyenne d'âge – élevée – de son public, le maire de Paris en avait placé une bonne cinquantaine sur la scène. A l'heure de son discours, ils ont formé, derrière le maire, une toile de fond juvénile, bruyante et bariolée. Les « stars » enfin. Elle sont les symboles du tout-Paris version Jean Tiberi. Ginette Garcin avait pris place au premier rang à côté de Jean Desailly et de Simone Valère. On a lu des messages de soutien de l'académicien Jean Dutourd, du prix Nobel Pierre-Gilles de Gennes et du cinéaste de *La Grande Vadrouille,* Gérard Oury.

Bousculades, flonflon jazzy, « ambianceurs » bien répartis dans la salle, service d'ordre aux aguets, et Xavière, la femme du maire, accueillant, comme à la maison, ses amis dans l'entrée. Puis l'arrivée du maire. En amuse-gueule, les habituels fidèles, Jean-François Legaret et Vincent Reina, mais aussi Jean-Claude Delarue, rival tibériste de Nicole Catala dans le 14e, et une jeune inconnue du 18e, Stéphanie Lopez, sont venus dire tout le bien qu'ils pensaient du maire. Le clou de la soirée était, bien sûr, le long discours de M. Tiberi, porté sur la scène de la Mutualité par la rengaine de la Coupe du monde de football de 1998 , *I wIll survive.*

Non seulement il « survivra », mais il est requinqué par sa mise au ban du RPR. *« Tiberi humilié, Tiberi outragé, mais Tiberi libéré »*, n'a pas hésité à clamer l'amuseur Jacques Maillot en introduisant le discours du maire, dans la rédaction duquel le conseiller Jean-François Probst s'était déchaîné. *« Le dernier parti-frère du parti communiste de Corée du Nord »* et *« Philippe Séguin, le KIm Jong-il des Vosges qui n'a que la légitimité de la commission croupion qui l'a choisi »* en ont pris pour leurs grades. Libre, le maire ? Bien sûr, puisque *« libéré des appareils politiques »* – *« hou ! hou ! »*, hurle la salle. Habile, M. Tiberi a cité des hommes de gauche, ses *« interlocuteurs »* : les ministres ou anciens ministres Jack Lang, Claude Allègre, Jean-Pierre Chevènement, mais aussi les élus Georges Sarre et Patrick Braouezec.

Pour que l'ambiance ne retombe pas, il a rythmé son discours de diatribes contre M. Séguin dont il a fustigé le caractère *« tortueux »*, mais il s'est bien gardé d'oublier Bertrand Delanoë, qui a ainsi fait son entrée dans la campagne du maire, soucieux, là aussi, de montrer qu'il est passé à la vitesse supérieure. C'est pourtant quand il a lâché, le sourcil haut, dans une mimique d'étonnement : *« Il faudra bientôt être agrégé de philosophie pour décoder le candidat officiel »*, que M. Tiberi a fait un triomphe. Il le sait, en use et en abuse, insiste sur les personnes âgées, les mères de famille : les *« petites gens »*, le *« respect de la propriété »* et la *« fierté d'être français »* : voilà son véritable fonds de commerce. Là-dessus, il en est convaincu, il est imbattable.

Ch. Ga.

Lancement officiel du campus Paris - Rive gauche

Mercredi 25 octobre dans les salons de la Sorbonne, Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, a signé avec le maire de Paris, Jean Tiberi, et le préfet de la région Ile-de-France, Jean-Pierre Duport, la convention cadre sur l'enseignement supérieur dans la capitale. Ce volet du plan national Université du troisième millénaire, portant sur 8 milliards de francs pendant sept ans (*Le Monde* du 10 octobre) comprend la création, sur la ZAC Paris - Rive-gauche, d'un campus universitaire. M. Tiberi a souligné que dans ce dossier, les partenaires avaient *« surmonté en commun les obstacles et fait prévaloir l'intérêt général »*. Il a indiqué que la Ville s'engageait à participer aux autres opérations prévues : désamiantage de Jussieu, rénovation de la Sorbonne et de plusieurs grandes écoles, création de logements étudiants et de bibliothèques. M. Tiberi a présenté comme acquis l'implantation de Sciences-Po dans les locaux de l'ex-hôpital Laënnec ou le relogement d'étudiants de Jussieu à Boucicaut.

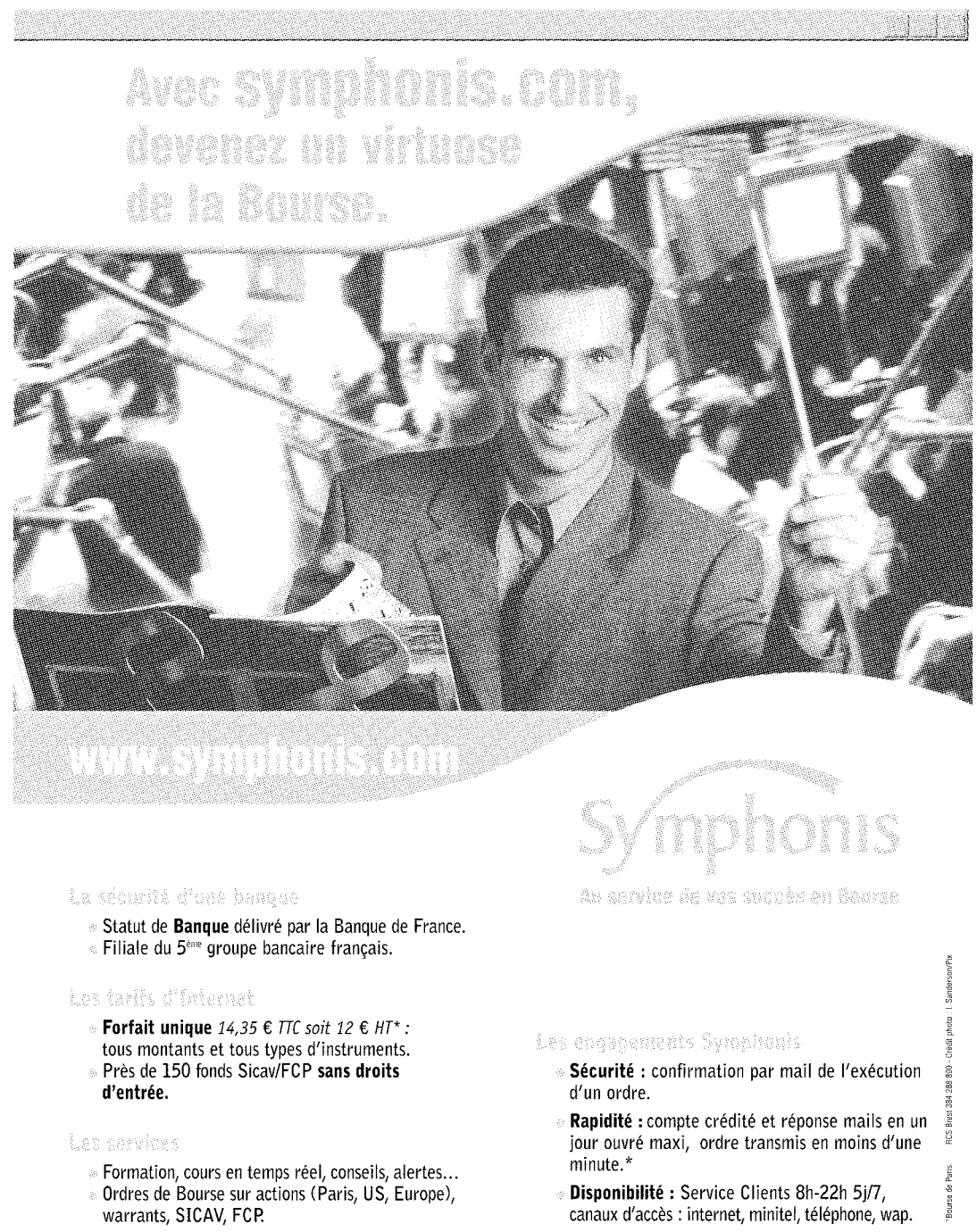

Les titulaires d'emplois-jeunes ne se voient pas fonctionnaires

Selon l'UNSA, deuxième syndicat de la fonction publique d'Etat, 80 % des bénéficiaires du dispositif mis en place en 1997 souhaitent un avenir dans le privé

DANS L'ATTENTE des mesures que doit annoncer *« prochainement »* le gouvernement sur l'avenir des emplois-jeunes – comme l'a de nouveau promis Lionel Jospin, mercredi 25 octobre, à l'Assemblée nationale –, les enquêtes sur le dispositif se multiplient. Après le rapport du Sénat (*Le Monde* du 12 octobre), l'UNSA (syndicats autonomes, dont la FEN) rend publique sa propre étude sur le sujet et dresse, elle aussi, un bilan plutôt positif de la loi. Mercredi, la CGT a annoncé, de son côté, qu'elle va préparer une *« initiative nationale »* pour demander la pérennisation des emplois-jeunes, dont les contrats, financés à 80 % du SMIC par l'Etat, n'excèdent pas cinq ans.

Sur la base de 1 300 questionnaires et de 150 entretiens auprès des employeurs et tuteurs, l'UNSA dresse un portrait-robot de l'emploi-jeune : c'est plus souvent une femme (62,6 %), âgée de vingt-quatre ans en moyenne et titulaire du bac. *« Nous avons affaire à une population issue de milieux qui ne sont pas particulièrement défavorisés* [et qui] *a déjà acquis son indépendance par rapport à la cellule familiale »*, relèvent les auteurs. Il existe même des *« familles emplois-jeunes »* : 13 % d'entre eux ont, en effet, une sœur ou un frère employés de la même façon.

UN EFFET D'AUBAINE

Comme les sénateurs, l'UNSA relève le taux de satisfaction : 20 % seulement des intéressés estiment qu'il s'agit d'un *« pis-aller »*. Les autres jugent qu'ils remplissent un travail différent de leurs collègues. Cependant, les adjoints de sécurité de la police nationale ont très nettement, eux, le sentiment de faire la même chose que des gardiens de la paix. Pour l'UNSA, les emplois-jeunes n'ont pas, *« sauf exception, remplacé des salariés sous contrat non aidé »*, mais, dans la fonction publique, 20 % des postes seraient des *« effets d'aubaine »*. Comme les sénateurs, l'organisation syndicale dénonce le manque de formation.

Sur leur avenir, les emplois-jeunes, *« mal informés sur leurs droits »*, se montrent partagés. Bon nombre souhaiteraient *« continuer dans la voie dans laquelle ils se sont engagés »*, mais 80 % d'entre eux *« ne souhaitent pas devenir fonctionnaires »*. Tous ne sont pas sur un pied d'égalité, nuance l'étude, qui distingue ceux qui font de leur emploi-jeune un *« tremplin »* et ceux, d'origine sociale modeste, pour qui ces postes ont représenté, faute d'autre proposition, un moyen d'échapper à une *« précarité héritée »*.

Très présente dans la police ou l'éducation nationale, l'UNSA conclut en appelant à un dispositif *« emplois-jeunes 2 »* et réclame leur intégration par concours ou par le biais d'une *« troisième voie »* qui doit être *« explorée statut par statut »* sans créer de *« distorsions »*. Dans le secteur privé, leur expérience devrait déboucher sur une formation qualifiante et une aide personnalisée à l'emploi. Il ne faut *« pas de chômeur »* à la sortie, prévient le syndicat.

I. M.

Mme Guigou tente d'obtenir que toute la gauche vote le budget de la « Sécu »

Les députés ont adopté l'allègement dégressif de la CSG

Tandis que se poursuit à l'Assemblée l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, la ministre de l'emploi s'efforce de désamorcer les critiques formulées sur tous les bancs de la majorité. L'opposition dénonce l'*« état d'impréparation »* du texte. Les professionnels de santé manifestent contre la régulation des dépenses.

UNE TENTATIVE de « rabibochage » est en cours dans les rangs de la majorité « plurielle » pour parvenir à un accord sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Le gouvernement, qui espère achever dans la nuit de jeudi 26 octobre l'examen, en première lecture, de ce texte à l'Assemblée nationale, souhaite en effet effacer le sentiment de « bogue » qui a prévalu, deux jours plus tôt, lors du vote sur le projet de budget de l'Etat pour 2001. Projet que n'ont voté ni les communistes, ni les Verts. Une nouvelle réunion devait donc associer, jeudi matin, le gouvernement et les représentants des groupes PS, PCF et RCV (Radical, Citoyens, Verts). Le même jour, de nombreuses organisations syndicales médicales et paramédicales ont appelé à une *« journée santé morte »*.

En début d'après-midi, un cortège devait se rendre devant l'Assemblée pour protester contre le système de régulation des dépenses de santé. *« Nous prendrons toutes les mesures pour qu'il n'y ait aucune rupture de soins »*, avait prévenu, la veille, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, en s'en prenant à la droite qui ne *« peut pas à la fois se réclamer du plan Juppé et en récuser toutes les applications pratiques »*. Les critiques de l'opposition ne sont cependant pas isolées. Mercredi matin, le député Vert André Aschieri (Alpes-Maritimes) a fustigé *« un système qui risque d'instaurer une médecine à deux vitesses »*. *« Il me semble que le dialogue avec les professionnels de santé a été un peu trop oublié »*, a-t-il lancé. Mme Guigou, qui s'est déclarée *« surprise »* de cette intervention, a aussitôt annoncé qu'elle souhaitait *« redéfinir les relations avec les caisses de Sécurité sociale »*. Depuis la délégation de gestion qui leur a été accordée l'an dernier, celles-ci possèdent, en effet, un pouvoir de sanctions. Ce dispositif, qui prévoit la remise d'un rapport tous les quatre mois, devrait être allégé.

« JE FERAI ÉVOLUER LE TEXTE »

Pour apaiser le mécontentement de la majorité, le gouvernement envisage de faire des concessions, notamment en faveur des infirmières et des masseurs-kinés. Il pourrait également faire un geste sur la couverture maladie universelle (CMU). Des députés de gauche sont montés au créneau pour tenter de relever le plafond des ressources (3 500 francs) ouvrant droit à la gratuité des soins. A 75 francs près, ce niveau exlut les bénéficiaires de l'allocation adultes handicapés ou du minimum vieillesse. *« Parce que leurs ressources sont supérieures à 3 500 francs, plusieurs dizaines, voire centaines de milliers, de personnes vont être exclues »* du dispositif, a plaidé Odette Grzegrzulka (PS, Aisne). Or les 6 millions de bénéficiaires potentiels (4,7 millions, aujourd'hui) ne seront, semble-t-il, pas atteints. Pour beaucoup, cela laisse une marge. Le gouvernement pourrait donc annoncer un effort, par exemple pour les départements où des bénéficiaires de la précédente aide médicale gratuite risquent de perdre leur avantage. D'autres *« ajustements »* mineurs sont prévus, notamment sur les retraites. *« Je ferai évoluer le texte »*, a promis Mme Guigou, qui s'est échappée à quelques reprises des débats pour pouvoir négocier avec Matignon et Bercy.

Mercredi soir, comme prévu, l'Assemblée a adopté l'allègement, sur trois ans, de la contribution sociale généralisée jusqu'à 1,4 SMIC, malgré les critiques de la droite, qui a mis en avant la fin de l'universalité de la CSG. *« Ecoutons Nicole Notat qui, là encore, fait preuve de courage en s'opposant à cette mesure ! »*, s'est exclamé Jean-Luc Préel (DL, Vendée). Charles-Amédée de Courson (UDF, Marne) a évoqué la difficulté de déterminer les bénéficiaires qui cumulent plusieurs emplois payés en-dessous d'un SMIC. Mme Guigou ayant reconnu l'existence d'*« un problème »*, l'opposition a fustigé l'*« état d'impréparation du texte »*. Sur proposition du rapporteur, Alfred Recours (PS, Eure), la réduction de la CSG et de la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) appliquée aux retraités non imposables a également été étendue aux chômeurs.

Isabelle Mandraud

Les rendez-vous de la ministre de l'emploi

La ministre de l'emploi et de la solidarité souhaite se concerter avec tout le monde. *« Fidèle à la méthode* [qu'elle a] *toujours utilisée »*, Elisabeth Guigou a annoncé, mercredi 25 octobre, à l'Assemblée nationale, qu'elle rencontrera les partenaires sociaux *« dès la semaine prochaine »*. Ces entretiens bilatéraux avec les dirigeants du patronat, de la CFDT, la CGT, FO, la CTFC et la CGC constitueront une première prise de contact et permettront d'aborder aussi bien l'Unedic que les 35 heures dans les PME.

Les professionnels de santé, qui organisaient, jeudi, une journée « santé morte », seront reçus ensuite. Tout en reconnaissant que *« peut-être le dialogue social n'a-t-il pas été suffisamment soutenu avec les professions médicales »*, Mme Guigou en a appelé *« au sens des responsabilités »*. *« Je reprendrai ce dialogue moi-même et sans attendre, dès après le vote de la loi de financement de la Sécurité sociale »*, a-t-elle ajouté.

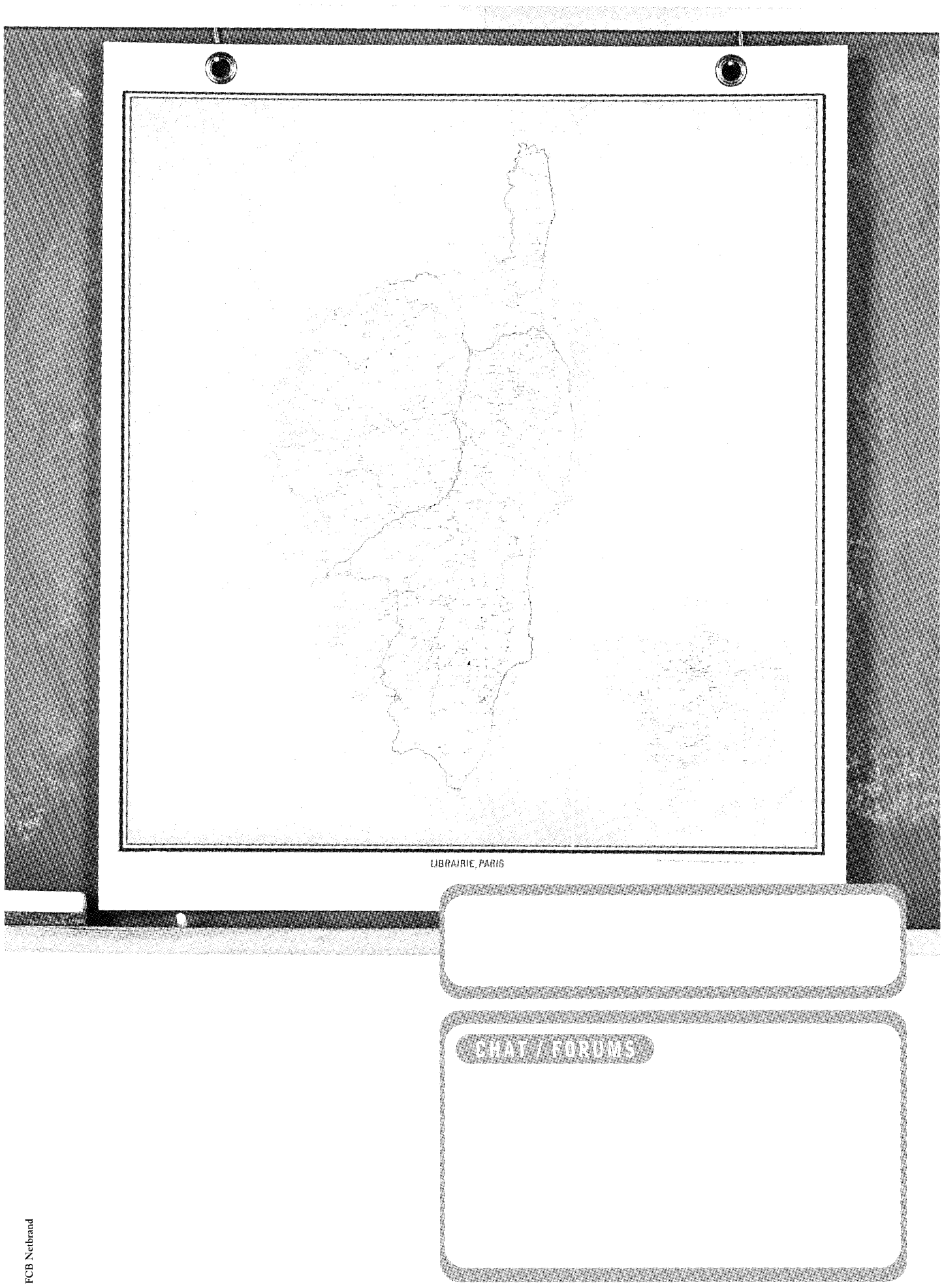

FCB Neubrand

Le Sénat prône la gratuité de la pilule du lendemain pour les mineures

LE SÉNAT a choisi « la » personnalité, irrécusable et incontournable à la fois, l'homme à qui revient presque de droit le rôle de rapporteur de la proposition de loi socialiste sur la pilule du lendemain (NorLevo) – un article unique adopté en première lecture, le 5 octobre, par les députés (*Le Monde* du 7 octobre) : Lucien Neuwirth. Le sénateur (RPR) de la Loire, « père » de la loi de 1967 sur la contraception, sera au centre des débats, mardi 31 octobre, sur le texte autorisant la délivrance sans ordonnance d'un contraceptif d'urgence aux mineures et aux majeures dans les collèges et les lycées. Globalement favorable à la réforme, la commission des affaires sociales a néanmoins *« complété »*, mercredi 25 octobre, le texte de l'Assemblée nationale.

Le Sénat a notamment introduit dans le texte la *« gratuité »* du NorLevo afin que les jeunes filles puissent se le procurer pendant le week-end et les vacances, quand les établissements scolaires sont fermés. Cette précision est capitale dans la mesure où l'efficacité de ce contraceptif d'urgence est liée à la rapidité avec laquelle il est pris : 95 % s'il est administré dans les vingt-quatre heures suivant le rapport sexuel, 58 % entre quarante-huit et soixante-douze heures.

Les sénateurs ont insisté sur un second point : c'est pour *« prévenir une interruption volontaire de grossesse »* que ces contraceptifs d'urgence *« peuvent être prescrits ou délivrés aux mineures désirant garder le secret »*. Cette mention de l'IVG, qui ne figure pas dans la version des députés, a semblé essentielle à M. Neuwirth et à la droite sénatoriale.

« À TITRE EXCEPTIONNEL »

Craignant sa banalisation chez des jeunes filles mal informées sur la contraception, les sénateurs soulignent que le NorLevo ne peut se substituer aux pilules hormonales. Ils ont donc inscrit dans la loi que ce produit doit être donné *« à titre exceptionnel et en application d'un protocole national* [élaboré par le ministère de l'éducation nationale] *dans les cas d'urgence et de détresse caractérisée »*.

Quant à l'autorisation parentale, elle a fait l'objet de débats, mais même les élus de droite, majoritaires au Sénat, ont reconnu qu'il est impossible de l'exiger, notamment pour des jeunes filles issues de l'immigration. Seul Philippe Darniche (non-inscrit, Vendée) a voté contre la proposition de loi. Il est adhérent du Mouvement pour la France (MPF) de Philippe de Villiers, qui a voté contre la proposition de loi à l'Assemblée. Il n'y voit qu'une arme de plus dans la *« guerre chimique contre l'enfant à naître »* ! Plusieurs sénateurs se sont abstenus... pour approfondir leur réflexion.

Jean-Michel Bezat

Les socialistes s'emploient à apaiser les impatiences de leurs partenaires de la gauche « plurielle »

La tenue du sommet des partis de la majorité reste incertaine

Le climat est à la grogne au sein de la majorité « plurielle » qui prépare son sommet du 7 novembre. Les cinq partenaires de la gauche, MDC, PCF, PRG, PS, Verts, décideront le 31 octobre de son maintien ou de son report. Les Verts et le MDC souhaitent le tenir à cette date, tandis que le PCF veut éviter *« un sommet pour rien »*. M. Hollande souhaite toujours ce sommet, à condition qu'il débouche sur un accord.

TOUT LE MONDE s'y met ! La gauche « plurielle » est, décidément, de méchante humeur. Après l'abstention des Verts et du PCF sur la partie recettes du budget, voilà que le Parti radical de gauche (PRG) annonce que sa *« patience a des limites »*. Dans un communiqué publié mercredi 26 octobre, à l'issue de son bureau national, le PRG déclare qu'il refusera désormais de venir *« au secours du gouvernement »*, comme il l'a fait sur le budget, si ses demandes – abaissement de la TVA dans la restauration, ou suppression de la vignette pour les artisans, par exemple – ne sont pas prises en compte. *« La méthode Jospin que les radicaux apprécient n'est pas celle des dernières semaines »*, conclut le PRG.

La proximité du congrès des Verts et de celui du Parti socialiste alimentent la grogne depuis plusieurs semaines. Mais ce sont les atermoiements des socialistes sur le sommet prévu le 7 novembre entre les cinq partenaires de la majorité « plurielle » qui ont provoqué une nouvelle poussée d'irritation, mercredi (*Le Monde* du 26 octobre). *« Pour moi, le 7, ça a bien lieu. Personne ne m'a rien dit, les groupes de travail continuent »*, s'étonne Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts avec une fausse naïveté. Plus réaliste, il admet aussi que ce qui se joue en ce moment *« c'est le rapport de forces général »*, car les Verts *« préparent déjà les législatives »*. Auparavant, ils espèrent avoir démontré ce qu'ils pèsent aux élections municipales dans quelques grandes villes telles Paris, Lille, Rouen, Grenoble ou Toulouse, où ils présenteront des listes autonomes au premier tour.

Les Verts surveillent aussi attentivement les élections partielles, où leur étiage se maintient autour de 8 %, malgré *« une situation peu favorable après la crise des carburants »*, fait observer Jean-Luc Bennahmias. A cet épisode pétrolier, il faut d'ailleurs ajouter une discussion budgétaire peu attentive aux réclamations des écologistes et une série de décisions défavorables en matière de transport aérien et routier (*lire ci-dessous*). Bref, comme le souligne un proche de Mme Voynet, les Verts ne veulent pas réduire le débat politique à *« une discussion de marchands de tapis pour des postes »*, tandis que le PS aurait bouclé tranquillement son programme pour les années à venir, sans tenir compte de ses partenaires. D'où la nécessité de tenir, et vite, un sommet dont il devra sortir *« des décisions concrètes »*. Reste que la promesse, certes vague et officieuse, d'un groupe parlementaire pour les Verts en 2002, a beaucoup irrité les autres partenaires de la majorité.

UN « FRONT UNI »

« Mieux vaut un report qu'un sommet dont il ne sortira rien », estime-t-on, en revanche, dans l'entourage de Robert Hue. Certes, les réunions des différents groupes de travail mis en place, en vue du sommet, sur la répartition des fruits de la croissance, sur le bilan des emplois-jeunes, sur une démocratisation accrue des institutions se sont normalement tenues. Mais Jacques Nikonoff, membre du collège exécutif, chargé des questions d'emploi, observe qu'*« il y a un clivage entre le PS et les autres partis de gauche, sur la transformation des emplois-jeunes en emplois stables, la question des salaires et le relèvement des minimas sociaux »*. Le PCF, soutenu par les Verts, plaide pour une réorientation de la politique gouvernementale et veut *« des mesures immédiates et concrètes en matière de pouvoir d'achat »*. *« Il y a un front uni des quatre formations* [MDC, PCF, PRG, Verts] *contre le PS »*, note Jean-Paul Magnon.

Au Mouvement des citoyens, dont la délégation devrait être conduite, le 7 novembre, par Jean-Pierre Chevènement, *« on souhaite vivement que ce sommet soit maitenu »*. Le sénateur de Paris Jean-Yves Autexier souligne *« qu'il faut bien trouver un lieu pour surmonter des difficultés et des divergences que l'on connaît bien »*. Tant et si bien que le climat était plutôt à l'apaisement du côté du PS, mercredi : François Hollande indiquait dans les couloirs de l'Assemblée qu'il souhaitait que la réunion *« puisse se tenir le 7 novembre comme prévu* (...) *sauf s'il y avait une difficulté ou si l'on ne se mettait pas d'accord »*. De son côté, Jean-Christophe Cambadélis, numéro deux en congé du PS, souhaite *« travailler pour les législatives à un socle d'engagements communs, un programme minimum qui permette d'indiquer notre futur chemin commun sans gommer les singularités de chacun »*. Le prochain rendez-vous est fixé au 31 octobre, date de la réunion de synthèse avant le sommet.

Alain Beuve-Méry et Béatrice Gurrey

La bagarre Voynet-Gayssot sur le troisième aéroport parisien

LIONEL JOSPIN devait arbitrer, jeudi 26 octobre, deux dossiers importants d'aménagement qui opposent directement Jean-Claude Gayssot et Dominique Voynet : d'une part la création d'un troisième aéroport dans le Bassin parisien, d'autre part la construction d'une nouvelle liaison routière allant du sud de Grenoble à Sisteron. Les positions des deux membres du gouvernement sont, en effet, diamétralement opposées. Le ministre – communiste – de l'équipement et des transports défend ces projets alors que la ministre – Verte – de l'aménagement du territoire et de l'environnement, y est franchement opposée.

Dans l'affaire du troisième aéroport « parisien », deux logiques s'affrontent. Pour M. Gayssot, il s'agit de créer une nouvelle desserte à moins d'une heure de la capitale en TGV pour répondre à la demande du marché et fonctionner en système aéroportuaire avec le pôle de correspondance (« hub ») d'Air France à Roissy. A ses yeux, cette réalisation est d'autant plus nécessaire pour consolider les positions de la compagnie nationale que le gouvernement a décidé de plafonner le trafic à Roissy-Charles-de-Gaulle à 55 millions de passagers par an. En outre, fait-on valoir au ministère des transports, ce troisième aéroport est la seule solution pour faire face à la concurrence internationale, accentuée par la libéralisation du secteur aérien voulue par l'Union européenne.

COMPTER SUR LES TGV

Mme Voynet, qui se place dans une démarche d'aménagement du territoire, soutient, au contraire, qu'il serait plus opportun de développer les dessertes régionales (Lyon, Nantes, Lille, Marseille) avant de s'engager dans la construction d'une nouvelle plate-forme. Pour les Verts, il s'agit de compter sur la diminution du trafic national avec la montée en puissance des TGV, comme celui qui reliera Paris à Marseille en juin 2001 et le TGV Est, dont la mise en service est prévue en 2006.

L'affrontement sur la réalisation du maillon manquant de l'autoroute A51 (Grenoble-Sisteron) porte sur une préoccupation essentiellement écologique. Mme Voynet estime que des travaux de grande ampleur dans cette zone, géologiquement fragile, sont dangereux. M. Gayssot, lui, est confronté à la demande de la grande majorité des élus locaux et territoriaux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui attendent depuis des lustres que l'Etat décide la construction de ce tronçon autoroutier, même s'ils ne sont pas d'accord sur le tracé.

Marcel Scotto

Jospinistes et rocardiens ont entériné leur alliance au sein du PS

« ENFIN ! ». Michel Rocard n'a pas retenu son contentement quand Alain Richard et Pierre Moscovici, secondés par Alain Bergounioux et Jean-Christophe Cambadélis, l'ont averti de la fusion des jospinistes et des rocardiens au sein d'un même club, *« au service »* de Lionel Jospin et... *« derrière François Hollande »*. Sous forme de débats ininterrompus pendant six heures, mercredi 25 octobre, le colloque fondateur de cette alliance a choisi le thème des « Nouvelles frontières du socialisme » pour démontrer que, selon M. Cambadélis, *« le débat entre la première et la deuxième gauche est caduc »* (*Le Monde* du 25 octobre). Annoncée, Elisabeth Guigou a été empêchée par le débat parlementaire sur la Sécurité sociale. Déléguée par Martine Aubry, « retenue » à Lille, Adeline Hazan n'a pu s'exprimer, la table ronde sur l'Europe où elle était inscrite ayant été *« suspendue »* faute de temps.

Il n'empêche. Le baptême du nouveau club, sans nom, mais doté d'une *« charte pour la politique »*, qui fait du *« socialisme moderne »* une *« volonté de justice pour le monde et la société »*, a évité les fausses notes. Près de cinq cents militants socialistes sont venus. Et chacun y est allé de sa définition du projet commun. *« Nous avons la volonté de construire un môle... »*, a lancé M. Moscovici, avant de se reprendre : *« Comme il paraît que l'expression est ambiguë* [môle signifie aussi brise-lames], *alors disons plutôt un pôle solide et durable, pour qu'on ne pense pas qu'on veut découper, alors qu'on veut rassembler. »* Ce pôle veut être utile à M. Jospin, à M. Hollande afin de lui *« apporter une force stable et un soutien solidaire »*, et au PS, car il est fondé sur *« une convergence de fond, des convictions communes, des visions partagées »*.

Le baptême du nouveau club, sans nom, a évité les fausses notes

Il ne s'agit pas, a précisé Daniel Vaillant – seul à saluer l'action de Mme Aubry – d'un *« clan »*, mais d'une alliance *« au cœur du parti »*, au sein d'une majorité où les amis de Laurent Fabius, représentés au colloque par Henri Weber, seraient à sa « droite » et ceux de la candidate à la mairie de Lille à sa « gauche ».

Près de cinq cents militants socialistes sont venus. M. Rocard a jugé cette alliance *« porteuse d'espérance »*. M. Bergounioux l'a définie comme *« une colonne vertébrale bien identifiée »*. M. Cambadélis l'a présentée comme *« l'unité de base »* d'une majorité *« sans exclusive »* du PS, incarnant une *« troisième voie »*, entre social-libéralisme et social-conservatisme, celle du *« social-réformisme »*. Plus précis, M. Moscovici a évoqué le *« modèle original »* réunissant première et deuxième gauche dans la *« synthèse politique nouvelle »* esquissée par M. Jospin, en 1999, à La Rochelle, autour du primat du politique, de l'équilibre entre l'Etat et le marché, de la fédération d'Etats-nations en Europe et, surtout, de *« la recherche d'une nouvelle alliance entre exclus, classes populaires et classes moyennes »*. A partir des débats de mercredi, et au-delà du congrès de Grenoble, dans un mois, le pôle va créer des groupes de travail sur la place qui doit revenir *« à la démocratie sociale, aux pouvoirs locaux et à l'Union européenne »*.

Tous les participants ont cherché à convaincre que leur alliance est, selon M. Rocard, *« sans enjeux de pouvoirs »*. M. Moscovici a toutefois fait applaudir Dominique Strauss-Kahn, un des initiateurs de cette démarche, physiquement absent, en jugeant que M. Jospin, qui l'avait inclus dans sa liste de premiers-ministrables, *« a eu sur lui les mots justes »*. *« Il est notre ami, il est le mien, il est des nôtres »*, a renchéri le ministre délégué aux affaires européennes. *« Nous ne pensons pas que des talents individuels peuvent s'épanouir en dehors de la réussite collective »*, a prévenu M. Vaillant. *« Ces talents, il faut les préserver et il faut qu'ils se préservent d'eux-mêmes »*, a ajouté Jean-Marc Ayrault. M. Richard a mis en avant les *« potentiels humains »* du pôle tout en récusant la tentation *« d'émettre des prétentions »*.

Avec son ironie coutumière, M. Hollande a souligné que la nomination du premier ministre, en 2002, si les conditions politiques sont réunies, *« ne se fera pas au trébuchet de l'influence de tel ou tel au sein du Parti socialiste »*. Sans se départir de sa réserve vis-à-vis du pôle naissant, il a admis l'existence de *« plusieurs cultures »*, au PS mais en louant *« notre capacité à chaque fois à faire la synthèse qui a fait notre succès »*. Des clubs ou des *« réseaux d'amitié »*, pourquoi pas ? Mais, pour le premier secrétaire, *« tout doit revenir, à un moment ou à un autre, dans le Parti socialiste »*. Le club n'a pas de nom, mais il a déjà une vigie.

Michel Noblecourt

Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE de l'Académie française

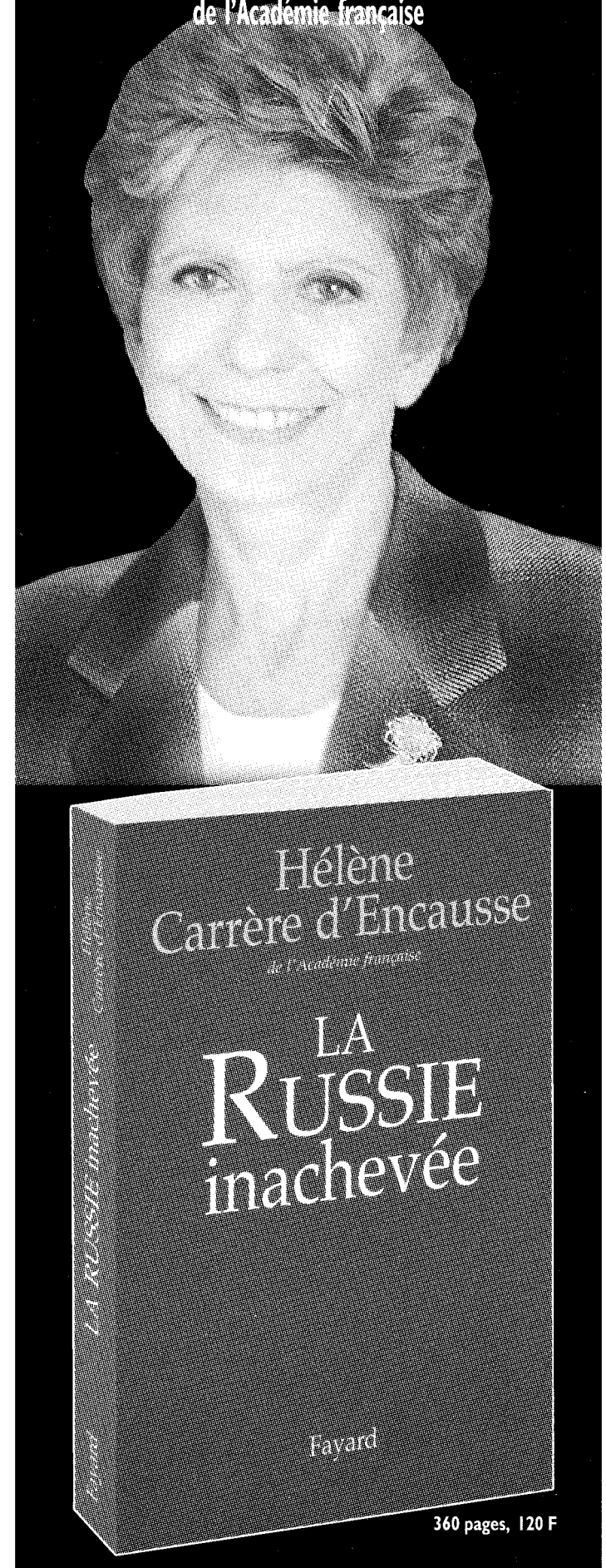

360 pages, 120 F

Avec une régularité rarement prise en défaut depuis *L'Empire éclaté* au titre prémonitoire, Hélène Carrère d'Encausse livre son diagnostic sur la Russie (qui) n'est pas arrivée au bout de sa quête de la modernité et de l'Occident.

Daniel Vernet, *Le Monde*

Hélène Carrère d'Encausse associe l'ampleur de son information, la rigueur de ses analyses et la pondération de son jugement.

Anne Muratori-Philip, *Le Figaro*

Un talent pédagogique incontestable servi par une connaissance du sujet et par une écriture dont la clarté et la netteté contrastent heureusement avec le charabia pseudo-scientifique de tant de trissotins politologues ou sociologues.

Jean-Jacques Marie, *La Quinzaine littéraire*

FAYARD
www.editions-fayard.fr

A Lyon, Michel Noir perturbe la préparation des élections municipales à droite

L'UDF Michel Mercier tente de se prémunir contre les chausse-trapes du RPR

Les tractations au sein de la droite lyonnaise continuent de plus belle avant les élections municipales. L'UDF Michel Mercier, qui pense avoir trouvé, avec l'assentiment de François Bayrou et de Michèle Alliot-Marie, un accord avec le RPR Jean-Michel Dubernard, craint que la fédération gaullistes du Rhône, le député Henry Chabert et, dans la coulisse, l'ancien maire Michel Noir, ne fassent tout pour le contrer.

LYON
de notre correspondante

Empêtrée dans ses divisions et en panne d'arbitre, la droite lyonnaise tourne en rond. L'UDF Michel Mercier, qui pensait avoir suffisamment déblayé le terrain pour annoncer rapidement sa candidature avec, comme équipier, le député RPR Jean-Michel Dubernard, a jugé plus prudent d'attendre encore un peu. Bien qu'un déjeuner à Paris en compagnie de François Bayrou, président de l'UDF, Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR, et de M. Dubernard, lui ait permis de vérifier, mercredi 18 octobre, que la direction nationale du mouvement gaulliste n'a pas abandonné sa position de principe en faveur d'une liste d'union à Lyon, le président du conseil général craint encore qu'une annonce de candidature de sa part soit suivie de quelques « coups fourrés » venus des rangs du RPR lyonnais. En attendant, les tractations continuent.

Le RPR local, acquis pour une bonne part à la candidature du député Henry Chabert, est confronté aux difficultés judiciaires de son champion. M. Chabert, qui comparaîtra début décembre devant le tribunal correctionnel pour répondre de recel d'abus de biens sociaux, a décidé de s'en remettre à un oracle : Michel Noir. L'ancien maire de Lyon, inéligible jusqu'en 2002 et silencieux depuis le début du mandat de Raymond Barre, a accepté de jouer les bons offices (*Le Monde* du 20 octobre). A trois reprises, il a réuni dans sa maison de la Croix-Rousse et à la cité internationale des compagnons du RPR. M. Chabert et M. Dubernard se sont retrouvés dimanche 15 octobre autour de leur ancien mentor. *« Constituez une liste ensemble »*, leur a-t-il conseillé, avant de proposer un compromis : à Henry Chabert la mairie, s'il sort blanchi de son procès, et à Jean-Michel Dubernard la communauté urbaine. Dans le cas d'une condamnation de M. Chabert, M. Dubernard reprendrait le flambeau et la tête de liste.

La solution aurait pu contenter les deux rivaux. Mais M. Dubernard a flairé un « piège ». *« Michel Noir tendait à "Max"* [surnom du député] *le couteau pour tuer Chabert »*, observe un membre du RPR. *« J'ai étudié trois scénarios,* explique de son côté M. Dubernard. *Partir sur une liste d'union derrière Michel Mercier et avec Christian Philip. Partir avec Christian Philip, ou avec le RPR. »* Sans dévoiler le résulat de ses réflexions, il semble que le candidat ait écarté les deux dernières possibilités.

MARIANNE D'OR

En s'alliant avec son rival Henry Chabert, M. Dubernard, qui se qualifie de *« RPR-canal historique »*, aurait redonné une légitimité à la fédération locale du RPR tout entière acquise à la cause du chabertisme et qui le marginalise depuis six ans. Prévenu le jour même d'une nouvelle réunion au domicile de M. Noir, lundi 23 octobre au soir, M. Dubernard a décliné l'invitation. Albéric de Lavernée, le maire du 2e arrondissement, et M. Chabert y ont participé. M. Noir aurait sommé M. Chabert de se démettre au profit d'un autre RPR.

En face, l'adversaire de la droite, le socialiste Gérard Collomb, continue *« sereinement »* son bonhomme de chemin. Mercredi soir, il a reçu des mains d'Alain Trampoglieri (divers droite), conseiller municipal de Saint-Tropez et organisateur du concours, une Marianne d'or pour son action en faveur de la redynamisation économique du 9e arrondissement, dont il est le maire depuis 1995. Ce prix récompense chaque année *« le dévouement, la rigueur, la créativité, les innovations et la passion pour la démocratie locale des élus »*. Michel Forien, adjoint au commerce et président de la fédération RPR du Rhône, a immédiatement écrit à Raymond Barre pour lui faire part de son *« indignation de voir son action et celle de l'exécutif passées sous silence et récupérées par un maire d'arrondissement »*. L'élu demandait, toutes affaires cessantes, des investigations sur *« le montage de cette opération »*, tandis que M. Chabert dénonçait cette *« pie d'or »*. Interrogé sur ce sujet brûlant, Raymond Barre a déclaré ne pas s'émouvoir de la remise de cette *« colombe d'or »*...

Sophie Landrin

Le Sénat veut rétablir le pouvoir d'appréciation du Conseil constitutionnel

Il examine le 31 octobre le texte sur la présidentielle

LE CONSEIL constitutionnel compte davantage d'oreilles bienveillantes au Sénat qu'à l'Assemblée nationale. Réunie, mercredi 25 octobre, pour examiner le projet de loi organique sur l'élection du président de la République, la commission des lois de la seconde Assemblée s'est portée à son secours. Sur proposition de son rapporteur, Christian Bonnet (RI, Morbihan), elle a rétabli le pouvoir d'appréciation que le texte initial proposait d'attribuer au Conseil lorsqu'il juge les comptes de campagne des candidats à une élection présidentielle.

Aujourd'hui, la loi prévoit que le Conseil constitutionnel, qui est le juge du scrutin présidentiel, est tenu de sanctionner un candidat qui, après le scrutin, n'aurait pas déposé son compte de campagne dans les délais impartis, ou aurait déposé un compte excédant les limites des dépenses autorisées (90 millions de francs pour les candidats du premier tour, 120 millions pour les deux candidats du second tour). Les sanctions prévues, uniquement financières, consistent, pour le candidat fautif, à reverser au Trésor une somme équivalente au montant du dépassement et, surtout, à être privé du remboursement, par l'Etat, de ses dépenses de campagne. Pour les candidats ayant obtenu au moins 5 % des voix, ce remboursement forfaitaire est intégral dans la limite de 50 % du plafond des dépenses autorisées. En clair, si un candidat du second tour était sanctionné, il serait privé d'un remboursement de 60 millions de francs, dans l'hypothèse où il aurait dépensé les 120 millions de francs autorisés.

Initialement, et à la demande du Conseil constitutionnel lui-même, le projet de loi organique revenait sur le caractère automatique de la sanction et accordait, pour son application, un pouvoir d'appréciation au Conseil constitutionnel. Celui-ci pourrait désormais ne pas appliquer cette sanction *« dans les cas où la méconnaissance des dispositions applicables »* par le candidat fautif *« serait non intentionnelle ou de portée très réduite »*. Saisie en première lecture, l'Assemblée nationale avait supprimé cette disposition (*Le Monde* du 12 octobre). La commission des lois du Sénat l'a rétablie.

DISPOSITION SUPPRIMÉE

Cependant, encouragées en ce sens par Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine), ancien président de l'institution du Palais-Royal, les commissaires ont encadré ce pouvoir d'appréciation plus strictement que ne le faisait le projet initial. Ils ont prévu que le Conseil pourrait laisser le bénéfice du remboursement au candidat dont le compte serait excédentaire dans les cas où les irrégularités seraient à la fois *« non intentionnelle(s) et de portée très réduite »*.

Sur sa lancée, la commission des lois du Sénat a supprimé une disposition introduite à l'Assemblée par les socialistes, à l'initiative d'Arnaud Montebourg, et consistant à permettre au Conseil de procéder à un nouvel examen du compte de campagne d'un candidat jusqu'à trois ans après le scrutin, lorsque des *« faits relatifs aux dépenses électorales »* de ce candidat apparaissaient *« dans le cadre d'une procédure judiciaire »*. Le projet de loi organique sera discuté en séance publique mardi 31 octobre.

Cécile Chambraud

Daniel Vaillant se rendra en Corse les 2 et 3 novembre

DANIEL VAILLANT, ministre de l'intérieur, se rendra en Corse, les 2 et 3 novembre, *« pour rencontrer les élus et les services de l'Etat dans le cadre de la préparation du projet de loi pour la Corse »*. Le 25 octobre, à Bastia, la coalition nationaliste Unita s'est réunie pour dénoncer *« les dangers qui pèsent sur la poursuite du processus de paix en Corse »* et la *« recrudescence de la répression politique »*. Par ailleurs, dans un entretien à *Paris-Match* daté 2 novembre, l'ancien responsable de la Cuncolta, François Santoni, qui ne se déclare pas *« gêné »* qu'on parle de lui comme d'*« un terroriste »*, indique : *« Il est clair que Jospin est dans la merde. »* Il précise : *« Je ne ferai rien pour l'aider. » « J'aimerais croire que les petits marquis qui l'entourent n'ont pas créé les conditions nécessaires à la mort de mes amis »*, ajoute M. Santoni. Pour lui, *« Jean-Guy* [Talamoni] *a la trouille »*, n'est que le *« porte-parole de malfrats et de vauriens »* et *« se doit de donner des gages »* en faisant *« miroiter »* un regroupement des prisonniers à Borgo, en Haute-Corse, ce qui est, selon lui, *« de la démagogie »*.

DÉPÊCHES

■ **CFDT : Nicole Notat, la secrétaire générale de la CFDT, souligne, dans un entretien** au quotidien *La Croix* du 26 octobre, qu'elle est *« absolument opposée à l'idée d'un moratoire sur les 35 heures »* et dénonce *« un grand procès en compromission bien orchestré »* fait à la CFDT lors des négociations sur l'Unedic. *« Signer un accord, c'est amener le patronat à des engagements. (...) La vie contractuelle a besoin de signataires dans le camp patronal et dans le camp syndical »*, explique-t-elle en souhaitant qu'on *« en finisse »* avec l'idée que les négociations entre le patronat et les syndicats sur l'assurance-chômage *« étaient dirigées contre le gouvernement »*. Elle qualifie, par ailleurs, de *« retour à la normale »* l'intervention de Lionel Jospin dans les discussions sur l'Unedic.

■ **POPULARITÉ : la cote de confiance de Lionel Jospin est remontée de 10 points en octobre,** selon un sondage de CSA, réalisé du 17 au 19 octobre auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes et rendu public, jeudi 26 octobre, par *La Vie* et France-Info. Le premier ministre recueille 55 % de bonnes opinions (contre 40 % de mauvaises, en baisse de 11 points). De son côté, Jacques Chirac recueille la confiance de 59 % des sondés (en hausse de 5 points), contre 35 % qui ne lui font pas confiance.

■ **SÉCURITÉ : Lionel Jospin a rendu visite**, mercredi 25 octobre dans la soirée, aux services de sécurité publique de Seine-Saint-Denis, indique un communiqué de Matignon. Le premier ministre, accompagné de Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur, a rencontré des équipes de police de proximité et s'est rendu sur le terrain avec une brigade anticriminalité.

■ **COMMUNICATION : Tatiana Diatchenko, fille de Boris Eltsine, affirme,** dans un entretien publié le 25 octobre par l'hebdomadaire russe *Ogoniok,* qu'elle a pris conseil auprès de la fille du président français, Claude Chirac, avant de devenir conseillère de son père au Kremlin. C'est son père qui, face à ses réticences à devenir sa chargée de communication, lui avait proposé : *« Va voir comment travaille la fille de Chirac »*, elle-même conseillère en communication à l'Elysée. *« Elle m'a tout raconté et elle m'a donné un peu d'assurance »*, assure Mme Diatchenko. La jeune femme, très influente, n'a pourtant pas réussi à enrayer la chute de popularité de Boris Eltsine, qui était de moins de 5 % d'opinions favorables avant qu'il démissionne, le 31 décembre 1999.

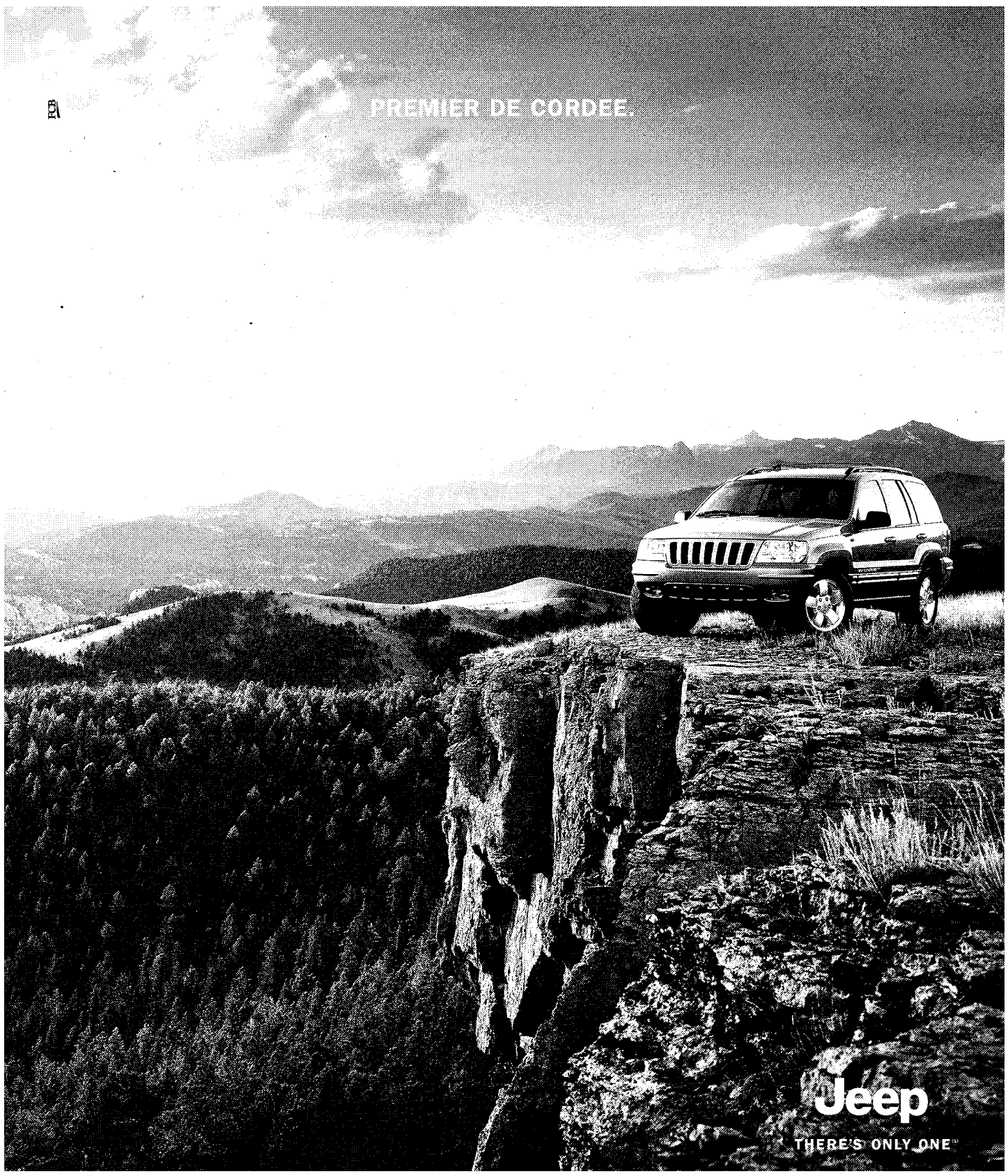

JEEP GRAND CHEROKEE Avec son système Quadra-Drive qui répartit instantanément la puissance du moteur en fonction de l'adhérence de chaque roue, son système Quadra-Trac II™, sa nouvelle boîte automatique 5 vitesses (sur la version V8 4,7l), ses suspensions Quadra-Coil™, le Grand Cherokee n'est pas seulement la plus luxueuse des Jeep®, il est aussi l'expression la plus aboutie d'un savoir-faire de légende. Alors, si vous avez décidé de vous échapper de votre quotidien, faites le au volant de la Jeep® la plus efficace jamais conçue. Jeep Grand Cherokee, **no compromises, anywhere*.** www.jeep.fr

0,99 F TTC / MN

LA SECURITE ROUTIERE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS.

* Partout, sans compromis. (1) Seule Jeep est unique. Photo non contractuelle. Prise de vue aux USA.

AFFAIRES Le témoignage enregistré avant sa mort, en juin 1999, par Jean-Claude Méry, met en cohérence les éléments rassemblés par le juge Eric Halphen dans l'instruction de l'affaire des HLM de Paris. ● LA CASSETTE devrait être saisie une deuxième fois par le magistrat en raison d'un problème de procédure. ● PLUSIEURS TÉMOINS attestaient dans l'enquête les liens étroits entre le financement du RPR et M. Méry mais ce dernier avait toujours nié. ● UN VASTE COMPLEXE IMMOBILIER dans les Pyrénées-Orientales avait été lancé par le promoteur en 1989, en association avec la Compagnie générale des eaux (CGE). ● À L'OCCASION de l'université des jeunes du RPR, en 1989, M. Chirac et l'état-major du mouvement gaulliste étaient venus assister au lancement de l'opération, dont l'échec a provoqué un litige entre Jean-Claude Méry et la CGE., à qui il réclamait 31 millions de francs.

La cassette Méry éclaire et complète l'enquête du juge Halphen

Diffusé sur France 3, jeudi soir 26 octobre, le témoignage enregistré avant sa mort par le promoteur confirme l'existence d'un système de financement occulte du RPR, que l'instruction de l'affaire des HLM de Paris n'avait laissé qu'entrevoir

OFFICIELLEMENT, l'enregistrement du témoignage de Jean-Claude Méry ne figure pas au dossier du juge Eric Halphen. Le magistrat de Créteil (Val-de-Marne), pourtant chargé de l'enquête sur les HLM de Paris, dont le promoteur-homme d'affaires était l'un des protagonistes essentiels, a certes saisi, le 22 septembre, une copie de la cassette, mais dans des conditions irrégulières puisque son instruction avait été suspendue par la chambre d'accusation de Paris, dans l'attente d'une décision sur la validité de l'ensemble du dossier. La procédure ayant été avalisée, le 11 octobre, pour tout ce qui touche aux marchés de l'office HLM de la capitale (*Le Monde* du 13 octobre), le juge devrait bientôt ressaisir la fameuse bande vidéo dans laquelle Jean-Claude Méry avait livré, trois ans avant sa mort, certains des secrets qu'il avait refusés à la justice.

L'entourage du président de la République, inquiet depuis plusieurs semaines des intentions de M. Halphen – à qui *Le Canard enchaîné* a prêté l'intention de convoquer Jacques Chirac en qualité de témoin – espère toutefois que cette confusion procédurale provoque l'enlisement du dossier. Leurs espoirs se fondent, paradoxalement, sur le pourvoi en cassation déposé par Jean Tiberi, au moment où le maire de Paris, exclu du RPR, paraît définitivement éloigné du camp chiraquien. Introduit le 16 octobre, ce pourvoi est assorti d'une requête *« aux fins d'examen immédiat »,* dont les conseillers du chef de l'Etat estiment qu'elle devrait entraîner une nouvelle suspension de l'instruction et paralyser le juge pour plusieurs mois encore. Sans attendre, ce dernier a néanmoins reconvoqué plusieurs acteurs de l'affaire des HLM de Paris, décidé à reprendre ses investigations – qu'il avait closes le 28 octobre 1999.

Si la confession posthume de M. Méry, qui s'y présentait avec fierté comme un pilier du financement occulte du RPR, ne paraît pas pouvoir fonder directement de nouvelles poursuites pénales contre les personnes mises en cause, elle apporte au juge les éclairages qui lui manquaient : elle confirme le soupçon initial d'un *« système »* de fraude autour des marchés publics parisiens et met en cohérence les éléments épars rassemblés par l'instruction.

« Je ne travaillais pas pour le RPR, avait déclaré au juge le promoteur. *Je travaillais pour moi et j'incitais les entreprises à verser de l'argent au RPR. »* Mais il avait ajouté, ambigu, avoir *« fait du travail commercial pour le RPR »* et *« savoir quelles ont été les entreprises à verser de l'argent au RPR ».* Dans son témoignage enregistré, M. Méry affirme clairement, en revanche, avoir organisé ce qu'il appelle des « retours » (commissions) au profit du mouvement gaulliste et de son chef. *« C'est uniquement aux ordres de M. Chirac que nous travaillions,* dit-il sur la bande vidéo, *et le tout était généralement reversé à* Mme [Louise-Yvonne] *Casetta pour le RPR. »*

Sans jamais aller aussi loin, nombre de chefs d'entreprise et de dirigeants de l'office HLM de Paris (OPAC) avaient évoqué, devant le juge Halphen, l'évidence des liens du promoteur avec le parti gaulliste. *« Il était de notoriété publique sur la place de Paris que M. Méry récoltait de l'argent à l'occasion de marchés de l'OPAC et que cet argent allait au RPR »*, assurait ainsi Roger Roy, l'un des directeurs de l'office. Présentant M. Méry comme *« un racketteur »*, le PDG d'une entreprise confirmait : *« C'est ce que l'on disait dans le milieu* [du bâtiment] *; cela paraissait évident, puisque la Ville de Paris était tenue par le RPR. »* Le dirigeant d'une filiale de l'ex-Compagnie générale des eaux (CGE) expliquait, lui, que le promoteur *« faisait partie du triangle OPAC-Ville de Paris-RPR »*, ajoutant ironiquement que *« l'argent n'allait pas au Parti communiste ».* Directeur général de l'OPAC et élu corrézien proche de M. Chirac, Georges Pérol lui-même avait lâché que *« Méry se servait des marchés de l'OPAC pour obtenir de l'argent pour le RPR, ou le PS ou un autre parti politique... »*

De ces affinités politiques – M. Méry avait siégé au comité central du RPR de 1987 à 1990 – découlait une influence sur les marchés parisiens. *« Il fallait absolument passer par lui pour avoir des marchés de l'OPAC »*, a témoigné un chef d'entreprise. *« Quand je n'ai plus travaillé avec Méry, je n'ai plus travaillé avec l'OPAC »*, a affirmé un autre. Un troisième a précisé l'importance des interventions du promoteur : *« M. Méry me faisait part d'informations privilégiées sur l'OPAC. Notamment il m'avisait six mois à l'avance des futurs appels d'offres.* [...] *Il était informé en temps réel des attributions de marchés par la commission d'appel d'offres de l'OPAC. »*

Marché phare de cette période, le contrat de rénovation et d'entretien des ascenseurs de l'OPAC avait été réparti en plusieurs lots, dont l'essentiel avait été attribué, en 1992, à un groupement constitué entre des filiales de la CGE et la Lyonnaise des eaux. Mis en examen par le juge Halphen, les dirigeants de ces sociétés avaient admis avoir rémunéré Jean-Claude Méry sur cette opération, mais contesté toute forme de corruption, *a fortiori* à des fins politiques. Dans son témoignage enregistré, le promoteur revendique la paternité de l'association des deux grands groupes sur ce marché (dont le montant atteignait 1,5 milliard de francs sur quinze ans) et affirme avoir *« préparé l'appel d'offres »* en *« montant tout le dossier en amont ».* Durant la même période, la Lyonnaise des eaux alimenta le compte dont M. Méry disposait dans une banque de Genève d'un montant total de 6,5 millions de francs – selon sa propre estimation. Ouvert au nom de la société-écran panaméenne Farco enterprise, le compte fut crédité, en 1992, de virements effectués avant et après la signature du marché des ascenseurs (*Le Monde* du 14 mai 1996).

DES SOMMES « FARAMINEUSES »

Questionné par le juge Halphen le 19 septembre 1997, l'un des responsables de la Lyonnaise des eaux, alors présidée par Jérôme Monod – ancien secrétaire général du RPR, aujourd'hui conseiller de M. Chirac à l'Elysée – avait assuré que les sommes versées à M. Méry l'avaient été *« en contrepartie de l'assistance »* du promoteur sur ce dossier. M. Méry avait certifié, quant à lui, que l'argent ainsi obtenu correspondait au paiement de sa prestation de *« conseil »*, assurant qu'il avait souhaité être rémunéré en Suisse pour *« échapper au fisc ».* La fameuse cassette, elle, fournit une autre version : qualifiant les sommes collectées par lui en marge de cette opération de *« faramineuses »*, M. Méry y déclare avoir *« versé plus de 8 millions de francs en liquide, en moins d'un an, à certains organismes en Suisse ».* Les enquêteurs n'ont jamais retrouvé la trace de ces fonds.

H. G. et F.Lh.

En 1992, un virement suisse non identifié

***« Nous savions qu'il était membre de l'appareil du RPR,* déclarait aux enquêteurs, en 1995, le gestionnaire des fonds suisses de Jean-Claude Méry. *Il avait probablement besoin* [de ce compte] *pour faire du financement politique. C'est ce qu'il nous a dit. »* Le promoteur avait répondu au juge : *« Je ne vois pas pourquoi j'aurais crié cela sur les toits. Peut-être que des gens lui en ont parlé, mais pas moi. »* De 1990 à 1995, le compte Farco a reçu 9,6 millions de francs. L'origine d'un virement de 2,5 millions, le 10 mars 1992, n'a pas été identifiée. Le lendemain, M. Méry retirait la même somme en espèces. *« Personne d'autre n'a été le destinataire final de cette somme »,* avait-il dit au juge.**

A Port-Vendres, le promoteur s'est allié puis affronté à la Compagnie générale des eaux

COSTUME CLAIR, polo noir, visage hâlé, Jacques Chirac apparaît détendu. Ce 9 septembre 1989, le maire de Paris, candidat malheureux à l'élection présidentielle un an plus tôt, effectue une rentrée balnéaire.

A Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales), où se tient l'université des jeunes du RPR, près de Perpignan, il a annoncé, quelques heures plus tôt, son retour sur l'avant-scène politique en lançant à ses troupes : *« Nous sommes en ordre de bataille. »* Répondant à l'invitation d'un compagnon influent nommé Jean-Claude Méry, le futur président de la République s'est ensuite rendu, avec une petite troupe de fidèles dont Alain Juppé et Nicolas Sarkozy, jusqu'à la commune voisine de Port-Vendres, pour assister au lancement d'un vaste projet immobilier baptisé Port-Pierre-Méry, en souvenir du père de son concepteur. Devant une immense maquette, il pose pour les photographes au côté d'un promoteur alors au faîte de sa gloire. Trois ans plus tard, l'échec de son projet sonnera le glas des rêves de grandeur de Jean-Claude Méry, avant que la justice ne précipite sa chute.

L'histoire de Port-Méry est aussi celle d'un bras de fer discret entre le promoteur-homme d'affaires et la Compagnie immobilière Phénix (CIP). En janvier 1990, soit quelques mois après la visite de M. Chirac, c'est avec cette filiale de la Compagnie générale des eaux (CGE, rebaptisée Vivendi), que Jean-Claude Méry a jeté les fondations de son projet en créant la société civile immobilière Port-Pierre-Méry. Dans son témoignage enregistré, il évoque, dans un passage que *Le Monde* n'a pas publié, l'origine de son association avec la CIP : *« L'homme qui a signé les statuts de la SCI Port-Pierre-Méry s'appelle Jean-Marc Oury* [alors PDG de CIP], dit-il. *Il s'est associé parce que son patron lui a dit que c'était bien de s'associer avec Jean-Claude Méry, que c'était la maison Chirac qui était en fonctionnement... »* M. Oury, lui, conteste ce parrainage politique, admettant n'avoir rencontré M. Méry qu'*« une seule fois ». « Il avait un beau projet qui intéressait notre secteur immobilier de loisirs »,* explique-t-il.

Le capital de la SCI est divisé par moitié entre le promoteur et la CIP, mais cette dernière apporte seule les financements : 6 millions de francs en compte courant, au titre d'acompte pour l'achat du terrain, et 17 millions pour rembourser les études préalables engagées par M. Méry.

Ce dernier apporte la promesse de vente qu'il détient sur le terrain : un domaine de 30 hectares en bord de mer, propriété de la Société nationale des poudres et des explosifs (SNPE), et dont le promoteur a obtenu, dès mars 1989, le classement en ZAC par la mairie de Port-Vendres. Son objectif est d'en faire un Port-Grimaud catalan, avec port de plaisance, parc botanique et logements par milliers. L'acquisition du terrain est conclue le 4 janvier 1991, au prix de 27,5 millions de francs. La facture est réglée par la seule CIP, grâce à un prêt de 20 millions consenti par le Crédit lyonnais.

L'achat du terrain, pourtant, reste sans lendemain. Le successeur de M. Oury à la tête de la CIP, Stéphane Richard, explique ce blocage par *« la crise immobilière qui arrivait »* et les *« nombreux problèmes apparus sur le projet ».* Le terrain avait servi à fabriquer de la nitroglycérine. *« Il fallait le dépolluer »*, dit M. Richard, ce que dément la SNPE, qui assure avoir entièrement nettoyé le domaine avant la vente. La loi littoral mettra fin à cette controverse, en rendant la surface inconstructible.

> Trois ans plus tard, l'échec de son projet sonnera le glas des rêves de grandeur de Jean-Claude Méry, avant que la justice ne précipite sa chute

Dès lors, les relations se tendent entre M. Méry et ses partenaires. *« On m'avait promis de me rembourser tout ce que j'investissais à titre personnel, c'est-à-dire 7 millions de francs par an de frais généraux, tous les déplacements, tous les mouvements »,* assurera le promoteur dans sa fameuse cassette. En 1992, de fait, il réclame 31 millions à la CIP. M. Oury refuse d'honorer les factures. *« Je n'avais pas de justification pour des dépenses aussi élevées,* explique-t-il. *C'est pourquoi j'ai donné ordre à mes collaborateurs de ne pas payer. »* Son successeur confirme : *« Lorsque j'ai repris le dossier,* indique M. Richard, *Jean-Claude Méry nous réclamait toujours 31 millions, au titre de ses dépenses pour 1990, 1991 et 1992. Nous avons demandé les justificatifs, en vain. Nous n'avons pas payé. »*

A la fin de 1992, la menace fiscale s'ajoute aux embarras financiers. Le 4 décembre, les agents de la direction nationale des enquêtes fiscales (DNEF) investissent les bureaux parisiens de M. Méry et saisissent plusieurs centaines de documents, parmi lesquels des dossiers et des factures relatifs à ses interventions occultes sur les marchés des HLM de Paris. Pour l'heure, le fisc conteste surtout son abondante facturation au titre des « études » entreprises, à Port-Vendres et ailleurs. Après un premier redressement de 10 millions de francs, d'autres vont suivre. En 1994, la kyrielle de sociétés qu'il animait n'est plus qu'un empire en lambeaux. Le promoteur sollicite un avocat spécialisé dans les procédures collectives, Patrick Schulmann, pour préparer le dépôt de bilan. Se remémorant *« le litige opposant M. Méry à la CGE »,* l'avocat a indiqué au *Monde* qu'*« une bonne partie des factures contestées correspondaient à des dépenses réellement engagées par M. Méry ».*

Le 29 septembre 1994, le promoteur est mis en examen par le juge Eric Halphen et incarcéré. Le même jour, son dossier est examiné par le tribunal de commerce de Paris. *« Comme vous l'imaginez,* raconte Me Schulmann, *le procureur a immédiatement demandé la liquidation, alors que M. Méry, financièrement exsangue, espérait obtenir un simple redressement. »* Après sa sortie de prison, en mars 1995, M. Méry rendra plusieurs visites à l'avocat *« pour voir comment se passait la liquidation »*, indique ce dernier.

« Ensuite, dit l'avocat, *il est tombé gravement malade et je n'ai plus eu de nouvelles. »* Entre-temps, le liquidateur des sociétés Méry, Daniel Baumgartner, et sa collaboratrice, Marie-Hélène Montravers, ont découvert les 31 millions de créances de M. Méry sur la SCI Port-Pierre-Méry. Se fondant sur l'association du promoteur et de l'Immobilière Phénix, ils demandent au tribunal de commerce l'extension de la faillite à la SCI, ce qui induit la responsabilité de la CIP. Des négociations s'engagent.

Devant la juridiction consulaire, le 18 octobre 1996, les avocats de la CIP entérinent une transaction qui clôt la procédure : la filiale de la CGE paie 6 millions de francs sur les 31 réclamés. *« Ils n'ont pas demandé une expertise des factures, ni fait appel de la décision »*, souligne Mme Montravers. *« Nous étions impatients d'en finir et de régulariser la gestion de la SCI »,* explique M. Richard.

M. Méry a-t-il menacé de dévoiler ses secrets sur le financement du RPR s'il n'obtenait pas le remboursement du solde ? *Le Canard enchaîné* a affirmé, dans son édition du 27 septembre, que l'ancienne CGE avait versé 24,5 millions de francs au promoteur, *via* une banque américaine. Les enquêteurs n'en ont, jusqu'ici, pas trouvé trace. Le groupe Vivendi, lui, dément avoir effectué le moindre paiement. En 1998, le terrain de Port-Vendres a été cédé au Conservatoire du littoral pour 6,5 millions de francs. Officiellement, le projet Port-Méry a coûté 134 millions de francs à l'Immobilière Phénix. Quant à la liquidation des affaires du promoteur, dont le passif est estimé à 22 millions de francs (les créanciers devraient cependant récupérer environ 10 millions), elle est sur le point de s'achever, un an après sa mort, dans le plus grand dénuement.

Hervé Gattegno, Fabrice Lhomme et Martine Orange

D. R.

Cette photographie a été prise le 9 septembre 1989, à Port-Vendres (Pyrénées-Orientales). Jacques Chirac, alors maire de Paris et président du RPR, entouré par Jean-Jacques Villa, maire (RPR) de Port-Vendres, Nicolas Sarkozy (à sa droite) et Jean-Claude Méry (à sa gauche), se fait expliquer, devant une grande maquette, les détails du projet Port-Pierre-Méry. L'état-major du mouvement gaulliste assistait, quelques heures auparavant, à l'université des jeunes du RPR, qui se tenait à Saint-Cyprien, situé à quelques kilomètres de là.

Le gouvernement renforce la répression de la délinquance routière

Permis retiré pour un excès de vitesse de 40 km/h

RÉUNI quelques jours avant les vacances de la Toussaint, le conseil interministériel de sécurité routière du mercredi 25 octobre a rendu publiques plusieurs mesures destinées à lutter contre l'insécurité routière. La disposition la plus marquante est la possibilité désormais accordée aux forces de l'ordre de priver de permis de conduire, en attendant une décision ultérieure, un automobiliste interpellé pour un excès de vitesse de plus de 40 km/h. Jusqu'alors, ce « pouvoir de rétention » ne s'exerçait que pour une alcoolémie de plus de 0,8 g/litre de sang. En parallèle, une réflexion sera engagée sur le fonctionnement des commissions de suspension du permis *« afin de mieux garantir les droits des contrevenants »*. En milieu urbain, le contrôle de la circulation routière pourra être réalisé par les polices municipales dans le cadre d'une convention passée avec l'Etat.

Outre le renforcement des effectifs mobilisés par la police et la gendarmerie, l'amélioration de leur équipement, notamment en radars mobiles laser, et l'expérimentation de nouvelles *« sanctions pédagogiques »*, le gouvernement souhaite *« homogénéiser les politiques pénales »*. Les procureurs exposeront dans un rapport annuel les politiques mises en œuvre dans leur ressort. La création d'un Conseil national de la sécurité routière (CNSR) a aussi été annoncée. Cet *« organisme indépendant doté d'un conseil scientifique »* évaluera les actions engagées et fera des propositions.

Un *« baromètre de l'accidentologie »* sera publié chaque mois et une attestation de première éducation sera délivrée à la fin de l'école élémentaire. A l'avenir, le permis de conduire pourrait être attribué en trois « modules » : l'attestation scolaire de sécurité routière, en classe de 3e cette fois, puis le code, et l'épreuve de conduite. L'Etat entend également définir des règles sur le traitement des obstacles ponctuels conduisant notamment à un éloignement des arbres du bord des chaussées. Enfin, le gouvernement a annoncé avoir *« obtenu de ses partenaires européens que soit étudiée l'obligation éventuelle d'installation dans les véhicules légers d'un limiteur de vitesse adaptable par le conducteur »*.

LA PEUR DU GENDARME

Cette proposition qui se veut *« réaliste »* ne vise pas à « brider » strictement les véhicules à 130 km/h. Le « limiteur de vitesse » agira comme garde-fou mais pourra être neutralisé à tout moment par le conducteur. Renault propose déjà un tel équipement sur la nouvelle Laguna (l'accélérateur se durcit à mesure que l'on s'approche de la vitesse maximale prédéterminée). L'annonce de ce dispositif s'accompagne d'une mise en garde de Daniel Vaillant. Le ministre de l'intérieur promet pour les prochains jours un renforcement du dispositif répressif. *« La peur du gendarme ou du policier, ça marche »*, a-t-il affirmé. L'émotion suscitée par les « week-ends noirs » de l'Ascension et de la Pentecôte comme le durcissement du discours des pouvoirs publics qui a suivi ont eu quelque effet sur les statistiques. Au cours des cinq derniers mois, le nombre de morts sur les routes a baissé de 11 % par rapport à 1999.

Jean-Michel Normand

Le Groupe d'études contre les discriminations veut améliorer l'efficacité des recours en justice

Dans un rapport, il propose de faciliter, pour la victime, l'établissement de la preuve

Le Groupe d'études et de lutte sur les discriminations (GELD) a rendu public, mercredi 25 octobre, son premier rapport, intitulé *« Le recours au droit dans la lutte contre les discriminations : la question de la preuve »*. Les actes discriminatoires sont peu sanctionnés par les tribunaux. Le principal frein à cet accès au droit tient à l'établissement de la preuve. Pour y remédier, le groupe de travail fait une série de recommandations.

LE DROIT peut *« être une menace crédible »* pour lutter contre les discriminations, à condition de quelques adaptations. Telle est la conclusion du premier rapport que le Groupe d'études et de lutte sur les discriminations (GELD) a rendu public, mercredi 25 octobre. Intitulée *« Le recours au droit dans la lutte contre les discriminations : la question de la preuve »*, cette étude, menée sous la direction de Marie-Thérèse Lanquetin, professeur de droit à l'université Paris-X, fait le point sur les difficultés d'établir la preuve de la discrimination, qu'elle soit sexiste, raciste, homophobe... Le rapport dessine quelques pistes pour améliorer l'efficacité des recours à la justice civile et pénale et pour sanctionner les discriminations.

Partant du constat que, malgré tout un arsenal juridique, les actes discriminatoires sont peu sanctionnés par les tribunaux, les auteurs se sont interrogés sur les causes de ce phénomène. *« Aujourd'hui, en termes de discrimination, les textes ne sont pas mis en œuvre. Les parquets n'investissent pas les outils dont ils disposent et les plaintes sont classées sans suite. Tout le monde tolère ou subit »*, constate Mme Lanquetin. Le principal frein à cet accès au droit tient à l'établissement de la preuve, rappellent les auteurs. Dans le droit français, c'est à la victime de prouver qu'elle a subi un acte discriminatoire : en droit civil, c'est la réalité du préjudice de la mesure discriminatoire qu'il convient de prouver ; quant au pénal, c'est non seulement la réalité de l'acte et la nature du motif, mais aussi l'intention qui doit être démontrée. Au final, *« malgré l'étendue des pratiques discriminatoires, l'appareil judiciaire impose de telles exigences de preuve à la victime avant de s'engager dans la répression du délit (...) qu'elle incarne une démobilisation institutionnelle face à la répression de la discrimination »*, insiste le rapport.

Pour remédier à ces *« difficultés de la preuve »*, le groupe de travail du GELD fait une série de recommandations. En premier lieu, au civil. Si des avancées ont été faites avec le vote, par l'Assemblée nationale, de la proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations (*Le Monde* du 12 octobre), le rapport propose d'aller plus loin : tout d'abord en *« élargissant les pouvoirs d'enquête de l'inspecteur du travail »*, notamment en leur donnant compétence à intervenir sur des faits touchant au déroulement des carrières ou aux salaires. Ensuite, en permettant aux associations antiracistes d'agir en justice devant les prud'hommes *« au même titre que les organisations syndicales »*. Enfin, aujourd'hui, les victimes n'ont pas accès aux documents internes à l'entreprise, tels que les grilles de salaires ou le dossier de déroulement de carrière. Le rapport recommande donc de *« reconnaître un droit de transmission à la victime »* de tout document de l'entreprise.

« QUELQUES PROCÈS DE PRINCIPE »

Le rapport fait aussi des propositions pour le domaine pénal. Constatant les difficultés particulières rencontrées devant les tribunaux, les auteurs veulent aider les victimes à la *« construction de la preuve »* en leur permettant d'être systématiquement entendus dès réception de la plainte et pendant l'instruction, et en assurant une réelle protection aux témoins comme aux plaignants contre les représailles. Enfin, une politique volontariste visant à mobiliser les parquets contre les délits de discrimination doit être mise en œuvre. Elle devra passer par une *« obligation »* à traiter ces infractions comme des délits à part entière, en procédant plus systématiquement à une enquête avant de classer une plainte. Au sein de chaque parquet, une section en charge des questions de racisme et de discriminations devrait être ouverte.

Dernière innovation, afin de *« rompre avec un traitement juridique parcellisé »*, le GELD conseille la mise en place d'une nouvelle instance *« autonome »* qui propose aux acteurs sociaux *« une approche systématisée et coordonnée du traitement des discriminations »*. Et permettre enfin, selon les vœux des auteurs, *« quelques procès de principe »* qui rappellent le droit.

Sylvia Zappi

Ponthierry, en Seine-et-Marne, instaure le « permis de vivre »

MELUN
de notre correspondant

« Tous les jeunes qui se sont tués, je les connaissais. Le dernier en date a passé sa dernière nuit chez nous : c'était un copain de mon fils. Le lendemain, il a trouvé la mort dans un accident. » Pour Lionel Walker, le maire (divers gauche) de Saint-Fargeau-Ponthierry, une commune de 12 000 habitants proche de Melun (Seine-et-Marne), ce souvenir reste aussi celui de la prise de conscience face à ces accidents qui touchent d'abord les conducteurs de deux-roues, scooters ou motos. *« Nous étions, fin août, avec déjà un terrible bilan quand, à vingt-quatre heures d'intervalle, on a assisté à deux nouveaux accidents mortels dans la commune »*, ajoute l'élu, lui-même motard et père de trois enfants *« en âge de conduire »*. A ce moment, le maire de la petite commune s'est dit : *« On ne peut plus continuer à compter ; arrêtons le massacre ! »* Agé de quarante-cinq ans, ce professeur a ressenti l'hécatombe comme un *« échec »* personnel. L'échec d'un maire qui œuvre consensuellement pour les affaires sociales, la voirie, les écoles, les loisirs, mais qui, finalement, passe à côté de l'essentiel : la préservation de la jeunesse. *« Le plus cher de nos biens. »*

FORMULES LAPIDAIRES

« Un garçon qui se tue dans ma commune, même si c'est de sa faute, même s'il n'existe pas encore de lobbying citoyen pour me faire porter le chapeau, c'est de ma responsabilité », ajoute l'édile. En parallèle de cette prise de conscience toute personnelle, le maire a engagé un processus de réflexion via les jeunes eux-mêmes. Après le double accident mortel de la fin du mois d'août, il a confié la mission de secouer les 15-25 ans à la benjamine de son conseil municipal. Aujourd'hui, une quarantaine de personnes travaillent à cette sensibilisation : un *« mur de vie »* a été érigé en centre ville, face au monument aux morts, des affiches de prévention, avec des formules lapidaires, ont été apposées et un « permis de vivre » créé, qui propose les photos des huit tués, suivies d'un cadre vierge où figure cette mention : *« Et si le prochain, c'était toi ? »* On ne peut être plus explicite.

Lors de l'une des réunions destinées à mobiliser les jeunes de la commune, des parents ont voulu témoigner, parler du casque, inciter à respecter la vitesse... *« Aujourd'hui,* explique Lionel Walker, *les jeunes ne supportent plus le discours moralisateur des adultes. On ne peut pas leur demander de nous écouter en leur disant qu'avec nos conseils, tout ira bien. La prise de conscience ne peut passer que par eux. Ce « permis de vivre », réalisé à 20 000 exemplaires, ils se sont engagés à le porter toujours sur eux, et à le sortir dès qu'ils rencontreront une conduite à risque, sans agressivité mais fermement, dans la rue, à l'entrée du lycée, partout... Une sorte de carton jaune avant le carton rouge, qui, lui, est souvent mortel. »* Pendant toute l'année, le projet sera porteur de nombreuses initiatives, comme cette formation d'inspecteur départemental de la sécurité routière (IDSR) pour les jeunes, ou encore l'accueil des « Motards en colère », qui ouvriront une réflexion sur les aménagements de sécurité pour les deux-roues.

Bien que traversée par la RN7, la commune de Ponthierry n'est pas plus propice aux accidents qu'une autre, en termes de danger objectif. *« On est dans le comportemental »*, souligne le maire. Un raisonnement qui s'applique d'ailleurs à la Seine-et-Marne tout entière, où, depuis le début de l'année, la chargée de mission sécurité routière, Nicole Bahers, enregistre un doublement du nombre de tués sur deux-roues. Pour des causes encore inconnues, mais forcément liées au comportement, on est passé de 12 morts en 1999 à plus de 25 en cette fin 2000. Une tendance confirmée par les chiffres des automobilistes (14 % de morts de plus sur la même période). L'ensemble maintient la Seine-et-Marne dans le peloton de tête des départements meurtriers, avec plus de 200 morts par an (si on excepte l'amélioration de 1999, avec 171 tués).

Jean-François Caltot

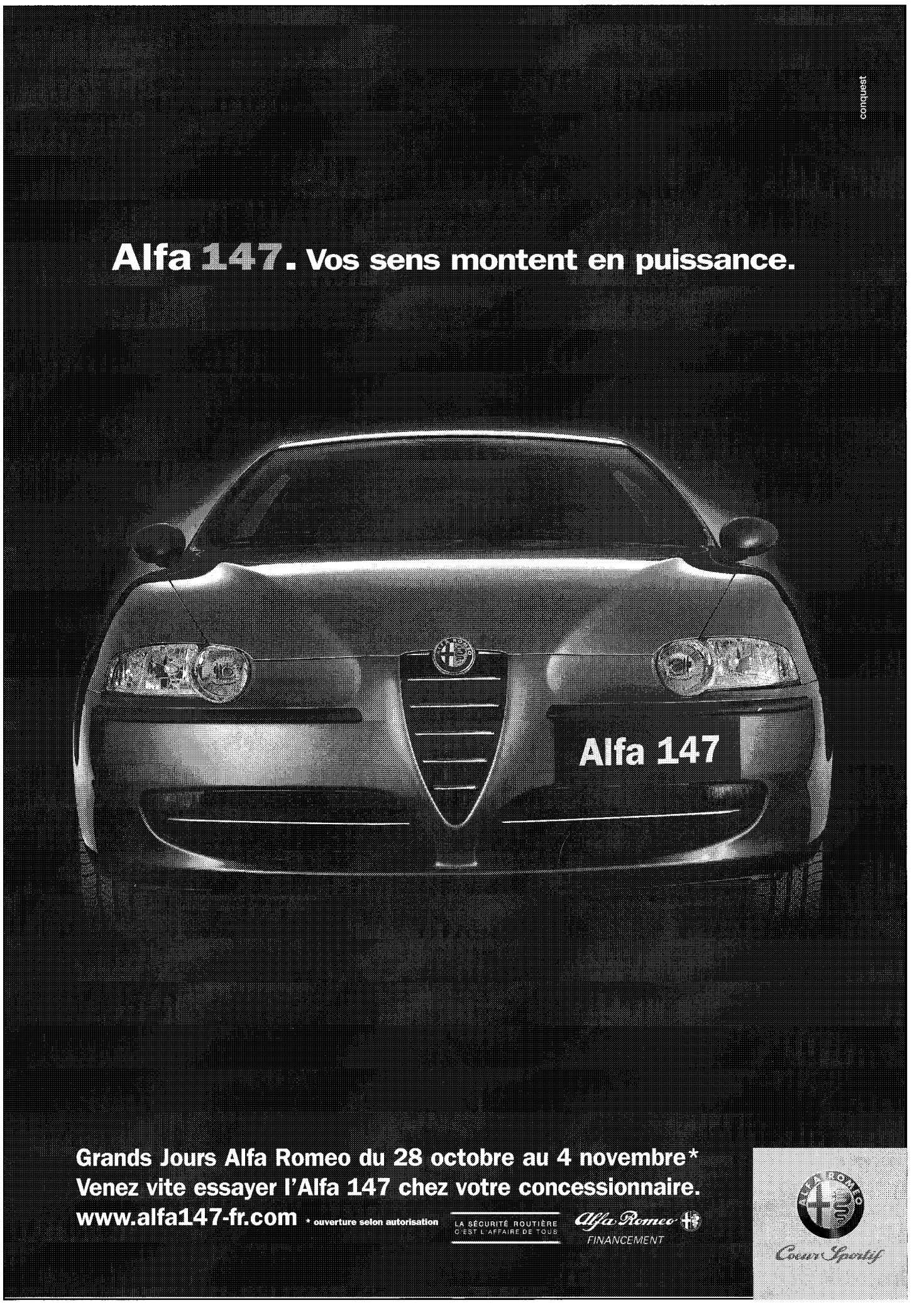

Au procès du financement du PCF, les avocats du Gifco réclament la récusation de la présidente

En 1992, Sophie Portier avait déjà, en tant qu'assesseur, jugé des liens entre le bureau d'études et le parti

Rebondissement au procès du financement du Parti communiste, mercredi 25 octobre. Me Jean-Pierre Versini-Campinchi, avocat de quatre responsables du Gifco, a réclamé la récusation de la présidente, Sophie Portier, au motif qu'elle avait déjà jugé, en 1992, le bureau d'études, coupable de financer le PCF. En attendant une décision du premier président de la cour d'appel, l'audience a été suspendue jusqu'au 30 octobre

Me SCHNERB était ravi de voir tant de monde à l'audience, et il a cru un instant que c'était pour l'entendre plaider. L'affaire s'est avérée un peu plus pénible : deux de ses confrères ont demandé, mercredi 25 octobre, la récusation de la présidente de la onzième chambre du tribunal, qui juge, depuis le 2 octobre, le financement supposé occulte du Parti communiste. Ils ont soulevé un moyen sérieux, dans la dernière ligne droite du procès : la présidente Sophie Portier était assesseur du tribunal qui avait jugé, en 1992, le groupe Gifco coupable d'avoir financé le PCF, l'objet même des débats d'aujourd'hui. L'impartialité du juge ainsi mise en question, le procès a été ajourné en attendant la décision du premier président de la cour d'appel, qui peut annuler l'ensemble du procès.

PROCÈS

C'est Me Jean-Pierre Versini-Campinchi qui a levé le lièvre. Après trois semaines de débats, les avocats des vingt prévenus ont commencé à plaider mardi 24 octobre. Me Versini, qui défend quatre responsables du Gifco, s'est penché, à la veille de sa plaidoirie, sur un procès de 1992, amnistié mais pourtant versé au dossier. Une affaire Urba où les dirigeants d'une filiale du Gifco, Sud-Est Equipement (SEE), avaient été condamnés pour avoir financé le PCF. Il connaît bien le dossier, qu'il a plaidé il y a huit ans. En retrouvant le jugement dans ses archives, il est tombé sur le nom de Sophie Portier, à l'époque discrète assesseur de cette même onzième chambre. Stupeur. D'autant que si le jugement est joint aux vingt-neuf tomes de la procédure Gifco, le nom de Mme Portier n'apparaît pas.

La cote D 861, quarante-troisième page du jugement, se termine sèchement par *« fait et jugé à l'audience publique de la onzième chambre du tribunal de grande instance de Paris, le 31 janvier 1992, par madame... »* La page et la cote suivante n'ont rien à voir. Pénible lacune, d'autant que le nom des magistrats apparaît justement sur la dernière page.

Mercredi, l'audience a commencé avec une heure de retard. La présidente a déclaré d'une voix neutre : *« J'ai été saisie à 11 h 30 d'une demande de récusation me concernant »*, et a laissé la parole aux avocats. *« Vous imaginez notre émotion,* a prudemment attaqué Me Versini, *nous sommes parfaitement conscients de l'agressivité et de la brutalité de ce que nous faisons. Ce n'est pas une attaque contre vous, madame Portier, mais contre la présidente de la onzième chambre. »* Maigre satisfaction pour la magistrate, qui a écouté sans broncher son jugement de 1992 : *« La SEE participait comme Urba et dans des conditions équivalentes au financement direct ou indirect d'un parti politique. »*

« UN PRÉJUGÉ »

« Le jugement a donc tranché la question qui nous occupe depuis trois semaines, a plaidé Me Versini. *C'est un préjugé, au sens étymologique du terme. »* Me Jean-Paul Tessonnière, qui défend le serein Robert Hue, a développé en droit : l'article 668 du code de procédure pénale dispose que *« si le juge a connu du procès comme magistrat, arbitre ou conseil »*, il peut être récusé. *« Par principe, nous ne pouvons imaginer que l'appréciation que vous avez portée à l'époque ne pèse pas sur votre décision aujourd'hui »*, a observé Me Tessonnière.

« Le tribunal ne peut pas répondre, a sobrement répondu Sophie Portier. *Le premier président est saisi et statuera, je pourrai formuler des observations. »* Formellement, l'audience pouvait se poursuivre ; Me Versini a indiqué qu'il lui semblait cependant difficile de plaider. Me Olivier Schnerb, pour la CGE, a jugé le moment *« détestable »* pour un tribunal *« habitué à notre respect et notre admiration »*, et demandé le renvoi à lundi. La présidente s'y est ralliée, le visage défait.

« Nous n'allons pas contraindre à plaider dans cette atmosphère lourde, très lourde aussi pour le tribunal, a déclaré Mme Portier. *Pour moi aussi c'est une première, et je le prends assez mal, voilà. »* L'audience a été suspendue, sans que personne ne songe à demander l'avis de la représentante du parquet, remarquablement transparente pour un procès de financement occulte.

Franck Johannès

Pour démonter la thèse des frères Jourdain, la cour se rend sur les lieux du crime

Dispositif de sécurité impressionnant à Sainte-Cécile-Plage

SAINT-OMER
de notre envoyé spécial

Après huit jours d'audience, les débats n'ont guère avancé au procès des frères Jourdain devant la cour d'assises du Pas-de-Calais. Accusés de l'enlèvement, de la séquestration et de l'assassinat de quatre jeunes filles, dont trois avaient été violées, en février 1997, les deux hommes n'ont jamais varié dans leurs explications. Jean-Michel Jourdain se dit étranger au drame qui s'est déroulé à Sainte-Cécile-Plage, où les corps des victimes ont été retrouvés. Son frère, Jean-Louis, ne reconnaît que partiellement les faits, notamment une agression sexuelle, mais rejette sur son cadet la responsabilité des viols et des meurtres.

A en croire l'aîné des Jourdain, les jeunes filles, après avoir été prises en stop alors qu'elles revenaient du carnaval du Portel, auraient été conduites, par un chemin barré de fils barbelés, vers un blockhaus situé en bord de mer dont l'accès était rendu difficile par des enrochements humides. Une à une, les victimes seraient ensuite reparties avec Jean-Michel Jourdain vers une dune en surplomb du blockhaus. Là, le cadet des Jourdain les aurait violées puis assassinées. Les deux frères auraient alors creusé une fosse dans le sable pour y enfouir les corps.

Depuis le début du procès, l'accusation, soutenue par l'avocat général Luc Frémiot, ne croit pas à cette thèse truffée d'incohérences. Pour le ministère public, le drame se serait en fait noué dans le fourgon des Jourdain et chacun des frères porterait la même part de responsabilité.

Pour convaincre les jurés du bien-fondé de son hypothèse et démonter la version de Jean-Louis, M. Frémiot avait demandé, et obtenu, un transport de justice sur les lieux même des crimes.

Mercredi 25 octobre, la cour, les avocats et les familles se sont donc rendus à Sainte-Cécile-Plage, à soixante-dix kilomètres de Saint-Omer. La zone, balayée par des vents puissants face à une mer charriant des rouleaux impressionnants, est entièrement sécurisée. Par crainte d'une vengeance contre les frères Jourdain, vêtus pour l'occasion de gilets pare-balles, ou d'une hypothétique tentative d'évasion, près de deux cents gendarmes, des équipes cynophiles et des membres du groupe d'intervention de la police nationale (GIPN) munis de fusils d'assaut ont investi un périmètre de deux kilomètres de long sur six cents mètres de large, autour du blockhaus et du lieu où les jeunes filles avaient été enterrées.

Depuis le 16 octobre, jour d'ouverture des débats, une foule nombreuse se presse aux portes du palais de justice de Saint-Omer, n'hésitant pas à attendre, souvent plusieurs heures, avant de pouvoir assister à l'audience. Soucieux de respecter ce principe de la publicité des débats, le président de la cour d'assises, Jean-Claude Monier, a souhaité que le transport de justice puisse lui aussi se dérouler en public. Un souhait resté malheureusement lettre morte. Les dizaines de badauds qui avaient fait le déplacement sont restés bloqués derrière une barrière sur la route départementale, à plus d'un kilomètre du lieu de l'audience.

CAFOUILLAGE PROCÉDURAL

Autorisés à s'approcher plus près, mais encadrés par un service d'ordre démesuré, les représentants de la presse n'ont pu qu'entrevoir des bribes d'audience, bloqués derrière un grillage. Exception notable et pour le moins surprenante, seule une équipe de télévision a été autorisée à pénétrer, caméra à l'épaule, dans le périmètre interdit, malgré les protestations des deux accusés qui ont toujours refusé d'être filmés. Les membres d'une association de soutien, portant blouson noir, dont la constitution de partie civile avait été rejetée, ont néanmoins réussi, eux aussi, à se mêler aux familles de victimes qui, pourtant, ne leur reconnaissent aucune légitimité.

A l'issue de ce cafouillage procédural, la cour est retournée dans la salle d'assises du palais de justice de Saint-Omer où, une dernière fois, le président Monier a tenté de faire avouer aux frères Jourdain qu'ils étaient bien les auteurs des crimes. En vain.

Acacio Pereira

Procès Festina : coureurs et instances sportives revendiquent le statut de victime

LILLE
de notre envoyé spécial

Parfois, en justice, d'abscons incidents de procédure font émerger la réalité d'un dossier. Ainsi, le débat engagé, mercredi 25 octobre, devant le tribunal de Lille, où l'on sonde, depuis trois jours, le cloaque de l'affaire Festina. La défense de l'ancien soigneur de l'équipe, Willy Voet, surpris au seuil du Tour 1998 avec un arsenal de produits prohibés, conteste la quasi-totalité des constitutions de partie civile. Et voilà la question posée : qui sont les victimes du dopage dans le cyclisme ? A l'emporte-pièce, Me Jean-Louis Bessis, conseil de Willy Voet, aligne ceux qui le prétendent.

Les sponsors ? *« Ils sont les grands profiteurs,* dit l'avocat. *Que Festina soit partie civile, c'est un peu comme si un tôlier de la rue Saint-Denis se constituait dans une affaire de proxénétisme. »* L'Union cycliste internationale (UCI) ? Elle s'est déconsidérée, selon lui, dans le traitement du cas de Laurent Brochard : le champion du monde 1997 fut contrôlé positif et régularisé *a posteriori* par un certificat médical antidaté. La Fédération française du cyclisme (FFC) et la Société du Tour de France ? *« Elles sont complices de la mise en danger de la vie d'autrui ou alors coupables de non-assistance à personne en danger. »* Les coureurs, comme le bras droit de Richard Virenque, Pascal Hervé ? *« Ils sont impliqués dans le système institutionnalisé du dopage. »*

Judiciairement, le débat sera tranché en même temps que le jugement sera rendu, à l'issue du délibéré. Mais les voix, contre ses attaques, ont grondé, chacun protestant de sa qualité : de la FFC – dont un médecin fédéral, apprit-on, officiait auparavant dans l'équipe Castorama, réputée surdopée aux corticoïdes – aux coureurs, *« dont on oublie,* estime Me Gilbert Collard, conseil de MM. Brochard et Hervé, *qu'ils sont des forçats de la route pour remplir le champ d'un spectacle qui plaît à tout le monde et rapporte à tout le monde »*. A commencer par les coureurs eux-mêmes : 700 000 francs par mois pour Richard Virenque, 640 000 pour son coéquipier-rival Alex Zulle, 300 000 pour Laurent Dufaux, 100 000 pour Pascal Hervé, 12 000 pour Christophe Bassons, le « Monsieur Propre » du cyclisme, qui a fait le choix de ne pas se doper. Quand Bruno Roussel, leur directeur sportif, émargeait à 45 000 francs et Willy Voet, le soigneur, à 15 000 francs.

CONSERVER SON GAGNE-PAIN

A ce tarif, on comprend que certains coureurs aient menti deux ans durant, pour conserver leur gagne-pain, s'arrangeant avec leur conscience pour éviter les sanctions sportives. *« Si ça peut soulager certains, oui, je me suis dopé »*, reconnaît maintenant Pascal Hervé, trente-six ans. *« J'ai menti parce que : 1. J'avais deux enfants à nourrir. 2. Je n'ai de compte à rendre qu'à la justice sportive. 3. Je l'aurais fait si tout le monde l'avait fait. »*

Laurent Brochard revendique lui aussi le statut de victime, niant avoir été dopé pour son championnat du monde, contrairement à ce qu'affirme Willy Voet, qui détaille par le menu ce que fut sa *« préparation »*. Il affirme : *« Au début, le médecin* [Eric Rijckaert] *m'a présenté* [l'EPO] *comme un produit de récupération. » « Et quand vous avez su ? »*, demande le président. *« Je n'ai pas eu de problème de conscience sur le moment. »*

Laurent Brochard reconnaît avoir fonctionné, comme beaucoup, à l'EPO, aux hormones de croissance et à la testostérone, augmentées de corticoïdes.

Choqué, Christophe Bassons réapparaît à la barre pour contester que de tels coureurs, *« qui ont eu victoires et argent »*, puissent aujourd'hui se présenter en victimes. Puis l'audience tente de saisir ce que fut le groupe des « barons » (Virenque, Hervé, Dufaux, et autres), dont l'ex-entraîneur Antoine Vayer indique qu'à partir de 1997, il supplanta l'autorité de Bruno Roussel. Les gros braquets de Festina, explique-t-il, *« aimantaient le groupe vers une dynamique portée sur l'argent, la réussite, le pouvoir »*. Un jour, deux d'entre eux tinrent à peu près ce discours à un jeune écolier : *« Pourquoi faire des études ? Fais du vélo. Tu feras la chaudière* [NDLR : tu te doperas] *et t'auras plein de fric. »* Enervé, suspecté de complicité d'incitation au dopage, Richard Virenque conteste la qualité de « patron » qui lui est collée. Il ne cesse, pourtant, de mentionner son *« statut »* dans l'équipe, qui lui vaut ses *« soixante-dix briques par mois »*. *« Tous les ans, 40 000 kilomètres, on ne les fait pas à coups d'EPO dans le cul »*, dit-il, agressif, comme débridé par ses aveux. Et s'il demande au président d'interroger Untel ou Untel, celui-ci, pourtant affable, finit par le couper : *« Jusqu'à présent, le patron, ici, c'est moi ! »*

Jean-Michel Dumay

Simplifications administratives : des maires dénoncent les risques pour la carte scolaire

REMPLACER les justificatifs de domicile par une déclaration sur l'honneur dans les démarches administratives courantes peut sembler une bonne idée. Pourtant, cette mesure, annoncée le 12 octobre par le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, inquiète les élus locaux. Comme les chefs d'établissement (*Le Monde* daté 15-16 octobre), les maires craignent que les inscriptions dans les établissements scolaires, jusqu'ici conditionnées par le lieu d'habitation, ne soient livrées au consumérisme des parents et à la fraude.

« Monsieur le ministre, votre intention est généreuse. Mais elle ignore les réalités locales de notre couronne parisienne et conduira à des résultats désastreux, lance Philippe Laurent, adjoint au maire (UDF) de Sceaux (Hauts-de-Seine), dans une lettre ouverte adressée le 16 octobre à Michel Sapin. *En agglomération, là où les temps de transport entre le domicile et plusieurs établissements sont équivalents, les familles veulent choisir le meilleur. Elles utilisent tous les subterfuges. Les services municipaux de Sceaux ont ainsi dû renforcer considérablement les contrôles, au rebours de ce que vous souhaitez. »* Claude Pernès, maire (DL) de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) et responsable de l'Association des maires d'Ile-de-France, a envoyé un questionnaire à ses homologues. *« En majorité, les élus sont plus que circonspects,* note M. Pernès. *Nous sommes très inquiets des risques de fraude. »*

Pour sa part, Jean-Paul Delevoye, président (RPR) de l'Association des maires de France, a demandé un rendez-vous au ministre de l'intérieur sur ce sujet. Selon lui, *« l'attestation sur l'honneur est une fausse bonne idée susceptible de créer de fortes perturbations. Les gens vont la fournir en fonction de l'intérêt d'une politique locale par rapport à une autre. On sait que certaines écoles concentrent les échecs, d'autres la réussite, et que l'Etat est dans l'incapacité d'assurer l'égalité des chances »*. Les maires craignent, selon M. Delevoye, que se multiplient des déplacements de population en fonction de la carte scolaire ou, plus généralement, de l'offre de services sociaux. Avec *« cette dérive marchande »*, précise le président de l'AMF, des abus de pouvoir liés à l'organisation de contrôles propres à chaque municipalité sont possibles.

FICHES D'ÉTAT CIVIL SUPPRIMÉES

L'annonce avait semblé prendre l'administration de l'éducation nationale de court. Les services de M. Lang précisent que si le ministère était présent lors des discussions portant sur la suppression des fiches d'état civil, mesure qui ne soulève aucune objection, la Rue de Grenelle n'était pas là au moment où a été abordée la question des justificatifs de domicile. Jack Lang reconnaît que cette décision risque d'augmenter les fraudes à la sectorisation scolaire. Mais dans son entourage, on souligne que le projet Sapin prévoit, en cas de doute, qu'une administration puisse continuer à exiger des justificatifs de domicile et qu'il n'y a pas lieu de demander une exception pour l'éducation nationale.

Nathalie Guibert

François Bernardini condamné à dix-huit mois de prison avec sursis

LE PREMIER secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône de 1990 à 1999, François Bernardini, a été condamné, mercredi 25 octobre, à dix-huit mois de prison avec sursis et 200 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence. Cette peine est assortie d'une mesure d'inéligibilité de deux ans. Il a été reconnu coupable d'abus de confiance pour avoir détourné des fonds appartenant à deux associations paramunicipales d'Istres (Bouches-du-Rhône), dans un but clientéliste.

Le tribunal l'a également condamné pour abus de biens sociaux après avoir estimé qu'il avait contribué au versement de salaires jugés fictifs par une société d'économie mixte. Le parquet avait requis, à l'audience, trente mois de prison avec sursis, 1 million de francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité. L'ancien maire (PS) d'Istres, Jacques Siffre, s'est vu infliger dix mois de prison avec sursis. M. Bernardini a qualifié ce jugement de *« preuve flagrante d'une volonté évidente de* [l]'*éliminer du jeu politique »*.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, a déclaré,** mardi 24 octobre, sur TF1, qu'elle s'attacherait à étudier les conditions d'une réouverture du procès de Guillaume Seznec s'il y avait *« suffisamment d'éléments nouveaux »*. M. Seznec avait été condamné, en 1924, pour un meurtre qu'il a toujours nié. Elue du Finistère, Mme Lebranchu a milité avec le petit-fils du condamné, Denis Seznec, pour la révision du procès. Une première demande de révision avait été rejetée par la Cour de cassation en 1996.

■ **La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a menacé**, mercredi 25 octobre, de remettre en liberté un ancien chef de l'ETA-militaire en raison de l'absence répétée d'interprète lors des audiences. La Cour, qui a dû reporter à deux reprises l'examen des demandes d'extradition espagnoles visant Jose-Luis Arizcuren-Ruiz, a indiqué qu'elle agirait en ce sens si aucun interprète ne se présentait, le 6 décembre.

■ **RELIGION : les évêques français se pencheront**, du 4 au 10 novembre, lors de leur prochaine assemblée plénière à Lourdes, sur les affaires de pédophilie mettant en cause des prêtres. Alors que l'attitude de la hiérarchie catholique a été mise en cause dans des procès récents, les évêques ont décidé de *« prendre la mesure de la gravité de la question »*, a indiqué, mercredi 25 octobre, Mgr Louis-Marie Billé, président de la conférence des évêques de France.

■ **POLICE : le projet de création d'une *« direction municipale de la sécurité et de la prévention »***, qui avait suscité trois préavis de grève à la mairie de Paris, a été retiré de l'ordre du jour d'une réunion entre la direction municipale et les syndicats. Ces préavis risquaient d'entraîner la fermeture des cimetières parisiens les jours de la Toussaint et des Défunts.

CALVITIE
Le choix de la compétence.

Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la Clinique du Rond-Point des Champs-Elysées dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Compétence et prix calculés au plus juste sont notre recette pour votre bien-être.

Conception : G.M - Photo : HOA-QUI / ZEFA

Conseil gratuit et documentation au
01 53 77 26 00
CRPCE
Clinique d'esthétique du Rond-Point des Champs-Elysées
61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

Tomates anciennes et lapins du Poitou, le retour de la tradition

Face à une demande croissante, de nombreux producteurs misent sur une nourriture plus authentique. Cela n'empêche pas l'innovation, comme l'utilisation parfois surprenante d'algues marines. La plupart de ces produits sont au Salon international de l'alimentation

HASARD du calendrier ou télescopage de l'actualité ? Au moment où consommateurs, agriculteurs et pouvoirs publics sont confrontés à un nouvel épisode de la « vache folle », se tient à Villepinte, dans la banlieue parisienne, jusqu'au 26 octobre, le Salon international de l'alimentation (SIAL). Pour les quelque 5 000 exposants, dont 70 % d'étrangers, les maîtres-mots sont : plaisir, identité, terroir, innovation, tradition fermière, sécurité, typicité, bon goût. Bref, le SIAL se veut, en dépit de vents contraires, la grande vitrine de la bonne bouffe.

Ainsi, en Provence, on pousse loin les feux de l'inventivité artisanale. Les incontournables sœurs Scotto proposaient récemment dans le mensuel *Marie-France* des recettes pour différentes variétés de tomates anciennes, signe que ce produit est en vogue. Didier Schmalfus et son beau-père René Caramella y travaillent depuis des années à Mouriès, au pied des Alpilles, en pleine terre bien sûr, avec irrigation par roubines et cueillette à la main.

UNE CHAIR ET UN GOÛT OUBLIÉS

Pour les variétés fixées de tomates comme la panderosa pink, le processus de choix est long : ils commandent d'abord la graine et l'essaient en terre, la goûtent, *« sans rien, comme ça, sur le plant »*, testent sa résistance. Ils font ensuite sécher les graines, réalisent les semis et replantent l'année suivante.

Au bout de trois ou quatre saisons, ils savent si elle s'adapte au sol et à l'eau de la Crau, au vent atténué par les cannes et les cyprès, aux pluies rares mais drues. Ils décident alors de l'adopter : elle figure parmi les 85 variétés que ces deux passionnés, aidés de la belle-mère, vont vendre sur les marchés à Arles, Istres ou Saint-Martin-de-Crau en semaine, et dans les foires le week-end. Sur leur étal, les tomates sont impeccablement rangées et, surtout, fraîches de la veille.

Militants de la tomate et des cucurbitacées, amoureux du peu connu, adeptes de l'étrange et fervents défenseurs de la culture traditionnelle, ces deux-là sont aussi des propagandistes : leur tomate est vendue à 14,80 francs le kilo, qu'elle soit précoce ou tardive, d'origine rare comme la précolombienne calebach, petite noire et bosselée à la chair fruitée, ou classique comme la roma, rouge et de taille moyenne mais qui retrouve, élevée par eux, une chair et un goût oubliés.

Pour les variétés hybrides, il faut racheter les graines chaque année. Cela n'empêche pas l'olympique flamme, aussi nommée tomate ananas, d'être une vedette de leur éventaire : elle est rouge, striée de jaune, ferme au point de pouvoir être découpée en tranches millimétriques, et mélange sa tendre acidité à un soupçon de sucré. Quant on a la chance de les rencontrer sur le marché, on peut aussi s'offrir, pour 15 francs la barquette, un assortiment. On peut alors découvrir la noire de Crimée, toute charbonneuse, la green zebra, magnifique dans sa peau verte, le cœur-de-bœuf rouge, qui peut peser jusqu'à 700 grammes, la reine des neiges, toute blanche, ou l'incroyable coqueret du Pérou, minuscule baie jaune au goût fruité de prune, qu'on peut tremper dans le chocolat pour épater ses invités.

Ces puristes, qui travaillent à peu près jour et nuit, à peine aidés par un ouvrier à mi-temps et un voisin aux mains d'or, ne veulent même plus vendre aux restaurants, qui exigent des quantités et des variétés constantes alors qu'ils s'adaptent, eux, aux aléas du temps. *« Je ne suis pas José Bové, je ne cherche pas non plus à gagner des millions,* explique M. Schmalfus, *je veux seulement faire redécouvrir le vrai goût de la nature aux gens. »*

Végétaux ici, animaux là… La cuniliculture, c'est-à-dire l'élevage du lapin de chair, peut être, comme la viticulture ou la production de petits pois, intensive ou sélective. En Poitou-Charentes, l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et la chambre d'agriculture de Charente-Maritime ont, il y a vingt ans déjà, mené des études approfondies pour sélectionner et perfectionner une souche capable de donner une viande goûteuse et appréciée des meilleurs restaurateurs et des bouchers haut de gamme. Et les efforts commencent à payer.

UN ANIMAL FRAGILE

Ainsi est né le rex du Poitou. Sous ce vocable se cachent à la fois une marque déposée et la raison sociale de la petite SARL constituée par les 24 éleveurs, avant tout amoureux de leur métier, de la région de Neuville-de-Poitou (Vienne), qui s'engagent à respecter un cahier des charges exigeant. *« Alors qu'en général les lapins standards sont abattus à 12 semaines, nous gardons les nôtres jusqu'à 18 semaines, car les différences de goût et de texture de la chair de cet animal n'apparaissent de manière significative qu'après la 15e semaine d'élevage »*, explique Olivier Thibault, l'expert de la chambre d'agriculture en charge de l'opération. *« Bien sûr, notre production est encore limitée, avec la livraison de 1 500 à 1 800 animaux par semaine, mais nous maîtrisons la filière du début – le choix des reproducteurs – au stade du détail »*, ajoute-t-il. Sans compter de nombreux points de vente dans l'Ouest, plus de vingt bouchers détaillants et volaillers de la région parisienne proposent aujourd'hui cette viande. Le lapin étant un animal fragile (tant dans les conditions sanitaires de son élevage que dans les conditions de réfrigération, obligatoirement lente, entre l'abattage et la vente) et qui n'est, jusqu'à maintenant, inséré dans aucun circuit protecteur de Label rouge ou de certification, les responsables ont dû s'appuyer à la fois sur les avis autorisés des grands chefs et sur les institutions régionales. La chambre des métiers de Poitou-Charentes, par exemple, a élaboré une recette haut de gamme et non moins facile : le rex à la marinade grillé au barbecue.

François Grosrichard et Michel Samson

Les algues à toutes les sauces

RENNES
de notre correspondante régionale

Première région agroalimentaire de France, la Bretagne se rend naturellement en force au SIAL. Sur les quelque deux cents entreprises qui se sont déplacées à Paris, le conseil régional aide une quarantaine de PME à faire bonne figure à côté des coopératives mastodontes et autres géants de l'alimentation. En outre, son réseau Bretagne Innovation a sélectionné trente-deux produits conçus avec l'aide de cinq centres d'innovation de la région, comme l'Institut technique de développement des produits de la mer (ID-Mer) ou le Centre d'études et de valorisation des algues (CEVA), par exemple. *« La moitié de notre sélection est liée à la mer, à l'image de ce que présente l'ensemble des entreprises bretonnes au SIAL »*, note Adeline Le Marec, de Bretagne Innovation. Pour elle, la saison 2000 se résume en trois grandes tendances : des produits plus gourmands, plus pratiques, donc mieux présentés, et l'émergence d'innovations au carrefour entre l'alimentaire et la santé.

Ainsi la société ISI propose-t-elle, sur Internet ou dans des magasins de diététique, une gamme de compléments alimentaires à base d'algues sous forme de spray appelés Algodynamics. Ses algues se glissent, sous formes diverses, dans des sauces, assaisonnements, vinaigres, conserves artisanales de la société Alguil, basée sur l'île de Molène, et jusque dans les caramels du Plessis.

PLATS SURGELÉS À BASE D'HUÎTRES

Au rayon de la mer toujours, la toute récente société Ocan (Oyster Cook and Nature) renouvelle le genre avec un ensemble de quatre plats cuisinés surgelés à base d'huîtres. Développées par un chef cuisinier, Joseph Le Norcy, avec l'appui d'ID-Mer, ses préparations d'huîtres en julienne de légumes au cognac ou d'huîtres aux algues en habit vert sont toutes prêtes à déguster.

Et pourtant, la vedette dont tout le monde parle cette année, c'est un fromage blanc bien frais. Mis au point à partir d'une recette traditionnelle à laquelle la Laiterie de Saint-Malo a ajouté des extraits naturels de menthe, ce fromage-là a obtenu un prix régional de l'innovation. Comme quoi une bonne façon de se faire remarquer est encore de séduire les papilles des jurys et des consommateurs.

Martine Valo

DÉPÊCHES

■ **IMPÔTS LOCAUX : le montant total des impôts locaux prélevés en 2000 s'élèvera à 322,7 milliards** de francs, selon les estimations de la Direction générale des collectivités locales, soit 1,4 % d'augmentation par rapport à 1999. Toutes collectivités confondues, les taux d'imposition sont restés pratiquement au même niveau. La diminution des taux des communes et des groupements de communes est essentiellement due à la baisse pratiquée par les villes de plus de 20 000 habitants, alors qu'une hausse modérée a lieu dans les communes de plus petite taille. La suppression de la part régionale de la taxe d'habitation (5,8 milliards de francs) se traduira, pour le contribuable, par une baisse moyenne de 8 % sur cette partie des impôts locaux. La taxe professionnelle (TP) représente près de la moitié des impôts perçus par les collectivités. Le produit de la TP des groupements, en forte hausse, représente plus de la moitié du produit communal, contre moins d'un quart l'année précédente.

■ **CHAMBRES RÉGIONALES DES COMPTES : le syndicat des juridictions financières, majoritaire parmi les 330 magistrats des chambres régionales des comptes, a appellé ses adhérents à manifester** jeudi 26 octobre, devant le ministère des finances, afin de protester contre les *« atteintes portées par les parlementaires à leur indépendance »*. Deux projets de réforme des CRC, l'un émanant du gouvernement, l'autre du Sénat, sont actuellement au point mort (*Le Monde* du 12 mai).

■ **CORSE : la préfecture de Corse a interdit la sortie de tous les ruminants de l'île** (bovins, ovins, caprins) pour prévenir la propagation d'une probable épizootie de fièvre catarrhale du mouton après la découverte de centaines d'ovins morts ou malades en Corse-du-Sud, a-t-elle indiqué, mercredi 25 octobre. La préfecture a enclenché un traitement par insecticides de ces cheptels, la maladie étant transmise par un moucheron. Depuis une semaine, 300 animaux sont tombés malades et 150 sont morts dans cinq exploitations de Corse-du-Sud. La maladie n'est pas transmissible à l'homme, a souligné la préfecture.

La difficile campagne de Russie des bovins du Limousin

LIMOGES
de notre correspondant

Du jamais vu : c'est un marché de 30 000 animaux reproducteurs, taureaux et génisses, qui s'ouvre à court terme pour le Massif central. Une première demande qui peut être suivie de beaucoup d'autres pour ses quatre races reines : l'aubrac, la charolaise, la limousine et la salers. Quatre races allaitantes (elles gardent leur lait pour leurs veaux) sur lesquelles le plus grand Etat de la CEI, la République fédérative de Russie, mise pour repeupler ses grands espaces : 80 millions d'hectares – une fois et demie la superficie de la France – d'herbages actuellement inutilisés.

Après quatre ans de patients contacts, une mission française s'est rendue, fin septembre, à Belgorod, capitale de l'oblast (région demandeuse), à la frontière de l'Ukraine. Un symposium de travail a réuni les représentants de 80 instances de la République fédérale. Tout est désormais prêt. A une exception, de taille : le feu vert du gouvernement français. Le dossier est à la Direction des relations économiques extérieures (DREE) du ministère des finances.

L'AUBRAC ET LA SALERS

L'effondrement de l'URSS a aussi été celui de son agriculture. Le troupeau bovin s'est réduit de plus de moitié et sa reconstitution passe par des importations massives. Le ministère russe de l'agriculture a lancé, en juin 1998, une expérimentation sur les races susceptibles de donner, d'ici 2005, la base génétique nécessaire à la reconstitution d'un cheptel national. Ont été mis en compétition des animaux anglo-saxons (angus, hereford), germaniques (simmenthal) et français : un lot de 1 008 animaux, constitué à parts égales d'aubracs, de charolaises, de limousines, de salers, plus quelques unités d'une race locale en voie de renaissance, la gasconne. Ces races se sont imposées, surtout l'aubrac et la salers, génétiquement proches des souches locales ouraliennes et caucasiennes, aujourd'hui pratiquement disparues, et dont la rusticité fait merveille.

Priorité donc au quatuor bovin du Massif central. Le ministère français de l'agriculture a donné un avis très favorable. Reste à parler gros sous. Car la Russie demande, pour réaliser cette opération de 30 000 unités, une ligne de crédit de 300 millions de francs sur cinq ans. La Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) explique que l'importance de l'enjeu dépasse son pouvoir de décision et que cette décision incombe à l'Etat. Mais le ministère des finances juge la santé économique de la Russie trop fragile pour lui consentir quelque crédit.

Pourtant, argumente Samuel Kouba, l'un des agents commerciaux porteurs de l'opération, *« plusieurs pays ont remis en place des lignes de crédit, les Etats-Unis et l'Allemagne pour 2 milliards de dollars, l'Italie pour 1,5 milliard, l'Espagne pour 500 millions »*. Lui-même, formé à l'école de Jean-Baptiste Doumeng, le « milliardaire rouge » qui avait bâti sa prospérité au temps de l'URSS sur les techniques du troc, avait exploré les possibilités d'un retour à cette solution. Gazprom, la compagnie (aujourd'hui privatisée) qui livre le gaz russe à la France, se dit prête à cautionner l'opération. *« Sans grand risque de défaut de paiement,* estime M. Kouba, *puisque le crédit sollicité ne représente que 1 % du chiffre des livraisons annuelles à la France. »* Une solution que la négociation d'Etat à Etat laisse pour l'instant en suspens.

La Russie commence à s'impatienter. Ce que craignent les partenaires français de l'opération, c'est qu'elle aille chercher ses 30 000 bêtes dans les élevages européens, nord ou sud-américains, qui se sont constitué, depuis trois décennies et dans les mêmes races, des troupeaux reproducteurs aux solides bases génétiques.

Georges Chatain

2 LES HACKERS

Au malheur des chasseurs

Anciens militaires, anciens détectives, anciens espions, anciens hackers, les chasseurs de pirates informatiques s'arrachent les cheveux. Ils ont beau faire : le mal empire

A dix-neuf ans, Doug gagne déjà plus de 7 000 dollars par mois, (environ 53 000 francs), car il possède une compétence très recherchée ces temps-ci aux Etats-Unis : il invente des logiciels capables de détecter les intrusions de hackers dans les grands serveurs Internet. Remarqué par un chasseur de têtes, il a interrompu ses études à l'université de Californie et s'est installé à Chicago, au siège de sa nouvelle société. Il s'est tout de suite acheté une grosse voiture, qu'il utilise peu, car il travaille douze heures par jour. Il se dit comblé, mais en réalité, sa situation est précaire, car il n'a pas dit à ses nouveaux patrons qu'il y a seulement trois ans, il était lui-même un hacker recherché : *« Mon chef direct, qui est informaticien, est au courant, car il voit bien comment je travaille, mais si les services juridiques l'apprenaient, ça se passerait très mal. »*

Doug a découvert le Net dès la petite enfance, grâce à son père informaticien : *« A douze ans, je savais programmer en plusieurs langages et gérer un réseau local. Cette année-là, j'ai commencé à faire du hacking, j'ai monté un groupe avec trois copains, et on s'est tout de suite lancé dans l'illégalité. Personne ne m'avait enseigné de règles de conduite, je n'avais aucune limite. Le jour de mes quinze ans, j'ai décidé d'aller chercher des numéros de cartes de crédit dans le serveur de notre fournisseur d'accès, parce que c'était le plus évident. »* Il se procure des fichiers-clients et, grâce à une série d'astuces très sophistiquées, parvient à pirater trente-cinq comptes, pour acheter en ligne des jeux vidéo et des gadgets...

Un jour, il découvre par hasard que l'une de ses victimes, une femme d'une cinquantaine d'années, s'intéresse, elle aussi, au monde des hackers. Surpris, il décide de la contacter, et découvre qu'elle est journaliste et écrivain, spécialisée dans ce type d'affaires : *« Elle a tout de suite compris à qui elle avait affaire, et a décidé d'avoir une attitude maternelle. Elle m'a dit : "Tu sais, il y a une autre façon d'être hacker, qui consiste à aider les gens au lieu de leur nuire et à améliorer le fonctionnement du Net." Pour moi, ça a été une révélation. Mon petit monde a basculé du jour au lendemain. Je me suis mis à venir au secours bénévolement de tous ceux qui avaient des problèmes avec leurs systèmes. »* Mais, l'année suivante, Doug est rattrapé par son passé : *« Vers la fin, j'étais devenu trop sûr de moi, j'avais laissé une trace dans le serveur d'une compagnie de téléphone. Un beau matin, la police est arrivée chez moi. »* Grâce à son jeune âge, il évite les poursuites pénales, mais ses parents doivent rembourser une somme énorme : *« Ça m'a calmé, mais je sais que, toute ma vie, je vivrai sur les réseaux. C'est trop génial, c'est tout. »* Quand on lui demande s'il est vraiment à sa place dans son nouvel emploi, Doug répond sans hésiter : *« Bien sûr ; ce domaine est très particulier, on ne peut pas mettre en place une défense efficace si on ne connaît pas intimement les méthodes d'attaque. En plus, quand j'ai équipé un serveur d'un détecteur d'intrusion, je dois le tester en lançant des offensives puissantes et sophistiquées. Autrement, le client ne saura jamais si j'ai fait du bon travail. »* Doug assure qu'il a définitivement changé de camp, mais pour lui tout cela reste un jeu : *« Il faut bien qu'il y ait des gens contre qui se battre, sinon, ça ne serait pas drôle. Un défenseur sans attaquant n'aurait pas de raison d'être, c'est une question d'harmonie cosmique, de yin et de yang. »*

TOUT le monde ne partage pas la sagesse techno-orientale de Doug. Débordées par la marée montante des hackers qui semblent envahir l'Internet malgré les efforts de la police, les entreprises américaines ont décidé de prendre les choses en main. Pour régler leurs problèmes de sécurité informatique, certaines font désormais appel à des consultants d'un genre nouveau : des chasseurs de prime spécialistes de la traque sur les réseaux. Charlie Johnson, fondateur et patron de la société SNCi, (Security Network Consulting), est une star dans ce milieu. Avant de passer dans le privé, il a été officier dans les services de renseignement de l'US Air Force pendant vingt ans. Charlie est un Noir qui aime l'Amérique, ses valeurs traditionnelles et son armée. Il a grandi dans un quartier déshérité de Washington, et aurait pu mal tourner s'il ne s'était pas engagé à dix-sept ans. Après une formation de longue durée, il entre dans une unité spéciale chargée de surveiller les forces aériennes étrangères et de protéger les bases de l'US Air Force partout dans le monde. Il devient expert en détection électronique, cryptographie, interception... Lorsque l'heure est venue de retourner dans le civil, sa voie est toute tracée : *« Au début des années 90, les entreprises ont découvert que les réseaux informatiques les avaient rendues vulnérables à une nouvelle sorte de délinquance, mais elles ne comprenaient rien à ce qui leur arrivait. La police, c'était encore pire, à l'époque, elle était totalement ignorante en la matière. Les militaires et les diplomates étaient les seuls à avoir été confrontés à ces problèmes de guerre informatique sur de vastes réseaux. Avec les hackers, bien sûr. »* Charlie Johnson crée son entreprise avec d'anciens compagnons d'armes, et s'installe dans un bâtiment anonyme, en bordure de l'aéroport de San Antonio, au Texas. Très vite, il est racheté par la société de sécurité Axent, elle-même contrôlée depuis peu par le groupe Symantec : *« Au sein du groupe, notre premier travail consiste à faire un audit complet du système du client, puis à repenser son architecture pour le rendre moins vulnérable, en gardant une vision stratégique et dynamique des questions de sécurité, comme à l'armée. »*

> « Elle m'a dit : "Tu sais, il y a une autre façon d'être hacker, qui consiste à aider les gens au lieu de leur nuire et à améliorer le fonctionnement du Net." Pour moi, ça a été une révélation »
>
> **Doug**

SNCi passe ensuite à l'étape suivante, plus délicate, consistant à tester les systèmes reconstruits, en lançant des attaques semblables à celles pratiquées par les hackers plus dangereux : *« Pour cela, beaucoup d'entreprises font appel à d'autres hackers plus ou moins rangés ou soi-disant repentis. Je suis convaincu que c'est une erreur. Les clients prêts à entrer dans cet engrenage ne manquent pas de candidats : entre les maniaques du logiciel, les gauchistes techno-idéalistes, les fous délirants, les escrocs, les espions industriels et les mercenaires sans foi ni loi, ils ont le choix. Moi, je n'entre pas dans ce jeu double ou triple, jamais je ne recommanderai à un client de laisser un de ces types approcher son système, on n'a aucune garantie qu'il ne reviendra pas. En plus, même quand on les paie, ils ne disent jamais tout ce qu'ils savent (...) Il y a dans le Nord-Est une nouvelle entreprise de sécurité qui a l'air très respectable, mais si on y regarde de plus près, elle a été créée par l'un des hackers les plus célèbres des Etats-Unis, qui a fait toutes sortes de choses incroyables sur le Net pendant des années avec une bande de fous, et qui a eu pas mal d'ennuis avec beaucoup de gens. C'est sûr qu'il est très fort, et je respecte son talent, mais pourquoi prendre ce risque supplémentaire ? »*

Pour briser ce cercle vicieux, Charlie a décidé de créer sa propre équipe d'experts formés aux techniques des hackers, mais composée d'hommes à la moralité irréprochable. Il l'a baptisée SWAT Team, sigle emprunté à la police américaine, qui signifie Special Weapons and Tactics (armes et tactiques spéciales) : *« Ils sont huit, ils ont entre vingt-cinq et trente-cinq ans. J'ai mis à leur tête un type plus âgé, un ancien des services secrets britanniques* (...) *Nous leur apprenons à manier les logiciels d'attaque créés par les hackers. »* Avant de les former, SNCi enquête sur leur passé, et la surveillance se poursuit un certain temps après leur intégration : *« Nous vérifions qu'ils ne retournent pas dans un serveur sur lequel ils ont travaillé. Le hacking, c'est une telle jouissance que même un homme sérieux et équilibré peut perdre le nord. C'est comme conduire une voiture de course pour la première fois, on veut voir jusqu'où on peut aller, c'est humain. »*

La SWAT Team doit aussi se tenir au courant des nouvelles techniques imaginées par les hackers, qui sont très prolifiques. Pour cela, la seule solution est de les espionner. Le sous-chef de la SWAT Team s'appelle Mike, il a trente-trois ans. Il a rejoint SNCi après neuf ans passés dans les renseignements militaires. Bien que salarié du privé, il a gardé des liens étroits avec l'armée : il est officier de réserve, et y retourne plusieurs fois par an pour des missions d'une ou deux semaines. Chez SNCi, il passe une bonne partie de son temps à surfer sur le Net *: « Nous surveillons des dizaines de forums fréquentés par des bandes de hackers. Leurs canaux de dialogue en direct sont aussi très instructifs, c'est leur mode de communication favori, car ils disparaissent du jour au lendemain, sans laisser de trace. Quand c'est nécessaire, je n'hésite pas à me faire passer pour un hacker, je crois que je suis convaincant dans ce rôle, enfin, je l'espère... Je prends un pseudonyme ordinaire, je ne tiens pas à me faire remarquer, et je pose des questions, je les pousse à se dévoiler un peu. Ils sont bavards, ils adorent se vanter de leurs exploits. J'assiste aussi à des conférences fréquentées par les hackers dans le "monde réel". J'aime voir la tête de gens que je ne connais que sur le Net, et j'admire sincèrement le talent de certains. Il y a en d'autres dont les visages sont connus, j'ai tout un dossier sur eux, mais ils se moquent d'être repérés, cette provocation fait partie du jeu. »*

GRÂCE à ce flux d'informations, la SWAT Team réévalue en permanence la vulnérabilité des systèmes de ses clients, teste les nouveaux logiciels mis sur le marché et aide les ingénieurs à créer des défenses plus efficaces. Parfois, elle parvient à un attaquant : *« La plupart des clients ne veulent pas savoir qui les a agressés,* remarque Charlie Johnson, *ils veulent simplement que ça s'arrête. Mais certains patrons deviennent fous de rage, car parfois les dégâts sont énormes, irréparables, ils veulent punir les coupables à tout prix. Alors, quand nous avons une bonne piste, nous les mettons en rapport avec notre société partenaire, DSFX. »* Il s'agit d'une grande agence de détectives privés, qui possède huit bureaux aux Etats-Unis et quatre à l'étranger. Elle mène des enquêtes de terrain pour localiser exactement l'ordinateur d'où est partie l'attaque, déterminer combien de personnes y ont accès, établir les emplois du temps des uns et des autres... Une fois qu'un suspect est identifié, les juristes de DSFX prennent le relais pour construire un dossier à charge, et lorsqu'ils ont rassemblé suffisamment de preuves ou de présomptions, ils transmettent le tout à un procureur.

Malgré ce dispositif de plus en puissant, Charlie ne se fait pas d'illusions : *« Nous pouvons contrôler le problème, pas le résoudre. Aujourd'hui, nous savons bloquer la majorité des tentatives de pénétration, mais il y a aussi les super-hackers, ou plutôt les* Über-hackers, *pour adopter leur nouveau jargon. Ils sont imbattables, car ils sont capables d'écrire des programmes originaux à la volée, en temps réel, en fonction des obstacles qu'ils rencontrent. Ce sont aussi des stratèges, spécialistes de la diversion. Quand notre équipe réussit à en accrocher un, cela déclenche une partie de cache-cache qui peut durer des mois, aussi tendue qu'un tournoi d'échecs. Heureusement, ils ne sont que quelques centaines aux Etats-Unis. Il m'est arrivé d'en rencontrer physiquement, parfois à leur initiative. Mais je n'en ai jamais dénoncé, parce que je n'avais pas de preuve, et surtout parce je ne sais pas ce que cela entraînerait : ses copains pourraient déclencher des représailles épouvantables, tous mes clients pourraient dire adieu à leurs serveurs, je serais ruiné. »*

> « Aujourd'hui, il y a des enfants qui apprennent à programmer à trois ans, l'informatique est leur langue maternelle, avant l'anglais. Ce sont des mutants. Quand ils auront dix-huit ans, je ne veux même pas penser à ce qu'ils nous réservent »
>
> **Charlie**

En fait, il est persuadé que la situation va empirer : *« Plus le Net sera complexe et flexible, plus il y aura de place pour les hackers. En 1999, il y avait déjà plus de 30 000 sites Web diffusant des informations sur le hacking. Les grands hackers ont pris l'habitude de diffuser librement leurs meilleurs outils d'attaque. Résultat : un débutant un peu débrouillard peut lancer des attaques totalement dévastatrices, au hasard, sans vraiment savoir ce qu'il fait... Ces mini-hackers ne sont pas toujours très malins, la police en arrête de temps en temps, mais ça n'endigue pas le raz-de-marée. Mais le plus fou, c'est qu'aujourd'hui, il y a des enfants qui apprennent à programmer à trois ans, l'informatique est leur langue maternelle, avant l'anglais. Ce sont des mutants. Quand ils auront dix-huit ans, je ne veux même pas penser à ce qu'ils nous réservent. »*

Yves Eudes
Dessin Sophie Dutertre

FIN

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http: // www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La rue et les urnes

PENDANT longtemps, le moindre prétorien d'Afrique, dévoré d'ambition, pouvait imposer son « ordre kaki » à une nation impuissante et soumise. Depuis une dizaine d'années, cette époque est heureusement révolue. Le vent de la démocratie, venu d'Europe lors de la chute du communisme, a soufflé sur le continent noir, l'entraînant dans un tourbillon électoral qui, sans toujours tenir ses promesses, a attisé l'envie des peuples africains de participer à la chose publique, d'exprimer leur choix dans les urnes, de faire entendre leur voix par l'entremise d'une presse plus libre. Ici et là, la démocratie a commencé de s'ancrer sur un continent qui l'ignorait presque totalement, et grâce à des institutions, des lois, des pratiques nouvelles.

Pour avoir fait fi de cette profonde mutation, dans un pays – la Côte d'Ivoire – longtemps tenu pour un modèle de stabilité et de développement, un général avide de pouvoir, hâtivement converti à la politique, Robert Gueï, a dû piteusement quitter la scène – et sans doute son pays – après avoir vainement tenté de commettre à son profit un hold-up électoral. Il cède la place au vainqueur du scrutin présidentiel du 22 octobre, Laurent Gbagbo, éternel opposant au régime, qui, son heure enfin venue, s'est autoproclamé sans tarder chef de l'Etat. Ainsi une fraction de la société civile ivoirienne s'est mobilisée dans la rue pour refuser l'ultime ruse d'un putschiste défait. Cette résistance est plutôt une bonne nouvelle.

Il en est une autre, qui tient à l'attitude de l'armée pendant cette crise. D'emblée, une partie de l'état-major – encouragé par la gendarmerie – a fait comprendre qu'elle répugnait à avaliser la mascarade du général-président Gueï, soutenu pour l'essentiel par sa garde prétorienne. En Côte d'Ivoire, et dans quelques autres pays d'Afrique, l'armée ne peut plus être tenue pour l'irréductible adversaire du pluralisme politique.

On aurait pourtant tort de s'en tenir à ce double constat réconfortant, car la crise est loin d'être surmontée. Laurent Gbagbo n'est l'élu que d'une faible minorité d'Ivoiriens, à l'issue d'un scrutin entaché par une forte abstention – 62 % des inscrits – en partie à cause d'une consigne de boycottage lancé par l'autre prétendant au pouvoir, Alassane Ouattara. Ecarté de la compétition par un régime qui le tient pour un étranger, M. Ouattara, « nordiste » et musulman, conteste la légitimité du nouveau président. Il lui reproche d'avoir repris à son compte la doctrine de l'« ivoirité », qui, sous couvert de prétendre protéger l'identité et la cohésion nationales, met en péril la stabilité politique et la paix civile d'un pays riche de quelque soixante ethnies et de trois grandes religions.

Vainqueur d'un jeu électoral dont les cartes étaient d'emblée truquées, Laurent Gbagbo consentira-t-il à organiser une nouvelle consultation ouverte à tous, comme le lui demande son principal rival ? Une chose est sûre : la France serait malvenue, au nom de l'amitié qui lie le Parti socialiste à celui de M. Gbagbo, de paraître prendre parti dans la nouvelle querelle ivoirienne qui s'annonce.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses) ;*
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux) ;*
Michel Kajman *(Débats) ;* Eric Fottorino *(Enquêtes) ;*
Éric Le Boucher *(International) ;* Patrick Jarreau *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;* Claire Blandin *(Entreprises) ;*
Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;* Josyane Savigneau *(Culture) ;* Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La Chambre des communes reconstruite

C'EST AUJOURD'HUI que la nouvelle Chambre des communes est inaugurée. L'émotion qu'au matin du 12 mai 1941 M. Winston Churchill éprouvait en contemplant les ruines de la Chambre des communes, d'innombrables citoyens la partageaient. Il était conforme au respect des Anglais pour leur tradition nationale que l'on tînt à édifier une réplique aussi fidèle que possible de la chambre détruite par les bombes allemandes. Parmi les décombres noircis quelques pierres ont pu être récupérées pour reconstruire la voûte du portail, baptisée *« arche de Churchill »*, qui donne accès à la nouvelle salle de séances.

C'est en pleine connaissance de cause que les parlementaires eux-mêmes ont décidé de s'en tenir à une chambre ne pouvant contenir que quatre cent trente-sept membres, alors qu'ils sont six cent vingt-cinq. C'est que les vertus originales du parlementarisme anglais ne se manifestent que dans l'intimité. Les vastes hémicycles des assemblées européennes éveillent outre-Manche un véritable sentiment d'horreur, et on est bien près d'y voir la cause profonde de tous les désordres qui ravagent le continent. Les banquettes sont donc comme toujours toutes droites, face à face, séparées par un couloir central.

La disposition de la chambre souligne ainsi d'une façon permanente le paradoxe le plus frappant de la vie politique et sociale en Grande-Bretagne. Toutes les règles du jeu supposent un fossé profond entre deux camps irréconciliables, alors qu'en fait il serait difficile de trouver un peuple plus solidement uni.

Jean Wetz
(27 octobre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Les militaires français envient les Britanniques

SANS AVOIR L'AIR d'y toucher, avec la déférence que l'usage impose à l'épée quand elle s'adresse à la toge, devant laquelle elle doit s'effacer, conformément aux principes de la République, les responsables militaires viennent de mettre au pied du mur les dirigeants politiques français. Sur quel thème ? A propos de la suprématie dont feraient preuve – à ce jour mais, plus encore, dans l'avenir – les forces britanniques comparées aux armées françaises. Comme si les chefs d'état-major avaient voulu tirer la sonnette d'alarme sur les risques qu'il y aurait, de leur point de vue, à laisser à la Grande-Bretagne le soin de diriger une quelconque coalition militaire au nom de l'Europe. Par exemple, par le biais de la future force européenne d'action rapide, dont le Royaume-Uni prendrait la tête, en faisant précisément valoir à ses alliés que son savoir-faire et son expertise en la matière ne lui sont pas contestés.

Ce sont plus spécialement le chef d'état-major des armées, le général Jean-Pierre Kelche, et le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Jean-Pierre Job, qui, devant les députés membres de la commission de la défense, ont enfoncé le clou. A leur manière, forcément feutrée et courtoise, parce qu'il y va de la soumission du militaire au politique. Mais tous deux se sont fait l'écho de ce qui se trame dans les sphères militaires nationales vouées à appuyer la politique extérieure et de sécurité commune (PESC) en Europe.

Le général Kelche a ouvert le feu. Il a affirmé, chiffres à l'appui, que les trois armées britanniques – terre, air et marine – avaient su s'organiser mieux que les forces françaises pour entraîner, former et instruire leurs hommes, toutes spécialités confondues, n'hésitant pas à y consacrer les crédits, l'encadrement et le temps jugés nécessaires. Bref, un hommage rendu par un expert de la chose militaire à la compétence et au sérieux des soldats britanniques, acquis, développés et entretenus à la force du poignet sur le terrain d'exercice et, à plus forte raison, en opérations aux côtés des armées françaises. Il a invité le gouvernement à relever le budget alloué aux activités destinées à entraîner les armées françaises de façon à les rapprocher de celles pratiquées outre-Manche.

Après les hommes, les matériels. Se limitant à son domaine, le général Job a observé que la Royal air force (RAF) a su concevoir une force dont le niveau correspond, dit-il, à l'ambition politico-militaire et au poids du Royaume-Uni dans les affaires internationales. *« Avec pragmatisme et détermination »*, au point, prévoit le chef d'état-major de l'armée de l'air française, que la RAF, *« en croissance régulière depuis 1990 »*, et singulièrement depuis les opérations dans les Balkans, sera, dans une décennie, *« nettement plus performante dans de nombreux domaines »*.

Ces déclarations ont ceci de particulier qu'elles viennent conforter les propos du chef de l'Etat, en février 1996, quand celui-ci, lançant son projet de professionnalisation des armées françaises d'ici à 2002, avait donné l'organisation militaire britannique en modèle à suivre. Moins de cinq années plus tard, les chefs d'état-major français confient à des élus que la réussite de l'entreprise constitue encore un objectif éloigné et que l'écart ne fera que croître et embellir si manque la volonté d'en arriver au stade où les deux armées seront à égalité. Les chefs militaires français se disent prêts à relever le défi, mais à condition qu'on ne lésine pas sur les moyens.

Le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Yves Crène, à sa façon et devant le même auditoire, a en quelque sorte vendu la mèche. L'enjeu est, en fin de compte, le rang que chaque pays aura dans la construction militaire dont l'Europe est en train de jeter les bases.

« CAPACITÉ RARE EN EUROPE »

Formé de troupes allemandes, belges, espagnoles, françaises et luxembourgeoises, mais sans contribution britannique, le corps européen, a expliqué en substance le général Crène, ne pourra prétendre à faire office de force européenne de réaction rapide que s'il dispose de moyens de commandement au service d'une panoplie militaire appelée à des actions de forte intensité pour maîtriser la violence sur un théâtre d'opérations. *« C'est une capacité rare en Europe »*, a-t-il reconnu. Seul, du propre aveu du général Crène, l'ARRC (Allied rapid reaction corps) de l'OTAN, qui est normalement sous commandement britannique et qui fut le premier corps à entrer en force au Kosovo pour s'y déployer, détient aujourd'hui cette aptitude en Europe.

On assiste donc à une compétition – sourde mais véritable – entre les Etats européens pour doter leurs armées de capacités propres à animer une force conjointe, le jour où elle sera sortie des limbes, ou à y jouer un rôle déterminant de « leadership ». De part et d'autre de la Manche, la rivalité entre les deux armées paraît encore plus évidente chaque jour.

Par rapport à la France, la Grande-Bretagne a plusieurs longueurs d'avance sur la professionnalisation. La « montée en puissance » de ses armées n'est pas une fiction même si, comme pour les forces françaises, le Kosovo en a révélé ici ou là les faiblesses. L'arsenal nucléaire des deux pays est équivalent, à ceci près que le Royaume-Uni doit beaucoup à son partenaire privilégié, les Etats-Unis. Ce qui va les différencier, c'est tout le reste et, d'abord, la faculté que l'un ou l'autre aura de planifier, de bâtir, de commander et de « projeter » une force classique multinationale d'intervention sous la bannière européenne. Dans cette optique, la condition *sine qua non* est de prouver qu'on détient, en toute autonomie, le « noyau dur » et la qualité des moyens militaires adaptés à son projet politique et qu'on est prêt à prendre ses responsabilités.

Jacques Isnard

Bestiaire *par André François*

La vache. Plus que têtue, elle s'enrobe de tendresse et lèche la vie jusqu'à plus lait.

Vincent Pachès

L'Europe, le Kosovo et la nouvelle Serbie

Suite de la première page

Bernard Kouchner, dont la tâche à la tête de la mission de l'ONU pour le Kosovo (la Minuk) est décidément bien ingrate, est l'une des victimes de cette euphorie pro-Kostunica. Alors qu'après seize mois passés à Pristina il revendique un certain nombre de succès et se flatte d'avoir pu mettre sur pied les élections municipales qui auront lieu dans la province le 28 octobre, M. Kouchner est de nouveau la cible de critiques plus ou moins ouvertement exprimées par les diplomates ; il est le trouble-fête, l'importun qui dérange avec ses élections mal venues. Chacun savait fort bien que ces élections, annoncées depuis des mois, se dérouleraient entre Albanais du Kosovo, l'ONU et la KFOR n'ayant pas été en mesure de permettre aux Serbes qui vivaient dans la province d'y rester.

Conforme à la résolution 1244 du Conseil de sécurité, qui prévoit l'association progressive des Kosovars à la gestion de leur province et une *« autonomie substantielle »* de celle-ci par rapport à Belgrade, l'épreuve des urnes était néanmoins censée avoir pour vertu de ramener à de plus justes proportions les mouvements albanais les plus extrémistes qui se sont emparés des pouvoirs locaux. Ce pari reste le même ; mais on aura remarqué, à quelques jours du scrutin, qu'aucun dirigeant occidental ne daigne même en dire un mot.

C'est que ces élections déplaisent à M. Kostunica, qui les juge *« inopportunes »*. Elles sont effectivement un premier pas vers cet objectif d'*« autonomie »* du Kosovo qui l'obligera à terme à s'atteler à la redéfinition du statut de la province. Qu'il n'y soit pas prêt aujourd'hui est une chose ; que les Occidentaux, pour ne pas le gêner, aient l'air de répudier ce qu'ils ont eux-mêmes programmé en est une autre, dommageable. Elle risque en effet de renforcer, parmi les Kosovars, l'idée que leur avenir est entre les mains d'une communauté internationale qui n'a désormais plus d'yeux que pour Belgrade. Cette idée n'est pas infondée. Un diplomate d'Europe du Nord, de passage à Paris récemment, eut cette réponse révélatrice quand on l'interrogea sur la mission de Bernard Kouchner : *« Il aura du mal à maintenir une ligne pro-albanaise qui risque de gêner nos relations avec Belgrade... »*

Au-delà de M. Kouchner – que la rumeur présente comme partant d'ici quelques mois de Pristina –, on comprend mal que la perspective d'une démocratisation à Belgrade n'ait pour effet, chez certains, que d'accroître les crispations à propos du Kosovo. Un rapport établi par un groupe de responsables internationaux sous la direction du juge sud-africain Richard Goldstone, qui a circulé il y a quelques jours à l'ONU, est à cet égard bienvenu. Il a le mérite de briser les tabous devant lesquels sont prosternés certains diplomates occidentaux pour faire droit au simple bon sens. *« Compte tenu du nettoyage ethnique par les forces serbes* (...) *de la population albanaise du Kosovo, des terribles violations des droits de l'homme intervenues au Kosovo, il n'est pas réaliste ou justifiable d'attendre des Albanais du Kosovo qu'ils acceptent d'être dirigés par Belgrade »,* dit M. Goldstone.

GARANTIES POUR LES MINORITÉS

Il souligne que l'indépendance des Kosovars ne saurait être autoritairement exclue au terme d'un processus qui prendra *« des années »*, pour peu qu'elle soit négociée de bonne foi au niveau régional et qu'elle réponde à certaines conditions, aux premiers rangs desquelles des garanties pour toutes les minorités, le retour des Serbes qui ont été forcés de fuir la province et l'installation d'un régime démocratique à Pristina. Toutes choses dont on est encore très loin.

Les Européens auront aussi à clarifier bientôt l'idée qu'ils se font de la place de la Serbie démocratique sur l'échiquier régional et international. Ils n'ont pas encore eu ce débat entre eux, mais la façon dont se comporte l'Union européenne ces dernières semaines peut légitimement inquiéter certains pays voisins. Pour ces pays, qui ont subi ces dernières années les méfaits consécutifs à l'hégémonisme serbe, Belgrade ne saurait être tenue pour le centre de gravité de toute la région.

L'Union européenne n'a précisé pour l'instant ni sa vision pour l'avenir ni même la façon dont elle envisage à moyen terme l'aide économique à la Serbie. S'agira-t-il d'une redistribution du budget communautaire affecté aux Balkans, qui se ferait aux dépens des autres Républiques ex-yougoslaves ? Quelle sera la clé de répartition entre ces Républiques ? L'Union aura vraisemblablement à répondre à bien des interrogations lors du sommet qu'elle a convoqué avec les pays des Balkans pour la fin novembre à Zagreb, où la Croatie, qui devait apparaître comme le pays-modèle, se voit d'ores et déjà voler la vedette par le nouveau venu, Vojislav Kostunica.

Les Russes, pour leur part, tentent aujourd'hui de rattraper le terrain qu'ils ont perdu en tardant trop à reconnaître la victoire de M. Kostunica, début octobre. Ils n'ont pas d'aide économique à lui proposer, mais un soutien qui peut lui être utile sur les sujets considérés comme sensibles en Serbie, comme le TPI ou le Kosovo, et plus généralement sur le rôle de la Serbie. Ils cherchent manifestement à développer une sorte de connivence antiaméricaine avec Belgrade. Un diplomate russe, à quelques jours de la venue du président Poutine à Paris, se félicite en ces termes de la communauté de vues franco-russe sur la Yougoslavie : *« Pas plus que la France, nous n'acceptons la ligne selon laquelle l'affaiblissement persistant de la Serbie serait un facteur d'équilibre dans les Balkans. »* Pas plus que la France et, sous-entendu, contrairement aux Etats-Unis.

Claire Tréan

Courge qui roule...

par Jacques Gaillard

C'EST l'invasion des potirons, au grand dam des chrysanthèmes. Des monceaux de citrouilles, on ne pensait point qu'il s'en pût trouver autant en nos champs. Partout, des courges, que l'on idolâtre. Pourtant, ce légume d'un fort beau gabarit connote usuellement, dans nos métaphores populaires, l'imbécillité (la gourde, le Robert en témoigne, n'en est qu'une variété, dite *« courge calebasse »*).

La vocation de la courge étant d'aller au gratin, le microbe frappa d'abord les jeunes cadres, ravis d'exhiber leur initiation à l'*american way of life* lors d'un MBA à UCLA. Mais les temps ont changé : il y a quelques années, si vous fêtiez Halloween, vous étiez branchés. Désormais, si Kevin et Christelle n'allument pas des bougies dans une citrouille, vous êtes des parents indignes. Après quoi, ce sont les jeunes adultes et les grands adolescents nourris aux céréales qui vont au bal accoutrés en fantômes ou à cheval sur un balai.

Halloween s'inscrit dans la série des non-événements de marketing grâce auxquels la consommation, qui n'est plus une fête, se déguise en fête. C'est une importation nouvelle dans une stratégie mercantile de la « fête américaine », dont les avatars sont multiples : cela va du barbecue, squatté par les merguez, au goûter d'anniversaire dans un fast-food avec clown, en passant par le pèlerinage à Disneyland et le gavage de pop-corn au cinéma. Halloween confirme que la mondialisation est une américanisation : imaginez-vous les petits Blanchard et les jeunes Dupont fêtant le nouvel an chinois et croquant des loukoums dans les salles obscures ?

Les citrouilles de Halloween ont poussé dans la jungle de fictions cinématographiques et télévisuelles qui substituent à la réalité sociale et culturelle que nos enfants vivent au quotidien une « réalité américaine » sur laquelle se projettent désirs, refus, appétits et répulsions. Toute une éducation, en somme. L'enfant et l'adolescent américains, ainsi héroïsés, apparaissent à nos gamins comme l'enfant ou l'adolescent en soi, tout autre profil étant une anomalie ringarde.

Halloween s'inscrit dans la série des non-événements de marketing grâce auxquels la consommation, qui n'est plus une fête, se déguise en fête

Made in USA, l'adoration automnale du potiron n'est pas un universel, et l'on ne voit point ce que la civilisation y gagne.

La lecture franchouillarde de Halloween étonne par sa candeur : il faut bien que les enfants s'amusent (et que les parents paient) ! Nombre de romans, de films ou de téléfilms américains – et même quelques sanglants faits divers bien réels – signalent pourtant que la liaison entre Halloween et les forces maléfiques de la mort est loin d'être oblitérée dans la conscience culturelle des Américains.

Dans les intrigues de ces fictions comme dans les âmes des *serial killers,* la fête des courges précipite des crises qui peuvent aller jusqu'au satanisme que l'on déplore dans les pires sectes. Le fantasme du déguisement procure des occasions aux pulsions de mort, il les esthétise, il en fait le jeu suprême. Dans une société puritaine sourdement travaillée par un paganisme gothique, la fascination de la violence anime un rituel d'exorcisme barbare qui n'a pas seulement pour but d'amuser les gosses. La consommation de la terreur en est l'épice obligée.

Ce cauchemar organisé est absolument étranger à nos mythologies familières, car même les plus celtes de nos Celtes, de ce côté de l'Atlantique, l'ont laissé sombrer dans l'oubli, si tant est qu'il fut jamais dans nos pratiques. Halloween n'est pas une fête des enfants, mais une fête des morts, à la veille de la fête catholique des saints (théoriquement joyeuse, mais qui s'en souvient ?) et à l'avant-veille du jour des morts, coloré de sombre par la tradition celtique et germanique.

Une des étymologies de ce nom bizarre est *« All hallow even »*, qui signifierait « le soir de tous les saints ». Mais les morts sont-ils vraiment tous saints, le 31 octobre ? En quémandant des friandises de façon impérieuse, sous la menace de vengeance atroce ou de malédiction funeste, et en jouant à inspirer de la terreur, les enfants sollicitent, de la part des futurs morts que sont les adultes, une offrande qui empêchera les morts de revenir et d'envahir le monde des vivants. Ce thème des morts vivants, sublimé dans l'imaginaire religieux chrétien par la résurrection de la chair, hantait le paganisme : dans la Rome antique, le père de famille apaisait les « méchants morts » en leur jetant des fèves, crachées par-dessus son épaule, pendant les nuits des Lemuria (9, 11 et 13 mai). Dans la fête païenne de Halloween, ce sont de même les parents qui, terrorisés par les enfants ou feignant de l'être, détournent en offrant des sucreries l'idée que leurs rejetons soient, en fait, l'avant-garde d'une invasion du monde des vivants par les morts des générations précédentes.

Après tout, les fils sont sur terre pour proclamer la future mort de leurs géniteurs, ce qui est bien embêtant. D'aucuns soutiennent même que le meurtre du père est la condition d'une mort à l'enfance : tant qu'on s'en tient aux symboles, ça peut aller. Le soupçon que les enfants sont des monstres, nous vampirisent, incarnent le mal est illustré par bien des contes noirs où ils se déchaînent parmi de féroces bestioles, quelques nains maléfiques et diverses créatures de fausse innocence taillées à leur échelle, poupées, jouets, peluches perverses.

Si l'on est conscient que Halloween a valeur d'exorcisme, il est concevable de laisser nos petits anges se travestir, pour un jour, en démons, quitte à les reprendre en main le lendemain. D'où ces déguisements traditionnels : loin d'être puérils et charmants, ils sont macabres (le squelette grimaçant drapé dans un noir suaire), ambigus (le clown ricanant, dont on ne sait s'il rit sous son masque), sataniques (la sorcière pustuleuse, qui opère de calamiteuses transactions avec le monde infernal des morts méchants).

La citrouille évidée, avec des trous figurant des yeux et un rictus, est une tête de mort stylisée dans laquelle danse la flamme d'une bougie, symbole d'une vie rémanente et potentiellement dangereuse, puisqu'elle est un feu caché. Même s'il est décoratif, l'objet n'a rien de désopilant.

Soyons justes : nos fêtes les plus pieuses perpétuent d'obscurs souvenirs de rituels païens (Noël au solstice d'hiver, les feux celtes de la Saint-Jean, les variations carnavalesque du carême), et les bambins au saloir de la Saint-Nicolas permettent une anthropophagie pâtissière (les bonshommes en brioche ou en pain d'épices).

Nos enfants, qui sont sages, n'avaient rien demandé, ni Halloween, ni les Pokémons, ni même le Père Noël, dont le look pseudo-lapon n'a pas cent ans d'âge. On les leur a vendus. Ne soyons pas courges au point de l'oublier. Nonobstant, indéchiffrable pour nous, français et latins, qui recevons ce rituel sans mode d'emploi et donc sans prudence, Halloween s'impose comme une escroquerie obscurantiste exploitée en quinzaine commerciale.

Une démesure si vite atteinte agace, et pousse à souhaiter une prompte lassitude pour les potironeries. Toute mode, évidemment, peut s'excuser d'être innocente et ludique : mais enfin, comme disait ma grand-mère, *« à la descente, toutes les courges roulent »...*

Jacques Gaillard *est maître de conférences de latin à l'université Marc-Bloch de Strasbourg et écrivain.*

Côte d'Ivoire : le réalisme ou la mort

par Michel-Henry Bouchet

LA dérive ivoirienne, politique, ethnique, économique et sociale, s'est largement illustrée depuis le coup d'Etat de décembre 1999. La junte a vu dès avant les élections son assise populaire se déliter et elle a eu recours à la xénophobie pour tenter de rallier les suffrages. Des alliances de circonstance avaient amené ces derniers temps plusieurs remaniements ministériels en Côte d'Ivoire. C'est dans ce contexte aventureux qu'un enseignant ivoirien devenu bientôt ministre des finances déclara au début du mois d'octobre qu'il souhaitait un franc CFA variable et tenu en dehors des mécanismes monétaires de la zone de l'Union monétaire économique ouest-africaine (l'Uméoa).

Cinq principes définissent la solidarité communautaire de l'Uméoa : liberté absolue des transferts, convertibilité illimitée et parité fixe, convergence des politiques macroéconomiques, garantie du Trésor français via le compte d'opérations de la Banque centrale régionale et centralisation des réserves de change. La coopération monétaire entre la France et les quatorze pays membres de la zone franc est la forme la plus originale de l'engagement français en Afrique, sans équivalent chez aucun autre bailleur de fonds. C'est la clé de la création d'un environnement stable en Afrique, d'une politique monétaire et fiscale cadrée, du soutien des organisations internationales, et *in fine*, du développement de l'investissement.

Quelles seraient les conséquences d'une sortie de la zone franc pour la Côte d'Ivoire ? En premier lieu, une dévaluation compétitive du franc ivoirien renchérirait surtout les importations (biens d'équipement, pétrole), sans pour autant stimuler les exportations (café, cacao), dont les élasticités sont faibles. Le déficit des paiements courants, déjà considérable, augmenterait.

En deuxième lieu, l'absence de garantie de la France ferait « plonger » le cours de la monnaie contre l'euro et le dollar, ce qui entraînerait une inflation importée, la fuite des capitaux et l'assèchement de l'investissement, tant interne qu'extérieur.

Enfin, tout décrochage de la monnaie ivoirienne des mécanismes communautaires de l'Uméoa isolerait le pays davantage encore qu'il ne l'est et lui enlèverait toute crédibilité envers les organisations internationales. Ces dernières ont déjà suspendu leurs déboursements pour cause d'accumulation d'arriérés. A terme plus ou moins proche, la Côte d'Ivoire serait condamnée à une autarcie préjudiciable au bien-être de sa population.

Alors que faire ? La Côte d'Ivoire est sous le choc d'un double défi : à l'extérieur, l'investissement direct s'est asséché, le prix des matières premières a fortement chuté, les flux de capitaux sont taris, les échéances d'octobre du Club de Londres sont incertaines et les arriérés envers le Club de Paris s'accumulent, tandis que l'Union européenne a même refusé de financer la préparation d'élections présidentielles qui ont entériné la décision arbitraire d'une Cour constitutionnelle asservie.

Le pays est devenu en moins d'un an une Yougoslavie sub-saharienne

A l'intérieur, le déficit budgétaire dépasse largement les prévisions du FMI de 1,8 % du PIB, les épargnants et les investisseurs ont perdu confiance, et le revenu par tête sera largement négatif cette année (après une croissance nulle en 1998-1999).

La Côte d'Ivoire ne mérite pas de subir les effets d'une dégradation politique et sociale avec ceux d'un environnement économique international perturbé. Ce pays est devenu en moins d'un an une Yougoslavie sub-saharienne. Il faut donc que le réalisme prévale à Abidjan.

L'abstention à l'élection présidentielle a illustré à la fois le mépris des urnes d'un général aux abois mais aussi tout l'aveuglement de son opposant socialiste, dont le silence complice lors de la révision constitutionnelle discrédite l'engagement politique. Aucun des candidats n'a trouvé par les élections la légitimité requise pour être crédible en Côte d'Ivoire comme à l'extérieur du pays.

Le vrai vainqueur de ces élections truquées est évidemment celui qui n'y a pas participé, faute d'y avoir été invité. Contrairement à ce que Michel Galy écrivait dans ces colonnes (*Le Monde* du 11 janvier), Alassane Ouattara incarne aujourd'hui l'avenir de la Côte d'Ivoire, à la fois celui de la démocratie et celui de l'économie.

Il faut que les enseignants-ministres reprennent le chemin des salles de classe et les généraux celui des casernes. C'est une condition préalable au retour de la démocratie en Côte d'Ivoire et à la reprise d'un développement fragilisé par un demi-siècle de confiscation du pouvoir et par une économie de rente qui marginalise le pays à l'heure de la globalisation des échanges.

Michel-Henry Bouchet *est professeur de finances au Céram (Centre d'études et de recherches appliquées au management-Sophia Antipolis).*

LE MONDE / VENDREDI 27 OCTOBRE 2000

SOCIAL **Les élections des représentants des salariés aux conseils d'administration de La Poste et de France Télécom ont été marquées par le recul sensible de la CGT et une nouvelle poussée de SUD. ● SUD progresse faiblement à France Télécom (+0,8 %), mais enregistre en revanche un bond de plus de 6 % à La Poste. ● LA CGT enregistre dans les deux entreprises publiques une baisse sensible d'environ 5 %, qui devrait susciter des débats dans la centrale de Bernard Thibault. ● LA CFDT réalise pour la première fois depuis 1991 des scores en hausse. ● DANS LE PRIVÉ, SUD s'implante dans des groupes industriels comme Alstom, Renault, Thomson CSF ou Aventis, et dans les services tels Eurest, la Fnac, le Crédit agricole. ● MALGRÉ SES SUCCÈS, SUD continue à se heurter aux règles de la représentativité héritées de l'après-guerre, et ses sections sont souvent citées en justice.**

SUD profite des revers de la CGT à La Poste et à France Télécom

Les élections des représentants des salariés dans les conseils d'administration des deux entreprises publiques ont été marquées par un fort recul de la centrale de Bernard Thibault. La CFDT progresse, FO recule. Les syndicats contestataires restent majoritaires

ET DE TROIS. Quelques mois après la SNCF, la CGT enregistre un fort recul dans deux entreprises publiques : La Poste et France Télécom. Les agents des deux entreprises étaient appelés à élire le même jour leurs représentants aux conseils d'administration ainsi que leurs délégués aux commissions administratives paritaires, l'équivalent des délégués du personnel. Les élections se sont déroulées mardi 24 octobre. Jeudi 26, dans la matinée, seuls les résultats des conseils d'administration étaient connus.

A La Poste (312 000 électeurs), la CGT reste en tête mais perd près de 5 % des voix par rapport à 1995. La plupart de ses *« déçus »* ont manifestement voté pour SUD. Dans d'anciens fiefs de la CGT, comme le Val-de-Marne, SUD dépasse même les 40 %, alors que la CGT ne franchit même plus les 20 %. FO, qui était deuxième organisation, perd plus de 3 %. En revanche, la CFDT regagne des électeurs pour la première fois depuis 1991. Certains attribuent ce résultat à un *« effet Notat »*, car la CFDT obtient 31,08 % chez les cadres (+ 6 %). Les deux *« petits »* syndicats (CFTC et CGC) progressent très légèrement.

MANQUE DE COMBATIVITÉ

Les débats risquent d'être houleux à la CGT, entre ceux qui reprocheront au syndicat son manque de combativité et ceux qui regretteront la surenchère avec SUD. Sa stratégie face aux 35 heures reflétait cette ambiguité. La CGT n'a pas signé l'accord national, mais ne s'y est pas vraiment opposé. Sur 6 488 accords locaux, la CGT en a signé 797. Moins que FO et la CFDT (plus de 4 200), mais nettement plus que SUD (192). Contrairement aux cheminots, les postiers n'ont pas spécialement sanctionné les signataires des accords sur les 35 heures, mais, dès mercredi soir, la direction de La Poste reconnaissait qu'elle allait devoir réviser certaines pratiques managériales.

A France Télécom, la situation est sensiblement différente. Certes, la CGT chute mais c'est essentiellement au profit de la CFDT. Ce scrutin comportait beaucoup d'inconnues. Depuis 1997, date des dernières élections professionnelles, le corps électoral de France Télécom a sensiblement évolué. Sur les 162 584 inscrits, près de 10 000 salariés sont partis en congé de fin de carrière, tandis que le nombre de contractuels est passé de 5 % des effectifs en 1995 à près de 10 %. Ces changements peuvent partiellement expliquer la baisse de la participation qui a été de 72 %, contre un peu plus de 80 % en 1995.

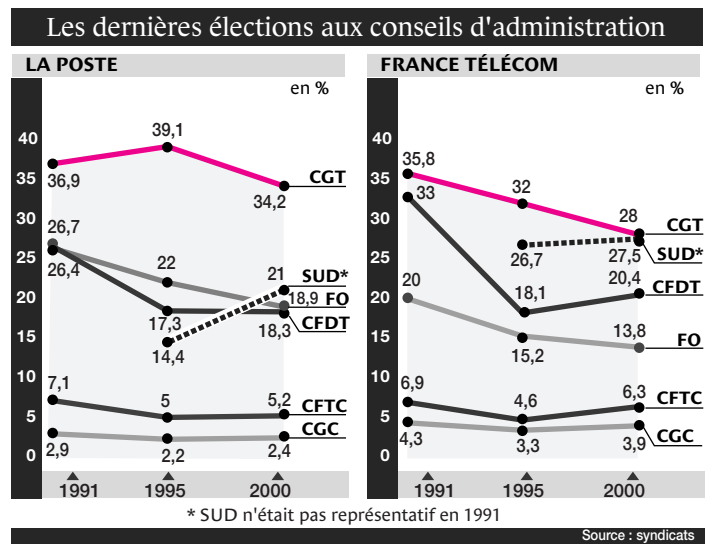

Depuis le changement de statut des deux entreprises publiques, la CGT enregistre un fort recul. Les scores de la CFDT remontent pour la première fois depuis 1991. Parallèlement, SUD poursuit sa progression.

PALIER ATTEINT

Dans ce contexte, la CGT enregistre un recul de près de 4 %. Elle reste toutefois le premier syndicat, mais est désormais talonnée par SUD, qui progresse légèrement (+ 0,8 %). A noter que Christophe Aguitton, figure historique de SUD et administrateur de France Télécom, ne se représentait pas. Pour Pierre Khalfa (SUD-PTT) : *« On savait que du fait des changements dans l'entreprise, ces élections allaient être difficiles »*. Même si SUD se targue d'être désormais le premier syndicat sur la maison mère (hors filiales), le syndicat enregistre un recul chez les cadres. SUD semble avoir atteint un palier. Les deux syndicats « contestataires » restent majoritaires, malgré un recul d'un peu plus de 3 %. *« Contrairement à 1995, les organisations qui dialoguent avec la direction* [FO, CFTC, CGC et CFDT (NDLR)], *n'ont pas été pénalisées par leurs positions. La voie dans laquelle s'est engagée l'entreprise semble être comprise par les salariés »*, analyse la direction. Cela dit, la CFDT n'a pas signé en février l'accord sur les 35 heures. Un geste qui visiblement lui a réussi : la CFDT progresse pour la première fois depuis 1990 (+ 2,28 %). Par ailleurs, FO, qui avait signé le texte, enregistre un recul de 1,4 point. *« C'est plus facile de ne pas prendre ses responsabilités,* explique Jacques Lemercier, de FO. *Je savais que je prenais un risque en signant cet accord. Mais FO est un régulateur social, un amortisseur, son recul est clairement une alarme pour la direction. »*

S. L. et F. Le.

Un syndicat qui essaime petit à petit dans le privé

SUD dans le privé ? A la CFDT, on feint de n'avoir cure de son implantation : *« c'est négligeable. Nous n'étudions pas le phénomène à la trace »*, affirme Jacky Bontems, secrétaire à l'organisation confédérale. A la CGT, on dénote un certain malaise : *« Nous ne communiquons pas sur ce sujet à l'extérieur. »* Même les responsables de SUD-PTT, pourtant à l'origine de la création du syndicat, en 1989, s'avouent incapables de recenser avec précision le nombre d'adhérents.

Le gros des troupes a rejoint les fondateurs de SUD dans la foulée des grèves de 1995. Dans la plupart des cas, il s'agissait de scissions avec la CFDT. En 1999, l'application des 35 heures a été l'occasion d'une deuxième vague d'adhésions. Les rangs de la CFDT se sont à nouveau dégarnis, comme chez Renault VI. Des départs commencent à être enregistrés à la CGT, *« surtout quand la CGT signe les accords,* constate Thierry Renart, responsable des questions juridiques à SUD. Celui-ci prévoit une nouvelle vague d'adhésions à la faveur de la signature par la CFDT de l'accord sur l'Unedic.

« CRITIQUE SUR L'ENTREPRISE »

L'implantation de SUD dans le privé reste limitée à quelques établissements au sein de certains groupes. En conclure que le phénomène est socialement ou politiquement sans importance serait une erreur. *« Dans un contexte de crise du syndicalisme, une organisation qui se développe dans le secteur privé, c'est peu banal »*, note Jean-Pierre Basilien, directeur d'études à l'institut Entreprise & Personnel, auteur en 1998 d'une étude intitulée *Poussée radicale dans le paysage syndical.*

« L'émergence de "petits SUD" se fait auprès de populations déstabilisées, possédant une forte qualification, avec une culture plutôt orientée vers la technologie, qui semblent, paradoxalement, les plus sensibles au discours très critique de SUD sur l'entreprise », souligne M. Basilien. *« Dans certaines entreprises, il n'y a pas de relais clair au niveau de la hiérarchie ; quelque part, SUD remplit ce vide en donnant du sens à ce que font les salariés »*, analyse le directeur des ressources humaines d'un grand groupe industriel.

Partout, des militants en rupture avec leur organisation sont à l'origine de section locales. Souvent issus de la CFDT, comme Gaelle Créac'h (Fnac), André Hoquet (La Redoute), Jean Chambrun (Thomson-CSF). Mais Michel Fournier (Crédit Agricole) vient de la FGSOA, Julian Garcia (Securitas) de la CFTC ou Nicole Mournay (Aventis) de la CGT. SUD se défend de *« piquer »* systématiquement des adhérents aux autres syndicats. *« L'essaimage, c'est pas notre truc. On veut s'implanter là où il y a de vrais besoins. Quand le gars de la CGT ou de la CFDT fait bien son boulot, on ne va pas faire de l'entrisme »*, explique François Teyssier de SUD Chimie-Pharmacie.

Le leitmotiv : être proche des salariés. *« Nous sommes allergiques au fonctionnement des confédérations où les permanents ont le pouvoir »*, explique M. Fournier au Crédit Agricole. *« Je continue à exercer mon boulot ; se faire engueuler par un chef, ça aide à garder les pieds sur terre »*, insiste M. Teyssier. Cette proximité s'exprime au travers de revendications qui collent aux problèmes quotidiens des salariés. *« Nous nous appelons Supper, et pas SUD, car notre priorité est de défendre les salariés de l'entreprise*, analyse M. Chambrun, de Thomson-CSF. *Je ne veux pas devoir constamment assumer les propos tenus au niveau national par SUD-PTT, pas plus qu'hier je ne voulais assumer ceux de Nicole Notat. »* Défendre les revendications immédiates conduit parfois à des compromis surprenants, comme la signature par SUD-Fnac d'un accord d'intéressement : *« Ce n'est pas notre tasse de thé, mais les salariés le voulaient »*, confie Mme Créac'h.

Cette proximité se mêle paradoxalement à des combats qui dépassent la lutte syndicale. Refusant de créer une confédération, les SUD fonctionnent en réseau, participant au Groupe des dix, au réseau Attac contre la mondialisation, AC ! contre le chômage, au mouvement des sans-papiers.

DEVANT LES TRIBUNAUX

La sympathie ressentie pour SUD dans ces luttes ne se transforme pas nécessairement en adhésion. *« Nous n'avons pas de mal à trouver des électeurs. Mais des candidats, oui »*, reconnaît Mme Créac'h. *« SUD ne cherche pas forcément à constituer un syndicalisme d'adhérents*, observe M. Basilien, *mais il a parfois du mal à trouver une relève à la génération de ses fondateurs »*. La percée de SUD s'assimile souvent à un véritable parcours du combattant : *« Parfois, les anciens nous disent, "sij'avais pas cinquante ans, je passerai à SUD", mais ils s'avouent parfois découragés par les combats juridiques que l'on doit mener pour être reconnu »*, constate Michel Lacombe, de SUD-Métaux.

Les directions des grandes entreprises prennent le phénomène au sérieux. Certaines consultent officieusement les confédérations. Presque toutes contestent la représentativité de SUD devant les tribunaux. *« En moyenne, il y a trois procès avant qu'on parvienne à être reconnus »*, témoignent les militants, qui ne cachent pas que cela leur fait une publicité non négligeable. François Grass, directeur général de la Semvat (les transports toulousains), a traîné SUD devant les tribunaux. Mais *« il est vain de contester en justice un phénomène de société*, analyse-t-il. *SUD est un révélateur. A nous de comprendre les nouvelles aspirations des salariés et d'en tirer des conséquences en terme de management »*.

Les autres syndicats n'hésitent pas à attaquer SUD en justice, mais s'inspirent parfois de ses méthodes, bien qu'ils s'en défendent. *« On ne peut pas le prouver mais les campagnes actuelles de la CGT sur la démocratie interne ou la consultation des salariés vient sans doute d'une analyse selon laquelle ce type de pratiques a réussi à SUD »*, note M. Basilien. Même si sa représentativité est contestée, SUD commence à influer sur le débat syndical.

Stéphane Lauer
et Frédéric Lemaître

Les principales implantations

● **Dans l'industrie,** SUD est présent chez Alstom, Renault, Renault VI (groupe Volvo), Société européenne de propulsion (groupe Snecma), Thomson CSF, Moulinex, Aventis, SNPE.
● **Dans les services :** Eurest, Securitas, La Redoute, Damart, Fnac, BHV, Inter Mutuelle Assistance, MSA, Penauille, Téléperformance, Cegetel, la Mutualité française, le Crédit agricole, Norbert Dentressangle.
● **SUD** s'implante dans des entreprises où les organisations confédérées sont largement présentes. Partant d'initiatives locales, les réseaux ont souvent une forte dimension régionale. On les retrouve surtout en région parisienne, Rhône-Alpes, Basse-Normandie et Midi-Pyrénées, qui ont longtemps constitué la gauche de la CFDT dans la période post-68.
● **LABEL :** le sigle SUD (Solidaires, unitaires, démocratiques) a été déposé à l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI) ; seules les structures qui reçoivent le label peuvent s'y référer.

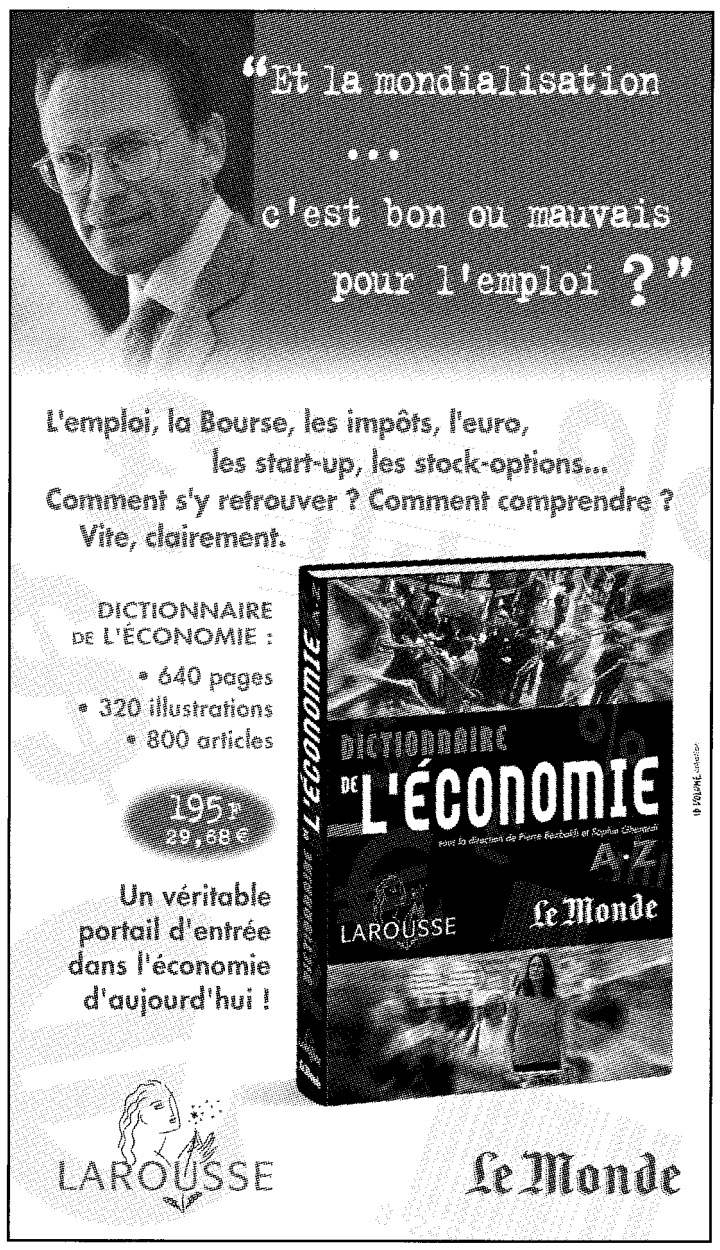

La bataille de la représentativité

LES RÈGLES de représentativité sont-elles détournées de leur objet ? Conçues à l'origine pour protéger les salariés contre les organisations « bidon » ou jaunes, elles sont aujourd'hui volontiers utilisées par les directions pour retarder, voire empêcher l'émergence de nouveaux acteurs, et souvent invoquées par les syndicats en place pour se prémunir d'une concurrence supplémentaire. Depuis la création des SUD, mais aussi de l'UNSA, organisations qui ne bénéficient pas de la présomption de représentativité automatique octroyée aux cinq centrales traditionnelles (CFDT, CFTC, CGC pour le collège cadre, CGT, FO), le contentieux dans le privé fait apparaître des situations peu ordinaires.

« A la FNAC-Montparnasse, aux dernières élections, on a dépassé largement la majorité absolue. Curieux pour un syndicat qui, à sa création, il y a quatre ans, se voyait contester la désignation d'un délégué car la direction estimait que nous n'étions pas représentatifs », s'exclame Gaelle Creac'h de SUD-FNAC. Même chose à la FNAC-Saint-Lazare. La direction demande à la justice d'interdire à SUD de se présenter au premier tour des élections, ce qui est accordé aux organisations reconnues représentatives. *« Le juge les a suivis. Mais il a fallu organiser un deuxième tour – ouvert à toutes les listes, celui-là – le quorum des votants n'étant pas atteint au premier. Un mois et demi après le jugement du tribunal qui nous décrétait non-représentatif, nous étions le premier syndicat du magasin, remportant près de cent voix sur deux cents »*, explique la responsable de SUD-FNAC. Depuis, la FNAC a reconnu SUD représentatif au niveau du groupement FNAC-Paris (les grands magasins parisiens), mais lui conteste, à la suite d'une action en justice de la CGT et du Sycopa (ex-CFDT), le droit de désigner un délégué syndical à la FNAC-Etoile.

A Inter-Mutuelle Assistance (IMA), en mars, SUD présente des listes au premier tour. *« On a obtenu 25 %, on se hissait en deuxième place derrière la CGT »*, raconte Florence Debowski. Les élections sont annulées, la direction d'IMA et la CFDT, obtenant *a posteriori* du tribunal qu'il juge SUD non-représentatif ; de nouvelles élections sont encore annulées. *« En juin, un troisième scrutin a eu lieu. On a appelé au boycott du premier tour. Il n'y a pas eu assez de votants. Et au deuxième tour libre, on a récolté 34 % des suffrages. Les contestations ont cessé »*, indique Mme Debowski.

« ON NOUS DEMANDE DES PREUVES »

Pour Serge Valy, qui a monté une section SUD chez GFI-Rhône (services informatiques), et s'efforce de faire reconnaître les délégués chez Stéria et Unilog, *« on nous demande des preuves d'activité qu'on ne demande pas aux autres, comme la liste des militants, un récapitulatif des taux de cotisation, des photocopies certifiées de chèques d'adhérents ainsi qu'une attestation bancaire. Et cela n'en finit jamais »*. Certains vont plus loin. Eurodisney ou la Cité des Sciences de la Villette, qui a été déboutée le 24 octobre, contestent désormais le droit à SUD de créer une section syndicale, ce qui est contraire aux libertés publiques.

Les choses ne sont pas plus simples dans le public. *« En droit privé, on peut avoir un jugement très vite,* explique Thierry Renard, responsable juridique de SUD-PTT. *En droit public, avec le contentieux né de la loi Perben qui a durci les règles de représentativité, les tribunaux sont engorgés. Et une fois la décision rendue, on s'en prend pour trois ans dans la fonction publique d'Etat, pour six ans dans la territoriale »*.

La CDFT et, de manière plus mesurée, la CGT, plaident pour une réforme de la représentativité qui fassent de l'élection le critère phare de la mesure d'audience. Pour autant, les déclarations de ces deux confédérations n'ont pas encore fait diminuer, sur le terrain, le nombre de procès qu'intentent leurs équipes à SUD ou à l'UNSA.

Caroline Monnot

Pierre Richard, administrateur délégué de Dexia

« Internet va influencer l'avenir de la banque de détail, nous voulons être aux premières loges »

Le groupe financier Dexia, issu du mariage entre le Crédit local de France et le Crédit communal de Belgique, qui est le numéro un européen du financement des collectivités locales, entend poursuivre son développement dans la gestion d'actifs et la banque privée. L'établissement lance, jeudi 26 octobre, une banque sur Internet destinée à la commercialisation de produits pour une *« clientèle aisée »*. Dexia multiplie les initiatives commerciales *via* Internet. Il détient 20 % de Ze bank. Il compte créer avec Vivendi un portail de services pour les collectivités locales et veut développer le courtage en ligne *via* sa filiale néerlandaise Alex (Dexia détient indirectement 2,83 % du capital du *Monde*).

« Comment la banque directe que vous lancez va-t-elle s'intégrer dans votre stratégie ?

– Le groupe Dexia n'est pas seulement le banquier de référence des collectivités locales au niveau mondial. Il est également un leader de la gestion d'actifs et de la banque privée en Europe. Avec Dexiaplus.fr, nous mettons en place un nouveau moyen de distribution de nos produits, ciblé en direction des particuliers plutôt aisés, afin d'élargir notre clientèle dans ce métier. Notre objectif est d'apporter les services personnalisés d'une banque privée à une clientèle en phase de constitution de patrimoine, comme les chefs d'entreprises ou les professions libérales. Nous utiliserons une infrastructure existante en informatique ainsi qu'en « back-office », qui vient de notre filiale luxembourgeoise. Le coût de réalisation de cette banque directe est donc très faible. Nous disposons déjà d'une très grande gamme de produits distribués à nos clients du Bénélux. Ce système par Internet fonctionne depuis plus de deux ans au Luxembourg. Dexiaplus.fr sera rentable au plus tard en 2002.

– Quels sont ses objectifs et comment se démarquera-t-elle ?

– Nous visons 50 000 nouveaux clients d'ici un an et à terme 3 à 5 % du marché de la banque privée en France. La cible est importante : il existe quatre millions de ménages en France qui détiennent au moins 300 000 francs d'épargne financière. Dexiaplus.fr ne sera pas une banque universelle par Internet, ni un courtier en ligne, ni un fournisseur mono-produit, mais une banque privée par Internet.

PIERRE RICHARD

Cela signifie beaucoup de conseils en gestion patrimoniale, une vision de long terme et une sécurité exceptionnelle. En outre, nous créerons quelques lieux d'accueil dans les plus grandes villes de France (des *e-shops* financières), en commençant par Paris. Le fait de ne pas avoir de réseau en dur en dehors de la Belgique nous permet de nous développer sans complexe : il n'y a pas de risque de cannibalisation et nous pouvons donc être très agressifs en termes d'offre commerciale.

– Comment se positionne cette banque vis-à-vis de Ze bank, dans laquelle vous avez 20 % ?

– Internet est pour nous un moyen d'étendre nos savoir-faire vers de nouveaux marchés. Pour ce faire, nous avons quatre initiatives principales. Tout d'abord, nous allons mettre en place un important portail financier destiné au secteur local (collectivités locales et personnels territoriaux) avec Vivendi. En second lieu, vis-à-vis de la clientèle des particuliers, nous avons trois projets : Dexiaplus.fr, le courtier en ligne Alex (lancé il y a dix-huit mois aux Pays-Bas, il compte 30 000 clients, est rentable et a vocation à se développer sur l'ensemble de l'Europe), et Ze bank, qui sera lancée avant la fin de l'année et sera une banque universelle tout public. Nous pensons qu'Internet va influencer l'avenir de la banque de détail et nous voulons être aux premières loges pour observer cette évolution. Avec Ze bank, nous participons à l'exemple le plus pur de banque de détail en ligne. Le concept est très novateur et il a un atout décisif : des frais d'exploitation extrêmement faibles, puisqu'il n'a pas à supporter la charge d'un réseau en dur et qu'il sous-traitera la plupart des tâches logistiques.

> « Les rumeurs de rapprochement avec la Société générale sont sans fondement »

– Il y a eu des rumeurs sur un projet de fusion avec la Société générale et sur votre intérêt pour la banque Hervet. Qu'en est-il ?

– Nous avons tissé une coopération avec la Société générale, axée essentiellement sur le Crédit du Nord. Elle s'est traduite par une prise de participation de 20 % dans celui-ci et par un échange de participations entre la Société générale et Dexia d'un peu moins de 2 % chacune. Nous n'avons aujourd'hui pas de conversations visant à étendre le champ de cette coopération. Les rumeurs de rapprochement avec la Société générale sont sans fondement.

» S'agissant de la banque Hervet, nous soutiendrons le Crédit du Nord, qui souhaite se porter candidat à la privatisation. Ce serait une bonne chose en terme de développement que le réseau des banques régionales du Crédit du Nord accueille la banque Hervet.

– Plus largement, quelle est votre stratégie en Europe ?

– Dexia est doublement européen. Né de la fusion du Crédit local de France et du Crédit communal de Belgique, il est de naissance binational, voire trinational, avec trois pôles solides à peu près équilibrés : le pôle français avec le financement des collectivités locales, qui pilote le développement international dans ce domaine ; le pôle belge, avec la banque de détail, et le pôle luxembourgeois, avec la gestion financière. Dexia est aussi européen par ses métiers : le financement des collectivités locales, la gestion financière et la banque de détail en Belgique. Ils ont des traits communs : des résultats récurrents et un profil de risque minimal. Dexia, qui pesait 5 milliards d'euros en Bourse en 1996, est proche des 17 milliards aujourd'hui et dépassera, je l'espère, les 20 milliards d'euros de capitalisation d'ici quelques mois. Depuis douze ans, notre résultat net par action a augmenté régulièrement à un rythme de 12 % par an et nous pensons faire au moins aussi bien dans les six années à venir.

– En Espagne, vous détenez 40 % de BCL, et êtes en contentieux avec BBVA, où en êtes vous de ce litige ?

– Nous pensons pouvoir régler cette affaire dans les prochaines semaines et bien sûr, nous resterons en Espagne.

– Que pensez vous de la faiblesse de l'euro ?

– La faiblesse de l'euro n'est pas structurelle. Elle est liée à un phénomène spéculatif qui s'alimente de tout ce qu'il peut trouver pour se justifier, comme l'écart de croissance entre les Etats-Unis et l'Europe. En effet, les explications structurelles avancées à propos de l'euro devraient aussi s'appliquer au yen, ce qui n'est pas le cas. Ainsi les récentes faillites de quatre grandes compagnies d'assurance-vie au Japon n'ont eu aucun impact sur le yen. Si cela s'était produit en Europe, il y aurait eu un ébranlement du système monétaire européen.

» En outre, l'euro reste une devise attractive. Les marchés boursiers européens en euros se sont mieux comportés que les marchés américains aux Etats-Unis cette année et le marché obligataire en euros a dépassé celui du dollar au 30 juin dernier. S'il y avait eu désaffection de l'euro par les investisseurs, les taux d'intérêt long terme auraient monté, ce qui n'a pas été le cas. Pour comprendre cette apparente contradiction, il faut rappeler l'importance des volumes échangés sur le marché des changes, 1 500 milliards de dollars chaque jour, alors que les investissements européens aux Etats-Unis se chiffrent à quelques centaines de milliards de dollars par an. Ce sont bien les traders qui font le cours de l'euro.

» Pour rétablir la réalité de l'euro, il faut réussir à inverser cette tendance, grâce à une communication mieux harmonisée. Il faut reconnaître qu'à court terme le niveau de l'euro n'a eu que des avantages : dans une Europe déprimée, marquée par des déficits publics énormes, l'euro a été une bénédiction pour relancer l'économie européenne – voyez le succès d'Airbus. Mais sur le long terme, ce n'est pas bon car une monnaie faible, un peu à la façon d'une drogue, incite à la facilité. Pour rester compétitif, il faut continuer à faire des efforts, ce qu'une monnaie forte oblige à faire. Ne retombons pas dans le syndrome de la dévaluation compétitive. »

Propos recueillis par Sophie Fay et Pascale Santi

Le géant américain AT&T se scinde en quatre sociétés

Le pionnier du téléphone, dont l'action a baissé de 47 % depuis le début de l'année, tente de regagner la confiance de la Bourse

MICHAEL ARMSTRONG, le PDG du géant américain des télécommunications AT&T, a annoncé, mercredi 25 octobre, la scission du groupe en quatre sociétés distinctes, chacune spécialisée : le téléphone fixe pour les particuliers, les services aux entreprises, les télécommunications mobiles et la télévision par câble. Deux d'entre elles seront introduites en Bourse, les deux autres feront l'objet d'une cotation particulière sous forme d'*« actions reflet »*. AT&T, qui emploie 160 000 salariés, ne prévoit pas de suppressions d'emplois *« significatives »* à l'issue de cette restructuration, a assuré son PDG.

Cette décision est manifestement destinée à plaire aux investisseurs : la valeur de l'action, aujourd'hui inférieure à 25 dollars, a baissé de 47 % depuis le début de l'année. C'est la troisième transformation historique d'un groupe, naguère emblématique. En 1984, les autorités américaines de la concurrence l'avaient acculé à se défaire de ses activités de téléphonie locale. Douze ans plus tard, les dirigeants d'AT&T avaient choisi de mettre en Bourse ses activités industrielles, pour se concentrer sur les services.

Le nouveau *« désossage »* tourne définitivement la page de la longue domination exercée par AT&T dans le téléphone. Longtemps numéro un mondial par son chiffre d'affaires (63 milliards de dollars en 1999), le groupe occupe encore aujourd'hui la deuxième place, derrière le japonais NT&T. Les quatre nouvelles sociétés seront distancées par des opérateurs européens comme Deutsche Telekom, ou par des opérateurs américains nés de la vague de déréglementation des années 80, comme WorldCom.

Créé en 1875 par Graham Bell, l'inventeur du téléphone, AT&T a été à la pointe de l'aventure des télécommunications, avec ses célèbres *« Bell Labs »*, dont sont sortis bon nombre de Prix Nobel. Son monopole de fait sur les communications intérieures aux Etats-Unis, qui n'a été remis en cause qu'au début des années 80, assurait une confortable rente à ses actionnaires privés, et une tranquillité totale à ses dirigeants. A cette époque, les Américains utilisaient encore le surnom familier de *« Ma Bell »* (Maman Bell) pour désigner leur fournisseur exclusif de services téléphoniques. AT&T produisait même ses propres équipements (centraux téléphoniques, postes d'abonnés) et avait racheté le constructeur d'ordinateurs NCR en 1991.

L'attention portée par la Commission antitrust au monopole d'AT&T – aussi sourcilleuse que celle qu'elle accorde aujourd'hui à Microsoft – a conduit le groupe à se démanteler avant même que la justice américaine le lui impose. En 1984, sept sociétés de services téléphoniques régionaux et locaux – les *« Baby Bells »* – ont ainsi vu le jour. Après s'être regroupées entre elles, au fil des ouvertures successives du marché américain, elles ne sont plus que quatre, qui exercent une concurrence féroce à l'égard de leur ancienne maison mère. De nouveaux venus, à la faveur de l'explosion des technologies dans le secteur, ont accentué la pression sur AT&T. Et aujourd'hui le roi est déchu.

STRATÉGIE DÉCEVANTE

Michael Armstrong a pourtant tenté de trouver la parade. Ancien dirigeant du fabricant de satellites Hughes et surtout du constructeur d'ordinateurs IBM, où il avait fait merveille, il avait été appelé en renfort il y a trois ans pour redresser le premier opérateur américain. Il avait, pour cela, fait le pari de revenir sur le marché de la téléphonie locale, qui lui avait été interdit depuis 1984. Il avait imaginé de racheter des opérateurs de télévision par câble, sachant que les technologies actuelles permettent de faire passer des communications téléphoniques ou des données informatiques par les mêmes *« tuyaux »* que ceux qui acheminent l'image. Une stratégie à laquelle M. Armstrong n'a pas hésité à consacrer 100 milliards de dollars d'investissement, mais qui s'est révélée décevante.

A la fin de l'année 2000, AT&T ne devrait pas compter plus de 500 000 abonnés locaux. Or la rentabilité de la téléphonie longue distance tend parallèlement à s'éroder, en raison de la guerre des prix. Au total, AT&T n'a plus de *« vache à lait »*, mais n'est pas assez présent sur les domaines en croissance, comme Internet. Dernière faiblesse, et non des moindres : une absence quasi totale de stratégie internationale. Hors des Etats-Unis, AT&T n'a réussi à conclure qu'un accord de faible ampleur avec British Telecom dans les services aux entreprises. Et de surcroît, l'opérateur britannique, lui aussi, se porte mal.

Anne-Marie Rocco

Projet d'accord sur la restauration entre les Wagons-Lits et la SNCF

LE CONSEIL d'administration de la SNCF a examiné, mercredi 25 octobre, le projet d'accord avec la Compagnie des wagons-lits qui devrait permettre de donner un nouveau départ à la restauration à bord de ses trains. Depuis, la fin du mois de mars, la Compagnie des wagons-lits, filiale du groupe Accor, avait résilié le contrat qui la liait à la SNCF et s'apprêtait à abandonner la restauration à partir du 1er janvier 2001 (*Le Monde* du 31 mars).

Mais les deux entreprises ont finalement réussi à s'entendre. Le nouveau projet d'accord attribue la restauration dans les trains pour une durée de six ans (contre trois) à la filiale d'Accor et prévoit le versement par la SNCF d'une contribution complémentaire de 453 millions de francs sur sept ans (2000-2006), visant à assurer l'équilibre financier de la Compagnie des wagons-lits alors que la subvention initiale devait être ramenée à zéro en 2003. Cet accord devrait être approuvé au mois de novembre, lors d'un prochain conseil d'administration de la SNCF.

Plainte de l'ART contre France Télécom au Conseil de la concurrence

L'AUTORITÉ de régulation des télécommunications (ART) a annoncé dans un communiqué, publié mercredi 25 octobre, avoir saisi le Conseil de la concurrence pour abus de position dominante à propos du forfait « Ligne France » de France Télécom. L'opérateur souhaitait lancer le 6 novembre cette nouvelle offre comprenant, pour un prix donné, l'abonnement au téléphone fixe, ainsi qu'un certain nombre d'heures de communications locales et nationales.

L'ART avait rendu un avis défavorable à ce forfait, le 4 octobre, considérant que les concurrents de France Télécom ne peuvent pas proposer d'offre du même type en raison du monopole de fait de l'opérateur *« historique »*. *« Cette saisine*, a précisé l'ART dans son communiqué, *est assortie d'une demande de mesures conservatoires, à savoir le retrait des offres "Ligne France"*. » Le gouvernement, de son côté, a demandé un avis au Conseil de la concurrence à propos des forfaits mis en cause par l'ART.

Le mariage de deux groupes de presse autrichiens suscite de fortes critiques

La fusion programmée des éditeurs des magazines « News » et « Profil », tous deux adossés à des capitaux allemands, risque de restreindre encore la concurrence. La pire des conséquences serait de ne conserver à terme qu'un seul grand hebdomadaire politique

VIENNE
de notre correspondante

« *Formil* » est en Autriche la marque d'un lait de longue conservation : le genre de produit que les consommateurs locaux n'achètent qu'en cas d'extrême nécessité. C'est aussi le sobriquet donné à l'union controversée entre l'hebdomadaire *Profil* — le pionnier des magazines politiques autrichiens — et son jeune concurrent *Format*, rejeton BCBG du patron de presse Wolfgang Fellner qui, avec *News*, il y a huit ans, a imposé un nouveau type d'hebdomadaire alliant un journalisme engagé et les sujets *people* les plus racoleurs.

A première vue, il s'agit d'un banal mariage de raison, inspiré par une logique avant tout commerciale, et arrangé depuis l'été par les parrains allemands des deux titres : dans le cas de *News*/*Format*, le groupe Gruner und Jahr de Hambourg, filiale du « géant » Bertelsmann et leader dans le secteur des magazines ; tandis que *Profil* est lié depuis 1988 au groupe WAZ, basé dans la Ruhr, et propriétaire en Autriche, à 50 %, des quotidiens *Kurier* et *Kronenzeitung*.

Impressionné par le succès de *News* (qui vend chaque jeudi entre 280 000 et 300 000 exemplaires sur un marché de 6 millions de lecteurs), Gruner und Jahr a donné carte blanche il y a deux ans aux frères Fellner pour lancer un magazine d'information haut de gamme en concurrence directe, le lundi, avec *Profil*, fondé en 1970. Ses propriétaires ont réagi en investissant massivement dans le vétéran autrichien du journalisme d'investigation, qui a dévoilé les scandales de la gestion socialiste, au début des années 80, ou le passé du président Waldheim dans la Wehrmacht.

Menée avec les techniques les plus agressives du dumping, la bataille s'avère ruineuse. Six cents millions de schillings (presque 300 millions de francs) y auraient été engloutis par les deux rivaux depuis 1998. La publication récente d'une analyse de marché a achevé de convaincre les Allemands qu'il serait plus sage d'enterrer la hache de guerre : avec 90 000 numéros vendus, *Profil* garde une légère avance, mais surtout retient les lecteurs les plus cultivés et donc les annonceurs.

Le projet de fusion des deux pôles autrichiens, examiné actuellement par le Kartellgericht [l'autorité chargée de faire respecter les règles de la concurrence], s'effectue en échange en nature, sans sortie d'argent frais. Tous les magazines du groupe Kurier (*Profil*, son jumeau économique *Trend* et six revues spécialisées) tomberaient dans l'escarcelle du groupe News, qui publie aussi *TV-Media* et *E-Media*. En échange, Kurier doit recevoir 30 % du groupe News, où Gruner und Jahr conserverait une part prépondérante (52,5 %), aux côtés de ses partenaires, les frères Fellner (17,5 %).

HOSTILITÉ À JÖRG HAIDER

« *Dans la pratique, cela signifie que le plus grand groupe de magazines fusionne avec le plus grand groupe de quotidiens*, résume Harald Fidler, journaliste spécialiste des médias au quotidien libéral *Standard* — auquel est associé à hauteur de 49 % le quotidien *Süddeutsche Zeitung. Ce qui limiterait considérablement la marge de manœuvre des journalistes.* » Associés par le biais de Mediaprint, qui gère leur imprimerie commune, le *Kurier* et surtout le *Kronenzeitung* (qui touche à lui seul plus de 40 % du lectorat autrichien) dominent en effet la presse quotidienne.

Dans ce paysage médiatique concentré à l'extrême — la radio-télévision d'Etat, l'ORF, détenant de fait un monopole de l'information —, « *on pourrait se retrouver bientôt avec un seul grand magazine politique, un magazine économique et un magazine télé* », pronostique Armin Thurnher, propriétaire de l'hebdomadaire culturel *Falter*, l'un des rares titres encore indépendants. L'imbrication des intérêts est déjà forte entre l'ORF, le groupe News et le *Kronenzeitung*, notamment pour la promotion de jeux télévisés à très forte audience. Certains voient déjà se dessiner dans la prospère Autriche une « *Albanie médiatique* » parée de scintillantes paillettes, où la liberté d'opinion se réduirait comme peau de chagrin. « *Je ne vois pas de vrai danger,* répond Christian Rainer, directeur de *Profil* et avocat de la fusion avec *News. Les journalistes qui nous ont quittés récemment ont presque tous été engagés par des médias allemands, qui garantissent une mobilité plus large que le seul marché autrichien. Ceux qui vont investir 800 millions de schillings dans cette fusion ne pourront pas arrêter les frais aussi aisément.* »

Si le Kartellgericht donne son feu vert, attendu pour début 2001, l'Autriche sera, une fois de plus, un laboratoire des logiques politiques et économiques à l'œuvre en Europe. Certains se rassurent en observant la trajectoire de Wolfgang Fellner, fondateur à quatorze ans, en 1968, du premier magazine autrichien destiné à la jeunesse, *Rennbahn Express*, et hostile depuis toujours à Jörg Haider. D'autres se fient davantage à son flair commercial : un alignement sans nuance des magazines autrichiens sur l'actuel gouvernement de droite leur ferait perdre sans doute bien des lecteurs. « *Par les temps qui courent, il vaut peut-être mieux que nos propriétaires siègent à Hambourg,* confie un rédacteur de *Profil, plutôt qu'au conseil d'administration d'une grande banque conservatrice autrichienne qui a plusieurs fois tenté d'influencer notre ligne éditoriale.* »

J. S.

TROIS QUESTIONS À...

WOLFGANG FELLNER

1 Le magazine *News* (filiale de Gruner und Jahr), dont vous êtes le directeur, était quelque chose de très nouveau en Autriche lors de son lancement. A quoi est dû son succès ?

L'Autriche est restée longtemps un pays colonisé au plan médiatique, où seuls comptaient la télévision et les journaux. Les grands magazines allemands avaient des pages réservées aux sujets autrichiens. Je suis allé voir ce qui se faisait aux Etats-Unis, du côté de *USA Today.* En 1992, le slogan de *News* était « *Cinq magazines en un* » : j'ai été le premier à importer en Europe ce genre de magazine, avec les séquences politiques et économiques au début, les sujets mode, sports ou société à la fin. Le premier aussi, malgré le scepticisme des Allemands, qui ont toujours besoin de dix tests préliminaires avant de se décider, à sentir que cela séduirait les femmes. Aujourd'hui, nous espérons exporter vers la Pologne ou la Hongrie notre magazine *E-Media*.

2 Jörg Haider a souvent fait la « une » de votre magazine, parfois sous les traits d'un démon. N'avez-vous pas assuré à bon compte sa publicité ?

Il y a un consensus dans la rédaction sur l'idée que le Parti de la liberté n'est pas un parti démocratique. Cela nous a valu depuis huit ans une centaine de procès, avec le FPÖ ou Jörg Haider lui-même, que nous avons souvent perdus, et qui nous ont coûté au moins 10 millions de schillings [près de 5 millions de francs]. On nous a proposé à plusieurs reprises un « arrangement », mais nous avons maintenu cette ligne, avant comme après l'entrée du FPÖ au gouvernement.

3 Votre mariage avec *Profil* (WAZ) suscite pourtant, dans un tel contexte politique, quelques inquiétudes...

La réalité est que, sans cette fusion, l'un des deux magazines est condamné à disparaître. Les tarifs postaux pour la presse viennent d'être augmentés de 30 %, en même temps que le gouvernement diminue fortement les subventions publiques, qui atteignaient, rien que pour nous, 60 millions de schillings par an. Il y aura sans doute à l'avenir en Autriche trois ou quatre groupes de presse, chacun exerçant dans un secteur particulier un quasi-monopole. Mais nous sommes moins grands que la Bavière, et la douzaine de magazines que *News* pourrait contrôler, ce n'est pas grand-chose comparé aux groupes Hachette ou Condé Nast !

Propos recueillis par Joëlle Stolz

Lors d'un colloque du CFPJ, la presse rappelle sa vigilance à l'égard d'Internet

« ***POUR*** *la presse, il y a trois usages d'Internet, qui est à la fois source d'information, canal de diffusion et outil de rationalisation de la diffusion et de la production.* » En caractérisant ainsi le rôle d'Internet, le sociologue Cyril Lemieux a défini les différents thèmes abordés lors du colloque « Demain sur Internet : journalisme ou barbarie ? », organisé par le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ), vendredi 20 octobre à Paris. Un colloque qui voulait aussi réfléchir à la place et aux pratiques du journaliste dans ce nouvel environnement.

Tous les intervenants ont évoqué la nécessaire vigilance à l'égard d'Internet comme source d'information. Les faux « scoops », les risques de manipulations et la création de sites où l'information est diffusée sans hiérarchisation, ni validation ont été citées comme exemples des dangers de la Toile. « *Il faut revaloriser le métier de tous ceux qui ont pour tâche de valider et critiquer l'information* », a conclu Dominique Wolton, directeur de recherche au CNRS.

Une grande partie des débats a été consacrée aux stratégies des entreprises de presse dans « *cet univers en plein façonnage* ». Après avoir rappelé que l'information se situe à la onzième place des produits consommés sur Internet, bien loin derrière les jeux notamment, Jean-Charles Bourdier, directeur du développement du *Républicain lorrain* et auteur d'un rapport sur les réseaux à haut débit, a souligné l'importance de l'accès aux réseaux et à l'abonné pour ceux qui détiennent les contenus. « *Quel est le modèle économique pour un média qui ne possède pas son support de diffusion ?* », s'est-il interrogé.

« ÉCRITURE NUMÉRIQUE »

Alain Cordier, président du directoire de Bayard Presse, a insisté sur « *l'importance du travail éditorial, qui permet de répondre aux deux défis du numérique que sont la fluidité et l'absence de hiérarchisation sur l'écran* ». Il a aussi évoqué la nécessité d'inventer une « *écriture numérique* » et l'impossibilité de la gratuité absolue. « *Il faut défendre l'acte d'achat face à un acte culturel* », a-t-il affirmé.

Pour *Les Echos,* installés sur la Toile depuis septembre 1996, « *le Web n'est pas un concurrent du papier et il n'y a pas de cannibalisation* ». « *Le papier répond à une logique de l'offre et le Web à une logique de la demande. Il faut faire évoluer les deux. L'importance de la marque est primordiale, c'est une garantie que l'information est hiérarchisée, validée et signée* », a résumé David Guiraud, directeur général du groupe *Les Echos.*

Françoise Chirot

DÉPÊCHE

■ **PRESSE : la Société des rédacteurs du *Monde* s'inquiète,** dans un communiqué publié mardi 24 octobre, de la mise en examen pour « *recel de violation du secret professionnel* » du journaliste Arnaud Hamelin. Elle dénonce les entraves ainsi posées à la liberté d'exercice de l'information et à la protection des sources garantie par une directive européenne.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **CARREFOUR : le groupe de distribution** aurait mis en vente sa filiale Picard Surgelés, dont il détient 79 % du capital, selon le *Financial Times* du 26 octobre. L'opération de cession, qui a été confiée à la banque Rothschild, rapporterait 1 milliard d'euros. Interrogé, Carrefour se refuse à commenter.

● **AVENTIS : le groupe franco-allemand des sciences de la vie** a demandé, mercredi 25 octobre, aux autorités américaines de la santé l'autorisation temporaire du maïs transgénique StarLink dans l'alimentation humaine. Selon Aventis, les aliments à base de ce maïs ne contiennent que des quantités infinitésimales de pesticide.

● **MERCK KGAA : le cinquième laboratoire pharmaceutique allemand** a acquis la société de biotechnologies écossaise Biovation, spécialisée dans les anticorps. Merck KGaA entend étoffer sa recherche contre le cancer, a-t-il indiqué jeudi 26 octobre.

● **ENDESA-IBERDROLA : le leader gazier espagnol Gas Natural, filiale du pétrolier Repsol,** a annoncé jeudi qu'il retirait sa proposition de rapprochement avec la deuxième compagnie électrique, Iberdrola, qui a engagé une fusion avec le premier producteur d'électricité espagnol, Endesa.

● **MAGNETI MARELLI : la filiale d'équipement automobile du groupe Fiat** doit annoncer jeudi en comité central d'entreprise un plan social portant sur la suppression de 700 emplois sur son site d'Amiens. Une partie des 1 850 salariés de Magneti Marelli France devaient manifester jeudi après-midi devant le siège de Fiat à Paris.

● **GOODYEAR : le fabricant américain de pneumatiques a** affirmé mercredi que des cas d'éclatement de pneus équipant des véhicules utilitaires légers ne l'obligeaient pas à effectuer une opération de rappel comme l'a fait son concurrent Firestone. Le quotidien *Los Angeles Times* avait affirmé mercredi que l'éclatement de pneus de marque Goodyear auraient provoqué la mort de huit personnes aux Etats-Unis.

SERVICES

● **TELEFONICA : l'opérateur espagnol a l'intention d'introduire en Bourse** 10 à 12 % du capital de sa filiale de téléphone mobile, Telefonica Moviles. L'opération, prévue pour le 22 novembre, rapporterait, selon les analystes, au moins 6 milliards d'euros à Telefonica.

● **ERICSSON-CNN : l'équipementier de téléphonie suédois et la chaîne américaine** vont créer en association un service d'informations pour l'Internet mobile en Amérique latine. Le service sera diffusé en espagnol et portugais, et sera accessible à partir des téléphones mobiles.

● **EL AL : le gouvernement israélien devrait se prononcer** dans les prochains jours sur la prochaine privatisation de la compagnie d'aviation nationale. Le point le plus controversé du projet est le souhait de voir la compagnie voler le jour du Shabat, au grand dam des religieux. Cette interdiction lui fait perdre environ 40 millions de dollars par an.

● **DALKIA-ELYO : les salariés grévistes des sociétés de chauffage urbain,** filiales de Vivendi Environnement et Suez Lyonnaise, menaçaient, mercredi, de recourir à des coupures du chauffage dans certaines villes. Les grévistes réclament *« 1 000 francs d'augmentation pour tous les salariés »*.

FINANCE

● **MMA : Raymond Fekik, ancien directeur général des Mutuelles du Mans Assurances, a été mis en examen,** pour abus de biens sociaux, faux et usage de faux, par le juge d'instruction Céline Brunetière, a indiqué le quotidien *Ouest France* jeudi 26 octobre.

● **KLÉPIERRE : la société foncière filiale de BNP Paribas** lance une augmentation de capital d'environ 250 millions d'euros pour financer le rachat de 167 galeries marchandes en France et en Espagne à Carrefour.

RÉSULTATS

■ **SNCF : l'entreprise publique est sortie du rouge** au premier semestre 2000, avec un bénéfice net de 192 millions de francs, contre une perte de 345 millions de francs un an plus tôt. Le chiffre d'affaires semestriel est en hausse de 4,5 %, à 40,1 milliards de francs.

EUROPE

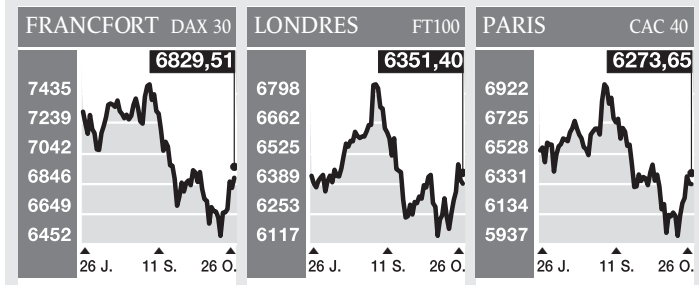

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 26/10	Var. % 25/10	Var. % 31/12
EUROPE	**EURO STOXX 50**	4970,48	– 0,13	1,35
EUROPE	STOXX 50	4921,36	– 0,13	3,77
EUROPE	EURO STOXX 324	410,96	– 0,19	– 1,27
EUROPE	**STOXX 653**	383,85	– 0,25	1,15
PARIS	CAC 40	6273,65	– 0,07	5,29
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	4223,68	– 0,06	4,22
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	670,53	0,24	– 0,13
BRUXELLES	BEL 20	3038,60	0,15	– 9,04
FRANCFORT	DAX 30	6829,51	1,20	– 1,85
LONDRES	FTSE 100	6351,40	– 0,26	– 8,35
MADRID	STOCK EXCHANGE	10456,20	– 0,58	– 10,18
MILAN	MIBTEL 30	46644,00	0,30	8,50
ZURICH	SPI	7860,30	0,35	3,83

AMÉRIQUES

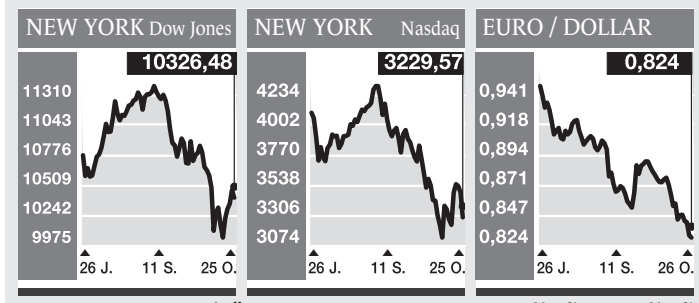

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 25/10	Var. % 24/10	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10326,48	– 0,64	– 10,18
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1364,90	– 2,38	– 7,10
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3229,57	– 5,56	– 20,64
TORONTO	TSE INDEX	9511,84	– 8,12	13,05
SAO PAULO	BOVESPA	13665,31	– 0,97	– 20,05
MEXICO	BOLSA	336,15	– 1,75	– 16,30
BUENOS AIRES	MERVAL	396,55	– 4,33	– 27,96
SANTIAGO	IPSA GENERAL	91,80	0,01	– 35,80
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6350,11	0,06	17,20

ASIE - PACIFIQUE

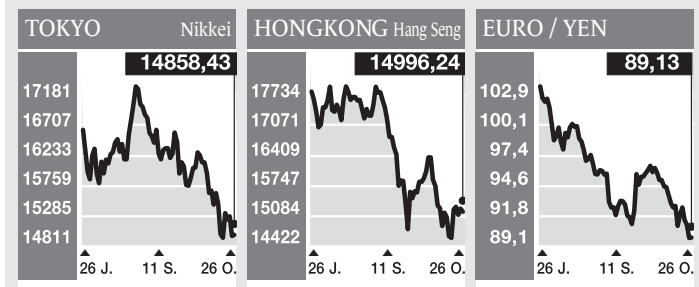

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 26/10	Var. % 25/10	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	14858,43	0,12	– 21,53
HONGKONG	HANG SENG	14996,24	– 0,43	– 11,59
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1922,28	0,34	– 22,48
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	64,84	– 3,55	– 50,13
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3190,30	– 0,71	1,20
BANGKOK	SET	18,80	0,53	– 45,88
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3743,61	2,51	– 25,21
WELLINGTON	NZSE-40	1962,24	– 0,53	– 11,08

ÉCONOMIE

Silence du G20 sur l'euro

LES MINISTRES des finances et les banquiers centraux des plus importantes économies du globe (G20) sont restés silencieux, mercredi 25 octobre, à Montréal, sur la faiblesse de l'euro et la crise pétrolière, insistant plutôt dans leur communiqué sur leur consensus quant aux moyens de réduire la vulnérabilité du système financier international. Les opérateurs ont mal réagi à ce silence des autorités monétaires internationales. L'euro est tombé, jeudi matin 26 octobre, à un plancher historique de 0,8237 dollar (*lire page 38*).

■ **ÉTATS-UNIS : les reventes de logements ont baissé de 2,7 % en septembre** après une hausse de 9,5 % en août, selon le groupement national des agents immobiliers américains (NAR). Les analystes prévoyaient une baisse plus prononcée, de 3,8 % en septembre, soit un rythme annuel de 5,1 millions d'unités.

■ **CANADA : l'indice composite canadien, censé préfigurer l'évolution de l'activité économique,** a enregistré une augmentation de 0,6 % en septembre, du fait notamment des hausses de commandes des biens durables, a annoncé Statistique Canada. Cette hausse met fin à une décélération amorcée en avril.

■ **ALLEMAGNE : la croissance de l'Allemagne, première économie de la zone euro, s'est poursuivie pendant les mois d'été,** mais probablement à un rythme plus lent qu'au cours du premier semestre 2000, a indiqué mercredi le ministère allemand des finances dans son rapport mensuel d'octobre.

■ **Les prix à l'importation allemands ont augmenté de 2,3 % en septembre par rapport à août**, soit une hausse de 13,4 % sur un an, la plus forte enregistrée depuis octobre 1981, selon l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. L'indice des prix à l'importation épuré des prix des produit pétroliers ne progressait en glissement annuel, de septembre à septembre, que de 8,1 %.

■ **FRANCE : le nombre des défaillances d'entreprises jugées en mai 2000 en France a augmenté par rapport à avril,** une hausse qui concerne tous les secteurs d'activité, selon les statistiques publiées mercredi par l'Insee. En mai, il y a eu 3 401 défaillances d'entreprises contre 2 888 en avril, selon les chiffres corrigés des variations saisonnières de l'institut. Si cette hausse concerne tous les secteurs, elle est néanmoins particulièrement visible dans le commerce avec, en mai, 996 défaillances contre 815 en avril, et dans les services aux entreprises, secteur qui accuse 453 défaillances en mai contre 376 un mois plus tôt.

■ **ROYAUME-UNI : la Confédération de l'industrie britannique (CBI) a engagé la Banque d'Angleterre** à baisser ses taux d'intérêt, après la publication de son étude trimestrielle qui montre une nouvelle dégradation de l'indice de confiance des industriels. Selon cette étude du patronat, publiée mercredi, la confiance dans l'industrie manufacturière reste fragile et la pression sur les marges pèse sur les intentions d'investissement. Quelque 25 % des chefs d'entreprise dans l'industrie manufacturière se sont déclarés moins confiants sur la situation de leurs activités et 16 % plus confiants, soit un solde de 9 points en faveur des moins confiants.

■ **ITALIE : l'emploi dans les grandes entreprises de l'industrie italienne a reculé de 2,5 %** en juillet 2000 par rapport à juillet 1999, selon les chiffres bruts de l'Institut national italien des statistiques (Istat). Entre juillet 1999 et juillet 2000, le nombre d'emplois a diminué de 20 700 dans les grandes entreprises industrielles. La baisse sur douze mois était de 19 000 en juin et en mai, indique l'Istat dans son communiqué.

■ **SUÈDE : la balance commerciale de la Suède a dégagé un excédent de 13,1 milliards de couronnes suédoises** (1,55 milliard d'euros) en septembre 2000, en hausse par rapport à l'excédent de 12,2 milliards de couronnes suédoises enregistré en septembre 1999, a annoncé l'office central des statistiques. Les analystes tablaient sur un excédent de 11,3 milliards de couronnes suédoises a précisé l'office. Les exportations, portées à 71,9 milliards de couronnes suédoises, ont progressé de 12 % en septembre par rapport à 1999, et les importations, à 58,8 milliards de couronnes suédoises, ont augmenté de 14 %.

■ **JAPON : les ventes au détail de la grande distribution japonaise ont chuté de 5 %** en septembre sur un an après un recul de 6,1 % (chiffre révisé) en août, a indiqué le ministère du commerce nippon.

VALEUR DU JOUR

Vranken Monopole dans le « trou d'air » du champagne

LES LENDEMAINS du passage à l'an 2000 sont plus difficiles que prévu pour les maisons de champagne, dont l'activité est en chute libre ces derniers mois en France. Ceux qui espéraient que « l'effet millénaire » se poursuivrait tout au long de l'année en sont pour leurs frais.

Mercredi 25 octobre, le groupe Vranken Monopole (marques Charles Lafitte, Heidsieck & Co Monopole, Vranken, H. Germain...), a ainsi annoncé avoir enregistré une baisse de 16,6 % de son chiffre d'affaires au troisième trimestre 2000, à 61,5 millions d'euros. Les volumes expédiés depuis le début de l'année sont en baisse de 28 %. *« Nous sommes dans le trou d'air que traverse la profession sur le marché français, même si nous chutons, en chiffre d'affaires, deux fois moins que l'ensemble »*, explique Paul-François Vranken, président-fondateur du groupe.

L'annonce de cette chute a été sanctionnée sur le second marché de la Bourse de Paris. L'action a clos la séance du 25 octobre à 29,65 euros, soit une chute de 5,96 %. Depuis le 1er janvier, le titre Vranken a perdu près de 36 % de sa valeur. La situation financière du groupe lui permet certes de passer le « trou d'air » sans encombre : il avait enregistré une hausse de 59 % de son bénéfice net consolidé au premier semestre 2000, à 2,04 millions d'euros, alors que son chiffre d'affaires était déjà en chute de 7,6 %, à 37,7 millions d'euros. Et *« la valeur des stocks est toujours là »*, souligne M. Vranken. En 1999, Vranken Monopole avait enregistré une croissance de 28 % de son chiffre d'affaires annuel par rapport à 1998. Le niveau de ventes en 2000 demeure jusqu'ici *« supérieur de 3 % à 1998 »*, et M. Vranken espère toujours terminer l'année *« au moins au niveau de 1999 »*. L'exportation continue à progresser, de *« 6 % à fin septembre »*, et en France *« les commandes de fin d'année commencent à rentrer »*, de la part des cavistes, restaurants et même des grandes surfaces, qui avaient beaucoup stocké de champagne en 1999.

Pascal Galinier

Action Vranken Monopole

en **euros** à Paris

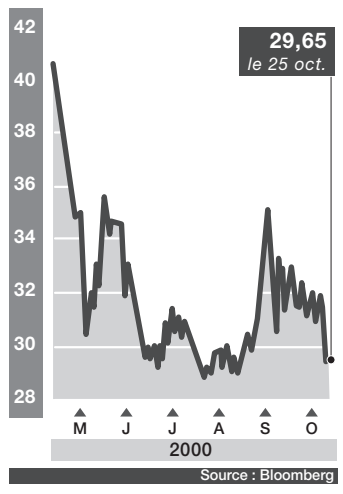

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE DE PARIS reculait à la mi-séance, jeudi 26 octobre, cédant 0,23 %, à 6 263,34 points. Mercredi, après une ouverture en recul de 1,3 %, l'indice CAC 40 s'était fortement replié, après plusieurs séances consécutives de hausse, cédant jusqu'à 1,71 %, avant de limiter ses pertes à 0,72 %, à 6 277,90 points.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX progressait fortement en milieu de journée, jeudi, gagnant 1,34 %, à 6 749,01 points. Mercredi, la Bourse de Francfort avait terminé en baisse de 0,80 %, l'indice de référence DAX s'affichant à 6 748,22 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE de la Bourse de Londres était quasiment stable à 6 341,8 points, jeudi à la mi-journée. Mercredi, il avait baissé de 1,1 %, à 6 367,8 points.

TOKYO

LA BOURSE japonaise a fini jeudi en légère hausse, de 0,12 %. L'indice Nikkei s'est établi à 14 858,43 points après avoir touché, en début de séance, un plus bas niveau depuis le 5 mars 1999. Les investisseurs ont profité de cette nouvelle baisse pour acheter des titres devenus bon marché, mais ils restaient extrêmement prudents après la chute de l'indice Nasdaq.

NEW YORK

L'INDICE NASDAQ a connu un nouvel accès de faiblesse, mercredi 25 octobre. Il a chuté de 5,56 %, à 3229,57 points, entraîné par le plongeon de l'action Nortel. L'indice Dow Jones a, quant à lui, limité ses pertes à 0,64 %, à 10 326,48 points, tandis que l'indice Standard and Poor's a reculé de 2,38 %, à 1 364,90 points.

TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'établissait à 5,40 %, jeudi 26 octobre en début de matinée. Et celui du bund allemand de même échéance, à 5,26 %.

Mercredi, le marché obligataire américain n'avait pas bénéficié de la déroute des valeurs technologiques cotées au Nasdaq. Le rendement moyen sur les bons du Trésor à 10 ans s'était tendu à 5,68 % contre 5,62 % mardi soir, et celui de l'obligation à 30 ans s'était relevé à 5,75 % contre 5,70 %. La hausse du rendement d'une obligation traduit une baisse de son prix.

MONNAIES

L'EURO restait proche de ses plus bas niveaux historiques, jeudi matin, lors des premières transactions. La devise européenne s'échangeait contre 0,8240 dollar et 89,08 yens. Le billet vert se traitait à 108,08 yens.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	25/10
COURONNE DANOISE	7,4430
COUR. NORVÉGIENNE	7,9460
COUR. SUÉDOISE	8,4602
COURONNE TCHÈQUE	34,7920
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5978
DOLLAR CANADIEN	1,2644
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0805
DRACHME GRECQUE	339,4900
FLORINT HONGROIS	1,5978
ZLOTY POLONAIS	3,8987

Cours de change croisés

26/10 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,92460	0,82430	0,12564	1,42340	0,54732
YEN	108,15500	.....	89,13000	13,58500	153,99000	59,18500
EURO	1,21315	1,12196	.....	0,15245	1,72810	0,66395
FRANC	7,95920	7,35880	6,55957	.....	11,33175	4,35500
LIVRE	0,70254	0,64940	0,57865	0,08820	.....	0,38425
FRANC SUISSE	1,82710	1,68975	1,50610	0,22955	2,60200	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 25/10	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,84	4,88	5,39	5,72
ALLEMAGNE	4,84	5,08	5,26	5,61
GDE-BRETAG.	5,63	6,01	5,14	4,66
ITALIE	4,84	5,02	5,61	6,02
JAPON	0,29	0,37	1,85	3,01
ÉTATS-UNIS	6,53	6,36	5,64	5,73
SUISSE	2,75	3,40	3,84	4,25
PAYS-BAS	4,80	5,02	5,40	5,69

Matières premières

En dollars	Cours 25/10	Var. % 24/10
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1845,50	– 1,15
ALUMINIUM 3 MOIS	1475,50	– 0,84
PLOMB 3 MOIS	479,50	– 0,72
ETAIN 3 MOIS	5265	– 0,47
ZINC 3 MOIS	1074	– 0,37
NICKEL 3 MOIS	6875	– 0,65
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,83	– 0,52
PLATINE A TERME	161920,00	+ 0,26
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	256	+ 0,20
MAIS (CHICAGO)	199	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	170	....
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	775	– 4,20
CAFÉ (LONDRES)	724	– 1,09
SUCRE BL. (LONDRES)	183,20	+ 0,10

Matif

Cours 9 h 57	Volume 26/10	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2000	20299	86,20	86,26
Euribor 3 mois			
DÉCEMBRE 2000	10	94,75	94,75

Pétrole

En dollars	Cours 25/10	Var. % 24/10
BRENT (LONDRES)	31,36	....
WTI (NEW YORK)	0,33	....
LIGHT SWEET CRUDE	33,61	– 2,65

Or

En euros	Cours 25/10	Var % 24/10
OR FIN KILO BARRE	10300	– 0,48
OR FIN LINGOT	10370	+ 0,10
ONCE D'OR (LO) $	270,20	....
PIÈCE FRANCE 20 F	59	+ 0,51
PIÈCE SUISSE 20 F	59,60	....
PIÈCE UNION LAT. 20	59	....
PIÈCE 10 DOLLARS US	220	+ 2,33
PIÈCE 20 DOLLARS US	396,75	+ 0,06
PIÈCE 50 PESOS MEX	384	+ 0,99

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Les valeurs pharmaceutiques ont terminé la séance, mercredi 15 octobre, à Londres, en baisse, après l'annonce des résultats trimestriels d'**AstraZeneca.** Le groupe ne réalisera pas ses objectifs de croissance pour le chiffre d'affaires annuel, en raison du ralentissement des ventes de l'un de ses médicaments aux Etats-Unis. Le titre a perdu 80 pence, à 3 170 pence. Ses concurrents **GlaxoWellcome** et **SmithKline Beecham** ont suivi le mouvement de repli. Ils ont perdu respectivement 18 pence, à 2 002 pence, et 11 pence, à 912 pence.

● L'action de la banque italienne **Sanpaolo IMI** a affiché une modeste progression de 0,22 %, à 18,71 euros. Les analystes de la banque allemande Dresdner Kleinwort Benson ont revu à la baisse leur recommandation sur le titre après l'annonce de ses résultats trimestriels.

● La compagnie de transports britannique **Go-Ahead** a affiché un gain de 25 pence, à 685 pence. Le groupe français C3D, filiale de la Caisse des dépôts, a annoncé n'avoir obtenu que 6,09 % des actions au terme de son offre d'achat hostile.

● Le groupe électrique helvético-suédois **ABB**, qui a amélioré son bénéfice net de 12,8 % sur les neuf premiers mois et a annoncé le remplacement de son PDG, a chuté de 7,38 %, à 153,75 francs suisses.

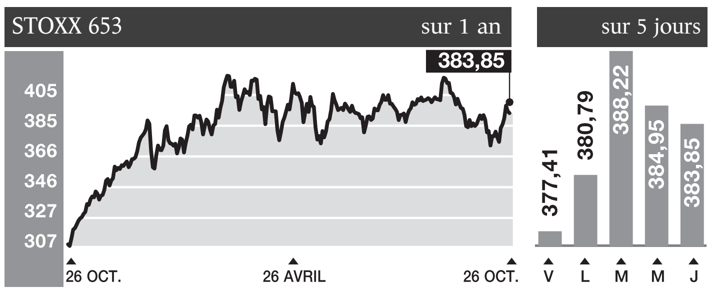

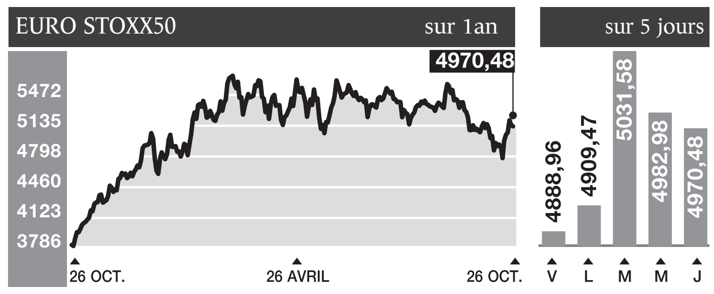

26/10 10 h 05 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/10
AUTOLIV SDR	SE	24,41	....
BASF AG	BE ★	42,25	....
BMW	DE ★	37	....
CONTINENTAL AG	DE ★	17,25	....
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	52,50	....
FIAT	IT ★	26,06	....
FIAT PRIV.	IT ★	17,06	....
MICHELIN	FR ★	31,15	....
PEUGEOT	FR ★	214	....
PIRELLI SPA	IT ★	3,59	....
DR ING PORSCHE	DE ★	3880	....
RENAULT	FR ★	50,65	....
VALEO	FR ★	48,50	....
VOLKSWAGEN	DE ★	54	....
▶ DJ E STOXX AUTO P		225,45	....

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/10
ABBEY NATIONAL	GB	15,58	....
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	25,70	....
ALL & LEICS	GB	9,62	....
ALLIED IRISH BA	GB	20,27	....
ALPHA BANK	GR	42,34	....
B PINTO MAYOR R	PT ★	26,11	....
BANK AUSTRIA AG	AT ★	61,65	....
BANK OF IRELAND	GB	14,82	− 0,35
BANK OF PIRAEUS	GR	17,95	....
BK OF SCOTLAND	GB	10,85	....
BANKINTER R	ES ★	41,40	....
BARCLAYS PLC	GB	32,99	....
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	62,90	....
BCA AG.MANTOVAN	IT ★	9,32	....
BCA FIDEURAM	IT ★	17,38	....
BCA INTESA	IT ★	4,60	....
BCA LOMBARDA	IT ★	10,13	....
MONTE PASCHI SI	IT ★	4,69	....
BCA P.BERG.-C.V	IT ★	19,99	....
BCA P.MILANO	IT ★	7,10	....
B.P.VERONA E S.	IT ★	12,84	....
BCA ROMA	IT ★	1,20	....
BBVA R	ES ★	16,44	....
ESPIRITO SANTO	PT ★	17,40	....
BCO POPULAR ESP	ES ★	34,43	....
BCP R	PT ★	5,90	....
BIPOP CARIRE	IT ★	9,08	....
BNL	IT ★	3,70	....
BNP PARIBAS	FR ★	96,65	....
BSCH R	ES ★	11,71	....
CHRISTIANIA BK	NO	6,09	....
COMIT	IT ★	6,56	....
COMM.BANK OF GR	GR	53,76	....
COMMERZBANK	DE ★	32,70	....
CREDIT LYONNAIS	FR ★	40,33	....
DANSKE BANK	DK	170,63	....
DNB HOLDING -A-	NO	4,85	....
DEUTSCHE BANK N	DE ★	93	....
DEXIA	BE ★	172,50	....
DRESDNER BANK N	DE ★	45,60	....
EFG EUROBK ERGA	GR	30,81	....
ERSTE BANK	AT ★	46,85	....
FOERENINGSSB A	SE	17,14	....
HALIFAX GROUP	GB	9,10	....
HSBC HLDG	GB	17,03	....
IKB	DE ★	16	....
KBC BANCASSURAN	BE ★	47,79	....
LLOYDS TSB	GB	11,44	....
NAT BANK GREECE	GR	43,17	....
NATEXIS BQ POP.	FR ★	89,95	....
NORDIC BALTIC H	SE	8,63	....
NORDIC BALTIC H	DK	9,81	....
ROLO BANCA 1473	IT ★	20,41	....
ROYAL BK SCOTL	GB	25,89	....
S-E-BANKEN -A-	SE	12,71	....
SAN PAOLO IMI	IT ★	18,71	....
STANDARD CHARTE	GB	17,07	....
STE GENERAL-A-	FR ★	62,65	....
SV HANDBK -A-	SE	18,91	....
SWEDISH MATCH	SE	3,75	....
UBS N	CH	154,35	....
UNICREDITO ITAL	IT ★	5,77	....
UNIDANMARK -A-	DK	85,99	....
▶ DJ E STOXX BANK P		341,08	....

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/10
ACERALIA	ES ★	9,25	....
ACERINOX R	ES ★	31,60	....
ALUMINIUM GREEC	GR	43,49	....
ANGLO AMERICAN	GB	62,85	....
ASSIDOMAEN AB	SE	19,80	....
BEKAERT	BE ★	44,70	....
BILLITON	GB	4,19	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	35	....
BUNZL PLC	GB	6,84	....
CORUS GROUP	GB	0,88	....
ELVAL	GR	3,96	....
ISPAT INTERNATI	NL ★	4,35	....
JOHNSON MATTHEY	GB	17,59	....
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	42,50	....
METSAE-SERLA -B	FI ★	7	+ 1,45
HOLMEN -B-	SE	29,08	....
OUTOKUMPU	FI ★	7,95	....
PECHINEY-A-	FR ★	40,51	....
RAUTARUUKKI K	FI ★	3,85	....
RIO TINTO	GB	17,12	....
SIDENOR	GR	4,42	....
SILVER & BARYTE	GR	32,11	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,96	....
STORA ENSO -A-	FI ★	11	....
STORA ENSO -R-	FI ★	11,20	+ 0,09
SVENSKA CELLULO	SE	22,99	....
THYSSENKRUPP	DE ★	16,10	....
UNION MINIERE	BE ★	37,84	....
UPM-KYMMENE COR	FI ★	31,33	− 0,22
USINOR	FR ★	11,70	....
VIOHALCO	GR	12,27	....
VOEST-ALPINE ST	AT ★	26,49	....
J D WETHERSPOON	GB	5,41	....
▶ DJ E STOXX BASI P		164,91	....

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/10
AIR LIQUIDE	FR ★	130	....
AKZO NOBEL NV	NL ★	53,30	....
BASF AG	DE ★	42,25	....
BAYER AG	DE ★	47,50	....
BOC GROUP PLC	GB	14,99	....
CELANESE N	DE ★	20,28	....
CIBA SPEC CHEM	CH	68,60	....
CLARIANT N	CH	346,32	....
DEGUSSA-HUELS	DE ★	30,30	....
DSM	NL ★	31,93	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4925,07	....
ICI	GB	6,81	....
KEMIRA	FI ★	5,50	....
LAPORTE	GB	8,84	....
LONZA GRP N	CH	567,43	....
NORSK HYDRO	NO	47,07	....
RHODIA	FR ★	12,95	....
SOLVAY	BE ★	64,85	....
TESSENDERLO CHE	BE ★	34,47	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		362,43	....

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/10
D'IETEREN SA	BE ★	250	....
AZEO	FR ★	70,50	....
GBL	BE ★	265	....
GEVAERT	BE ★	42	....
INCHCAPE	GB	4,77	....
MYTILINEOS	GR	11,69	....
UNAXIS HLDG N	CH	297,70	....
ORKLA	NO	20,77	....
SONAE SGPS	PT ★	1,42	....
TOMKINS	GB	2,76	....
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/10
ATLANTIC TELECO	GB	3,55	....
EIRCOM	IR ★	3,15	....
BRITISH TELECOM	GB	13,07	....
CABLE & WIRELES	GB	16,55	....
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	41,95	....
E.BISCOM	IT ★	150	− 1,32
EIRCOM	IE	3,15	....
ELISA COMMUNICA	IE	33	− 1,93
ENERGIS	GB	9,15	....
EQUANT NV	DE ★	38	....
EUROPOLITAN HLD	SE	11,35	....
FRANCE TELECOM	FR ★	123	....
HELLENIC TELE (	GR	21,21	....
HELS.TELEPH E	FI ★	102,60	....
KINGSTON COM	GB	5,29	....
KONINKLIJKE KPN	NL ★	24,55	....
LIBERTEL NV	NL ★	14,65	....
MANNESMANN N	DE ★	128	....
MOBILCOM	DE ★	71,10	− 2,87
PANAFON HELLENI	GR	9,94	....
PORTUGAL TELECO	PT ★	10,55	....
SONERA	FI ★	26	− 4,34
SWISSCOM N	CH	301,03	....
TELE DANMARK -B	DK	66,91	....
TELECEL	PT ★	12,58	....
TELECOM ITALIA	IT ★	13,34	....
TELECOM ITALIA	IT ★	6,44	....
TELIA	SE	7,39	....
T.I.M.	IT ★	10,11	....
TISCALI	IT ★	37,90	− 4,41
VERSATEL TELECO	NL ★	18	....
VODAFONE GROUP	GB	4,82	....
▶ DJ E STOXX TCOM P		859,29	....

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/10
ACCIONA	ES ★	37,79	....
ACS	ES ★	25,10	....
AGGREGATE IND	GB	1,01	....
AKTOR SA	GR	7,10	....
UPONOR -A-	FI ★	19	....
AUMAR R	ES ★	17,99	....
ACESA R	ES ★	9,15	....
BLUE CIRCLE IND	GB	7,52	....
BOUYGUES	FR ★	58,70	....
BPB	GB	3,67	....
BRISA AUTO-ESTR	PT ★	9,40	....
BUZZI UNICEM	IT ★	9,15	....
CARADON	GB	3,26	....
CRH PLC	GB	29,89	+ 0,82
CIMPOR R	PT ★	26	....
COLAS	FR ★	55	....
GRUPO DRAGADOS	ES ★	11,20	....
FCC	ES ★	20	....
GROUPE GTM	FR ★	141	....
GRUPO FERROVIAL	ES ★	14,20	....
HANSON PLC	GB	5,37	....
HEIDELBERGER ZE	DE ★	54,20	....
HELL.TECHNODO.R	GR	17,08	....
HERACLES GENL R	GR	14,95	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	23,70	....
HOLDERBANK FINA	CH	1228,77	....
IMERYS	FR ★	102,50	....
ITALCEMENTI	IT ★	8,72	....
LAFARGE	FR ★	80	....
MICHANIKI REG.	GR	5,55	....
PILKINGTON PLC	GB	1,52	....
RMC GROUP PLC	GB	9,89	....
SAINT GOBAIN	FR ★	146,20	....
SKANSKA -B-	SE	45,86	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,96	....
TECHNIP	FR ★	142	....
TITAN CEMENT RE	GR	41,53	....
WIENERB BAUSTOF	AT ★	22	....
WILLIAMS	GB	5,72	....
▶ DJ E STOXX CNST P		216,17	....

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/10
ACCOR	FR ★	44,50	....
ADIDAS-SALOMON	DE ★	52,20	....
AGFA-GEVAERT	BE ★	24,75	....
AIR FRANCE	FR ★	19,35	....
AIRTOURS PLC	GB	3,29	....
ALITALIA	IT ★	1,95	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	11,60	....
AUTOGRILL	IT ★	13,20	....
BANG & OLUFSEN	DK	63,82	....
BENETTON GROUP	IT ★	2,14	....
BRITISH AIRWAYS	GB	4,68	....
BULGARI	IT ★	13,86	....
CHRISTIAN DIOR	FR ★	58,65	....
CLUB MED.	FR ★	94,40	....
DT.LUFTHANSA N	DE ★	22	....
ELECTROLUX -B-	SE	15,84	....
EM.TV & MERCHAN	DE ★	35,55	− 1,25
EMI GROUP	GB	8,79	....
EURO DISNEY	FR ★	0,57	....
GRANADA COMPASS	GB	10,57	....
HERMES INTL	FR ★	155,10	....
HPI	IT ★	1,39	....
KLM	NL ★	19,15	....
HILTON GROUP	GB	3,26	....
LVMH	FR ★	83,05	....
MEDION	DE ★	119	+ 0,68
MOULINEX	FR ★	3,64	....
PERSIMMON PLC	GB	3,67	− 0,93
ROY.PHILIPS ELE	NL ★	45,76	....
PREUSSAG AG	DE ★	36	....
RANK GROUP	GB	2,93	....
RYANAIR HLDGS	IE	8,72	....
SAIRGROUP N	CH	154,68	....
SAS DANMARK A/S	DK	9,27	....
SEB	FR ★	60,50	....
SODEXHO ALLIANC	FR ★	183	....
TELE PIZZA	ES ★	4,94	....
THE SWATCH GRP	CH	1595,07	....
THE SWATCH GRP	CH	328,01	....
THOMSON MULTIME	PA	51	....
WW/WW UK UNITS	IR ★	1,41	....
WILSON BOWDEN	GB	10,52	....
WM-DATA -B-	SE	4,30	....
WOLFORD AG	AT ★	23,49	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		172,99	....

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/10
ACTELION N	CH	482,85	....
ALTANA AG	DE ★	124,50	....
ASTRAZENECA	GB	54,93	....
AVENTIS	FR ★	84	....
BB BIOTECH	CH	1367,97	....
CAMBRIDGE ANTIB	GB	....	....
CELLTECH GROUP	GB	24,78	....
ELAN CORP	IE	35,56	....
ESSILOR INTL	FR ★	276,50	....
FRESENIUS MED C	DE ★	95	....
GAMBRO -A-	SE	9,57	....
GLAXO WELLCOME	GB	34,66	....
NOVARTIS N	CH	1836,16	....
NOVO NORDISK B	DK	254,60	....
NYCOMED AMERSHA	GB	11,18	....
ORION B	FI ★	20,40	....
QIAGEN NV	NL ★	50,50	− 1,64
ROCHE HOLDING	CH	12454,21	....
ROCHE HOLDING G	CH	10789,21	....
SANOFI SYNTHELA	FR ★	62,80	....
SCHERING AG	DE ★	69,25	....
SHIRE PHARMA GR	GB	23,39	....
SERONO -B-	CH	1098,90	....
SMITH & NEPHEW	GB	4,87	....
SMITHKLINE BEEC	GB	15,72	....
SSL INTL	GB	13,17	....
SULZER FRAT.SA1	CH	715,95	....
SYNTHES-STRATEC	CH	762,57	....
UCB	BE ★	39,89	....
WILLIAM DEMANT	DK	56,43	....
ZELTIA	ES ★	21,75	....
▶ DJ E STOXX HEAL		564,92	....

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/10
BG GROUP	GB	6,43	....
BP AMOCO	GB	10,60	....

(Publicité)

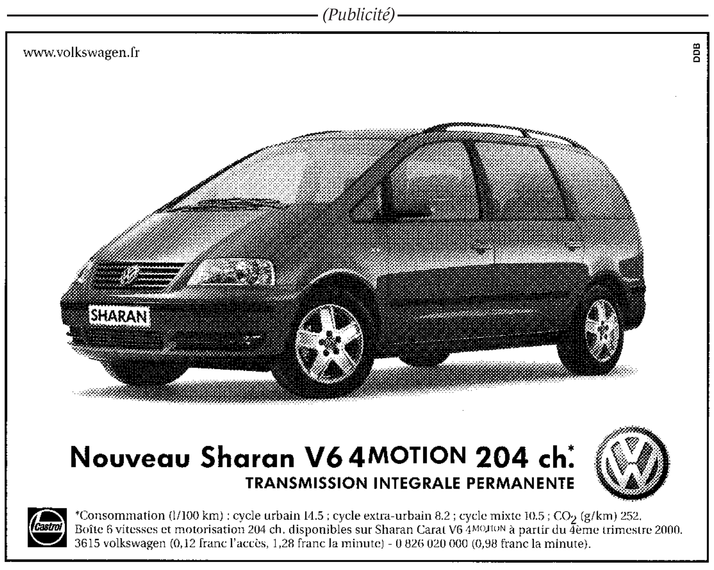

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/10
CEPSA	ES ★	9,04	....
COFLEXIP	FR ★	155	....
DORDTSCHE PETRO	NL ★	57	....
ENI	IT ★	6,40	....
ENTERPRISE OIL	GB	9,62	....
HELLENIC PETROL	GR	10,57	....
LASMO	GB	2,53	....
OMV AG	AT ★	79,64	....
PETROLEUM GEO-S	NO	17,12	....
REPSOL YPF	ES ★	19,96	....
ROYAL DUTCH CO	NL ★	72,35	....
SAIPEM	IT ★	6,53	....
SHELL TRANSP	GB	9,96	....
TOTAL FINA ELF	FR ★	173,70	....
▶ DJ E STOXX ENGY P		375,03	....

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/10
3I	GB	26,22	....
ALMANIJ	BE ★	43,01	....
ALPHA FINANCE	GR	42,42	....
AMVESCAP	GB	25,68	....
BHW HOLDING AG	DE ★	24,30	....
BPI R	PT ★	4,02	....
BRITISH LAND CO	GB	7,36	....
CANARY WHARF GR	GB	9,20	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,62	....
CATTLES ORD.	GB	4,30	....
CLOSE BROS GRP	GB	20,79	....
COMPART	IT ★	1,87	....
COBEPA	BE ★	62,60	....
CONSORS DISC-BR	DE ★	97,60	− 0,10
CORP FIN ALBA	ES ★	29,30	....
CS GROUP N	CH	216,78	....
DEPFA-BANK	DE ★	83,10	....
DIREKT ANLAGE B	DE ★	47	− 0,32
MAN GROUP	GB	8,47	....
EURAFRANCE	FR ★	652	....
FORTIS (B)	BE ★	34,29	....
FORTIS (NL)	NL ★	34,53	....
GECINA	FR ★	100,90	....
GIMV	BE ★	60	....
GREAT PORTLAND	GB	4,54	....
HAMMERSON	GB	7,19	....
ING GROEP	NL ★	77,04	....
REALDANMARK	DK	69,06	....
LAND SECURITIES	GB	12,63	....
LIBERTY INTL	GB	8,49	....
MARSCHOLLEK LAU	DE ★	157	....
MEDIOBANCA	IT ★	12,41	....
MEPC PLC	GB	9,18	....
METROVACESA	ES ★	16,10	....
PERPETUAL PLC	GB	68,10	....
PROVIDENT FIN	GB	14,61	....
RODAMCO CONT. E	NL ★	41,50	....
RODAMCO NORTH A	NL ★	42,35	....
SCHRODERS	GB	22,18	....
SIMCO N	FR ★	73,95	....
SLOUGH ESTATES	GB	6,48	....
UNIBAIL	FR ★	157,50	....
VALLEHERMOSO	ES ★	6,80	....
WCM BETEILIGUNG	DE ★	24	....
WOOLWICH PLC	GB	6,34	....
▶ DJ E STOXX FINS P		302,78	....

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/10
ALLIED DOMECQ	GB	5,82	....
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,72	....
BASS	GB	11,47	....
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	44	....
BRAU-UNION	AT ★	42,50	....
CADBURY SCHWEPP	GB	7,19	....
CARLSBERG -B-	DK	49,04	....
CARLSBERG AS -A	DK	47,70	....
DANISCO	DK	43,40	....
DANONE	FR ★	164,90	....
DELTA HOLDINGS	GR	14,29	....
DIAGEO	GB	10,92	....
ELAIS OLEAGINOU	GR	20,06	....
ERID.BEGH.SAY	FR ★	91,25	....
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	40,10	....
HELLENIC BOTTLI	GR	15,97	....
HELLENIC SUGAR	GR	12,46	....
KAMPS	DE ★	16,80	....
KERRY GRP-A-	GB	25,21	....
MONTEDISON	IT ★	2,39	....
NESTLE N	CH	2438,89	....
KONINKLIJKE NUM	NL ★	56,80	....
PARMALAT	IT ★	1,70	....
PERNOD RICARD	FR ★	54,45	....
RAISIO GRP -V-	FI ★	1,79	+ 0,56
SCOTT & NEWCAST	GB	7,85	....
SOUTH AFRICAN B	GB	6,98	....
TATE & LYLE	GB	4,04	....
UNIQ	GB	3,55	....
UNILEVER	NL ★	58,20	....
UNILEVER	GB	8,07	....
WHITBREAD	GB	8,33	....
▶ DJ E STOXX F & BV P		248,97	....

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/10
ABB N	CH	102,40	....
ADECCO N	CH	772,56	....
AEROPORTI DI RO	IT ★	9,11	....
AGGREKO	GB	6,24	....
ALSTOM	FR ★	25,10	....
ALTRAN TECHNO	FR ★	244,30	....
ALUSUISSE GRP N	CH	625,37	....
ASSA ABLOY-B-	SE	21,28	....
ASSOC BR PORTS	GB	5,49	....
ATLAS COPCO -A-	SE	22,52	....
ATLAS COPCO -B-	SE	22,34	....
ATTICA ENTR SA	GR	8,39	....
BAA	GB	9,72	....
BARCO	BE ★	128,50	....
BBA GROUP PLC	GB	6,10	....
BTG	GB	29,63	− 1,84
CIR	IT ★	3,42	....
CAPITA GRP	GB	10,07	....
CDB WEB TECH IN	IT ★	10,05	− 1,66
CGIP	FR ★	46,85	....
CMG	GB	68,27	....
COOKSON GROUP P	GB	2,96	....
DAMPSKIBS -A-	DK	10614	....
DAMPSKIBS -B-	DK	11890,37	....
DAMSKIBS SVEND	DK	16364,37	....
E.ON AG	DE ★	59,10	....
EADS SICO.	FR ★	21,75	....
ELECTROCOMPONEN	GB	12,22	....
EPCOS	DE ★	87,60	....
EUROTUNNEL	FR ★	1,13	....
EXEL	GB	19,55	....
F.I. GROUP	GB	8,66	....
GROUP 4 FALCK	DK	153,16	....
FINMECCANICA	IT ★	1,31	....
FINNLINES	FI ★	19	....
FKI	GB	2,95	....
FLS IND.B	DK	18,41	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	40,85	....
GKN	GB	13,52	....
HAGEMEYER NV	NL ★	27,61	....
HALKOR	GR	5,04	....
HAYS	GB	6,52	....
HEIDELBERGER DR	DE ★	63,30	....
HUHTAMAEKI VAN	FI ★	31	....
IFIL	IT ★	8,85	....
IMI PLC	GB	3,76	....
INDRA SISTEMAS	ES ★	24,50	....
INDRA SISTEMAS	ES ★	24,50	....
IND.VAERDEN -A-	SE	25,29	....
INVESTOR -A-	SE	15,37	....
INVESTOR -B-	SE	15,31	....
ISS	DK	71,88	....
JOT AUTOMATION	FI ★	3,50	− 3,05
KINNEVIK -B-	SE	25,59	....
KOEBENHAVN LUFT	DK	92,03	....
KONE B	FI ★	61,65	....
LEGRAND	FR ★	183,60	....
LINDE AG	DE ★	46,60	....
MAN AG	DE ★	28,25	....
MG TECHNOLOGIES	DE ★	12,10	....
WARTSILA CORP A	FI ★	18,80	....
METSO	FI ★	9,82	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,40	....
NETCOM -B-	SE	56,91	....
NKT HOLDING	DK	288,86	....
EXEL	GB	19,55	....
PACE MICRO TECH	GB	8,46	....
PARTEK	FI ★	12,80	....
PENINS.ORIENT.S	GB	4,33	....
PERLOS	FI ★	25,80	....
PREMIER FARNELL	GB	7,26	....
RAILTRACK	GB	19,53	....
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	24,10	....
RENTOKIL INITIA	GB	2,62	....
REXAM	GB	3,88	....
REXEL	FR ★	81,25	....
RHI AG	AT ★	24,02	....
RIETER HLDG N	CH	365,63	....
ROLLS ROYCE	GB	2,96	....
SANDVIK	SE	25,41	....
SAURER ARBON N	CH	519,48	....
SCHNEIDER ELECT	FR ★	71,85	....
SEAT PAGINE GIA	IT ★	3,43	....
SECURICOR	GB	2,43	....
SECURITAS -B-	SE	25,41	....
SERCO GROUP	GB	11,54	....
SGL CARBON	DE ★	72	....
SHANKS GROUP	GB	3,76	....
SIDEL	FR ★	61,05	....
INVENSYS	GB	3,03	+ 8,70
SINGULUS TECHNO	DE ★	57	....
SKF -B-	SE	16,84	....
SMITHS IND PLC	GB	12,67	....
SOPHUS BEREND -	DK	23,92	....
SPIRENT	GB	11,18	....
T.I.GROUP PLC	GB	6,34	....
TECAN GROUP N	CH	1198,80	....
TELEFONICA	ES ★	22,55	....
TPI	ES ★	8	....
THOMSON CSF	FR ★	51,80	....
TOMRA SYSTEMS	NO	38,45	....
TRAFFICMASTER	GB	10,29	....
UNAXIS HLDG N	CH	297,70	....
VA TECHNOLOGIE	AT ★	48,10	....
VEDIOR NV	NL ★	17,80	....
VESTAS WIND SYS	DK	63,68	....
VIVENDI ENVIRON	FR ★	41,50	....
VOLVO -A-	SE	16,90	....
VOLVO -B-	SE	17,32	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		521,31	....

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/10
AEGIS GROUP	GB	2,72	....
AEGON NV	NL ★	45,85	....
AGF	FR ★	62,80	....
ALLEANZA ASS	IT ★	14,70	....
ALLIANZ N	DE ★	381	....
ALLIED ZURICH	GB	13,72	....
ASR VERZEKERING	NL ★	105,60	....
AXA	FR ★	150,50	....
BALOISE HLDG N	CH	1198,14	....
BRITANNIC	GB	16,46	....
CGNU	GB	16,89	....
CNP ASSURANCES	FR ★	36,20	....
CORP MAPFRE R	ES ★	20	....
ERGO VERSICHERU	DE ★	158,50	....
ETHNIKI GEN INS	GR	20,32	....
EULER	FR ★	51	....
CODAN	DK	85,99	....
FORTIS (B)	BE ★	34,29	....
GENERALI ASS	IT ★	36,10	....
GENERALI HLD VI	AT ★	175,51	....
INTERAM HELLEN	GR	20,65	....
IRISH LIFE & PE	GB	11,21	....
FONDIARIA ASS	IT ★	5,59	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,88	....
MEDIOLANUM	IT ★	16,80	....
MUENCH RUECKVER	DE ★	347	....
POHJOLA YHTYMAE	FI ★	44,50	....
PRUDENTIAL	GB	15,92	....
RAS	IT ★	14,24	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,92	....
SAI	IT ★	18,27	....
SAMPO -A-	FI ★	50	....
SWISS RE N	CH	2293,04	....
SCOR	FR ★	52,40	....
SEGUROS MUNDIAL	PT ★	59,09	....
SKANDIA INSURAN	SE	21,81	....
ST JAMES'S PLAC	GB	5,46	− 0,63
STOREBRAND	NO	8,43	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,92	....
SWISS LIFE REG	CH	937,73	....
TOPDANMARK	DK	22,57	....
ZURICH ALLIED N	CH	552,78	....
ZURICH FINL SVC	CH	581,42	....
▶ DJ E STOXX INSU P		439,12	....

MEDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/10
MONDADORI	IT ★	13,47	....
B SKY B GROUP	GB	14,94	....
CANAL PLUS	FR ★	163,70	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,62	....
CARLTON COMMUNI	GB	9,88	....
DLY MAIL & GEN	GB	16,12	....
ELSEVIER	NL ★	14,18	....
EMAP PLC	GB	13,69	− 1,86
FUTURE NETWORK	GB	7,54	....
GRUPPO L'ESPRES	IT ★	12,95	....
GWR GROUP	GB	13,34	....
HAVAS ADVERTISI	FR ★	18,66	....
INDP NEWS AND M	IR ★	3,80	....
INFORMA GROUP	GB	12,86	....
LAGARDERE SCA N	FR ★	64,15	....
LAMBRAKIS PRESS	GR	19,71	....
M6 METROPOLE TV	FR ★	56,30	....
MEDIASET	IT ★	16,61	....
NRJ GROUP	FR ★	38,50	....
PEARSON	GB	31,12	....
PRISA	ES ★	23,30	....
PROSIEBEN VZ	DE ★	131	....
PT MULTIMEDIA R	PT ★	33,10	....
PUBLICIS GROUPE	FR ★	37,50	....
PUBLIGROUPE N	CH	669,33	....
REED INTERNATIO	GB	10,10	....
REUTERS GROUP	GB	23,05	− 1,48
SMG	GB	4,59	....
SOGECABLE R	ES ★	30,16	....
TAYLOR NELSON S	GB	4,56	....
TELEWEST COMM.	GB	1,87	....
TF1	FR ★	67,90	....
TRINITY MIRROR	GB	7,81	....
UNITED NEWS & M	GB	14,66	....
UNITED PAN-EURO	NL ★	20	....
VNU	NL ★	56,65	....
WOLTERS KLUWER	NL ★	24,99	....
WPP GROUP	GB	15,32	....
▶ DJ E STOXX MEDIA P		477,07	....

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/10
AHOLD	NL ★	34,02	....
ALTADIS -A-	ES ★	16,94	....
AMADEUS GLOBAL	ES ★	9,20	....
ATHENS MEDICAL	GR	10,02	....
AUSTRIA TABAK A	AT ★	50,90	....
AVIS EUROPE	GB	3,40	....
BEIERSDORF AG	DE ★	113,50	....
BIC	FR ★	40,25	....
BRIT AMER TOBAC	GB	8,18	....
CASINO GP	FR ★	98,80	....
RICHEMONT UNITS	CH	3250,08	....
CLARINS	FR ★	92	....
DELHAIZE	BE ★	53,90	....
COLRUYT	BE ★	43,99	....
FIRSTGROUP	GB	3,85	....
FREESERVE	GB	2,77	....
GALLAHER GRP	GB	6,93	....
GIB	BE ★	45,60	....
GIVAUDAN N	CH	285,71	....
HENKEL KGAA VZ	DE ★	70	....
IMPERIAL TOBACC	GB	11,78	....
JERONIMO MARTIN	PT ★	10	....
KESKO -B-	FI ★	9,85	....
L'OREAL	FR ★	84,30	....
LAURUS NV	NL ★	9,50	....
MORRISON SUPERM	GB	3,10	....
RECKITT BENCKIS	GB	15,61	....
SAFEWAY	GB	4,87	....
SAINSBURY J. PL	GB	6,43	....
STAGECOACH HLDG	GB	1,20	....
T-ONLINE INT	DE ★	22,50	....
TERRA NETWORKS	ES ★	30,75	....
TESCO PLC	GB	4,45	....
TNT POST GROEP	NL ★	25,01	....
WANADOO	FR ★	14,90	....
WORLD ONLINE IN	NL ★	13,70	....
▶ DJ E STOXX N CY G P		467,18	....

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/10
ALLIANCE UNICHE	GB	10	....
AVA ALLG HAND.G	DE ★	38,11	....
BOOTS CO PLC	GB	9,32	....
BUHRMANN NV	NL ★	31,40	....
CARREFOUR	FR ★	79,80	....
CASTO.DUBOIS	FR ★	242	....
CC CARREFOUR	ES ★	15,17	....
CHARLES VOEGELE	CH	228,44	....
CONTINENTE	ES ★	19,02	....
D'IETEREN SA	BE ★	250	....
DEBENHAMS	GB	3,47	....
DIXONS GROUP	GB	3,17	....
GAL LAFAYETTE	FR ★	182,70	....
GEHE AG	DE ★	44,20	....
GREAT UNIV STOR	GB	7,88	....
GUCCI GROUP	NL ★	112,65	....
HENNES & MAURIT	SE	22,34	....
KARSTADT QUELLE	DE ★	37	....
KINGFISHER	GB	6,24	....
MARKS & SPENCER	GB	3,12	....
MATALAN	GB	11,26	....
METRO	DE ★	44	....
NEXT PLC	GB	11,66	....
PINAULT PRINT.	FR ★	203,50	....
SIGNET GROUP	GB	0,99	....
VALORA HLDG N	CH	242,76	....
VENDEX KBB NV	NL ★	14,70	....
W.H SMITH	GB	6,39	....
WOLSELEY PLC	GB	6,03	....
▶ DJ E STOXX RETL P		386,54	....

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/10
AIXTRON	DE ★	157,10	− 0,63
ALCATEL-A-	FR ★	74,40	....
ALTEC SA REG.	GR	9,69	....
ASM LITHOGRAPHY	NL ★	31,30	....
BAAN COMPANY	NL ★	2,81	....
BALTIMORE TECH	GB	9,55	....
BOOKHAM TECHNOL	GB	42	....
SPIRENT	GB	18,63	....
BAE SYSTEMS	GB	6,67	....
BROKAT	DE ★	56,90	− 0,87
BULL	FR ★	6,65	....
BUSINESS OBJECT	FR ★	96,80	....
CAP GEMINI	FR ★	184	....
COLT TELECOM NE	GB	37,91	....
COMPTEL	FI ★	16,33	− 3,94
DASSAULT SYST.	FR ★	82,50	....
DIALOG SEMICOND	GB	95,30	....
ERICSSON -B-	SE	14,72	....
F-SECURE	FI ★	5,80	− 1,69
FILTRONIC	GB	14,42	....
FINMATICA	IT ★	50,85	....
GETRONICS	NL ★	11,32	....
GN GREAT NORDIC	DK	26,60	....
INFINEON TECHNO	DE ★	49	....
INFOGRAMES ENTE	FR ★	23,90	....
INTRACOM R	GR	30,02	....
KEWILL SYSTEMS	GB	12,22	....
LOGICA	GB	35	....
LOGITECH INTL N	CH	362,97	....
MARCONI	GB	14,99	− 0,57
MISYS	GB	13,12	....
NOKIA	FI ★	46	− 3,26
OCE	NL ★	17,55	....
OLIVETTI	IT ★	3,49	....
PSION	GB	10,92	....
SAGE GRP	GB	9,10	....
SAGEM	FR ★	205	....
SAP AG	DE ★	187	....
SAP VZ	DE ★	228,80	....
SEMA GROUP	GB	16,98	....
SEZ HLDG N	CH	759,24	....
SIEMENS AG N	DE ★	141,50	....
MB SOFTWARE	DE ★	8,90	− 1,11
SPIRENT	GB	11,18	....
STMICROELEC SIC	FR ★	56,10	....
TECNOST	IT ★	3,82	....
TELE 1 EUROPE	SE	9,22	....
THINK TOOLS	CH	512,15	....
THUS	GB	1,73	....
TIETOENATOR	FI ★	22,25	....
▶ DJ E STOXX TECH P		895,29	....

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/10
ACEA	IT ★	15,85	....
AEM	IT ★	3,86	....
ANGLIAN WATER	GB	10,47	....
BRITISH ENERGY	GB	3,12	....
CENTRICA	GB	4,16	....
EDISON	IT ★	10,85	....
ELECTRABEL	BE ★	249,90	....
ELECTRIC PORTUG	PT ★	3,31	....
ENDESA	ES ★	18,88	....
ENEL	IT ★	4,37	....
EVN	AT ★	29,50	....
FORTUM	FI ★	3,72	....
GAS NATURAL SDG	ES ★	19,20	....
HIDRO CANTABRIC	ES ★	22,40	....
IBERDROLA	ES ★	14,60	....
INNOGY HOLDINGS	GB	3,64	....
ITALGAS	IT ★	4,92	....
KELDA	GB	6,52	....
NATIONAL GRID G	GB	10,55	....
INTERNATIONAL P	GB	5,09	....
OESTERR ELEKTR	AT ★	93,26	....
PENNON GROUP	GB	12,03	....
POWERGEN	GB	9,13	....
SCOTTISH POWER	GB	9,24	....
SEVERN TRENT	GB	13,31	....
SUEZ LYON EAUX	FR ★	178,50	....
SYDKRAFT -A-	SE	17,73	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,73	....
THAMES WATER	GB	20,95	....
FENOSA	ES ★	21,10	....
UNITED UTILITIE	GB	12,09	....
VIRIDIAN GROUP	GB	12,91	....
VIVENDI	FR ★	81,20	....
▶ DJ E STOXX PO SUP P		330,60	....

EURO NOUVEAU MARCHÉ

26/10 10 h 05 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. 25/10
AIRSPRAY NV	17,55	....
ANTONOV	0,71	....
C/TAC	4,80	....
CARDIO CONTROL	4,50	....
CSS	23,90	....
HITT NV	5,60	....
INNOCONCEPTS NV	21	....
NEDGRAPHICS HOLD	17	+ 3,03
SOPHEON	7,40	....
PROLION HOLDING	94	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANCE

● L'action du groupe français de spécialités chimiques **Rhodia**, à 12,99 euros, s'inscrivait en légère hausse (0,31 %) dans les premières transactions de jeudi, 26 octobre. Juste avant l'ouverture de la séance, la société a annoncé un résultat net en baisse de 20 %, à 170 millions d'euros au terme des neuf premiers mois de son exercice 2000. Rhodia prévoit aussi un léger recul de son résultat net sur l'année 2000.

● Au cours des premiers échanges, jeudi, le titre **Pechiney** se négociait en recul de 4,47 % à 38,7 euros, après un résultat net en baisse de 11,2 % à 190 millions d'euros sur neuf mois. La société a confirmé un objectif de hausse de l'ordre de 50 % de sa marge opérationnelle hors activités de mise en boîte de boisson cette année.

● **Sanofi-Synthélabo** gagnait 2,55 % à 64,4 euros, jeudi en début de journée. Le groupe pharmaceutique français, qui est déjà présent par le biais de joint-ventures au Japon, souhaite commencer à s'y développer tout seul, si possible à travers une acquisition, a annoncé jeudi son président Jean-François Dehecq à Tokyo.

● La valeur **Michelin** progressait de 0,8 %, à 31,4 euros, jeudi en début de matinée, à la suite de la publication d'une hausse de 16,4 % de son chiffre d'affaires au troisième trimestre et de 14,6 % sur neuf mois.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 26 OCTOBRE **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 24 novembre

France ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
ACCOR	❯	44,41	291,31	−0,20	44,50
AGF	❯	62,70	411,29	−0,16	62,80
AFFINE(EXIMM		...	...	...	...
AIR FRANCE G	❯	19,28	126,47	−0,36	19,35
AIR LIQUIDE	❯	130,50	856,02	+0,38	130
ALCATEL	❯	73,60	482,78	−1,08	74,40
ALCATEL O		70,20	460,48	−3,31	...
ALSTOM	❯	25,02	164,12	−0,32	25,10
ALTRAN TECHN	❯	243,60	1597,91	−0,29	244,30
ATOS CA	❯	97,50	639,56	−0,51	98
ARBEL		...	...	...	...
AVENTIS	❯	83,30	546,41	−0,83	84
AXA	❯	149,30	979,34	−0,80	150,50
AZEO(EXG.ET	❯	70,10	459,83	−0,57	70,50
BIC	❯	40,25	264,02	...	40,25
BAIL INVESTI	❯	113,90	747,14	+0,35	113,50
BAZAR HOT. V		...	...	...	...
BIS		...	...	...	...
BNPPARIBAS	❯	95,65	627,42	−1,03	96,65
BOLLORE	❯	185	1213,52	−0,16	185,30
BOLLORE INV.		38,40	251,89	+0,79	...
BONGRAIN		34,09	223,62	+5,05	...
BOUYGUES	❯	58,55	384,06	−0,26	58,70
BOUYGUES OFF	❯	59,35	389,31	−1,08	60
BULL#	❯	6,55	42,97	−1,50	6,65
BUSINESS OBJ	❯	95,80	628,41	−1,03	96,80
B T P (LA CI		...	...	...	...
BURELLE (LY)		74,90	491,31	...	...
CANAL +	❯	162,60	1066,59	−0,67	163,70
CAP GEMINI	❯	187	1226,64	+1,63	184
CARBONE-LORR	❯	48,50	318,14	−1,02	49
CARREFOUR	❯	80,30	526,73	+0,63	79,80
CASINO GUICH	❯	99,10	650,05	+0,30	98,80
CASINO GUICH		64,30	421,78	−2,06	...
CASTORAMA DU	❯	242	1587,42	...	242
CEA INDUSTRI		141,90	930,80	+0,28	...
CEGID (LY)		90,20	591,67	−2,70	...
CGIP	❯	46,90	307,64	+0,11	46,85
CHARGEURS		65	426,37	−2,84	...
CHRISTIAN DA		72	472,29	+2,71	...
CHRISTIAN DI	❯	58,50	383,73	−0,26	58,65
CIC -ACTIONS		113	741,23	+0,44	...
CIMENTS FRAN	❯	54	354,22	+3,05	52,40
CLARINS	●❯	83,30	546,41	+3,48	92
CLUB MEDITER	❯	94,15	617,58	−0,26	94,40
CNP ASSURANC	❯	36,01	236,21	−0,52	36,20
COFACE	❯	105	688,75	−0,10	105,10
COFLEXIP	❯	152	997,05	−1,94	155
COLAS	❯	55	360,78	...	55
CONTIN.ENTRE		...	...	...	...
CPR	❯	58,05	380,78	−0,09	58,10
CRED.FON.FRA		12,61	82,72	−1,79	...
CFF.RECYCLIN		40	262,38	...	...
CREDIT LYONN	❯	40,07	262,84	−0,64	40,33
CS COM.ET SY		53,50	350,94	+0,94	...
DAMART		81,50	534,60	+0,49	...
DANONE	❯	162,60	1066,59	−1,39	164,90
DASSAULT-AVI		210	1377,51	−0,85	...
DASSAULT SYS	❯	82,75	542,80	+0,30	82,50
DE DIETRICH	❯	70	459,17	...	70
DEVEAUX(LY)#		77,30	507,05	−0,13	...
DEV.R.N-P.CA		14,85	97,41	−0,34	...
DMC (DOLLFUS		7,61	49,92	+5,55	...
DYNACTION		...	...	...	...
EIFFAGE	❯	63,70	417,84	+1,68	62,65
ELIOR	❯	12,24	80,29	−0,41	12,29
ELEC.MADAGAS		...	...	...	...
ELF AQUITAIN		171	1121,69	−1,72	...
ENTENIAL(EX		31	203,35	...	...
ERAMET	❯	43,60	286	−0,91	44
ERIDANIA BEG	❯	88,55	580,85	−2,96	91,25
ESSILOR INTL	❯	279	1830,12	+0,90	276,50
ESSO		69	452,61	...	...
EULER	❯	50,30	329,95	−1,37	51
EURAFRANCE	❯	648	4250,60	−0,61	652
EURO DISNEY	❯	0,57	3,74	...	0,57
EUROTUNNEL	❯	1,13	7,41	...	1,13
FAURECIA	●❯	42,95	281,73	+13,32	37,90
FIMALAC SA C	❯	31,50	206,63	+0,25	31,42
F.F.P. (NY)		67,05	439,82	−0,52	...
FINAXA		126,40	829,13	−0,32	...
FIVES-LILLE		84,40	553,63	...	...
FONC.LYON.#		114,90	753,69	−0,09	...
FRANCE TELEC	❯	124,60	817,32	+1,30	123
FROMAGERIES		423,90	2780,60	...	...
GALERIES LAF	❯	185,40	1216,14	+1,48	182,70
GAUMONT #		51,10	335,19	−1,26	...
GECINA	❯	100	655,96	−0,89	100,90
GEOPHYSIQUE	❯	72,85	477,86	−1,55	74
GFI INFORMAT	❯	33,70	221,06	−2,88	34,70
GRANDVISION	❯	21,90	143,65	−0,45	22
GROUPE ANDRE		120	787,15	−0,83	...
GROUPE GASCO		77,50	508,37	...	...
GR.ZANNIER (		54	354,22	...	...
GROUPE GTM		127,10	833,72	−9,86	...
GROUPE PARTO		54,95	360,45	−0,81	...
GUYENNE GASC	❯	88,50	580,52	−2,75	91
HAVAS ADVERT	❯	18,81	123,39	+0,80	18,66
IMERYS	❯	103,10	676,29	+0,59	102,50
IMMOBANQUE		116,80	766,16	+0,26	...
IMMEUBLES DE		...	...	...	...
INFOGRAMES E	❯	24,35	159,73	+1,88	23,90
IM.MARSEILLA		...	...	...	...
INGENICO	❯	44,85	294,20	−1,36	45,47
ISIS	❯	82	537,88	+0,86	81,30
KAUFMAN ET B	❯	19,48	127,78	+3,95	18,74
KLEPIERRE	❯	103,20	676,95	+2,28	100,90
LABINAL		130	852,74	+6,30	...
LAFARGE	❯	80,15	525,75	+0,19	80
LAGARDERE	❯	63,50	416,53	−1,01	64,15
LAPEYRE	❯	60	393,57	−0,08	60,05
LEBON (CIE)		52	341,10	...	...
LEGRAND	❯	181,50	1190,56	−1,14	183,60
LEGRAND ADP		104	682,20	−2,71	...
LEGRIS INDUS	❯	37,60	246,64	+0,24	37,51
LIBERTY SURF	❯	14,61	95,84	+6,56	13,71
LOCINDUS		111	728,11	+0,09	...
L'OREAL	❯	84,15	551,99	−0,18	84,30
LOUVRE #		66	432,93	+0,38	...
LVMH MOET HE	❯	82,55	541,49	−0,60	83,05
MARINE WENDE	❯	82,25	539,52	+2,30	80,40
METALEUROP		6,49	42,57	−1,07	...
MICHELIN	❯	31	203,35	−0,48	31,15
MONTUPET SA		25,25	165,63	−1,02	...
MOULINEX		3,80	24,93	+4,40	...
NATEXIS BQ P	❯	89	583,80	−1,06	89,95
NEOPOST	❯	22,93	150,41	−0,26	22,99
NORBERT DENT		15,15	99,38	−2,19	...
NORD-EST		26	170,55	+1,05	...
NRJ GROUP	❯	38,99	255,76	+1,27	38,50
OBERTHUR CAR	❯	22,80	149,56	+1,33	22,50
OLIPAR		7,50	49,20	−3,60	...
OXYG.EXT-ORI		386	2531,99	+0,23	...
PECHINEY ACT	❯	39,39	258,38	−2,76	40,51
PECHINEY B P		40,50	265,66	−3,80	...
PENAUILLE PO	❯	62	406,69	−0,64	62,40
PERNOD-RICAR	❯	54,35	356,51	−0,18	54,45
PEUGEOT	❯	210,40	1380,13	−1,68	214
PINAULT-PRIN	❯	203,50	1334,87	...	203,50
PLASTIC OMN.	❯	113	741,23	+1,53	111,30
PSB INDUSTRI		...	...	...	...
PUBLICIS GR.	❯	37,35	245	−0,40	37,50
REMY COINTRE	❯	34,79	228,21	−0,88	35,10
RENAULT	❯	50,80	333,23	+0,30	50,65
REXEL	❯	81,45	534,28	+0,25	81,25
RHODIA	❯	12,95	84,95	...	12,95
ROCHETTE (LA		5,83	38,24	+1,22	...
ROYAL CANIN	❯	111,90	734,02	+1,73	110
ROUGIER #		...	...	...	...
RUE IMPERIAL		...	...	...	...
SADE (NY)		46,10	302,40	+0,20	...
SAGEM S.A.	❯	204	1338,15	−0,49	205
SAGEM ADP		128,40	842,25	+1,10	...
SAINT-GOBAIN	❯	146,20	959,01	...	146,20
SALVEPAR (NY		59,20	388,33	+0,25	...
SANOFI SYNTH	❯	63,60	417,19	+1,27	62,80
SCHNEIDER EL	❯	70,25	460,81	−2,23	71,85
SCOR	❯	52,75	346,02	+0,67	52,40
S.E.B.	❯	60,40	396,20	−0,17	60,50
SEITA	❯	46,25	303,38	−3,57	47,96
SELECTIBAIL(		15,48	101,54	+1,51	...
SIDEL	❯	59,90	392,92	−1,88	61,05
SILIC CA		...	...	...	...
SIMCO	❯	73,75	483,77	−0,27	73,95
SKIS ROSSIGN		15,40	101,02	+3,08	...
SOCIETE GENE	❯	61,70	404,73	−1,52	62,65
SODEXHO ALLI	❯	180,10	1181,38	−1,58	183
SOGEPARC (FI		...	...	...	...
SOMMER ALLIB	●❯	55,35	363,07	+16,04	47,70
SOPHIA	❯	29,10	190,88	+0,34	29
SOPRA #	❯	83	544,44	−3,38	85,90
SPIR COMMUNI	❯	87,30	572,65	−0,80	88
SR TELEPERFO	❯	36,55	239,75	−0,19	36,62
STUDIOCANAL		10,30	67,56	−1,90	...
SUCR.PITHIVI		309	2026,91	+1,91	...
SUEZ LYON.DE	❯	178	1167,60	−0,28	178,50
TAITTINGER		570	3738,95	+3,64	...
TF1	❯	67	439,49	−1,33	67,90
TECHNIP	❯	141,10	925,56	−0,63	142
THOMSON-CSF	❯	50,55	331,59	−2,41	51,80
THOMSON MULT	❯	51,20	335,85	+0,39	51
TOTAL FINA E	❯	172,40	1130,87	−0,75	173,70
TRANSICIEL #	❯	55,70	365,37	−2,45	57,10
UBI SOFT ENT	❯	58	380,46	+2,29	56,70
UNIBAIL	❯	158,20	1037,72	+0,44	157,50
UNILOG	❯	108,10	709,09	−0,83	109
USINOR	❯	11,79	77,34	+0,77	11,70
VALEO	❯	48,90	320,76	+0,82	48,50
VALLOUREC	❯	54,80	359,46	+0,55	54,50
VIA BANQUE		...	...	...	...
VICAT		58	380,46	...	...
VINCI	❯	58,35	382,75	−0,77	58,80
VIVENDI	❯	80,70	529,36	−0,62	81,20
VIVENDI ENVI	❯	41,26	270,65	−0,58	41,50
WANADOO	❯	14,78	96,95	−0,81	14,90
WORMS (EX.SO		16,46	107,97	+2,24	...
ZODIAC	❯	222	1456,22	−2,37	227,40

International ▶ Une sélection		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
ADECCO		770	5050,87	+1,32	...
AMERICAN EXP		70,10	459,83	−0,21	...
AMVESCAP EXP		25	163,99	−2,53	...
ANGLOGOLD LT		35,85	235,16	−2,58	...
A.T.T. #		28,75	188,59	−0,96	...
BARRICK GOLD		15,31	100,43	+0,72	...
COLGATE PAL.		65,85	431,95	+2,25	...
CROWN CORK O		...	...	...	...
DE BEERS #		30,90	202,69	+0,29	...
DIAGO PLC		...	...	...	...
DOW CHEMICAL		...	...	...	...
DU PONT NEMO		50,90	333,88	−2,30	...
ECHO BAY MIN		0,74	4,85	...	...
ELECTROLUX		...	...	...	...
ELF GABON		131	859,30	−0,76	...
ERICSSON #	❯	14,67	96,23	−0,41	14,73
FORD MOTOR #		29,53	193,70	−2,86	...
GENERAL ELEC		64,05	420,14	−1,08	...
GENERAL MOTO		68,90	451,95	−0,79	...
GOLD FIELDS		3,29	21,58	+1,23	...
HARMONY GOLD		4,49	29,45	−4,26	...
HITACHI #		13,82	90,65	+0,73	...
HSBC HOLDING	❯	16,90	110,86	−1,52	17,16
I.B.M.	❯	107,30	703,84	−1,29	108,70
I.C.I.		...	...	...	...
ITO YOKADO #		56,25	368,98	+2,27	...
I.T.T. INDUS		37,33	244,87	+1,08	...
KINGFISHER P	❯	6,36	41,72	+0,95	6,30
MATSUSHITA		32,71	214,56	−0,30	...
MC DONALD'S		34,67	227,42	−1,42	...
MERK AND CO		105,60	692,69	−0,28	...
MITSUBISHI C		9,02	59,17	+2,50	...
NESTLE SA #	❯	2433	15959,43	+1,38	2400
NORSK HYDRO		45,53	298,66	−1,02	...
PFIZER INC		54,30	356,18	+0,56	...
PHILIP MORRI		42,84	281,01	+1,37	...
PROCTER GAMB		90,90	596,26	+1,28	...
RIO TINTO PL		...	...	...	...
SCHLUMBERGER		91,50	600,20	−2,40	...
SEGA ENTERPR		9,25	60,68	...	...
SEMA GROUP #	❯	16,75	109,87	−3,46	17,35
SHELL TRANSP		9,77	64,09	−3,74	...
SONY CORP. #	❯	114	747,79	−2,48	116,90
T.D.K. #		...	...	...	...
TOSHITA #		9,30	61	+0,43	...
UNITED TECHO		77	505,09	−0,19	...
ZAMBIA COPPE		0,58	3,80	−1,69	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 25 OCTOBRE

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 10**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM		16,77	110	+3,07
AB SOFT		7,49	49,13	−0,79
ACCESS COMME		19,37	127,06	−3,49
ADL PARTNER		23,63	155	+0,55
ALGORIEL #		13,40	87,90	−4,29
ALPHAMEDIA		5,59	36,67	+3,52
ALPHA MOS #		6,05	39,69	−2,42
ALTAMIR & CI		150	983,94	−1,32
ALTAMIR BS 9	◆	19	124,63	...
ALDETA		5,25	34,44	...
ALTI #		24,32	159,53	−5,55
A NOVO #		192,50	1262,72	−1,18
ARTPRICE COM		19,89	130,47	−0,55
ASTRA		1,70	11,15	−1,73
AUFEMININ.CO		6,12	40,14	...
AUTOMA TECH		13,20	86,59	...
AVENIR TELEC	❯	8,76	57,46	−6,41
AVENIR TELEC	◆	7	45,92	...
BAC MAJESTIC		12,15	79,70	−5,08
BARBARA BUI		14,69	96,36	+0,34
BCI NAVIGATI		30,10	197,44	−4,44
BELVEDERE		14,99	98,33	−5,13
BOURSE DIREC		10,37	68,02	−0,77
BRIME TECHNO		49,10	322,07	−0,81
BRIME TECHN	◆	2,86	18,76	...
BUSINESS INT		8,90	58,38	+5,45
BVRP ACT.DIV		49,50	324,70	−3,60
BVRP ACT.NV	◆	61,90	406,04	...
CAC SYSTEMES		5,28	34,63	+36,79
CAST		36	236,14	+4,32
CEREP		90,50	593,64	−1,63
CHEMUNEX #		1,30	8,53	−1,52
CMT MEDICAL		19,90	130,54	−0,50
COALA #		41,90	274,85	+4,93
COHERIS ATIX		55,80	366,02	−1,06
COIL		25	163,99	−3,85
CION ET SYS.		6,45	42,31	−0,77
CONSODATA #		50,15	328,96	+4,48
CONSORS FRAN		14,99	98,33	−2,60
CROSS SYSTEM		24,20	158,74	−5,47
CRYO #		17,80	116,76	+4,34
CRYONETWORKS.		19,35	126,93	+1,84
CYBERDECK #		4,94	32,40	+0,82
CYBER PRES.P		39	255,82	−4,62
CYBERSEARCH		6,60	43,29	−1,49
CYRANO #		4,62	30,31	−10,12
DALET #		21,60	141,69	−1,37
DATATRONIC		20	131,19	−4,76
DESK #		2,30	15,09	−0,86
DESK BS 98	◆	0,19	1,25	...
DEVOTEAM #	❯	87,90	576,59	−2,28
DMS #		10,90	71,50	...
D INTERACTIV		123	806,83	−1,52
DIOSOS #	◆	45,90	301,08	...
DURAND ALLIZ		1,22	8	...
DURAN DUBOI		45,10	295,84	−13,77
DURAN BS 00		4,45	29,19	−28,23
EFFIK #		14,15	92,82	+3,66
EGIDE #		653	4283,40	−5,50
EMME(JCE 1/1		12,60	82,65	+1,20
ESI GROUP		39	255,82	+4
ESKER		13,30	87,24	+0,76
EUROFINS SCI		38,25	250,90	−1,92
EURO.CARGO S		10	65,60	+7,41
EUROPSTAT #	❯	25,10	164,65	−6,97
FIMATEX #	❯	13,25	86,91	−1,85
FI SYSTEM #	❯	22,70	148,90	−8,10
FI SYSTEM BS		5,89	38,64	−13,38
FLOREANE MED		8,90	58,38	−1
GAMELOFT COM		8,09	53,07	...
GAUDRIOT #		23,90	156,77	+1,70
GENERIX #		38,90	255,17	+4,57
GENESYS #		54,20	355,53	−2,34
GENESYS BS00		13,99	91,77	−0,07
GENSET	❯	61,10	400,79	−8,81
GL TRADE #		45,99	301,67	+2,20
GUILLEMOT #		51,90	340,44	−0,67
GUYANOR ACTI		0,29	1,90	+7,41
HF COMPANY		93	610,04	...
HIGH CO.#		106,60	699,25	−2,20
HIGHWAVE OPT	❯	161,60	1060,03	−18,71
HIMALAYA		29,40	192,85	−0,34
HI MEDIA		8,80	57,72	−2,22
HOLOGRAM IND		101,50	665,80	−1,93
HUBWOO.COM		19,65	128,90	−3,20
IB GROUP.COM		22,45	147,26	−4,47
IDP		5,55	36,41	−20,71
IDP BON 98 (	◆	1,07	7,02	...
IGE +XAO		19	124,63	+0,53
ILOG #		35,50	232,86	−5,33
IMECOM GROUP		3,70	24,27	+1,37
INFOSOURCES		10,50	68,88	−2,69
INFOSOURCE B		40	262,38	−1,48
INFOTEL #		60	393,57	−2,44
INFO VISTA		47,90	314,20	−12,11
INTEGRA NET	❯	9,06	59,43	−0,98
INTEGRA ACT		...	...	...
INTERCALL #	◆	16,01	105,02	...
IPSOS #		112,80	739,92	+2,55
IPSOS BS00		8,10	53,13	−28,32
IT LINK		22	144,31	−10,02
JOLIEZ-REGOL	◆	3,50	22,96	...
JOLIEZ-REGOL	◆	0,17	1,12	...
KALISTO ENTE		15,90	104,30	−0,63
KEYRUS PROGI		6,25	41	−14,38
KAZIBAO		5,10	33,45	−9,73
LACIE GROUP	◆	4,94	32,40	...
LEXIBOOK #		17,20	112,82	−3,91
LINEDATASERV		28	183,67	...
MEDCOST #		8,28	54,31	−1,43
MEDIDEP #		55	360,78	...
METROLOGIC G		92,30	605,45	+0,87
MICROPOLE		11,52	75,57	−5,50
MONDIAL PECH		6,20	40,67	−0,16
MULTIMANIA #		22,20	145,62	+3,79
NATUREX		11,65	76,42	−2,92
NET2S #		29,45	193,18	+1,55
NETGEM	❯	27,70	181,70	−4,48
NETVALUE #		10,70	70,19	−3,17
NEURONES #		4,63	30,37	−0,64
NICOX #		82,95	544,12	−1,19
OLITEC		53,90	353,56	−0,74
OPTIMA DIREC		9,80	64,28	...
OPTIMS #		4,79	31,42	+0,84
OXIS INTL RG		0,93	6,10	−2,11
PERFECT TECH		71	465,73	−4,05
PHARMAGEST I		20,70	135,78	−1,38
PHONE SYS.NE		7,50	49,20	...
PICOGIGA		31,60	207,28	−9,71
PROSODIE #		68	446,05	+2,72
PROSODIE BS	◆	34	223,03	...
PROLOGUE SOF		14,55	95,44	−3
PROXIDIS		1,40	9,18	−6,67
QUALIFLOW		38,21	250,64	+0,03
QUANTEL		4,45	29,19	−1,11
QUANTUM APPL		3,15	20,66	+5
R2I SANTE		20,10	131,85	+3,02
RECIF #		37,80	247,95	−3,32
REPONSE #		44,60	292,56	+3,24
REGINA RUBEN		9,30	61	+2,20
RIBER #		24,40	160,05	−6,15
RIGIFLEX INT		105	688,75	−0,47
SAVEURS DE F		15,20	99,71	+8,42
GUILLEMOT BS		22,50	147,59	...
SELF TRADE #		11,56	75,83	−1,37
SILICOMP #		74,05	485,74	−5,06
SITICOM GROU		37,60	246,64	−1,03
SOFT COMPUTI		26,80	175,80	+6,35
SOI TEC SILI	❯	28,78	188,78	−0,76
SOI TEC BS 0		39	255,82	+2,63
SQLI		9,51	62,38	−5,84
STACI #		11,10	72,81	+0,91
STELAX		0,75	4,92	−6,25
SYNELEC #		20,52	134,60	−2,29
SYSTAR #		35,60	233,52	−2,47
SYSTRAN		6,73	44,15	+4,99
TEL.RES.SERV		15,40	101,02	−2,84
TELECOM CITY		9	59,04	−3,23
TETE DS LES		2	13,12	+2,56
THERMATECH I		29	190,23	−7,94
TITUS INTERA		18,49	121,29	+8,13
TITUS INTER	◆	32,40	212,53	...
TITUS INTER	◆	82	537,88	...
TITUS INTER	◆	23	150,87	...
TITUS INTER		5,33	34,96	−0,37
TRANSGENE #		30,90	202,69	+0,46
UBIQUS		14	91,83	−1,06
UNION TECHNO		0,29	1,90	+3,57
VALTECH	❯	15,90	104,30	−2,09
V CON TELEC		10,79	70,78	+5,58
VISIODENT #		10,33	67,76	−1,62
WAVECOM #	❯	97,50	639,56	+8,33
WESTERN TELE		5,15	33,78	−0,96

SECOND MARCHÉ

JEUDI 26 OCTOBRE

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE		37,50	245,98	+5,63
ACTIELEC REG		6,80	44,61	−3,27
ALGECO #		110	721,55	−0,45
ALTEDIA		40,50	265,66	−4,03
ALTEN (SVN)	❯	143	938,02	−0,14
APRIL S.A.#(		196,70	1290,27	+0,36
ARKOPHARMA #		109,50	718,27	+0,18
ASSYSTEM #		64	419,81	−0,78
AUBAY		20,60	135,13	+1,73
BENETEAU CA#		112,10	735,33	−1,67
BOIRON (LY)#		71	465,73	−1,93
BONDUELLE		20,75	136,11	+2,42
BQUE TARNEAU	◆	97,60	640,21	...
BRICORAMA #		47	308,30	−2,08
BRIOCHE PASQ	◆	109,30	716,96	...
BUFFALO GRIL		14,70	96,43	−2
C.A. OISE CC	◆	84	551	...
C.A. PARIS I		214,20	1405,06	+0,37
C.A.PAS CAL		138	905,22	...
CDA-CIE DES		42,40	278,13	−0,24
CEGEDIM #		76	498,53	...
CIE FIN.ST-H	◆	110,20	722,86	...
CNIM CA#		55,50	364,06	−1,60
COFITEM-COFI	◆	55	360,78	...
DANE-ELEC ME		15,85	103,97	−6,21
ENTRELEC CB		49,20	322,73	−0,10
ETAM DEVELOP		11,70	76,75	−2,50
EUROPEENNE C		84,60	554,94	−3,31
EXPAND S.A	◆	83	544,44	...
FINACOR	◆	10,50	68,88	...
FINATIS(EX.L	◆	109,70	719,58	...
FININFO		33,20	217,78	−2,35
FLEURY MICHO		25,30	165,96	−3,44
FOCAL (GROUP		50,90	333,88	−0,20
GENERALE LOC		109	714,99	−1,80
GEODIS		58,95	386,69	+3,24
GFI INDUSTRI		28	183,67	−1,06
GO SPORT		70,95	465,40	+1,36
GRAND MARNIE	◆	5950	39029,44	...
GROUPE BOURB	◆	51	334,54	...
GROUPE CRIT		130	852,74	−4,41
GROUPE J.C.D		147,50	967,54	−0,34
HERMES INTL	❯	155,90	1022,64	+0,52
HYPARLO #(LY		25,10	164,65	−0,40
I.C.C.#	◆	36	236,14	...
IMS(INT.META		7,99	52,41	−0,50
INTER PARFUM	◆	58,50	383,73	...
JET MULTIMED		82,35	540,18	...
L.D.C.	◆	97,70	640,87	...
LAURENT-PERR		30,50	200,07	+1,60
LECTRA SYST.		14,51	95,18	−2,81
LOUIS DREYFU		12,90	84,62	...
LVL MEDICAL		63,50	416,53	+0,79
M6-METR.TV A	❯	55,75	365,70	−0,98
MANITOU #		99	649,40	−3,41
MANUTAN INTE		54,40	356,84	−2,86
MARIONNAUD P		120,50	790,43	−1,95
PARCDESEXPOS	◆	117	767,47	...
PCAS #		19,10	125,29	−1,44
PETIT FOREST		49,50	324,70	+0,61
PIERRE VACAN		64	419,81	...
PINGUELY HAU		26,50	173,83	...
POCHET	◆	68,90	451,95	...
RADIALL #		200	1311,91	−2,44
RALLYE (LY)	❯	57,50	377,18	−0,86
RODRIGUEZ GR		290	1902,28	+0,03
SABATE SA #	●	38,05	249,59	−4,28
SECHE ENVIRO		107	701,87	−1,83
SINOP.ASSET	◆	22,90	150,21	...
SIPAREX CROI		30,50	200,07	−1,61
SOLERI		308,80	2025,60	−0,06
SOLVING #		78	511,65	−2,44
STEF-TFE #		40,90	268,29	+2,25
STERIA GROUP		139	911,78	+1,46
SYLEA		41,81	274,26	−7,09
SYLIS #		34,60	226,96	−2,12
SYNERGIE (EX		53	347,66	...
TEAM PARTNER		43,20	283,37	+1,91
TRIGANO	◆	26,50	173,83	...
UNION FIN.FR		194,50	1275,84	...
VILMOR.CLAUS		80	524,77	−0,25
VIRBAC	◆	88,50	580,52	...

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 25 octobre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	29,96	196,52	24/10
AGIPI ACTIONS (AXA)	33,35	218,76	24/10
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2388,32	15666,35	25/10
BNP MONÉ PLACEMENT C	13131,96	86140,01	25/10
BNP MONÉ PLACEMENT D	11770,12	77206,93	25/10
BNP MONÉ TRÉSORERIE	149119,27	978158,29	25/10
BNP OBLIG. CT	163,46	1072,23	25/10
BNP OBLIG. LT	33,63	220,60	25/10
BNP OBLIG. MT C	144,22	946,02	25/10
BNP OBLIG. MT D	134,90	884,89	25/10
BNP OBLIG. SPREADS	172,99	1134,74	25/10
BNP OBLIG. TRÉSOR	1860,85	12206,38	25/10
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1753,03	11499,12	25/10
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)			
BP OBLI CONVERTIBLES	333,56	2188,01	24/10
BP OBLI HAUT REND.	107,97	708,24	23/10
BP MEDITERRANÉE DÉV.	112,87	740,38	23/10
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	239,93	1573,84	23/10
BP OBLIG. EUROPE	49,64	325,62	25/10
BP SÉCURITÉ	98377,97	645317,18	25/10
EUROACTION MIDCAP	210,82	1382,89	25/10
FRUCTI EURO 50	138,29	907,12	25/10
FRUCTIFRANCE C	109,83	720,44	25/10
FRUCTIFONDS FRANCE NM	462,72	3035,24	23/10
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	239,37	1570,16	24/10
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	509,27	3340,59	24/10
NORD SUD DÉVELOP. D	413,35	2711,40	24/10
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	62,79	411,88	25/10
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	86,86	569,76	25/10
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	23,11	151,59	25/10
ÉCUR. CAPITALISATION C	41,14	269,86	25/10
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	57,46	376,91	25/10
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	54,22	355,66	25/10
ÉCUR. EXPANSION C	14084,35	92387,28	25/10
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	40,34	264,61	25/10
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	68,44	448,94	25/10
ÉC. MONÉT.C	215,40	1412,93	25/10
ÉC. MONÉT.D	189,39	1242,32	25/10
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	180,77	1185,77	25/10
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	268,81	1763,28	25/10
ÉPARCOURT-SICAV D	27,70	181,70	25/10
GÉOPTIM C	2147,63	14087,53	25/10
HORIZON C	618,19	4055,06	25/10
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,59	95,70	25/10
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	39,12	256,61	25/10
ÉCUREUIL PRUDENCE C	33,11	217,19	25/10
ÉCUREUIL VITALITÉ C	49	321,42	25/10
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	609,63	3998,91	25/10
ATOUT FONCIER	332,04	2178,04	25/10
ATOUT FRANCE ASIE D	100,10	656,61	25/10
ATOUT FRANCE EUROPE	247,35	1622,51	25/10
ATOUT FRANCE MONDE	61,22	401,58	25/10
ATOUT FUTUR C	263,73	1729,96	25/10
ATOUT FUTUR D	244,23	1602,04	25/10
ATOUT SÉLECTION	137,07	899,12	25/10
COEXIS	325,31	2133,89	25/10
DIÈZE	483,80	3173,52	25/10
EURODYN	705,66	4628,83	25/10
INDICIA EUROLAND	151,42	993,25	24/10
INDICIA FRANCE	531,11	3483,85	24/10
INDOCAM AMÉRIQUE	61,28	401,97	25/10
INDOCAM ASIE	26,72	175,27	25/10
INDOCAM MULTI OBLIG.	169,70	1113,16	25/10
INDOCAM ORIENT C	41,48	272,09	25/10
INDOCAM ORIENT D	36,94	242,31	25/10
INDOCAM JAPON	228,13	1496,43	25/10
INDOCAM STR. 5-7 C	324,49	2128,51	24/10
INDOCAM STR. 5-7 D	213,42	1399,94	24/10
OBLIFUTUR C	93,73	614,83	25/10
OBLIFUTUR D	80,68	529,23	25/10
REVENU-VERT	167,82	1100,83	25/10
UNIVERS ACTIONS	75,71	496,63	25/10
UNIVERS-OBLIGATIONS	40,27	264,15	25/10
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	104,82	687,57	24/10
INDOCAM VAL. RESTR.	352,12	2309,76	24/10
MASTER ACTIONS	57,85	379,47	23/10
MASTER OBLIGATIONS	29,62	194,29	23/10
OPTALIS DYNAMIQ. C	22,96	150,61	24/10
OPTALIS DYNAMIQ. D	22,03	144,51	24/10
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,76	136,18	24/10
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,42	127,39	24/10
OPTALIS EXPANSION C	19,58	128,44	24/10
OPTALIS EXPANSION D	19,44	127,52	24/10
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,80	116,76	24/10
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,09	105,54	24/10
PACTE SOL. LOGEM.	76,24	500,10	24/10
PACTE SOL.TIERS MONDE	81,23	532,83	24/10
UNIVAR C	184,89	1212,80	27/10
UNIVAR D	184,89	1212,80	27/10
CIC Crédit Industriel et Commercial			
CIC FRANCIC	42,25	277,14	23/10
CIC FINUNION	165,55	1085,94	24/10
CIC OBLI LONG TERME	14,34	94,06	23/10
CICAMONDE	39,77	260,87	23/10
CONVERTICIC	6,38	41,85	23/10
EPARCIC	411,95	2702,21	23/10
EUROCIC LEADERS	537,10	3523,15	23/10
EUROPE RÉGIONS	71,22	467,17	23/10
FRANCIC PIERRE	34,77	228,08	23/10
MENSUELCIC	1419,94	9314,20	23/10
OBLICIC MONDIAL	710,33	4659,46	23/10
RENTACIC	23,48	154,02	23/10
UNION AMÉRIQUE	795,26	5216,56	24/10
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	217,69	1427,95	25/10
LION 20000 C/3 11/06/99	945,03	6198,99	25/10
LION 20000 D/3 11/06/99	843,15	5530,70	25/10
SICAV 5000	216,85	1422,44	25/10
SLIVAFRANCE	380,95	2498,87	25/10
SLIVARENTE	39,03	256,02	25/10
SLIVINTER	212,47	1393,71	25/10
TRILION	737,92	4840,44	25/10
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	236,40	1550,68	25/10
ACTILION DYNAMIQUE D *	227,80	1494,27	25/10
ACTILION PEA DYNAMIQUE	92,29	605,38	25/10
ACTILION ÉQUILIBRE C *	204,22	1339,60	25/10
ACTILION ÉQUILIBRE D *	195,23	1280,62	25/10
ACTILION PRUDENCE C *	179,96	1180,46	25/10
ACTILION PRUDENCE D *	171,70	1126,28	25/10
INTERLION	217,39	1425,98	25/10
LION ACTION EURO	120,18	788,33	25/10
LION PEA EURO	121,75	798,63	25/10
Crédit Mutuel Finance			
CM EURO PEA	29,22	191,67	25/10
CM EUROPE TECHNOL.	9,13	59,89	25/10
CM FRANCE ACTIONS	47,72	313,02	25/10
CM MID. ACT. FRANCE	41,19	270,19	25/10
CM MONDE ACTIONS	446,05	2925,90	25/10
CM OBLIG. LONG TERME	102,82	674,45	25/10
CM OPTION DYNAM.	37,68	247,16	25/10
CM OPTION ÉQUIL.	55,10	361,43	25/10
CM OBLIG. COURT TERME	155,44	1019,62	25/10
CM OBLIG. MOYEN TERME	316,34	2075,05	25/10
CM OBLIG. QUATRE	160,89	1055,37	25/10
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,84	123,58	25/10
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	181,24	1188,86	25/10
ASIE 2000	90,32	592,46	25/10
NOUVELLE EUROPE	286,65	1880,30	25/10
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3367,77	22091,12	24/10
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3226,13	21162,03	24/10
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	336,36	2206,38	24/10
ST-HONORÉ FRANCE	67,94	445,66	24/10
ST-HONORÉ PACIFIQUE	157,04	1030,11	24/10
ST-HONORÉ TECH. MEDIA.	230,92	1514,74	24/10
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	420,83	2760,46	24/10
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	121,22	795,15	24/10
LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	271,04	1777,91	24/10
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	8223,35	53941,64	24/10
STRATÉGIE INDICE USA	12132,40	79583,33	24/10
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	102,64	673,27	25/10
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	36,07	236,60	25/10
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	35,37	232,01	25/10
AMPLITUDE EUROPE C	45,55	298,79	25/10
AMPLITUDE EUROPE D	44,22	290,06	25/10
AMPLITUDE MONDE C	319,68	2096,96	25/10
AMPLITUDE MONDE D	289,33	1897,88	25/10
AMPLITUDE PACIFIQUE C	24,33	159,59	25/10
AMPLITUDE PACIFIQUE D	23,60	154,81	25/10
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	57,30	375,86	25/10
ÉLANCIEL EURO D PEA	136,19	893,35	25/10
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	44,72	293,34	25/10
GÉOBILYS C	111,98	734,54	25/10
GÉOBILYS D	103,01	675,70	25/10
INTENSYS C	19,68	129,09	25/10
INTENSYS D	17,09	112,10	25/10
KALEIS DYNAMISME C	261,60	1715,98	25/10
KALEIS DYNAMISME D	256,34	1681,48	25/10
KALEIS DYNAMISME FR C	96,91	635,69	25/10
KALEIS ÉQUILIBRE C	214,43	1406,57	25/10
KALEIS ÉQUILIBRE D	209,17	1372,07	25/10
KALEIS SÉRÉNITÉ C	192,20	1260,75	25/10
KALEIS SÉRÉNITÉ D	187,05	1226,97	25/10
KALEIS TONUS C	95,31	625,19	25/10
LATITUDE C	24,67	161,82	25/10
LATITUDE D	21,09	138,34	25/10
OBLITYS D	105,37	691,18	25/10
PLÉNITUDE D PEA	52,71	345,75	25/10
POSTE GESTION C	2504,15	16426,15	25/10
POSTE GESTION D	2294,80	15052,90	25/10
POSTE PREMIÈRE	6809,90	44670,02	25/10
POSTE PREMIÈRE 1 AN	40221,76	263837,45	25/10
POSTE PREMIÈRE 2-3	8557,13	56131,09	25/10
PRIMIEL EUROPE C	97,44	639,16	25/10
PRIMIEL EUROPE D	97,44	639,16	25/10
THÉSORA C	175,54	1151,47	25/10
THÉSORA D	148,65	975,08	25/10
TRÉSORYS C	45270,26	296953,44	25/10
SOLSTICE D	355,55	2332,26	25/10
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	....	....	
DÉDIALYS MULTI-SECT	....	....	
DÉDIALYS SANTÉ	....	....	
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	....	....	
DÉDIALYS TELECOM	....	....	
POSTE EUROPE C	85,73	562,35	25/10
POSTE EUROPE D	82,27	539,66	25/10
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	183,99	1206,90	25/10
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	172,51	1131,59	25/10
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	153,28	1005,45	25/10
CADENCE 2 D	152,97	1003,42	25/10
CADENCE 3 D	151,37	992,92	25/10
CONVERTIS C	262,42	1721,36	25/10
INTEROBLIG C	57,29	375,80	25/10
INTERSÉLECTION FR. D	95,82	628,54	25/10
SÉLECT DÉFENSIF C	195,51	1282,46	25/10
SÉLECT DYNAMIQUE C	301,19	1975,68	25/10
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	190,90	1252,22	25/10
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	189,38	1242,25	25/10
SÉLECT PEA 1	262,17	1719,72	25/10
SG FRANCE OPPORT. C	559,35	3669,10	25/10
SG FRANCE OPPORT. D	523,74	3435,51	25/10
SOGENFRANCE C	623,29	4088,51	25/10
SOGENFRANCE D	561,68	3684,38	25/10
SOGEOBLIG C	104,49	685,41	25/10
SOGÉPARGNE D	43,32	284,16	25/10
SOGEPEA EUROPE	297,41	1950,88	25/10
SOGINTER C	97,95	642,51	25/10
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	21,33	139,92	24/10
DÉCLIC ACTIONS FRANC	66,61	436,93	24/10
DÉCLIC ACTIONS INTER.	54,30	356,18	25/10
DÉCLIC BOURSE PEA	62,61	410,69	24/10
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	19,05	124,96	24/10
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,24	113,09	24/10
DÉCLIC PEA EUROPE	31,44	206,23	24/10
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	80,69	529,29	24/10
SOGINDEX FRANCE C	694,81	4557,65	24/10

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 21 octobre est publié :
● **Violence à l'école :** un arrêté portant nomination des membres du Comité national de lutte contre la violence à l'école ; Sonia Henrich, inspectrice générale de l'éducation nationale, en est nommée présidente.

Au *Journal officiel* daté lundi 23 - mardi 24 octobre sont publiés :
● **Parlementaire en mission :** un décret chargeant Jean-Claude Sandrier, député (PCF) du Cher, d'une mission temporaire auprès de Claude Bartolone, ministre délégué à la ville.
● **Accord international :** un décret portant publication de l'accord sur le transfert des corps des personnes décédées, fait à Strasbourg le 26 octobre 1973.

Au *Journal officiel* du mercredi 25 octobre est publié :
● **Code de la route :** un décret relatif à l'obligation de suivre une formation spécifique pour certains conducteurs auteurs d'une infraction ayant donné lieu à une perte de points égale ou supérieure au tiers du nombre de points initial.

Au *Journal officiel* du jeudi 26 octobre sont publiés :
● **Presse :** un décret et un arrêté concernant l'aide aux quotidiens nationaux d'information politique et générale à faibles ressources publicitaires.
● **Accords internationaux :** un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Slovénie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Paris le 11 février 1998 ;
un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement des Etats-Unis du Mexique sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Mexico le 12 novembre 1998 ;
un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le conseil fédéral suisse relatif à la coopération transfrontalière en matière judiciaire, policière et douanière, signé à Berne le 11 mai 1998 ;
un décret portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Malaisie relative à la coopération dans le domaine de l'éducation, signée à Kuala Lumpur le 25 juillet 2000.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Pierre et **Julie WOLKENSTEIN**
Paul et Louis

ont la joie d'annoncer la naissance de

Héloïse.

Paris, le 23 octobre 2000.

Thierry et **Marie FRIOLET**

ont la joie d'annoncer la naissance de

Louise.

Saint-Mandé, le 21 octobre 2000.

Patrick, Tereza
et
Marion CINGOLANI

ont la joie d'annoncer la naissance de

Ugo, Emanuele, Carlo,

le 25 juillet 2000 à Santa Fe de Bogotá.

Julia HOVANESSIAN
et
Paul ROUSSEAU
Margot, Jules, Edgar et Théophile,

sont heureux d'annoncer la naissance joyeuse de

Louis,

à Paris, le 22 octobre 2000.

Décès

– Anne-Marie,
sa fille,
La famille,
Les parents,
Et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre GRISON,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite national,
directeur de recherche
honoraire de l'INRA,
membre de l'Académie
d'agriculture de France,

survenu le 18 octobre 2000, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée, le mardi 24 octobre, en l'église Notre-Dame-de-l'Arche-de-l'Alliance, à Paris-15e.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 25 octobre, au cimetière de Venzolasca (Haute-Corse), dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Monique Laure,
son épouse,
Véronique, Xavier, Brigitte, Denis et Sylvie,
ses enfants,
leurs conjoints et leurs enfants,
René Laure,
son frère,
Bernadette de Mesmay,
sa sœur,
leurs conjoints et leurs enfants,
ont le chagrin de faire part du décès du

vice-amiral (c.r.)
Henri LAURE,

survenu le 24 octobre 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 octobre, à 15 heures, en la chapelle Sainte-Isidoire, vallée de Sauvebonne (la Grande Bastide), à Hyères (Var).

– Les familles Millet, Renard,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants Clément, Renard,
Les familles Gourvil, Auzelle, Larcher, Louault, Repingon,
font part du rappel à Dieu, le 24 octobre 2000, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, de

M. Roger MILLET,
architecte DPLG,
lauréat de l'Institut de France,
membre honoraire de
l'Académie d'architecture,
inspecteur général de la construction,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite

Les obsèques seront célébrées le 27 octobre, à 15 h 30, en l'église Saint-Martin de Meudon.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Trivaux, à Meudon.

– Georges Minet, Marilyn et Adrien
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu dans sa quatre-vingt-dixième année, de

Renée MINET,
née **NAVILLE,**

épouse de Pierre Minet.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 18 novembre 2000, à 9 h30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 89-91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e.

4, rue Calvin,
1204 Genève,
Suisse.

– Lucienne Mouton,
Ses enfants,
Et leurs proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean MOUTON,

survenu le 25 octobre 2000, à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 28 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-François-d'Assise, 7, rue de Mouzaïa, Paris-19e suivies de l'inhumation, à 12 h 15, au Cimetière parisien de Saint-Ouen, avenue du Cimetière-Parisien.

– La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra), Fédération Rhône-Alpes,
a la douleur de faire part du décès de

M. René NODOT,
(1916-2000),
vice-président de la fédération
Rhône-Alpes
de la Licra,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre du Mérite,
Juste des nations.

Nous nous associons à la douleur de la famille et nous lui adressons nos sincères condoléances.

– Mme Alfred Tirimagni,
née Ganière,
son épouse,
Christiane et Serge Hurtig,
ses enfants,
Marie-Odile et Stelios Padelidakis,
Ses petits-enfants,
Ariane,
son arrière-petite-fille,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, le 19 octobre 2000, de

M. Alfred TIRIMAGNI,
croix de guerre 1939-1940,

à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 25 octobre.

5, passage Victor-Marchand,
75013 Paris.

Remerciements

Nous remercions tous ceux qui, touchés par la disparition de

Pierre DEDET,
éditeur libraire,

nous ont témoigné leur émotion et leur amitié.

Les familles Dedet et Colin.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans

Jacques DEMY

nous quittait, mais ses films vivent parmi nous.

Ceux qui l'aiment et l'ont aimé pensent à lui.

« Il voulait serrer une plante
Sur son cœur sans la déraciner. »
Le Ténébreux, R. Queneau

Anniversaires

– Il y a cent ans, naissait

Ella SAUVAGEOT,
Paris, 31 octobre 1900 -
Calvi, 28 juillet 1962.

Pour que sa mémoire ne se perde pas, Jacqueline Sauvageot, qui rassemble les éléments de sa biographie, aimerait joindre aux papiers que sa mère a laissés tout autre document ou témoignage éventuel.

Vallelegno,
20260 Calvi.

Colloques

Naissance et affirmation
de la souveraineté à l'époque moderne,
organisé par G. M. Cazzaniga (université de Pise) et Y. C. Zarka (centre d'histoire de la philosophie moderne du CNRS), du 2 au 4 novembre 2000 (de 9 h 30 à 18 heures).

2 novembre : D. Quaglioni, E. Baldini, T. Ménissier, A. Jouanna, M. Turchetti, N. Panichi, G. Tognon.
3 novembre : G. Duso, L. Simonutti, G. Borrelli, L. Foisneau, L. Jaume, C. Ramond, M. Scattola, F. Rigotti.
4 novembre : C. Larrère, G. Giarrizzo, S. Suppa, T. Cavallo, J. Rohbeck, J. Boulad, M. Castillo, Y. C. Zarka.

Au FIAP, 30, rue Cabanis, Paris-14e.

Conférences

Conférence par Henri Godard,
professeur à la Sorbonne
Louis Guilloux dans son temps et hors de son temps,
Palais du Luxembourg,
mercredi 15 novembre, à 15 heures,
organisée par le sénateur et maire de Saint-Brieuc
Et les Amis de Louis Guilloux,
inscription obligatoire avant le 8 novembre 2000. Tél. : 02-96-71-17-67.
Fax : 02-96-79-85-06.
Se munir d'une pièce d'identité.

Séminaires

Territoires et militants communistes
Centre d'histoire sociale du XXe siècle,
9, rue Malher, Paris-4e, Mo Saint-Paul.
Lundi 30 octobre 2000, à 18 heures.
Présentation du livre *Le Siècle des communismes*, éditions de l'Atelier, sous la direction de Michel Dreyfus, Bruno Groppo, Claudio Ingerflom, Roland Lew, Claude Pennetier, Bernard Pudal, Serge Wolikow. Les auteurs seront interrogés par Marc Ferro, Antoine Prost et Madeleine Rebérioux. Entrée libre.
Contacts : editions.atelier@wanadoo.fr
Tél. : 01-44-08-95-11.
claude.pennetier@wanadoo.fr
Tél. : 01-44-78-33-78 ;

Formations

Université
Paul-Valéry - Montpellier -III
DEA civilisations
de l'Antiquité et du Moyen Âge
Début des enseignements,
2 novembre 2000.
Renseignements :
dea.cama@univ-montp3.fr

paringer
De 4 900 F à 8 500 F
Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flattez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.

Modèle déposé
Lit double gigogne directoire sur lattes, métal noir. 2 matelas "densiflex" ou laine et crin.
Doubles housses déhoussables, coton écru, 2 oreillers, 2 traversins.
121, rue du Cherche-midi, 6e - Tél. 01 42 22 22 08
12, rue de la Chaise, 7e - Tél. 01 45 44 10 44

Octobre 2000 N° 550
CAHIERS DU CINEMA
FREAKS
Tod Browning ou le meilleur des monstres
NANTES
Un «petit» dans la bataille des cartes

LA CAPTIVE
Vertige d'Akerman
PIALAT
sort du silence
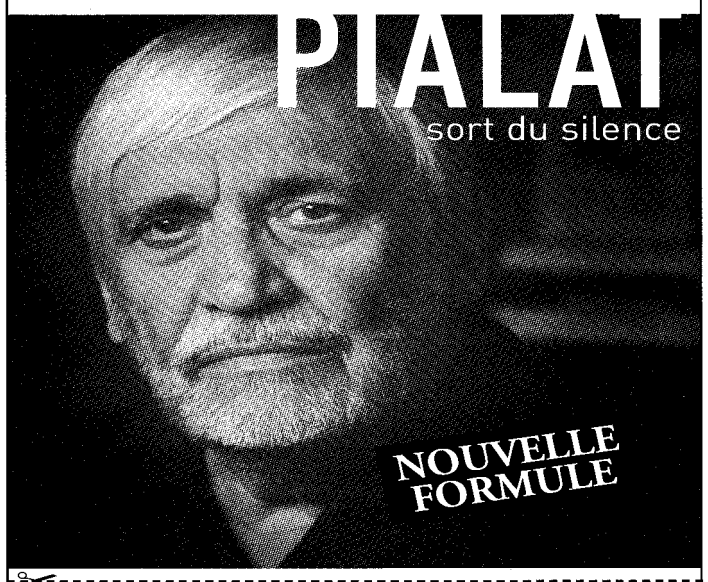
NOUVELLE FORMULE

ABONNEMENT
DÉCOUVERTE
5 numéros - 99 F*
au lieu de 175 F (prix de vente au numéro)
soit une économie de plus de 40 %
Offre réservée aux lecteurs du *Monde* non abonnés aux *Cahiers du cinéma*.
Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
Code postal ..... Ville .....
Bureau distributeur .....
Je joins mon règlement par
☐ Chèque bancaire ou postal à l'ordre des CAHIERS DU CINEMA.
☐ Carte bancaire n° .....
Expirant le .....
Signature (obligatoire)
Bulletin à retourner aux :
CAHIERS DU CINEMA - Service Abonnement
24, avenue du Général Leclerc - 60646 Chantilly cedex
MQ10.00
*Offre strictement réservée aux nouveaux abonnés et limitée à la France métropolitaine. Etranger : 19 €. Valable jusqu'au 31/03/01.

TARIF CARNET 2000
Tarif à la ligne :
140 F TTC - 21,34 €
Tarif abonnés :
120 F TTC - 18,29 €
Tél. : 01-42-17-39-80
Fax : 01-42-17-21-36
e-mail: carnet@mondepub.fr.

LE MONDE diplomatique
NOVEMBRE 2000
Dossier :
Pourquoi émigrent-ils ?
L'après-Milosevic
Reportage sur le nouveau pouvoir yougoslave
SPÉCIAL PROCHE-ORIENT
L'espoir déçu des Palestiniens - Jérusalem, ciment de l'unité arabe
- Jours ordinaires dans le camp palestinien de Dheisheh
- Arabes israéliens : « Mon Etat tue mon peuple »
- Le mont du Temple, mythes et réalités - Quand les médias israéliens justifient les tirs à balles réelles.
Chronologie : « Dix ans de processus de paix »
Le parcours initiatique des Pokémons
Egalement au sommaire :
L'Europe se lasse de la Méditerranée *(Francis Ghilès)* ; A la recherche d'un deux-pièces à Paris *(Marc Augé)* ; Les jeux dispendieux de la corruption *(Pierre Abramovici)* ; Comment Sciences-Po et l'ENA deviennent des « business schools » *(Alain Garrigou)* ; En pays masaï, la lutte de l'écologiste et du berger *(Alain Zecchini)* ; Un président « bolivarien » pour le Venezuela *(Pablo Aiquel)* ; etc.
En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81€

SCIENCES La douleur, qui informe le cerveau qu'une partie du corps a subi un traumatisme, met en jeu diverses substances biologiques. ● EN AGISSANT sur elles, on espère mieux comprendre comment fonctionne cette pénible sensation, et, peut-être, apprendre à la supprimer. ● ALORS que les recherches n'étaient jusqu'alors menées que sur des cellules en culture, la création de souris transgéniques ouvre la voie à des observations sur l'animal lui-même. ● BEAUCOUP de pièces manquent encore au puzzle, et les multiples trajets qui mènent aux nocicepteurs rend difficile le blocage complet de la douleur. ● AU PLAN CÉRÉBRAL, la même douleur se ressent différemment selon le contexte. Au plan physiologique, elle peut avoir une origine périphérique, nerveuse ou psychique : trois mécanismes qui coexistent bien souvent dans l'organisme, mais qui ne se traitent pas de la même manière.

La douleur, un mal nécessaire et difficile à vaincre

Pour pouvoir un jour supprimer la douleur, il faut d'abord comprendre comment fonctionnent les diverses réactions biochimiques qui la font surgir. La création d'animaux transgéniques devrait faire progresser les recherches, mais moins vite qu'on ne l'espérait

LES GRECS croyaient que la douleur était une émotion et non une vraie sensation physique. Les scientifiques savent aujourd'hui que la douleur est d'abord une réponse biochimique à une blessure, à une chaleur extrême ou à tout autre traumatisme. Ces dernières années, ils ont identifié plusieurs molécules qui semblent activer des nerfs baptisés nocicepteur, et dont le rôle est d'informer rapidement le cerveau que leur zone d'intervention dans l'organisme est en difficulté. D'autres équipes ont identifié les récepteurs sensibles à ces signaux chimiques, qui déclenchent le message de douleur. « Viser » ces récepteurs avec des médicaments pourrait supprimer la douleur. Mais il est difficile d'évaluer les avantages et les inconvénients qui peuvent en résulter, dans la mesure où, jusqu'à présent, la plupart des recherches ont été menées *in vitro*.

Les techniques de génie génétique, qui permettent de créer des souris transgéniques – l'activité d'un gène donné a été modifiée –, ouvrent la voie à l'étude sur l'animal des effets produits par ces signaux biochimiques, et de ce qu'il advient lorsqu'on les empêche d'arriver à destination. Elles aident les chercheurs à mieux comprendre comment est ressentie la douleur, et à apprendre peut-être à la supprimer.

A ce jour, la molécule la plus connue du déclenchement de la douleur est la capsaïcine : celle-là même qui confère au piment sa saveur puissante. Il y a trois ans, une équipe de pharmacologues de l'université de Californie, à San Francisco, a découvert, sous la direction de David Julius, la protéine réceptrice qui fixe la capsaïcine et libère la sensation de brûlure qui lui est associée. La capsaïcine déclenche la douleur exactement comme le fait une température élevée, de sorte qu'un plat épicé, même tiède, peut donner l'impression de brûler. On a ainsi vérifié expérimentalement la vieille conviction de nombreux cuisiniers mexicains, qui mesurent la force des piments rouges en « unités Scoville », dont l'échelle se fonde sur la quantité d'eau nécessaire pour neutraliser la chaleur d'un échantillon.

LE PUZZLE ATP ET $P2X_3$

Il est permis de penser que de nouveaux analgésiques pourraient être mis au point pour empêcher la capsaïcine de se lier à son récepteur protéique, le VR1. Hélas, les cellules en culture ne « perçoivent » pas la douleur et ne la manifestent pas. On n'a donc aucune certitude sur les effets globaux de ces médicaments. *« L'idée qu'un seul canal, ou récepteur de la douleur, puisse faire l'objet d'un médicament est un peu naïf. Le processus est beaucoup plus compliqué »,* estime John Wood, spécialiste de la douleur à l'University College de Londres. Il reconnaît néanmoins que s'attaquer aux récepteurs de la capsaïcine peut permettre de lutter contre les douleurs inflammatoires comme contre les brûlures. Une peau brûlée par le Soleil devient hypersensible et la moindre augmentation de chaleur entraîne une sur-réaction des neurones de la douleur. La neutralisation des récepteurs de capsaïcine peut réduire cette hypersensibilité.

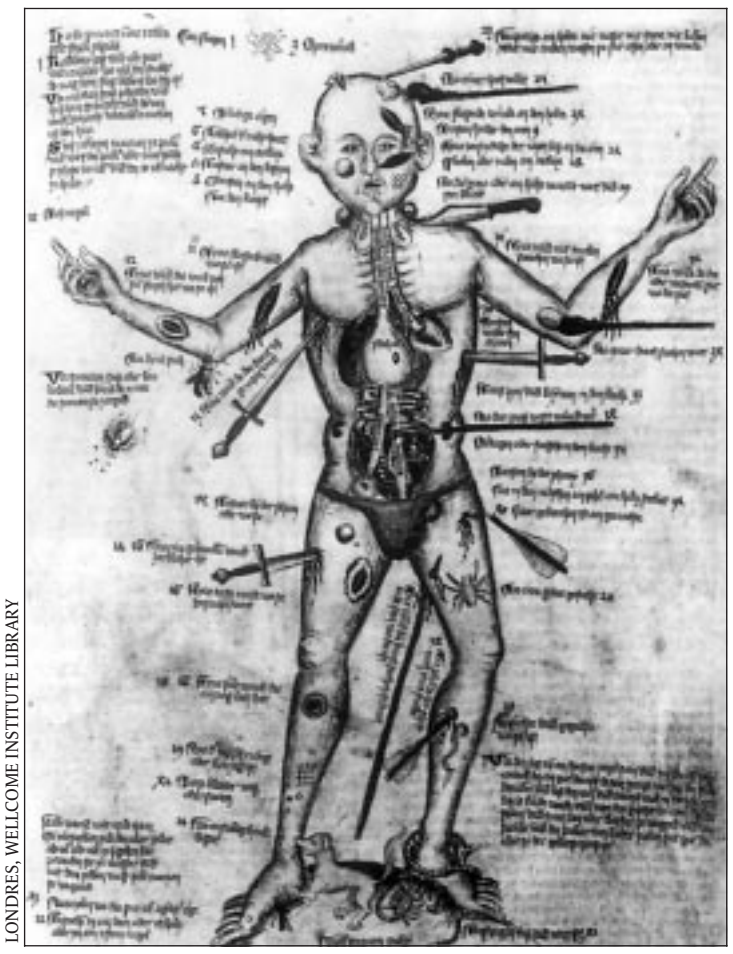

LONDRES, WELLCOME INSTITUTE LIBRARY

Un blessé, illustration de « L'Apocalypse » (XVe siècle).

John Wood a étudié une autre molécule clé sur le trajet de la douleur : l'ATP (adénosine triphosphate). Cette substance, qui, dans le corps, permet notamment de produire de la chaleur ou de faire jouer les muscles, est mieux connue comme source d'énergie. Elle fut pourtant d'abord identifiée comme une possible molécule du déclenchement de la douleur, parce qu'elle est libérée par les cellules endommagées. Mais la capsaïcine lui avait volé la vedette.

Les collaborateurs de John Wood, ainsi que d'autres chercheurs de la firme pharmaceutique Roche Bioscience aux Etats-Unis, se sont penchés sur la façon dont l'ATP influe sur le signal de la douleur. Ils ont utilisé des souris transgéniques dépourvues d'un récepteur réagissant à l'ATP et baptisé $P2X_3$. Les deux équipes publient leurs résultats jeudi 26 octobre dans l'hebdomadaire *Nature*. D'une manière générale, les souris lèchent une patte blessée. Celles qui ne possèdent pas de $P2X_3$ effectuent ce geste moins fréquemment, montrant ainsi que le message de douleur ne passe pas aussi efficacement chez elles.

Comme le VR1, le récepteur $P2X_3$ est un canal ionique, c'est-à-dire une petite structure qui franchit les membranes cellulaires et ne laisse passer que certains types d'ions. Il s'ouvre lorsqu'il rencontre l'ATP, qui peut alors activer la cellule nerveuse, provoquant la douleur. Là encore, certains chercheurs laissent entendre que des médicaments axés sur le $P2X_3$ pourraient atténuer la douleur. Mais les derniers résultats révèlent déjà des effets secondaires potentiellement gênants : par exemple, les souris privées de $P2X_3$ urinent moins souvent. Sans doute parce que la vessie, lorsqu'elle est pleine, libère des molécules d'ATP pour signaler qu'elle a besoin d'être vidée. Plus curieusement, les chercheurs ont aussi découvert que le blocage des signaux de l'ATP accentue, semble-t-il, la douleur causée par une inflammation dermique.

« Ces résultats montrent clairement l'importance de l'ATP et des récepteurs $P2X_3$ dans la perception de certains types de douleur, commente Sean Cook, qui travaille sur le sujet à l'université des sciences de la santé de l'Oregon, à Portland. *Mais beaucoup de pièces manquent encore au puzzle. »* Parmi elles, la façon dont divers types de dégâts causés aux tissus libèrent l'ATP, ainsi que la durée de vie du messager chimique dans l'organisme.

« C'est décevant », reconnaît John Wood. La subtilité des interactions entre les différents trajets de la douleur rend difficile, selon lui, le blocage complet de cette douleur. Pour progresser, on pourrait peut-être croiser les divers types de souris transgéniques utilisées, afin de pouvoir étudier plus d'un trajet à la fois. Mais, note le chercheur britannique, *« les souris transgéniques sont extrêmement difficiles à fabriquer ».*

David Adam

Une souris qui aime le piment

Pour examiner de plus près ce qui se passe chez l'animal quand le récepteur protéique de la capsaïcine, ou récepteur VR1, ne fonctionne pas, David Julius et son équipe américaine (université de Californie, San Francisco) ont fabriqué une souris transgénique dépourvue du gène gouvernant sa synthèse. Ces souris mutantes boivent volontiers de l'eau mêlée de capsaïcine – substance qu'on retrouve dans les gaz lacrymogènes, qui est utilisée comme arme dissuasive contre les grizzlis, et que les souris normales refusent d'avaler.

Les mutantes supportent mieux, aussi, une forte sensation de chaleur. Mais la douleur n'est pas totalement supprimée. Appliquée sur leur queue ou leurs pattes, la chaleur finit par devenir insupportable même aux souris transgéniques ayant un penchant marqué pour les sauces épicées. C'est là un point essentiel, qui montre que la douleur ne se limite pas à un unique processus biochimique.

Trois grandes catégories de mécanismes

POURQUOI la douleur ? *« Nous avons besoin d'un système d'alarme,* rappelle Pierre Césaro, professeur de neurologie à l'hôpital Henri-Mondor à Créteil. *Ce système, c'est la nociception, c'est-à-dire l'ensemble des fonctions de l'organisme qui permettent de détecter, de percevoir et de réagir à des stimulations potentiellement nocives. La douleur en fait partie. »* Mais la douleur n'a pas seulement son origine dans les tissus périphériques. Elle peut aussi être d'origine nerveuse ou psychique.

Parmi les mécanismes générateurs de la douleur, on distingue trois grandes catégories.

● **Les douleurs par excès de nociception** sont, de loin, les plus fréquentes (80 %) : un processus pathologique active au niveau périphérique le système de transmission des messages nociceptifs. Les chemins de cette douleur prennent naissance au niveau de la peau, des articulations, de l'ensemble des parois des organes, dans des capteurs et des fibres nerveuses qui voyagent dans les nerfs jusqu'à la moelle. Ces fibres ou nocicepteurs sont activées par une myriade de molécules, *« la soupe inflammatoire »,* libérées par les cellules lésées et les cellules de la défense immunitaire appelées à la rescousse. Les fibres s'excitent en groupe, et la moelle, au niveau de laquelle elles forment une jonction, reçoit un message déjà configuré : sont codées la localisation de la stimulation, son intensité, sa durée. Puis le message est transporté jusqu'aux structures du cerveau.

Comment soulager ce type de douleurs ? En traitant la cause de sa genèse, ou en cherchant à en limiter les effets par l'utilisation d'antalgiques périphériques. Les plus usuels sont les anti-inflammatoires non stéroïdiens, auxquels on rattache l'aspirine et le paracétamol. Leur action est d'empêcher la formation par le tissu lésé de médiateurs de l'activation nociceptive. La morphine et ses dérivés, les antalgiques les plus puissants de tous, agissent essentiellement au niveau du tronc cérébral : ils ont la propriété, en se fixant sur les membranes des neurones, d'empêcher la transmission des signaux nociceptifs.

● **Les douleurs de la deuxième catégorie sont d'origine neurologique.** Elles résultent d'une lésion soit de nerfs périphériques (zona, section de nerfs), soit du système nerveux central (après un défaut d'irrigation de zones très spécifiques du cerveau). Leur mécanisme ne met pas en jeu les molécules de la défense inflammatoire. La lésion d'un nerf conduit à des décharges spontanées des axones, et perturbe les systèmes du contrôle central des messages nociceptifs. On est beaucoup moins bien armé pour lutter contre ces douleurs, qui obéissent mal aux antalgiques usuels. Elles sont traitées par des médicaments à action centrale, les antiépileptiques et les antidépresseurs, sans qu'on connaisse précisément leur mode d'action.

● **Les douleurs de la troisième catégorie sont dites d'origine psychologique.** Elles se présentent comme des douleurs périphériques, mais ne reposent sur aucune lésion décelable. Elles traduisent un dysfonctionnement psychique, comme l'anxiété ou la dépression. Seul un traitement psychiatrique ou psychologique peut en venir à bout.

Dans la réalité, les trois mécanismes de douleurs coexistent bien souvent. Par exemple, les douleurs cancéreuses sont souvent mixtes, liées à une inflammation locale responsable de la nociception et à des compressions nerveuses donnant des douleurs neurologiques. Et leur retentissement psychologique peut amplifier la sensation douloureuse.

E. Bx

Cerveau et sensation de souffrance : une question de contexte

LA PREMIÈRE fonction des systèmes nerveux sensoriels est d'interpréter les stimulations du monde extérieur. Leur présentation simultanée serait chaotique s'il n'existait dans le cerveau des filtres permettant de fixer son attention sur certaines d'entre elles seulement. Ainsi la perception de la douleur varie-t-elle de façon considérable, selon la situation dans laquelle survient la stimulation nociceptive (entraînant la douleur). Des blessures légères peuvent paraître horriblement douloureuses, alors que, dans d'autres circonstances, des atteintes beaucoup plus importantes n'engendrent que peu de douleur.

L'appréciation de l'impact de facteurs environnementaux, socioculturels ou familiaux souligne l'impossibilité de réduire la douleur à un mécanisme physiologique précis, sans tenir compte de ses composantes psychologiques ou cognitives. D'un point de vue purement anatomique, l'influx nerveux engendré par une stimulation douloureuse est véhiculé, de la périphérie au cerveau, par des fibres nerveuses spécialisées. Mais *« aux différents niveaux de ce circuit, le transfert de l'information nociceptive est constamment modulé par différents systèmes de contrôle,* explique Bernard Calvino, professeur de physiologie à l'université de Créteil. *La structure médullaire en est le premier siège. Ces contrôles, potentialisateurs ou inhibiteurs, filtrent l'influx nerveux d'origine périphérique et le remodèlent. Soit en l'amplifiant, soit en l'inhibant, voire en l'arrêtant ».* C'est à ce niveau qu'on explique l'action analgésiante de l'acupuncture, qui peut permettre des interventions chirurgicales sans anesthésie.

Le message transmis remonte alors au tronc cérébral puis au thalamus. Là, il se divise. Une partie de l'information transite par le thalamus latéral, puis se dirige vers le cortex pariétal qui analyse localisation, intensité et durée de la stimulation ; une autre partie de l'information est relayée dans le thalamus médian et se dirige vers le cortex frontal, qui analyse la sensation de douleur et l'émotion qui s'y rattache. *« Il semble aussi exister des voies reliant le thalamus médian à l'amygdale, une structure spécialisée dans la gestion des phénomènes émotionnels »,* explique Pierre Césaro, professeur de neurologie à l'hôpital Henri-Mondor à Créteil.

Cette description, très schématique, ne prend pas en compte les modulations des activités inhibitrices ou excitatrices nerveuses, électriques et biochimiques, de la transmission synaptique. Dans le cas de la douleur, un système particulier a été mis au jour : le système opioïde endogène. Il est puissamment inhibiteur de la transmission des signaux de la douleur.

DE NOUVEAUX ANALGÉSIQUES ?

Ce système est composé de plusieurs familles distinctes de peptides opioïdes (les enképhalines, les dynorphines, les endomorphines et la bêta-endorphine). Elles agissent par l'intermédiaire de récepteurs qui ont fourni des cibles pour la synthèse de nouveaux analgésiques. Car elles sont des analgésiques naturels que le cerveau produit en cas de stimulation douloureuse intense. Leur découverte a suscité l'espoir de mettre au point des analgésiques puissants, qui agiraient sur les douleurs chroniques et le système limbique, et seraient dénués des effets secondaires de la morphine, qui est peu active sur les douleurs persistantes. Cet espoir n'a pas été encore concrétisé.

Il existe cependant des moyens d'arrêter toute douleur. Par exemple l'anesthésie générale, qui renforce les activités inhibitrices des aires associatives, arrêtant ainsi toute transmission des signaux nociceptifs. Ou des moyens non pharmacologiques, en particulier l'acupuncture et l'hypnose. Celle-ci agirait au niveau central. Il s'agit d'un état modifié de la conscience, un « quatrième état » naturel, distinct du sommeil, du rêve et de la veille, utilisable en particulier au cours des traitements des grands brûlés (*Le Monde* du 24 juillet) chez lesquels la douleur est intolérable.

Une nouvelle ère de la connaissance du cerveau a été ouverte avec le développement de l'imagerie cérébrale. Les circuits de la douleur, mis au jour chez l'animal par l'électrophysiologie et l'anatomie, ont fait l'objet, chez l'homme, d'études par tomographie par émission de positons (TEP), une technique d'imagerie fonctionnelle qui repose sur la visualisation de l'augmentation du débit sanguin vers les cellules en activité. *« L'aspect désagréable associé à l'expérience sensorielle constitue une caractéristique distinctive de la douleur »,* commente Mary Catherine Bushnell, professeur d'anesthésiologie à l'université de Montréal, une des premières à investir le domaine. Elle a montré l'activation des aires corticales sensorielles, et surtout d'une région dite « gyrus cingulaire », lors d'une stimulation thermique douloureuse. *« On peut diminuer, voire faire disparaître, l'activation du gyrus cingulaire en modulant le désagrément de la douleur par l'hypnose, l'activation du cortex sensoriel restant inchangée »,* précise-t-elle.

Entre la sensation vécue et racontée par le malade et le savoir médical, le fossé pourrait un jour se combler, laissant espérer une véritable action sur la douleur.

Elisabeth Bursaux

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde*, d'*El Pais* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de l'anglais par Sylvette Gleize.

Chaque lundi avec
Le Monde
DATÉ MARDI
retrouvez
LE MONDE ECONOMIE

Chaque mardi avec
Le Monde
DATÉ MERCREDI
retrouvez
LE MONDE INTERACTIF

Saturne, le seigneur des anneaux, a quatre nouveaux compagnons

CERTAINS collectionnent les timbres, les télécartes ou les boîtes de camembert. Brett Gladman, lui, collectionne les satellites naturels des planètes géantes. Cet astronome canadien travaillant à l'Observatoire de la Côte d'Azur vient d'annoncer, jeudi 26 octobre, la découverte de quatre nouveaux compagnons de Saturne, ce qui, avec les cinq escorteurs d'Uranus qu'il a détectés depuis 1997, porte son tableau de chasse à neuf. Grâce à ce coup de filet spatial, Saturne repasse en tête de la liste des planètes les plus fréquentées. En plus des milliards de particules qui composent ses célèbres anneaux, Saturne maintient dans sa cour vingt-deux satellites, contre vingt et un à sa voisine Uranus.

C'est presque par hasard, raconte Brett Gladman, que les quatre nouveaux venus sont sortis de l'anonymat : *« Je participe à un programme de recherches de satellites, qui a pour but de mieux comprendre la formation des planètes géantes. Nous avons ainsi obtenu de scruter les environs de Saturne au moment de son opposition par rapport au Soleil, fin novembre. En prévision de ces observations, qui auront lieu à l'aide du télescope de 2,2 mètres de l'European Southern Observatory (ESO) au Chili, nous avons donc effectué en août de simples recherches préliminaires. Et trouvé deux premiers candidats. »*

Mais il fallait en avoir le cœur net. Un mois plus tard, au télescope franco-canadien d'Hawaï cette fois, Brett Gladman remet l'œil sur ses deux objets, ce qui écarte la possibilité qu'il s'agisse d'astéroïdes se trouvant par hasard en avant-plan lors de la première observation. *« Il faudra encore plusieurs mois,* précise l'astronome canadien, *pour s'assurer qu'il ne s'agit pas d'objets de la famille des Centaures, comètes dont l'orbite autour du Soleil passe entre les planètes géantes. Mais cette probabilité est très faible. »*

IRRÉGULIERS À BAPTISER

Les observations hawaïennes permettront aussi à Brett Gladman de dénicher deux nouveaux satellites. Le temps d'observation sur un instrument étant chichement compté, le chercheur et son équipe font partager leur découverte à plusieurs de leurs collègues afin d'engranger les données. La magnifique fraternité des astronomes se met en route. Le télescope de 2,4 mètres MDM en Arizona, son voisin de 1,5 mètre de l'Observatoire de Steward à Tucson et le New Technology Telescope de l'ESO au Chili dirigent alors leurs miroirs vers Saturne... Pour confirmation.

Mesurant entre 10 et 50 km de diamètre, ces quatre nouveaux vassaux du seigneur des anneaux appartiennent à la catégorie des satellites irréguliers. *« Contrairement aux satellites réguliers des géantes gazeuses qui naissent à partir du disque de poussières entourant la planète lorsque celle-ci se forme, les irréguliers sont des objets primitifs indépendants, dont on pense qu'ils ont été "capturés" au cours d'un processus qui n'est pas du tout compris à l'heure actuelle,* explique Brett Gladman. *Plusieurs théories s'affrontent mais aucune ne marche très bien. La découverte de ces satellites présente l'intérêt de tester ces hypothèses et de récolter des indices sur l'environnement des planètes géantes durant ou peu après leur formation. »*

Reste la partie la plus amusante de la découverte : le baptême. Alors que l'Union astronomique internationale impose aux satellites d'Uranus de porter les noms de personnages tirés des œuvres de William Shakespeare ou du poète anglais Alexander Pope, les critères sont plus flous pour ce qui concerne les compagnons de Saturne. On a d'abord eu recours aux Titans et aux Titanides, frères et sœurs de Cronos – équivalent grec de Saturne –, mais la liste ne comptait que douze noms... On se contente donc désormais de puiser dans la mythologie grecque. Qui succèdera à Calypso, Hélène et Pan ?

Pierre Barthélémy

Les radiologues plébiscitent l'imagerie numérique

Les Journées françaises de la radiologie, à Paris jusqu'au 27 octobre, confirment les avantages des nouvelles technologies, qui améliorent la circulation et l'exploitation des clichés. Mais l'équipement de la France accuse un retard préoccupant

Après le nouvel hôpital parisien Georges-Pompidou, l'institut Gustave-Roussy de Villejuif a commencé le déploiement de son système de gestion et de circulation des documents numériques. Grâce à cet équipement, d'un coût de 12 millions de francs, les résultats de tous les examens cliniques, de la radiographie à l'imagerie à résonance magnétique (IRM) en passant par le scanner, sont directement obtenus sous forme numérique et s'intègrent au dossier médical du patient accessible à partir de tous les ordinateurs de l'établissement. Un progrès qui améliore la précision et la rapidité du diagnostic tout en diminuant les doses de rayonnement appliquées au patient. Hélas, faute d'investissements, la France, avec 3,5 appareils d'IRM pour 1 million d'habitants, occupe la queue du peloton européen en matière d'équipement d'imagerie médicale numérique.

EN 1999, la radiographie numérique faisait encore débat lors des Journées françaises de la radiologie (JFR). Cette année, le sujet n'était même plus à l'ordre du jour de la manifestation organisé par la Société française de radiologie (SFR), qui s'est tenue à Paris, au Palais des congrès, du 23 au 27 octobre. Désormais, les nouveaux établissements, comme l'hôpital Georges-Pompidou, adoptent d'emblée un équipement entièrement numérique, tandis que les plus anciens commencent à s'y convertir.

Ainsi, l'institut Gustave-Roussy de Villejuif, spécialisé dans le traitement de cancer, vient de commencer le déploiement de son système de gestion et de circulation des documents numériques (PACS, pour *picture archiving communication system)* réalisé en partenariat avec General Electric. Un investissement de 12 millions de francs. Les résultats de tous les examens cliniques, de la radiographie à l'imagerie à résonance magnétique (IRM) en passant par le scanner, sont directement obtenus sous forme numérique et s'intègrent au dossier médical du patient, qui est accessible à partir de tous les ordinateurs de l'établissement.

Risques minimisés

Si le numérique ne réduit pas les doses de rayonnement des examens, il supprime les expositions redondantes engendrées par les ratés de la radiologie argentique. Or les patients s'interrogent souvent sur les effets de ces expositions aux rayons X.

La Société française de radiologie minimise ces risques. Elle note que la dose d'une radiographie ne dépasse pas celle que reçoivent les passagers d'un avion au cours d'un vol de quatre heures. L'irradiation naturelle de Paris correspond à celle de 10 radios du poumon par an. Or, cette dose, liée à la composition géologique des sols, peut être 70 à 80 fois supérieure selon les régions. Par ailleurs, la SFR réfute les chiffres qui circulent sur les cancers attribués aux effets de la radiologie. Elle souligne que, en l'absence d'analyse de terrain, ces données sont fournies par des modèles mathématiques ne s'appliquant qu'aux irradiations collectives (explosions nucléaires ou accidents de centrales).

Si le PACS de l'institut Gustave-Roussy donne satisfaction aux praticiens, celui du flambant neuf hôpital Georges-Pompidou semble victime du système informatique de l'établissement. Le chef du service de radiologie, Guy Friga, également secrétaire général de la SFR, n'est pas tendre avec cette installation conçue par l'Assistance publique de Paris. Il dénonce *« le manque évident de simplicité et de fiabilité, ainsi que les lourdeurs de fonctionnement »*, précisant que *« parfois, nous sommes amenés à l'arrêter et à revenir au crayon et au papier... »*. L'exploitation des documents numériques reste ainsi soumise aux performances du réseau qui en assure la circulation.

Ces difficultés, inhérentes à tous les systèmes informatiques, ne remettent pas en cause les avantages du numérique. Pour la SFR, il ne fait pas de doute que les clichés analogiques, les fameuses « radios » transportées par les patients d'examen en examen, doivent disparaître.

Le prix des appareils numériques constitue le dernier frein à leur généralisation dans les services de radiologie. Ainsi, l'équipement de l'institut Gustave-Roussy souffre de l'absence d'un appareil de mammographie numérique, dernier bastion de l'analogique dans l'établissement. La machine coûte environ 2,5 millions de francs l'unité et on en compte moins de dix exemplaires en France, contre environ 2 500 mamographes classiques. La SFR estime pourtant que, dans ce domaine en particulier, *« l'imagerie numérique réduit la variabilité interopératoire »*.

MOINS DE « FAUX POSITIFS »

L'obtention directe d'une image que l'on peut transmettre sans perte d'information supprime l'une des étapes du processus de diagnostic du cancer du sein. En effet, si le cliché analogique est directement utilisé pour le premier examen, une seconde analyse, réalisée dans un centre spécialisé, impose de numériser l'image pour l'acheminer rapidement.Cette opération introduit fatalement une perte d'information qui peut se révéler préjudiciable à la fiabilité du diagnostic. De plus, le procédé de développement des films lui-même n'est pas à l'abri de certaines dérives. La SFR note qu'une variation de température d'un seul degré Celsius des bains chimiques suffit pour noircir le négatif. D'où la fréquence des examens à refaire. Le gain de qualité et de fiabilité apporté par la mammographie numérique devrait réduire sensiblement le nombre de « faux positifs », c'est-à-dire de la détection erronée d'un cancer.

Le développement de techniques plus précises d'examens conduit à augmenter les besoins des praticiens en matériel de pointe. Difficile, aujourd'hui, de se passer d'un scanner ou d'une IRM dans la plupart des services d'un hôpital, urgences comprises. Or la France, dans ce domaine, accuse un retard de plus en plus préoccupant. La SFR constate que nous occupons la queue du peloton européen dans ce domaine. La France dispose de 3,5 appareils d'IRM pour 1 million d'habitants contre 9 en Allemagne, 8 en Italie, 7 en Espagne et 4,5 au Royaume-Uni. Plus grave encore, le manque d'investissements a tendance à creuser l'écart avec les pays les mieux équipés. La SFR note que le ministère de la santé n'a délivré que 94 autorisations d'équipement sur les 300 demandées. De plus, la procédure impose un délai de deux ans entre cette décision, prise en mars 2000 par Martine Aubry, et la mise en service effective des nouvelles IRM.

Le diagnostic n'est pas meilleur en matière de scanner. Avec 500 appareils, la France est trois fois moins équipée que l'Allemagne. La SFR note que le Royaume-Uni, souvent brocardé pour la médiocrité de son service de santé, vient de s'engager dans l'acquisition de 250 scanners et de 100 IRM supplémentaires. La pénurie française conduit à ce que deux départements soient totalement dépourvus de scanners.

LES URGENCES PÉNALISÉES

Cette différence d'équipement avec nos voisins immédiats engendre un exode des populations frontalières qui vont passer des examens en Allemagne, en Italie ou en Espagne. Dans ce dernier pays, il est possible d'obtenir une IRM dans la journée, lorsqu'il faut patienter trois semaines en France. Le sous-équipement pénalise particulièrement les services d'urgence. Rares sont ceux à qui un scanner est attribué en propre, aucun ne dispose d'une IRM.

De telles carences, qui s'ajoutent à un manque chronique de radiologues, oblitèrent les bénéfices que l'on peut attendre des progrès techniques du matériel. Il en va de même pour l'amélioration de la gestion des doses de radioactivité reçues par les patients. La directive européenne 97/43 Euratom du 30 juin 1997, entrée en vigueur dans le droit français le 13 mai, impose de standardiser les procédures radiologiques, mais aussi de justifier chaque examen et d'éviter, chaque fois que cela est possible, le recours à une exposition aux rayons X. L'IRM, fonctionnant avec un rayonnement non ionisant, offre une alternative précieuse. Encore faut-il que l'équipement des hôpitaux permette une possibilité de choix fondée sur l'examen médical du patient et non uniquement sur la disponibilité des appareils.

Michel Alberganti

L'état de vos stocks et votre catalogue de prix sont aussi sur votre mobile.

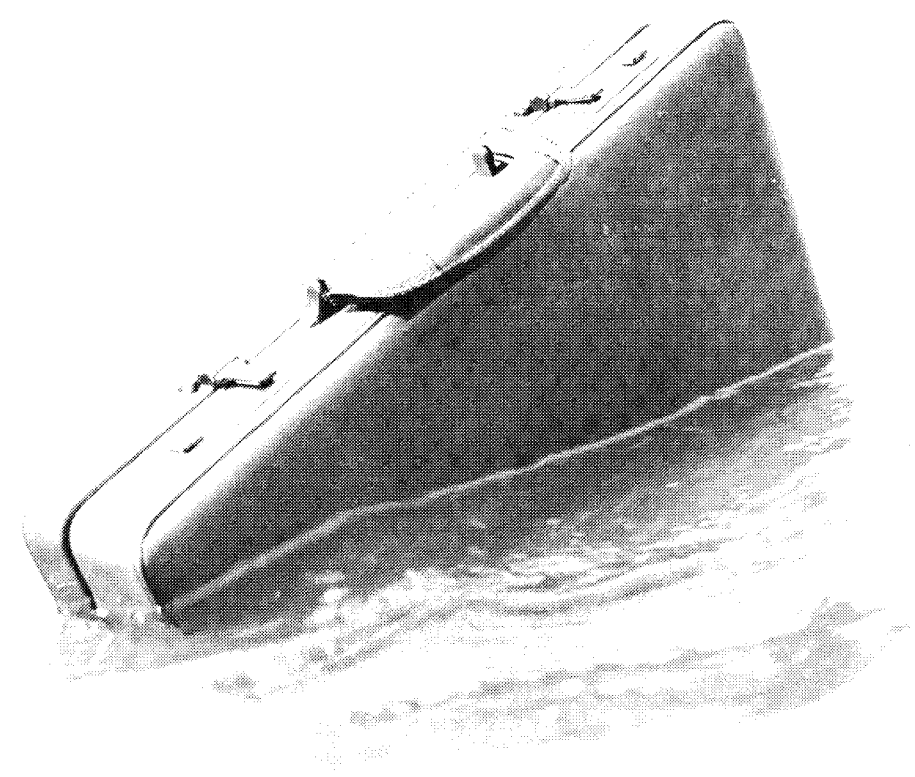

BBDO Corporate

France Télécom lance le premier Portail Mobile Entreprises.

Désormais, où que vous soyez, vous accédez en temps réel aux informations de votre entreprise, 24 h / 24, à partir de tout type de terminal mobile : téléphone wap, PDA (assistant personnel numérique) ou PC portable. www.e-mportail.com

france telecom
bienvenue dans la vie.com

Dans l'adversité, l'AS Monaco a renoué avec les vertus de la solidarité

Réduits à neuf en milieu de deuxième mi-temps, les champions de France ont préservé leur victoire (4-2) face aux Turcs du Galatasaray Istanbul et restent en course en vue d'une qualification pour le deuxième tour de la Ligue des champions

C'est dans un stade Louis-II inhabituellement survolté que l'AS Monaco s'est imposée (4-2), mercredi 25 octobre, devant l'équipe turque du Galatasaray Istanbul, préservant ainsi ses chances de qualification pour la deuxième phase de la Ligue des champions. Les Monégasques menaient 4-1 après une demi-heure de jeu et ont achevé la partie à neuf, après les expulsions de Franck Jurietti et Martin Djetou. Ils ont su faire preuve d'une solidarité et d'un brio qu'on ne leur connaissait plus depuis le début de la saison. S'ils veulent prolonger leur parcours en Ligue des champions, les joueurs de la Principauté, toujours derniers du groupe D, devront impérativement aller s'imposer sur la pelouse des Glasgow Rangers, le 7 novembre, lors de la dernière journée du premier tour de l'épreuve. Autre club français engagé en Ligue des champions, Lyon s'est imposé (2-0) mercredi, à Heerenveen (Pays-Bas). Les Lyonnais devront battre les Grecs de l'Olympiakos Le Pirée le 7 novembre pour décrocher leur qualification pour la deuxième phase.

MONACO
de notre envoyé spécial

Tapage nocturne à Monaco. Qui l'eut cru ? Les riverains du stade Louis-II se souviendront de cette soirée printanière du 25 octobre 2000, de ces sifflements stridents qui ont brisé la quiétude du port avoisinant. Tout a été dit – et rien de vraiment gentil – sur le supporteur monégasque : rare par définition, amorphe par vocation. Le contraire, en somme, de celui du Galatasaray Istanbul, soutenu mercredi soir par plusieurs milliers de fidèles. Attifés aux couleurs du club (jaune et rouge), ils ont assuré l'ambiance bien avant le coup d'envoi et couvert sans peine de leurs encouragements la discrète chorale de la Principauté, regroupée derrière un but.

FOOTBALL

Pourtant, saisis par un sentiment d'injustice, les 10 000 spectateurs ont manifesté dans un même élan leur réprobation quand l'arbitre norvégien, Rune Pedersen, a brandi à deux reprises en 4 minutes un carton rouge sous le nez de Franck Jurietti (60e) puis de Martin Djetou (64e). Plus que cette double sanction pour deux égarements navrants, la colère des spectateurs s'adressait aux joueurs de Galatasaray, dont les provocations répétées ont conduit à l'échauffement des esprits. Lazzis et quolibets ont alors accompagné chaque séquence des Stambouliotes, alors que des vivats frénétiques saluaient les actions de Monégasques entrés en résistance à 9 contre 11.

Même dans les tribunes latérales, peu enclines aux mouvements d'humeur, on s'époumonait. Des dames en tailleur cintré s'égosillaient au risque d'une extinction de voix, comme s'il fallait préserver à tout prix l'honneur de cette équipe amputée. Transcendés par cette ambiance si peu familière, les champions de France firent étalage d'une abnégation qui les avait quittés depuis le début de la saison. Pendant une demi-heure, les 9 rescapés se démultiplièrent pour sauvegarder l'acquis réduit à un avantage de deux buts (4-2) après la tête victorieuse de Korkmaz Bülent (63e).

Il y avait de la bravoure dans ces tacles répétées de Marcelo Gallardo et un parfum d'héroïsme dans ces courses solitaires de Marco Simone, deux artistes plutôt réticents à se lancer dans les combats d'arrière-garde. Il y avait du panache aussi chez Philippe Christanval, sentinelle de la défense qui remonta tout le terrain pour menacer à deux reprises le sanctuaire adverse. Galatasaray ne sut que faire de sa supériorité numérique et même la fébrilité du gardien de but français, Stéphane Porato, ne lui inspira que des offensives d'une désolante mièvrerie. A l'inverse, les Monégasques stupéfiaient par leur aisance à tourbillonner autour de la défense rivale.

« Nous avons démontré l'étendue de nos qualités morales, ce qui ne fut pas toujours le cas cette saison », a commenté Claude Puel d'une voix neutre. Pour décrypter les sentiments de l'entraîneur de l'AS Monaco, mieux valait s'attarder sur son regard, de nouveau empli de fierté. Si le bilan en championnat n'est pas mathématiquement désastreux (4e après 12 journées) pour une équipe promise aux premiers rôles, son parcours en Ligue des champions relevait du mauvais goût avant la venue de Galatasaray, avec 3 revers en 4 rencontres.

LE DÉPART DES MENEURS

Les déboires en série avaient fini par altérer le climat interne. Les rumeurs annonçaient des dissensions entre joueurs et une confiance altérée entre le président Jean-Louis Campora et son entraîneur. Les observateurs dressaient le constat d'un recrutement raté, d'un effectif délesté de ses meneurs d'hommes (Fabien Barthez, Sabri Lamouchi)... Par quel enchantement cette troupe désemparée a-t-elle renoué avec la grâce en ce mercredi 25 octobre ? Egratignée par la critique, peut-être a-t-elle vu l'opportunité d'un sursaut salvateur.

Ouvert par un premier but marqué dès la 6e minute par Pablo Contreras, le chemin de la rédemption était dès lors balisé. En renouant avec son jeu alerte, le champion de France désarçonnait la défense turque avec une aisance déconcertante. Nicolas Bonnal et Marco Simone confortaient le pressentiment d'un succès inéluctable (19e) et (22e), à peine altéré par la réduction du score signée Hakan Unsal (24e). Shabani Nonda concluait sept minutes de folie par un quatrième but (26e). La seconde période, forcément plus besogneuse après la distribution des cartons rouges, confortait le renouveau monégasque.

« C'est la première fois de la saison que nous disputons un match plein », estimait le capitaine Martin Djetou. *« Il y avait une âme dans cette équipe »*, ajoutait Claude Puel. Reste à l'entretenir en prévision de la dernière journée de ce premier tour, le 7 novembre à Glasgow, face aux Rangers. Seule une victoire en terre écossaise permettrait à Monaco de poursuivre sa route en Ligue des champions et de gonfler la fierté de ses étonnants supporteurs.

Elie Barth

Lyon se donne le droit d'espérer

Les semaines se suivent et ne se ressemblent pas pour les clubs français engagés en Ligue des champions : tous trois défaits la semaine passée, le Paris Saint-Germain, l'AS Monaco et l'Olympique lyonnais ont réussi à s'imposer à l'occasion de la 5e journée de la compétition. Les Lyonnais ont dû attendre l'heure de jeu pour faire la différence à Heerenveen, dans le nord des Pays-Bas.

Les 2 buts inscrits par Steed Malbranque et Steve Marlet leur permettent d'espérer encore rejoindre les 9 clubs d'ores et déjà qualifiés pour la deuxième phase de l'épreuve. Mercredi 25 octobre, le Spartak Moscou et la Lazio Rome sont en effet venus rejoindre Valence, le Real Madrid, La Corogne, Arsenal, le Milan AC, le PSG et le Bayern Munich, déjà assurés de poursuivre leur route.

* Source : ARC

Chaque jour, 160 000 personnes*
accèdent aux services d'information et
de loisirs depuis leur téléphone mobile.
Mais peut-on être sûr que cette offre

exigence

L'Internet Mobile d'Ericsson. Ce que vous voulez, où vous voulez.

corresponde réellement aux
attentes des consommateurs ?
C'est pourquoi Ericsson est à l'écoute
quotidienne des utilisateurs pour
aider ses partenaires opérateurs
à concevoir des services adaptés et
personnalisés qui sauront enthousiasmer
les consommateurs des quatre coins
du monde. Information, musique,
jeux, achats en ligne. C'est ça
la révolution : proposer des services
vraiment utiles, tous les jours.
www.ericsson.com
La révolution de l'Internet Mobile.
Vivons-la au quotidien.

PUBLICIS CONSTELLATION

Avec un seul bras, Gilles de la Bourdonnaye est un des 100 meilleurs pongistes français

GILLES DE LA BOURDONNAYE a vingt-sept ans, deux yeux bleus comme l'océan et un corps interminable. Il possède aussi une nature extravertie et un vrai talent pour le tennis de table. Lors des trois précédents Jeux paralympiques, il s'est offert sept médailles, dont trois en or. Et les experts lui en promettent une quatrième à l'occasion de ceux de Sydney, qui s'achèvent dimanche 29 octobre. Sans doute faut-il préciser que Gilles de la Bourdonnaye n'a qu'un seul bras, le gauche. Le droit, il l'a perdu avant même de savoir s'en servir pour écrire son nom. A l'âge de trois ans, au Sénégal, où son père travaillait pour Elf. *« Un accident d'ascenseur*, résume-t-il sans donner plus de détails. *L'appareil était mal entretenu. »*

Son handicap est très apparent, pourtant, on en viendrait presque à l'oublier. Une raquette à la main, Gilles de la Bourdonnaye ressemble à ce qui se fait de plus accompli dans l'art du service ou du smash. Depuis ses débuts dans la discipline, à l'âge de neuf ans, il a gravi tous les échelons qui conduisent au sommet. Il s'y est posé dans sa classe de handicap, celle des amputés, remportant sa première médaille aux Jeux paralympiques de Barcelone, en 1992, pas encore âgé de vingt ans.

Chez les valides, son ascension a été moins fulgurante. Mais il n'a pas cessé de grimper. *« Je suis actuellement classé parmi les cent premiers joueurs français*, explique-t-il sans cacher sa fierté. *Et la France compte plus de 150 000 licenciés. En fait, je passe le plus clair de l'année à disputer des compétitions avec des joueurs valides. Les tournois pour handicapés, j'en fais trois ou quatre par an. Mais j'ai besoin de ces épreuves. Elles m'apportent la satisfaction de savoir que, face à des gens comme moi, je suis le meilleur sur la planète. »*

Ce bras en moins, Gilles de la Bourdonnaye a cessé depuis longtemps de souffrir de son absence. Il explique dans un sourire que les gens mieux « outillés » que lui ignorent pour la plupart qu'on peut presque tout faire avec une seule main. *« Vous n'avez pas idée*, plaisante-t-il. *Pour les courses, c'est vrai que c'est moins facile. Je ne peux pas porter dix sacs à la fois, comme les autres. Et je ne jouerai jamais de la guitare. Mais ce n'est pas la mort. »*

DISSYMÉTRIE IRRÉMÉDIABLE

Au tennis de table, son handicap n'est pas aisément repérable. A l'observer taper dans la balle avec une précision de géomètre, on se laisserait même aller à penser que ce corps sans symétrie ne le dessert pas plus que cela. Il s'amuse de la remarque. *« Je dois sans doute peser 4 à 5 kg de moins du côté droit que du gauche. Du coup, j'ai besoin de plus de temps pour effectuer certains mouvements de rotation, pour passer par exemple du revers au coup droit. La différence avec les joueurs valides n'est pas visible, elle se compte seulement en deux ou trois dixièmes de seconde. Mais à mon niveau de jeu, cet écart est énorme. Et je peux m'entraîner six ou huit heures par jour, je n'y changerai jamais rien. »*

On lui parle du sport comme facteur d'intégration ou comme échappatoire à une existence meurtrie, expressions fréquemment entendues dans le monde handisport. Il balaye l'argument avec un naturel désarmant : *« Jusqu'à l'âge de quinze ans, je jouais seulement contre des valides. Je ne connaissais pas encore le sport "handicapé". Mes premiers championnats de France handisport, j'en garde un souvenir atroce. Tous ces infirmes, parfois très gravement marqués, cela m'a complètement déprimé. Au bout de trois jours, je ne pouvais plus le supporter. Mais on est tous passés par là, c'est une étape classique. »*

Alain Mercier

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : le Français Arnaud Tournant** a remporté, mercredi 25 octobre, à Manchester (Grande-Bretagne), son troisième titre de champion du monde du kilomètre, cinq semaines après sa prestation manquée des Jeux olympiques de Sydney, où il avait terminé cinquième. *« Ce soir, vous avez vu ma vraie forme »*, a déclaré Arnaud Tournant, qui s'est imposé en 1 min 1 s 619, soit un dixième de mieux que l'Allemand Sören Lausberg.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 86 du mercredi 25 octobre. Premier tirage :** 5, 8, 17, 24, 33, 46 ; numéro complémentaire : 4. Rapports pour 6 numéros : 1 469 090 F (223 961 €) ; 5 numéros et complémentaire : 60 860 F (9 278 €) ; 5 numéros : 4 115 F (627,32 €) ; 4 numéros et complémentaire : 226 F (34,45 €) ; 4 numéros : 113 F (17,22 €) ; 3 numéros et complémentaire : 26 F (3,96 €) ; 3 numéros : 13 F (1,98 €). **Second tirage :** 5, 16, 20, 29, 34, 36 ; numéro complémentaire : 13. Pas de gagnant pour 6 numéros. 5 numéros et complémentaire : 60 860 F (9 278 €) ; 5 numéros : 8 305 F (1 266 €) ; 4 numéros et complémentaire : 346 F (52,74 €) ; 4 numéros : 173 F (26,37 €) ; 3 numéros et complémentaire : 34 F (5,18 €) ; 3 numéros : 17 F (2,59 €).

Douceur d'automne

VENDREDI. Une perturbation peu active circule sur les côtes de la Manche et près des frontières belges. Au sud, les pressions sont en hausse. Après dissipation des brouillards matinaux, la journée est agréable.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur les côtes de la Manche, le ciel est couvert, il pleut faiblement et le vent de sud-ouest est soutenu. Sur le sud de la Bretagne, le ciel se voile au fil des heures. Ailleurs, le ciel alterne entre périodes d'éclaircies et passages nuageux. Les températures sont voisines de 15 à 16 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les côtes de la Manche et le Nord passent ce vendredi sous de nombreux nuages. Il pleut le matin sur le Nord et l'après-midi près du littoral. Ailleurs, le ciel est voilé et plus lumineux l'après-midi. Il fait de 14 à 16 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel est bien gris le matin et quelques gouttes tombent sur la Lorraine. L'après-midi, les nuages se disloquent sur la Bourgogne et la Franche-Comté. Les températures s'échelonnent entre 12 et 15 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les brouillards matinaux sont fréquents et tenaces. Après leurs dissipations, le soleil et des petits cumulus se partagent le ciel. Il fait de 18 à 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La grisaille domine le matin. Puis le ciel s'éclaircit. L'après-midi profite de belles éclaircies. Le thermomètre affiche de 14 à 16 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le ciel de ces régions est ensoleillé. Quelques bancs de nuages d'altitude passent sur la Corse. Il fait de 20 à 23 degrés.

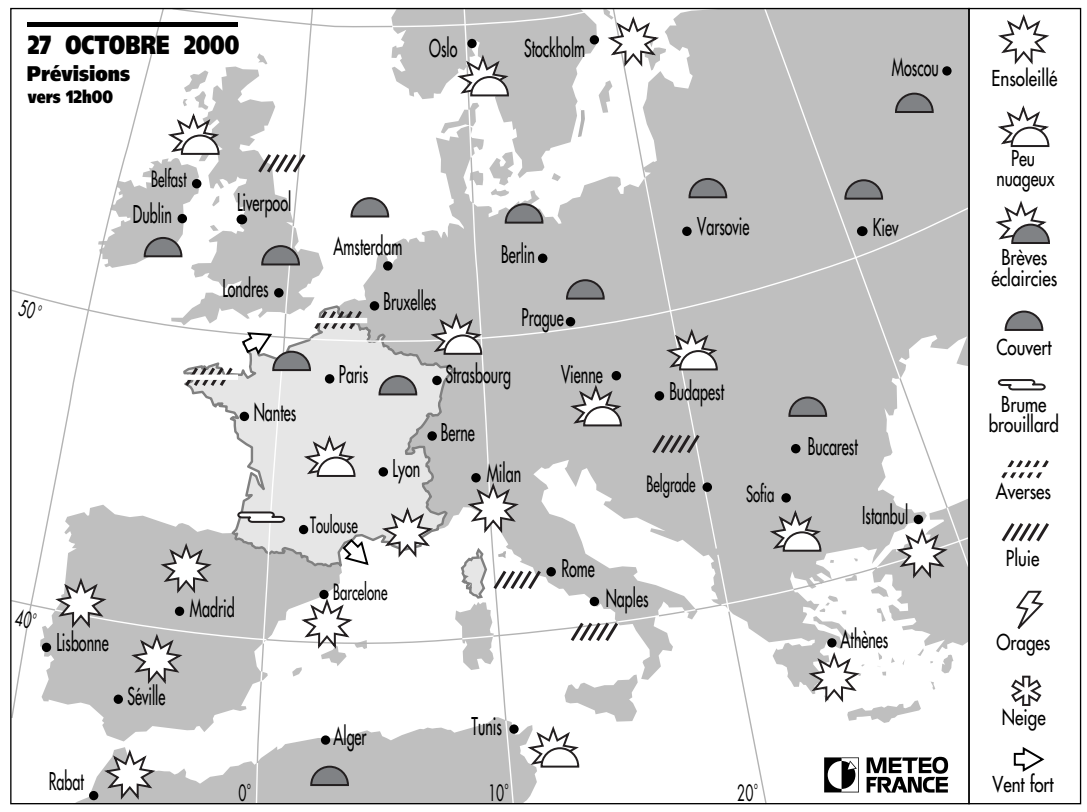

(Publicité)

PRÉVISIONS POUR LE 27 OCTOBRE 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	11/22	S
BIARRITZ	11/19	S
BORDEAUX	8/18	S
BOURGES	6/15	S
BREST	11/15	C
CAEN	10/15	C
CHERBOURG	10/15	C
CLERMONT-F.	7/15	S
DIJON	7/13	N
GRENOBLE	6/16	S
LILLE	10/14	C
LIMOGES	6/15	S
LYON	8/16	S
MARSEILLE	13/20	S
NANCY	8/13	C
NANTES	8/17	N
NICE	14/21	S
PARIS	8/15	N
PAU	8/19	S
PERPIGNAN	14/20	S
RENNES	8/17	N
ST-ETIENNE	5/15	S
STRASBOURG	9/14	C
TOULOUSE	9/18	S
TOURS	7/15	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/33	S
FORT-DE-FR.	24/31	P
NOUMEA	21/25	S
PAPEETE	24/30	S
POINTE-A-PIT.	25/31	P
ST-DENIS-RÉ.	20/25	S
EUROPE		
AMSTERDAM	10/13	C
ATHENES	15/22	S
BARCELONE	13/19	S
BELFAST	7/13	S
BELGRADE	6/12	P
BERLIN	7/12	C
BERNE	7/11	S
BRUXELLES	9/14	C
BUCAREST	6/19	C
BUDAPEST	7/12	S
COPENHAGUE	8/10	C
DUBLIN	7/14	C
FRANCFORT	6/13	C
GENEVE	9/13	S
HELSINKI	0/5	S
ISTANBUL	13/18	S
KIEV	7/12	C
LISBONNE	15/21	S
LIVERPOOL	11/14	P
LONDRES	9/15	C
LUXEMBOURG	7/12	C
MADRID	8/20	S
MILAN	11/19	S
MOSCOU	8/10	C
MUNICH	6/9	S
NAPLES	16/22	P
OSLO	-2/3	S
PALMA DE M.	14/22	S
PRAGUE	5/9	C
ROME	14/20	P
SEVILLE	13/26	S
SOFIA	7/17	S
ST-PETERSB.	3/10	C
STOCKHOLM	1/6	S
TENERIFE	15/19	S
VARSOVIE	4/9	C
VENISE	10/17	S
VIENNE	9/13	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	21/33	S
BUENOS AIR.	11/21	S
CARACAS	25/28	C
CHICAGO	13/21	S
LIMA	15/19	S
LOS ANGELES	12/16	S
MEXICO	12/21	S
MONTREAL	13/21	C
NEW YORK	14/20	C
SAN FRANCIS.	11/16	S
SANTIAGO/CHI	10/25	S
TORONTO	13/18	S
WASHINGTON	11/24	S
AFRIQUE		
ALGER	15/22	C
DAKAR	26/30	C
KINSHASA	21/30	S
LE CAIRE	17/26	S
NAIROBI	16/29	S
PRETORIA	14/26	S
RABAT	12/22	S
TUNIS	18/24	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	24/32	C
BEYROUTH	18/23	S
BOMBAY	25/34	S
DJAKARTA	28/31	P
DUBAI	26/34	S
HANOI	26/28	P
HONGKONG	23/28	S
JERUSALEM	16/24	S
NEW DEHLI	18/31	S
PEKIN	5/15	S
SEOUL	8/15	S
SINGAPOUR	26/29	P
SYDNEY	15/24	S
TOKYO	11/17	S

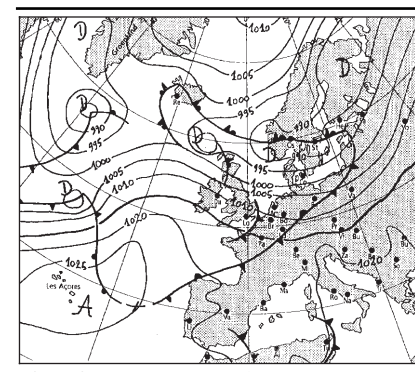

Situation le 26 octobre à 0 heure TU

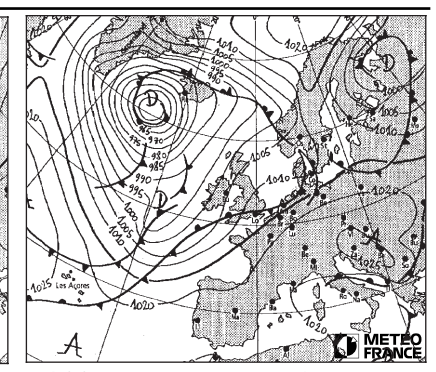

Prévisions pour le 28 octobre à 0 heure TU

VENTES

Les monnaies des Gaulois

LONGTEMPS éclipsées par la perfection plastique du monnayage grec, les monnaies gauloises sont maintenant reconnues comme l'expression d'un sens artistique incontestable. Leur stylisation étonnante de thèmes classiques, qui va presque jusqu'à l'abstraction, séduit aujourd'hui de nombreux collectionneurs. Les progrès effectués par les historiens sur cette période restée longtemps obscure permettent aujourd'hui de replacer ces pièces dans leur contexte historique.

FIN DU IVe SIÈCLE AVANT J.-C.

Les spécialistes situent les premières émissions gauloises à la fin du IVe siècle avant J.-C. ; il s'agit alors d'imitations du statère de Philippe de Macédoine, sans doute importé en Gaule par des mercenaires revenus au pays. Des ateliers régionaux se constituent au siècle suivant, révélant une phase d'urbanisation et de structuration des pouvoirs politiques. Cette modification de l'économie est attestée par les faits archéologiques, qui montrent le développement des villages, de l'artisanat et des échanges. Au Ier siècle av. J.-C., la multiplication des monnayages est telle que se créent des zones monétaires – celle du « denier gaulois » est considérée comme la plus évoluée –, et les émissions s'alignent progressivement sur l'étalon romain. Tous ces mouvements mènent à une monétarisation de l'économie.

Des monnaies retrouvées en grand nombre dans toute la Gaule racontent cette évolution. A Drouot, une vente de numismatique propose, le 7 novembre, un ensemble de monnaies celtes et gauloises.

La plus rare est un statère d'or des Namnètes (de la région de Nantes), au décor parfaitement centré. Le revers est orné de l'hippophore, un cheval androcéphale ailé hérité du Pégase des Grecs, réinterprété par l'artiste gaulois avec une simplification radicale des formes, à l'avers une tête humaine également stylisée, dérivée de l'Apollon grec, devenu ici un dieu ou un guerrier (20 000 - 30 000 F, 3 050 -4 580 euros). Toujours des Namnètes, des statères de billon (bas or) déclinent différemment les mêmes thèmes iconographiques (2 500 -4 000 F, 380 - 610 euros).

Leurs voisins, les Vénètes (dont la zone géographique correspond au département du Morbihan), ajoutent à l'hippophore le célèbre sanglier gaulois sur leurs statères de billon (4 000 -5 000 F, 610 - 760 euros).

Des Coriosolites, des Abrincates ou des Aulerques, de nombreux statères d'or ou de billon sont annoncés entre 1 500 et 3 000 francs (230 -460 euros). De manière générale, la valeur des monnaies antiques dépend de la rareté et de l'état de conservation, un critère essentiel qui peut démultiplier leur valeur.

Une autre vente, qui aura lieu le 27 octobre à Drouot, présente aussi un bel ensemble de monnaies gauloises (étude Tajan, expert Jean Vinchon).

Catherine Bedel

★ Drouot-Richelieu, mardi 7 novembre. Exposition la veille de 11 heures à 18 heures ; le matin de la vente, de 11 heures à 12 heures. Etude Delorme-Fraysse, expert Alain Weil (tél. : 01-47-03-32-12).

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTE

● **Paris, espace Champerret,** du vendredi 27 octobre au dimanche 5 novembre, tél. : 01-40-55-19-00.

● **Pithiviers (Loiret),** du vendredi 27 octobre au dimanche 29 octobre, tél. : 02-38-30-95-18.

● **Alençon (Orne),** du vendredi 27 octobre au dimanche 29 octobre, tél. : 02-33-36-83-98.

● **Palavas-les-Flots (Hérault),** du samedi 28 octobre au mercredi 1er novembre, tél. : 04-67-70-20-54.

● **Dinard (Ille-et-Vilaine),** du samedi 28 octobre au mercredi 1er novembre, tél. : 02-98-44-97-36.

● **Saint-Vincent-de-Tyrosse (Landes),** du samedi 28 octobre au dimanche 29 octobre, tél. : 06-08-10-71-63.

● **Nevers (Nièvre),** du samedi 28 octobre au dimanche 29 octobre, tél. : 03-86-59-05-14.

● **Paris, Père-Lachaise,** du samedi 28 octobre au dimanche 29 octobre, tél. : 01-40-62-95-95.

● **Sens (Yonne),** du samedi 28 octobre au dimanche 29 octobre, tél. : 06-07-78-56-86.

● **Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine),** du samedi 28 octobre au dimanche 29 octobre, tél. : 02-37-43-58-26.

COLLECTIONS

● **Paris, espace Champerret,** vieux papiers, du jeudi 26 octobre au dimanche 5 novembre, tél. : 01-56-53-93-93.

● **Mougins (Alpes-Maritimes),** Auto-motos, du samedi 28 octobre au dimanche 29 octobre, tél. : 04-93-69-27-80.

● **Rodez (Aveyron),** livres anciens, du samedi 28 octobre au dimanche 29 octobre, tél. : 05-65-42-95-21.

● **Saint-Malo (Ille-et-Vilaine),** bandes dessinées, du samedi 28 octobre au dimanche 29 octobre, tél. : 02-99-40-39-63.

● **Reims (Marne),** minéraux et fossiles, du samedi 28 octobre au dimanche 29 octobre, tél. : 03-26-04-06-08.

● **Maubeuge (Nord),** livres anciens, du samedi 28 octobre au dimanche 29 octobre, tél. : 03-27-53-75-81.

● **Montigny (Seine-Maritime),** flacons de parfum, du samedi 28 octobre au dimanche 29 octobre, tél. : 02-35-74-45-36.

DÉPÊCHES

■ **Salon des vieux papiers.** Il ouvre ses portes à l'espace Champerret du 26 octobre au 5 novembre. Pour la 50e édition, les 200 exposants ont choisi comme thème d'animation les plaisirs de la table, qui seront illustrés par des multiples documents (livres, jeux, recettes, menus, cartes postales, etc.). De 11 heures à 19 heures. Entrée : 40 francs.

■ **Salon des antiquaires.** Il a également lieu à l'espace Champerret, du 27 octobre au 5 novembre. Cent vingt antiquaires et brocanteurs, généralistes et spécialistes, viennent y proposer leurs dernières trouvailles. Pour leur animation en commun, ils ont choisi le thème des meubles et objets de bord de mer auxquels un espace séparé est entièrement consacré. De 11 heures à 19 heures. Nocturne le 2 novembre jusqu'à 22 heures. Entrée : 35 francs.

■ **Salon des antiquaires.** Il se déroule à Tonnerre (Yonne), les 10, 11 et 12 novembre, dans le cadre historique de l'Hôtel-Dieu, construit au XIIIe siècle par Marguerite de Bourgogne. Le visiteur, amateur ou profane, découvrira tapis, livres, meubles, argenterie, bibelots et porcelaines.
Le 10 novembre, de 15 heures à 18 heures ; les 11 et 12 novembre, de 10 heures à 19 heures.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 257

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

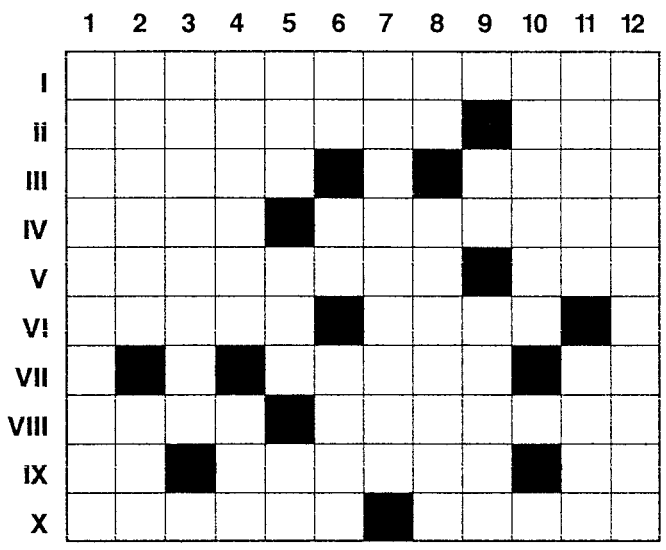

HORIZONTALEMENT

I. Drôle à petite dose, déplacée à la longue. – II. Les filles étaient à ses pieds, mais lui ne pouvait se voir. Indispensable à la synthèse des protéines. – III. Passer à l'huile. Reste à l'ombre. – IV. Egalement. On y trouve étoiles, poètes et beaux livres. – V. Encore une fois. Charpente pour le bâtiment. – VI. Tient salon chez Molière. Réservé aux gradés. – VII. Prend en main. Un peu d'élégance. – VIII. Dangereuse quand elle devient fixe. Mal engagé dans les affaires. – IX. Possessif. Pourvoir. Dans la gamme. – X. Prépara les pois. Souvent opposés, souvent rapprochés.

VERTICALEMENT

1. Coup de canif dans le contrat. – 2. Jamais bon quand il est en tête. Son os ne manquait pas de moelle. – 3. Droit de passage. – 4. Restées nature. Prépare les forts en thème. – 5. Pétrie à moitié et moins que rien. Démonstratif. Prend la tête. – 6. En tension. Mesure au labo. Bataille de l'Empire. – 7. Si on le recherche parfois, on en souffre souvent. – 8. Négation. Dignitaires turcs. – 9. Résistible sur scène. Mesure en sous-bois. – 10. Etalent leurs richesses en quittant l'Inde. – 11. Peu ragoûtant. Auxiliaire mais important. – 12. Prises de tous côtés.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 256

HORIZONTALEMENT

I. Provocateurs. – II. Limitation. – III. Apnée. PC. Ide. – IV. Soi. Ri. Sit-in. – V. Tupi. NB. Neva. – VI. Olifant. Ar. – VII. Catégoriel. – VIII. Ame. Uranies. – IX. Gênante. Test. – X. Enthousiaste.

VERTICALEMENT

1. Plasticage. – 2. Ripou. Amen. – 3. Omnipotent. – 4. Vie. Ile. Ah. – 5. Oter. Ig. Nô. – 6. CA. Infoutu. – 7. ATP. Barres. – 8. Tics. Nia. – 9. EO. Intenta. – 10. Unité. Lies. – 11. Diva. Est. – 12. Scénariste.

L'ART EN QUESTION

N° 193

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Triompher de la mort

COMMENT les hommes de chaque époque ont-ils imaginé leur futur ? L'exposition « Visions du futur » tente de répondre à cette question. Conscient de sa propre mort, l'être humain cherche à s'en affranchir, en conservant son corps par des pratiques funéraires diverses. Il cherche aussi à survivre en perpétuant son image ou en bâtissant pour l'éternité. Lorsque apparaît le concept de l'âme chez les chrétiens, un nouvel avenir est promis à chaque individu. Lors du Jugement dernier, le Christ accueillera les élus et renverra les damnés. L'éternité se joue alors entre l'enfer et le paradis.

A l'époque de la Renaissance, l'homme explore la Terre, cherche à construire la cité idéale, à bâtir un avenir commun. Une fois la Terre explorée, le ciel s'ouvre vers de nouveaux espaces. Des machines de rêve vont aider l'individu à se projeter vers un futur possible.

Les grandes pestes du Moyen Age apparaissaient comme des signes avant-coureurs de la fin du monde, l'annonce imminente du Jugement dernier. Une grande peste noire faucha le quart de la population européenne. A quelle date eut-elle lieu :

– 975 ?
– 1348 ?
– 1417 ?

● **Réponse dans *Le Monde* du 3 novembre.**

● **Réponse du jeu n° 192 paru dans *Le Monde* du 20 octobre.**

Le dernier portrait d'Edouard Manet, réalisé sur son lit de mort, est l'œuvre du dessinateur Pierre Prins.

LAURENT-SULLY JAUMES

« Le Jugement dernier ». Pays-Bas méridionaux, fin du XVe siècle. Huile sur bois, Paris, Musée des arts décoratifs. Aux galeries nationales du Grand Palais, jusqu'au 1er janvier 2001, pour l'exposition « Visions du futur ».

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LE MONDE TELEVISION avec Le Monde DATÉ DIM./LUNDI

MUSIQUE **A des années-lumière des chanteuses « à voix » (Lara Fabian, Hélène Segara), dont les titres sont massivement diffusés par les radios, Keren Ann, Françoiz Breut, Dit Terzi ou Valérie Leulliot, du groupe Autour de Lucie, tentent de construire des univers intimistes et singuliers en s'appropriant des influences disparates, puisées aussi bien dans la pop et le folk que dans la chanson française ou les musiques traditionnelles. ● ÉCARTÉES des grandes ondes, ces jeunes femmes doivent aussi trouver leur public par la scène, en surmontant souvent peur et timidité. On pourra prochainement entendre ces quatre chanteuses en concert. ● VANESSA PARADIS s'apprête, elle aussi, à remonter sur les planches, dans la foulée d'un nouvel album. Nimbé de cordes, *Bliss* est une réussite qui lui permet de se débarrasser de son image de Lolita.**

Les jeunes chanteuses françaises à l'épreuve de la scène

Keren Ann, Françoiz Breut, Dit Terzi ou Valérie Leulliot, du groupe Autour de Lucie, élaborent des univers originaux aux influences puisées aussi bien dans la pop et le folk que dans la chanson française ou les musiques traditionnelles

A L'ÉCOUTE des grands réseaux FM, à la vision des clips des chaînes musicales, on a parfois l'impression que les voix féminines, comme les corps, doivent se résigner aux trottoirs de la vulgarité. Pourtant, en fouillant un peu dans les bacs, en consultant le calendrier des concerts à venir, on s'aperçoit que des chanteuses – telles Keren Ann, Françoiz Breut, Dit Terzi, Valérie Leulliot du groupe Autour de Lucie, mais aussi Arielle, Lisa Barel, Lily Margot, Lou, Pascale Jeanne Morisseau... – continuent à chercher et trouver d'autres voies que le *sex appeal*.

Producteur des spectacles de plusieurs d'entre elles (Dit Terzi, Nina Morato, Les Elles, Paris-Combo...), au sein d'Astérios, Olivier Poubelle constate : *« Il y a eu, ces dernières années, un renouveau de la chanson française, très masculin* (Miossec, Dominique A, M, Thomas Fersen...) *dans un premier temps, plus féminin, semble-t-il, aujourd'hui. »* On se gardera de fédérer ces talents divers sous la même bannière. Même si peuvent les rapprocher leur ambition esthétique et la volonté de trouver par la scène le public que ne leur offrent pas les radios.

Reconnaissant sa passion pour Joni Mitchell, Suzanne Vega ou Françoise Hardy, Keren Ann Zeidel, jeune francophone de vingt-sept ans, née en Israël, grandie en Hollande, de parents d'origine russe, batave et indonésienne, aime les limites dessinées par une guitare (ou un piano) et une voix. Elle y glisse, d'un timbre légèrement fêlé, des mots simples qui content des histoires, disent la vérité des sentiments. Sur cette base viennent se poser les arrangements de cordes et les touches électroniques de son complice Benjamin Biolay. Malgré un perfectionnisme un peu aseptisé, les chansons du premier album de Zeidel (*La Biographie de Luka Philipsen*), font frissonner les souvenirs gris pâle d'isolement intérieur et de paysages d'hiver. *« J'aime écrire sur ce qui me manque le plus* explique Keren Ann. *Mon amour du passé, je le cultive aussi dans mes goûts musicaux, du folklore yiddish à Dylan, de la chanson russe à la bossa nova, de Bourvil à Henri Salvador. »* Salvador pour lequel elle a écrit des chansons dont cinq figurent sur le nouvel album, *Chambre avec vue* (*Le Monde* du 14 octobre), du pimpant octogénaire.

Attirés eux aussi, dans un premier temps, par le formalisme d'une tradition – celle de la pop —, Valérie Leulliot et son groupe, Autour de Lucie, ont donné de l'air à leur douce amertume. Après deux albums (*L'Echappée belle* et *Immobile*), piégés par trop de pudeur, ils ont réussi à se libérer grâce aux machines. *« Auparavant,* admet la chanteuse, *texte et mélodie fixaient dès le départ un cadre très strict. Pour notre nouvel album* (Faux Mouvement), *nous avons cherché à échapper au format guitare/voix. Deux mois avant l'enregistrement, nous avons constitué une banque de données sonores avec un sampler. Nous avons composé nos morceaux à partir de ces sons et de ces ambiances. Cette liberté a aussi eu un effet sur mon écriture. Il me fallait être plus crue, plus directe. »*

DAVID BALICKI

EMI

Ci-contre : Valérie Leulliot, chanteuse du groupe pop Autour de Lucie. Ci-dessus : Keren Ann, qui a écrit pour Henri Salvador. Ci-dessous : Françoiz Breut, interprète de Dominique A.

Françoiz Breut a également choisi de perturber l'héritage pop. Venue à la musique par l'entremise de son ancien compagnon, Dominique A, artisan d'une chanson rock minimaliste et singulière, elle s'en est fait l'interprète dans les disques du Nantais, puis sous son propre nom, dans un album, *Françoiz Breut* (1997), marqué par cette empreinte profonde. *« En réaction,* se souvient-elle, *aux rengaines de la chanson pop, nous avions réalisé un album volontairement narratif, rêche, monocorde. »* Dominique A signe ou cosigne encore la plupart des titres du tout récent *Vingt à trente mille jours*, mais l'apport de nouvelles plumes – Katerine, Philippe Poirier de Kat Onoma, Jérôme Minière... – aère les ambiances.

« ROUGE VIF »

Plus radicale, Claire Touzi Dit Terzi tente de bâtir un univers *« sans concession »*. Au *« rose bonbon »*, elle préfère *« le rouge vif. Quitte à faire peur »*. Les cordes dont ses consœurs aiment se parer ont chez elle un rôle à la fois plus central et rebelle puisque le trio auquel elle a donné son nom est constitué, hormis sa voix et sa guitare, d'un contrebassiste – Sylvestre Perrusson – et d'un percussionniste bricoleur, Erick Pigeard. Dit Terzi est né de la scission d'un groupe tourangeau turbulent, déjà à dominante féminine (l'autre moitié a fondé Cornu), les Forguette Mi Note. De son passé d'ado *destroy* Claire, trente ans, dit : *« Nous avions peur du beau. Nous voulions sans cesse casser notre jouet. J'essaie aujourd'hui d'être plus honnête, d'accepter ma voix, la volupté, la luxuriance, la sensualité. Des mots qui intimidaient l'adolescente mais qui plaisent à la femme. »* Sur la pochette de son album, *Dit Terzi*, la chanteuse dévoile un sein d'albâtre.

Si ces artistes ne renient rien de leur féminité, le féminisme n'est plus pour elles un enjeu. Si Autour de Lucie a participé, en 1997, aux Etats-Unis, à la tournée Lilith Fair, festival itinérant ne programmant que des femmes, Valérie Leulliot pense que *« le féminisme porte-drapeau n'a pas lieu d'être en France »*, même si, à ses débuts, *« un directeur artistique voulait que je reprenne* Proud Mary (une chanson de Creedence Clearwater Revival reprise par Tina Turner) *et que je porte une minijupe »*.

DAVID BALICKI

Si elles admirent dans l'ensemble le chant à vif de P. J. Harvey, l'excentricité de Brigitte Fontaine et l'exubérance de Björk, la plupart de ces jeunes femmes appartiennent à une famille vocale plus proche d'une ligne Françoise Hardy-Barbara que Lara Fabian-Hélène Segara. Fan des audaces vocales de Catherine Ringer, la chanteuse acrobate des Rita Mitsouko, Claire Touzi Dit Terzi se distingue par sa façon d'assumer la puissance de sa voix. A l'égal des autres instruments du trio, elle batifole du côté du lyrique, du folk et de ses ascendances kabyles pour un ensemble assez baroque, plus concluant sur scène que sur disque.

THÊÂTRALITÉ ET AUTODÉRISION

Sans doute parce que Dit Terzi s'est construit en concert bien avant d'entrer en studio. Pour prendre la mesure du groupe et connaître une revigorante expérience sensorielle rien ne vaut un de leurs spectacles. Jouant des extrêmes, de la théâtralité et de l'autodérision, Dit Terzi peut reprendre, en rappel, avec la même ferveur, un *lied* de Schubert et un titre de Rage Against The Machine. Cette aisance scénique n'est pas l'apanage de toutes. Mais les concerts forment cette jeunesse. Longtemps trop timide, Valérie Leulliot maîtrise désormais une gestuelle gracieuse qui donne du charisme à sa voix délicate. D'autant plus qu'Autour de Lucie a adapté avec brio ses expériences électroniques aux performances du concert.

Artisan de studio, femme intérieure, Keren Ann était terrifiée à l'idée de faire ses premiers pas sur les planches. L'épure de la scène donne pourtant une deuxième vie à ses mélodies et la chanteuse puise dans sa fragilité une intensité paradoxale. Une séduction de la même nature que celle qui fait le charme des concerts de Françoiz Breut, mélange de candeur et de violence retenue. Consciente pourtant que son répertoire, écrit par d'autres, ne prend pas en compte tout son univers, cette dernière, par ailleurs illustratrice de talent, a choisi d'accompagner plusieurs de ses prochains concerts d'une exposition où huit livres-objets viendront illustrer autant de chansons.

Stéphane Davet

A écouter

● **Albums**. Autour de Lucie, *L'Echappée belle, Immobile, Faux Mouvement* (Le Village vert / Small / Sony) ; Françoiz Breut, *Françoiz Breut, Vingt à trente mille jours* (Labels / Virgin) ; Dit Terzi, *Dit Terzi* (Boucherie Prod. / P.I.A.S.) ; Keren Ann, *La biographie de Luka Philipsen* (EMI).

● **Concerts**. Autour de Lucie : le 27 octobre à Montpellier, le 28 à Tulle, le 3 novembre à Nevers, le 18 à Hénin-Beaumont, le 24 à Equeurdreville, le 30 à Toulouse, le 1er décembre à Périgueux, le 7 à Paris (Elysée-Montmartre, avec orchestre à cordes), le 8 à Colmar, le 9 à Chessy ; Françoiz Breut : du 29 novembre au 2 décembre à l'Aire libre, Transmusicales de Rennes ; Dit Terzi : le 28 octobre à Tours, le 8 novembre à Nantes, le 10 à Nancy, le 16 à Colombes, le 17 à Trappes, le 19 à Vanves, le 20 à Paris (Bataclan), le 24 à Ivry, le 25 à Plaisir, le 30 à Toulouse, le 1er décembre à Brive, le 15 à Béthune, le 22 à Morsang-sur-Orge ; Keren Ann : le 13 novembre, avec Anna Karina, à l'Européen, Paris, dans le cadre du Festival des Inrockuptibles.

Vanessa Paradis, la candeur incandescente

VANESSA PARADIS vient de publier *Bliss*, album fin, que le titre *Commando*, diffusé par les radios depuis la mi-octobre, représente fort mal. Des orchestrations trop musclées, trop calquées sur la période de Lenny Kravitz, nostalgique des pattes-d'éph, font chuter la chanteuse, séduisante à l'extrême lorsqu'elle reste dans le cercle de la candeur et de l'incandescence.

Image de la minceur, Vanessa Paradis a écrit ou composé des chansons – c'est une nouveauté – seule ou avec Johnny Depp, *« mon amoureux »*, comme elle le dit, ou encore avec les chanteurs Mathieu Chedid et Franck Monnet. Elle en revendique la difficulté : *« Il y a cinq ans, j'avais écrit un petit bout de chanson, c'était laborieux, difficile. Puis, j'ai passé des journées entières à chercher des accords, je les chantais dans ma tête, et je ne savais pas comment les reproduire. Le plaisir est d'avoir finalement réussi un truc insurmontable. »*

Scellant ses retrouvailles avec Franck Langolff, compositeur de *Joe le Taxi* (les paroles étaient d'Etienne Roda-Gil), *Bliss* s'appuie sur un important travail d'arrangement. Les cordes, menées par le violoncelliste Vincent Ségal, parviennent même à faire descendre la voix de la chanteuse dans le registre des graves.

Avec Johnny Depp, Vanessa Paradis crée *St-Germain*, une néo-bossa dédiée à leur fille – *« il grattait des accords pas calculés, improvisés. Le sourire des proches réchauffe le cœur »*. En partance pour l'Espagne où elle tourne une adaptation de *Don Quichotte* (film de Terry Gilliam, avec Jean Rochefort et Johnny Depp), Vanessa Paradis rappelle que, depuis *Joe le Taxi*, elle a *« une image très médiatique, mais que cela n'empêche pas de faire les choses très égoïstement »*. D'aller d'aventure en aventure, d'écrire de jolies ballades telles que *Firmaman* sans avoir à rougir de son apprentissage. *« Dans la chanson, on peut tout dire, la musique protège »*, dit encore celle qui se souvient d'une adolescence où elle voulait *« être une femme »* mais où il lui restait tout à savoir. *« Je ne lisais pas, j'avais horreur de ça, mais Etienne Roda-Gil me parlait de livres, de voyages, de politique pendant des heures, il me racontait* Alice au pays des merveilles *et j'adorais ça. »* De Franck Langolff et d'Etienne Roda-Gil, elle tient à redire qu'ils ne l'ont *« jamais traitée comme une petite fille »*.

PAOLO ROVERSI

« Dans la chanson, on peut tout dire, la musique protège. »

NI PRÉTENTION NI IMPUDENCE

Plus de minijupes, un jeans et un T-shirt noir, une coiffure naturelle, cheveux bruns en boucles... Oiseau chic de la publicité Chanel réalisée par Jean-Paul Goude, objet des soins attentifs de Serge Gainsbourg, qui lui écrivit un album, *Variations sur le même t'aime*, femme fétiche de Jean-Baptiste Mondino qui la photographia, Vanessa Paradis n'affiche ni prétention ni impudence. Elle va retrouver la scène – *« dans les salles, c'est un extraordinaire bourdonnement d'émotions »*.

En 1993, elle est en tournée après la parution de l'album *Paradis*, entièrement réalisé par Lenny Kravitz. Que fait Paradis ? Elle *« pleure tous les soirs »* car, contrairement aux plateaux de cinéma, *« la scène n'est pas une bulle »*. Vanessa Paradis an 2000 n'a en commun avec la chanteuse de 1986 (*Joe le Taxi*) que le timbre de voix.

A vingt-huit ans, elle écrit aujourd'hui *« l'air de rien dans l'air du temps, je me détends »* (dans *L'Air du temps*, écrite avec Mathieu Chedid). Mais qu'est-ce que l'air du temps quand on partage l'opinion comme le fait Paradis ? Hier, un match opposait les deux jeunes filles fragiles de la chanson en France – un clan Paradis, un clan Elsa.

Aujourd'hui, il y a ceux qui persiste à attribuer à Paradis l'image d'une Lolita bécassine. D'autres qui croient qu'elle ne fut jamais niaise. A tous, elle répond qu'elle est contente d'avoir compris *« qu'aller jusqu'au bout est la plus belle victoire »*. Composer de saines mélodies en jouant du piano avec trois doigts (*Dans mon café*) et laisser aux musiciens de les habiller en haute couture, écrire de belles comptines pour son enfant (*La Ballade de Lily Rose*) quand on a cristallisé les fantasmes masculins avant l'âge, tomber dans les chausse-trapes de la musique bêtement commerciale (*L'Eau et le Vin*, *Commando*) sans s'en apercevoir plus que ça : c'est ainsi que Vanessa Paradis vit sa vie.

Véronique Mortaigne

★ ***Bliss*, 1 CD Barclay 549-94-2. Distribué par Universal.**

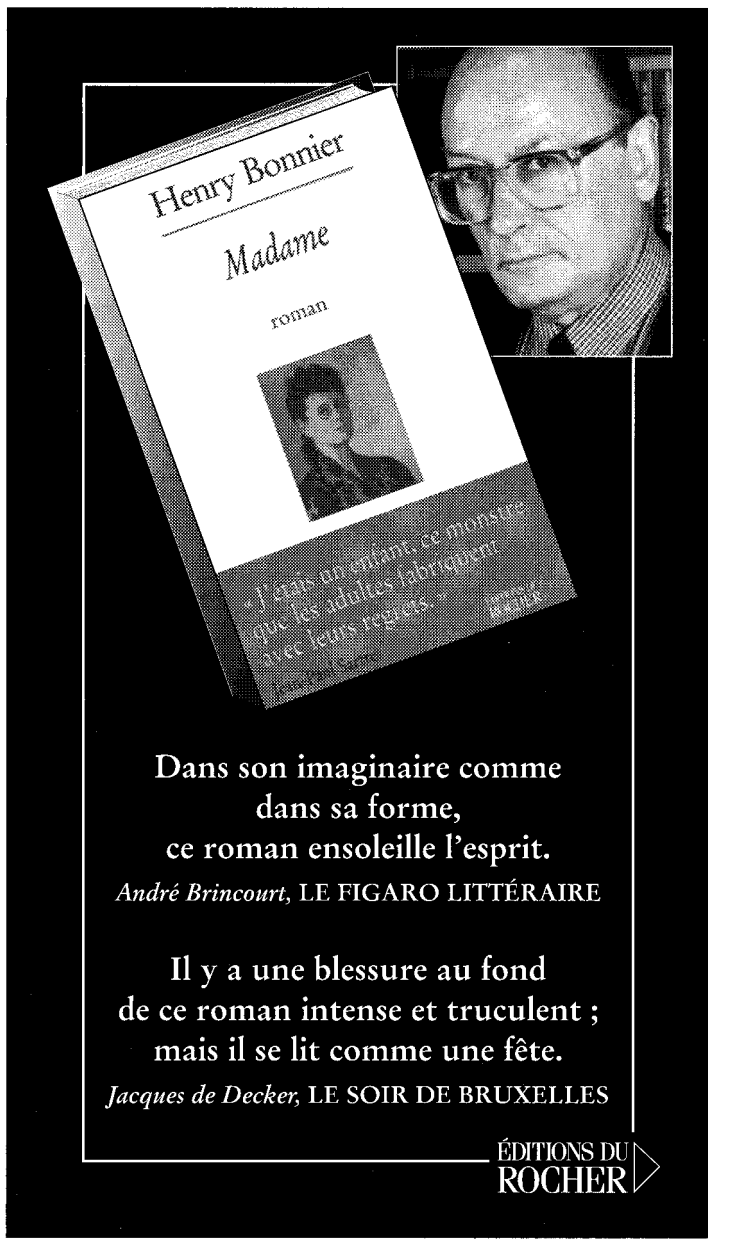

Le retour des stars des années 80

Julian Schnabel, Rainer Fetting, Robert Combas, Yan Pei Ming sont à la FIAC. En forme ou fatigués

ON DIRAIT de la gelée de groseille. Ou de framboise. Figée et recouverte d'une fine couche transparente de sucre. En fait, c'est de la peinture à l'huile additionnée de résine et nappée de vernis. On la voit de très loin, parce qu'elle tapisse des toiles de grand format pourvues de cadres épais, blanchâtres, boudinés. Ainsi se présentent les œuvres récentes du New-Yorkais Julian Schnabel.

Il y a une quinzaine d'années, il était extrêmement à la mode. Il exposait à la Biennale de Paris, à l'ARC, au Centre Pompidou. Il passait pour un athlète de la couleur, à l'aise dans le monumental et le baroque. Il ajoutait des assiettes cassées et des ramures de cerf à ses tableaux. En lui semblait s'incarner un supposé renouveau de la peinture après des années d'ascétisme minimal et conceptuel. Le marché raffolait de ses produits. Puis éclipse : Schnabel disparaît de l'actualité, comme ses alter ego italiens de la Trans-avant-garde Chia ou Paladino et la plupart des néo-fauves berlinois. Jusqu'à cet automne, jusqu'à cette FIAC où la galerie Gian Enzo Sperone lui consacre un stand. On en déduit que Schnabel travaille toujours, qu'il demeure fidèle à sa conception du pompiérisme et, ce qui est plus surprenant, que son galeriste a jugé qu'il pourrait revenir au premier plan.

Ce dernier point est discutable. Mais ce calcul, d'autres galeristes l'ont fait. Il leur fallait organiser une rétrospective avec de bonnes chances de ventes – les organisateurs de la foire imposent cette année aux galeristes des expositions personnelles. Les jeunes artistes se sont donc trouvés automatiquement exclus de la foire. Pas assez chers, pas assez connus. Prime à l'ancienneté. La FIAC 2000 tourne à la réception commémorative pour ex-jeunes premiers des années 80, désormais quadras ou quinquas.

NE PAS DÉCONCERTER LE CLIENT

Rainer Fetting, jadis célèbre néo-fauve (ou néo-expressionniste), présente chez BCA Boukamel des tableaux à couleurs vives et gestes lâchés, donc toujours néo-fauves (ou néo-expressionnistes). Ils illustrent le principe selon lequel il ne faut pas déconcerter le client qui s'est habitué à une image de marque. Il en est de même des Pierre et Gilles réunis en rétrospective par Jérôme de Noirmont et, à un degré supérieur d'intérêt évidemment, des Günter Brus de la galerie Papillon-Fiat, qui rend un large hommage à ce dessinateur autrichien dont la pensée et la mémoire ne s'éloignent jamais loin de Klimt, Schiele et Kubin.

Chaque fois, la question est : comment continuer ? Se répéter tranquillement ou changer au risque de déplaire ? Les partisans de la première solution, le ressassement serein, pourraient avoir Yan Pei Ming pour leader. Chez Rodolphe Janssen, il a accroché, comme d'habitude dans toutes les foires, ses effigies du président Mao, mille fois répétées, tantôt en rouge, tantôt en gris, dans plusieurs formats afin de diversifier l'offre. On les reconnaît à trente mètres. Faible mérite. On reconnaît tout aussi facilement, galerie Montenay-Giroux, les exercices picturaux de Denis Laget, matières épaisses et triturées, harmonies ocre ou orangées, larges cadres de plomb gris. Il en était déjà ainsi à la fin des années 80. Cette constance est estimable, assurément, mais, à la longue, il ne reste plus qu'un procédé.

Même à demi convaincantes, les tentatives de renouvellement retiennent plus longtemps l'attention. La série *Stranger in Paradise,* de Gloria Friedmann, galerie Cent8, joue avec le kitsch tropical d'une manière bien insistante et trop simple, en juxtaposant des tableaux multicolores et des perroquets empaillés. Mais elle prend le risque. Tout près du kitsch encore, Robert Combas, galerie Rachlin Lemarié, peint des Marylin ultrafardées, parées comme des chasses d'ornements de pacotille, tatouées de symboles et de zigzags. Il cherche dans l'outrance et la cacophonie une barbarie qu'il n'aurait pas encore trouvée, un degré de violence qu'il n'aurait pas encore atteint. Quelquefois, ça rate. Quelquefois, ça réussit.

Si extravagant que paraisse le rapprochement, on en dirait autant d'Orlan pour son exposition chez Yvonamor Palix. Grande prêtresse du body-art depuis plus de vingt ans, obsessionnelle des mutations et des métamorphoses, Orlan a fait don de son visage et de son corps à la chirurgie esthétique. Quand elle en présente les effets sous la forme d'un mannequin façon galerie d'anatomie, elle n'obtient qu'un résultat faible, loin de l'intensité de sa démarche. Mais, quand elle montre ses dernières manipulations par traitement numérique, mixant son portrait et des sculptures précolombiennes et africaines, elle invente des images stupéfiantes. On ne sait plus ce qui sépare le vivant de l'inanimé, la chair du bois ou de la pierre, le vrai du faux. Orlan est ce qu'on appelle un artiste vivant. Ils ne sont pas si nombreux à la FIAC.

Philippe Dagen

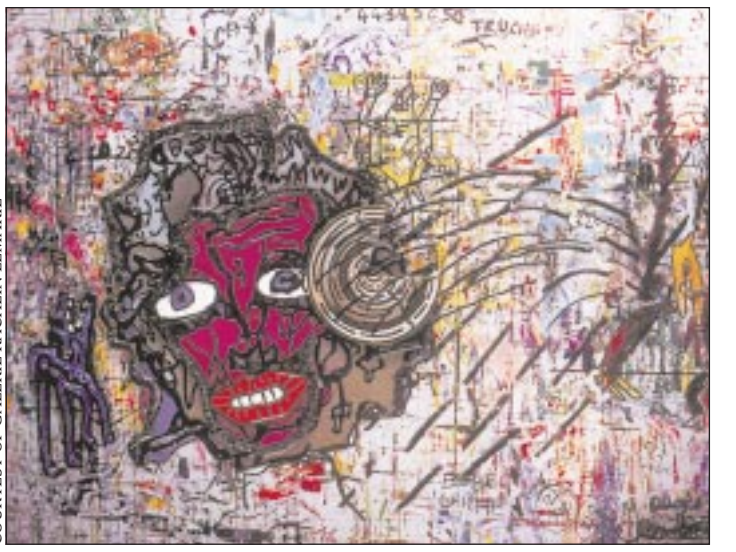

COURTESY OF GALERIE RACHLIN LEMARIÉ

Robert Combas, « Roselyne Monroe-Verdi », 2000. Technique mixte, 40 x 60 cm

L'issue tragique du vol du bras d'or de sainte Eugénie

L'HUMÉRUS de la sainte s'est volatilisé en fumée. Il ne s'agit pas d'un miracle ou d'un tour de magie, mais des conséquences d'un vol. Dans la nuit du 15 au 16 septembre, la petite église de Varzy, dans la Nièvre, était cambriolée. Les voleurs n'ont pas eu beaucoup de mal à forcer la porte de l'édifice qui n'était pas spécialement protégé. Un tableau du XVIIIe siècle représentant une crucifixion, un ostensoir et un reliquaire, connu sous le nom de *Bras d'or de sainte Eugénie*, disparaissaient.

La relique et son enveloppe, que la rumeur voulait d'or massif, étaient célèbres dans toute la région. L'objet avait d'ailleurs figuré dans plusieurs expositions parisiennes. Il était classé au titre des monument historique depuis 1897. En réalité, le bras d'Eugénie, obscure sainte martyrisée à Rome dans les premiers temps de l'Eglise, était en bois d'olivier, simplement recouvert d'une mince feuille d'or ou d'argent doré. Les voleurs – visiblement des amateurs –, en voulant faire fondre le prétendu métal, ont détruit ce chef-d'œuvre de l'art médiéval.

LE TABLEAU BRÛLÉ

Il s'agissait d'une « main bénissante », remarquable par l'allongement et la finesse des doigts. Le bras était enveloppé de trois manches superposées de dimensions décroissantes. Il était, à l'origine, orné de cabochons dont il subsistait quelques éléments. Un *« os humérus long de six pouces y était logé »*, signale une fiche d'inventaire. Celle-ci indique aussi que la cavité creusée pour la relique avait été agrandie pour recevoir un cristal de roche taillé présentant des ornements en forme de fer à cheval. Il s'agirait d'un pot à fard sassanide beaucoup plus ancien que le membre de bois daté de la fin du XIIe ou du début du XIIIe siècle. Les Pieds nickelés ont, par ailleurs, démantibulé l'ostensoir pour tenter de l'écouler morceau par morceau – sans résultat – et ne sachant que faire de la *Crucifixion*, ils ont brûlé le tableau. Deux suspects ont été écroués.

Emmanuel de Roux

Petites et grandes idées de la génération « Prodige »

PRODIGE. Espace Paul-Ricard, 9, rue Royale, Paris-9e. Tél. : 01-53-30-88-00. Du lundi au vendredi, de 10 heures à 19 heures. Ouverture exceptionnelle le samedi 28 octobre. Jusqu'au 24 novembre.

Ils sont quatorze à avoir retenu l'attention de Robert Fleck, critique d'art et directeur de l'école des Beaux-Arts de Nantes, chargé de la sélection du prix Ricard. Organisé pour la deuxième année consécutive pendant la FIAC, d'autant plus lié à celle-ci que la société Ricard y parraine les galeries de la section « Perspectives », le prix entend soutenir des jeunes artistes de la scène française et souligner la bonne forme de celle-ci, au moment propice (celui de la FIAC ou celui de la création ?). « Propice » était le titre de l'exposition proposée par Catherine Francblin, l'année dernière : l'œuvre de son lauréat, Didier Marcel, est actuellement présentée au sixième étage du Centre Pompidou, jusqu'au 30 octobre.

« Prodige » est le titre de l'exposition de cette année. Trop prometteur. On est déçu du peu, par des œuvres qui relèvent trop souvent du gag ou de la petite idée pas forcement poétique. Le *Buren pauvre* de Seamus Farrell – un rideau de rouleaux de papier toilette devant des vidéos montrant des individus en train de dérouler justement des rouleaux de papier toilette – en est un exemple (le pire) ; les fauteuils qui tachent de Marie Denis, parce que de cuir entièrement recouverts de rouge à lèvres non fixé, en est un autre, plus joli. Les deux artistes que l'on retrouve dans la FIAC, Natacha Lesueur (pendant trois jours sur le stand de la galerie Krizinger) et Mathieu Mercier (Chez Valentin), n'échappent pas à cette tendance. Avec ses photos de paires de jambes féminines gainées de bas résille ornés de spirales de petits gâteaux à apéritif ou de radis découpés en rose – à la FIAC, les jambes sont masculines, poilues et portées par des talons aiguilles sans chaussures –, Natacha Lesueur devient un rien surréaliste, à la Leonor Fini. Elle se montre plus frivole que dans ses travaux sur des corps marqués à la farine de moutarde.

Mathieu Mercier, pour sa part, fait de la sculpture-meuble, moche dérive du formalisme comme du constructivisme : le propos n'est pas vraiment nouveau. Isabelle Levenez touche à des choses plus graves, beaucoup plus graves, non sans opportunité, mais elle s'en sort bien. Ses modestes dessins en trois coups de crayon et quelques taches d'encre rouge raconte l'irracontable : des histoires de petites filles convoitées par l'oncle, le voisin ou le curé...

Geneviève Breerette

« Les Rendez-vous de l'Architecture, pour leur seconde édition, s'inscrivent dans la politique de renouvellement urbain mise en œuvre par l'action publique. Intitulés **Transforma**(c)**tions**, ils plaident pour une véritable transformation de l'action urbaine en une démarche plus résolue et plus participative. Sept demi-journées publiques de travail et de réflexion rassembleront architectes, urbanistes, paysagistes, responsables politiques, sociologues, historiens, journalistes, artistes et écrivains. »

les rendez-vous
15/16/17/18 novembre 2000
TRANSFORMACTIONS
Paris, Grande Halle de la Villette
de l'architecture

Coupon de participation à retourner à : ADCEP –30, rue René Boulanger 75010 Paris

MADAME, MONSIEUR

Souhaite assister aux Rendez-vous de l'Architecture, dans la mesure des places disponibles.
Pour recevoir le document d'information et le carton d'invitation, prière de préciser :

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE TÉL

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture Communication
LA VILLETTE
Le Monde
LE MONITEUR
France Culture
JCDecaux COMMUNICATION EXTÉRIEURE
OUi PARIS 2008
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

L'humour au scalpel de Valérie Lemercier, moqueuse professionnelle

Aux Folies-Bergère, la Normande cogne vite, fort et sans pitié

VALÉRIE LEMERCIER AUX FOLIES-BERGÈRE. Textes : Valérie Lemercier et Bertrand Burgalat. Mise en scène : Brigitte Buc. Avec Valérie Lemercier. Folies-Bergère, 32, rue Richer, Paris 9e. Mo Grands-Boulevards. Tél. : 01-44-79-98-98. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 15 heures. 80 F (12,20 €) à 230 F (353,99 €). Durée : 1 h 15.

Valérie Lemercier est aux Folies-Bergère et elle s'en amuse. Elle introduit son show par un tour de plateau : elle danse comme une grande bringue béate, en sautant et levant les bras. C'est sa façon de se moquer des ors kitsch de la salle et de marquer son territoire. Pendant une heure et quart, elle va être seule en scène, face à mille spectateurs. Des gens très divers, de tous âges, qui paient cher pour la voir et s'arment de patience pour avoir leur tour : les Folies-Bergère affichent complet trois semaines à l'avance.

Les Visiteurs sont passés par là. Depuis le film, le cercle des amateurs de Valérie Lemercier n'a cessé de s'élargir. Le succès de ses premiers spectacles s'est transformé en triomphe. Elle n'a pas forcé la dose : trois prestations en dix ans. En 1990, au Splendid, elle ne semblait pas très jolie. Elle se cachait alors derrière l'apparence d'une jeune fille bien élevée (en Normandie, à deux pas de chez Bourvil) dans une famille de moqueuses (elle a trois sœurs). Un peu le genre qui passe du pensionnat au mariage sans cesser de sucer sa médaille. Aujourd'hui, Valérie Lemercier se montre telle qu'elle est : grande et fine, belle. Elle porte un pantalon et une tunique noirs près du corps, agrémentés d'un doudou : une étoffe orange, qui devient mouchoir, foulard, torchon, badge ou serviette, selon les sketches.

Elle va vite et elle commence fort. Assise sur un plot, la bouche complètement de travers, elle joue une femme qui sort d'un lifting. Une gueule cassée de la modernité, ravie de son sort. Un noir et une minute plus tard, la voilà transformée en vieille du village. Debout, un torchon à la main, légèrement déhanchée : cela suffit à imposer le personnage. La commère commente la énième tentative de suicide d'une femme qu'elle ne porte pas dans son cœur. Elle enchaîne les horreurs s'en sans rendre compte, au nom de la vie qui s'arrête sur le pas de sa porte (*« Avant, à douze ans, on travaillait déjà. Pas le temps de boire du Paic citron. »*).

UNE MANIF « SYMPA »

Cette vieille est une habituée du catalogue de Valérie Lemercier, où l'on retrouve l'étudiante qui se croit tolérante et qui ne l'est pas du tout, l'adolescente saoulante et la bourgeoise inconsciente. Il y a dix ans, la bourgeoise faisait de grands *« raouts »* avec ses amis et trouvait tout *« génial »*. Aujourd'hui, elle est fichée sur un rocher de Belle-Île, d'où elle surveille sa sœur dépressive occupée à nettoyer les cormorans. Elle l'a emmenée là pour *« la distraire »* et lui trouver un amant, comme elle l'avait emmenée à la grande manif pour l'école libre de 1984 – une manif *« sympa. Que des gens comme nous »*.

Il n'y a pas un mot en trop dans le flot débile des paroles de la bourgeoise qui parle pointu et hurle *« Béné »* (dicte). Il n'y a jamais de mots en trop chez Valérie Lemercier. Ses personnages sont dessinés d'un trait extrêmement précis, incisif. Ils sont si drôles qu'on ne se rend compte qu'après coup de la charge qu'ils dégagent. Ce sont soit des gens qui en ont pris plein la figure, soit des idiots définitifs, soit de vrais mauvais. Valérie Lemercier les réunit dans un bestiaire sans pitié. Les viols, la drogue et les violences sociales font partie du lot. Les temps sont durs, l'humour cogne.

On peut regretter une sonorisation, imposée par les dimensions de la salle, qui bouffe parfois les mots. La précision des gestes compense. Elle signe la présence d'une grande. Moqueuse plus que comique, amorale – ce qui lui évite d'être moralisatrice –, Valérie Lemercier est unique en son genre. Elle connaît sa force, et elle entend être comprise : quand le public rit au premier degré d'un mot raciste, ce qui arrive, elle a une façon de le regarder en face qui ne trompe pas. On sent qu'elle prépare une riposte. Pour le prochain spectacle.

Brigitte Salino

Jonathan Richman égaré dans la planète rock

JONATHAN RICHMAN, Café de la danse, Paris, mercredi 25 octobre.

Parmi les bonnes idées qui tirent le film *Mary à tout prix* (*There's Something about Mary*), de Peter et Bobby Farrelly, hors du lot commun des comédies américaines, il y a celle d'avoir proposé à Jonathan Richman le rôle d'un narrateur qui commente, en chansons, diverses situations. Pour le cercle des fidèles du chanteur, guitariste et auteur-compositeur, né le 16 mai 1951 à Boston, ce pouvait même être la seule bonne raison d'aller revoir le film plusieurs fois.

La mauvaise idée des frères Farrelly est de faire disparaître Richman, blessé, à la fin du film durant la reprise de la chanson-titre. En tout cas, au Café de la danse, à Paris, mercredi 25 octobre, Jonathan Richman, accompagné du batteur Tommy Larkins, préfère, à l'interprétation de ce thème, devenu l'un de ses rares succès, celle de *Let Her Go into the Darkness*, autre mélodie entêtante extraite du film et tout autant, sinon plus, dans la manière rêveuse et désarticulée de cette personnalité singulière égarée dans la planète rock tel un Buster Keaton.

Avec une guitare acoustique, un micro et une batterie minimaliste, le duo Richman / Larkins touche au plus juste tout au long d'une excellente prestation. Avec ce son venu des racines, dans l'évidence directe du rock'n'roll des *tough guys* (les durs) qui chantaient les tourments de la découverte du sexe et le refus du futur bien avant le *no future* des punks. Par cette relation en osmose, où l'expression musicale se doit de rester dépouillée – ce qui nécessite beaucoup de talent. Enfin par cette faculté à transformer chaque chanson en fantaisie souvent allègre, parfois ironique mais jamais cynique, toujours poétique.

> Mais il y a aussi, chez cet observateur très fin des comportements, une pointe de « nonsense »

Dans le monde de Jonathan Richman, peuplé de garçons à la maladresse timide lorsqu'ils veulent communiquer avec les filles, les relations humaines sont un peu, juste un peu, compliquées. Mais il y a aussi, chez cet observateur très fin des comportements, une pointe de *nonsense* qui l'amène à déclarer sa flamme à une fille vampire après avoir inscrit à son répertoire des histoires de martiens ou de monstre gentil. Une fois éliminé, en quelques secondes au début du concert, son seul vrai hit, *Egyptian Reggae*, Richman a trop de chansons à faire vivre sur scène pour les mener jusqu'au bout *(Pablo Picasso, Roadrunner, Girl Friend, Couples Must Fight...)*. Il laisse des couplets en route, enchaîne deux ou trois titres, en traduit certains en français, passe à l'espagnol.

Cet amoureux fou d'un Paris nostalgique des années d'après-guerre, de l'accordéon et des vieux pavés chante aussi Aznavour et Trenet dans le texte. Seuls ceux qui ont arrêté Richman à la première formule des Modern Lovers, groupe culte de la scène new-yorkaise d'abord sous influence Velvet Underground et Stooges, s'en étonnent, cherchant la parodie. Les autres savent depuis longtemps que bien plus qu'un hommage il y a là l'une des inspirations dominantes de cet Américain insensible au temps qui passe.

Sylvain Siclier

INSTANTANÉ

MEETING ROSA LUXEMBOURG

Meeting. Qui ? Rosa Luxembourg. *Meeting* Rosa. En allant à la rencontre de Rosa. *Meeting* est une adresse, à elle et à nous envoyée. Un geste collectif, manifeste, mené sous la conduite de jeunes gens armés de ses lettres, ses analyses, ses discours et décidés à les relayer par tous les moyens de la scène. Monologues, chansons, harangues et vidéos mêlés dans le deuil et la fête. Ils aiment Rosa et ils s'aiment l'aimant. Comme elle, ils refusent le monde tel qu'il se consomme et s'anéantit. Et se consolent dans l'émoi d'un matin de nature. Prêts à se nourrir d'un brin d'herbe et du chant d'un oiseau.

Leur Rosa est entre rose et rouge. Des flots de roses, jetés d'un balcon de la Villa Médicis, et dont quelques Romains se souviendront des épines. Pour les comploteurs appelant à ce *Meeting*, chacune de ces piqûres a la teneur d'une micro-révolution. Comme celle qui consiste à envoyer l'une des leurs en mission place Vendôme afin de créer un embouteillage. Ou à engager un Père Noël qui ne ferait pas de cadeaux. Leur drapeau rouge a des couleurs d'enfance. Il bat à contrevent du monde, dans les couleurs brouillées par la confusion des valeurs et des genres, où la mémoire ne connaît plus que la forme du « post-it ».

Meeting fait la pré-ouverture d'un nouveau lieu, Mains d'œuvres, installé dans les anciens locaux d'un puissant comité d'entreprise à proximité des puces de Saint-Ouen. Mains d'œuvres est un héritier de l'Usine ou de l'Hôpital éphémère, avec ses ateliers d'artistes et ses studios d'enregistrement, tourné en outre vers le travail associatif de quartier. *Meeting* vient y relayer une mémoire ouvrière évanouie, dans le sérieux de fauteuils orange avec tablette incorporée qui ajoutent au juvénile spectacle d'Eléonora Rossi une distance teintée d'humour.

Jean-Louis Perrier

★ *Meeting*. Mise en scène : Eléonora Rossi. Mains d'œuvres, 1, rue Charles-Garnier, Saint-Ouen. Tél. : 01-42-05-99-82. A 20 h 30. Jusqu'au 30 octobre. Le spectacle est repris aux « Nuits savoureuses » de Belfort, du 14 au 20 décembre ; à Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne), le 9 février 2001 ; au TNT de Bordeaux, du 15 au 30 février.

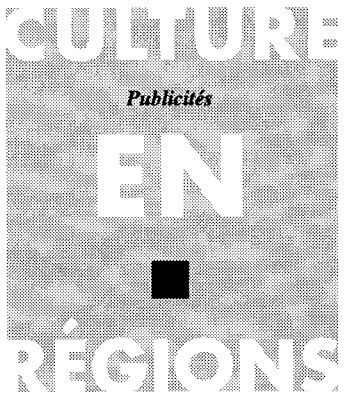

Pour communiquer dans cette rubrique, vous pouvez nous contacter au : ☎ 01.42.17.39.65

NOUVEAUX FILMS

LE PETIT VAMPIRE

■ Inspiré d'une série allemande de livres pour enfant qui avait déjà engendré un feuilleton télévisé, *Le Petit Vampire* servira d'utile initiation aux mythes vampiriques pour les six-huit ans. Les enfants ne seront pas choqués : les vampires sont les gentils, les humains assoiffés d'argent... Situé en Ecosse, le film d'Uli Edel décline consciencieusement tous les archétypes du film de vampire – cimetière embrumé, cadavres transpercés d'un pieu, chauves-souris envahissantes – en tentant de ne pas trop effrayer. Le résultat est parfois étrangement onirique, retrouvant un peu de la poésie originelle du genre, et souvent mièvre, d'autant que le rôle du petit humain qui se prend d'affection pour un vampire est tenu par Jonathan Lipnicki, dernier rejeton de la lignée de cabotins impubères fondée par Shirley Temple. ***Thomas Sotinel***

Film germano-hollandais, en anglais, d'Uli Edel. Avec Jonathan Lipnicki, Rollo Weeks, Richard E. Grant. (1 h 31.)

ENTROPY

■ Un jeune réalisateur de clips est embauché pour faire un premier long métrage. Il rencontre une jeune top model française. Coup de foudre. Le héros expérimente à la fois les conflits avec les producteurs qui tentent de contrarier sa liberté d'expression et les aléas de l'engagement amoureux et de la vie à deux. Adresse aux spectateurs, arrêt sur image, le réalisateur convoque divers procédés de distanciation qui ont une longue barbe blanche. *Entropy* combine ainsi la naïveté de son auteur et la banalité de son sujet.. ***Jean-François Rauger***

Film américain de Phil Joanou. Avec Stephen Dorff, Judith Godrèche. (1 h 40.)

SORTIR

PARIS

Antonio Placer
Originaire de Galice, Antonio Placer vit en France. Il croit aux vertus du métissage, aux cheminements musicaux qui suggèrent des connivences, énigmatiques ou totalement évidentes, entre différentes cultures. Chanteur et guitariste, il compose et écrit des histoires nourries de poésie et de mémoire méditerranéenne. Comme celle proposée dans l'album sortant ces jours-ci, *Nomades d'ici* (Le Chant du monde), accompagné par Jorge « Negrito » Trasante (percussions), Michel Mandel (clarinettes), Renaud Garcia Fons (contrebasse), Paulo Bellinati (guitare), qu'il présente au Lavoir moderne parisien.
Au Lavoir moderne parisien, 35, rue Léon, Paris-18e. Mo Château-Rouge. Les 26, 27 et 28, 21 heures. Tél. : 01-42-52-09-14. 60 F et 90 F.

Carla Bley, « 4 × 4 »
Normalement quatre fois quatre est égal à seize, mais chez Carla Bley cela donne huit. Huit musiciens de haute tenue pour l'une des formations les plus enthousiasmantes qu'ait eu à diriger la pianiste et compositrice américaine, dans le souvenir des splendeurs des années 70. Avec la pianiste, on entendra les saxophonistes Andy Sheppard et Wolfgang Puschnig, le tromboniste Gary Valente et le trompettiste Lew Soloff (tous quatre mis en valeur dans le big band de la dame). Steve Swallow, amoureux délicieux, est à la basse.
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 27. Tél. : 01-44-84-44-84. De 110 F à 160 F.

Vitto
Installé en France, c'est chez lui, au Brésil, pendant le carnaval, qu'il est allé enregistrer son album *Ritual Carioca* (Détour). Comme d'autres de ses compatriotes musiciens, il sait ce que le Brésil doit à l'Afrique. Sa musique porte donc les traces évidentes de cette influence. Cela donne une forêt luxuriante de rythmes, des images, des histoires qui explorent et reflètent sans ambiguïté cet héritage.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 heures, le 27. Tél. : 01-45-23-51-41. 90 F.

Les Mahotella Queens
Joyeuses, rayonnantes de malice juvénile, trois délicieuses mamas sud-africaines qui gazouillent et tricotent le *mbaqanga,* stimulante potion musicale où se mélangent musiques traditionnelles, jazz, guitares rock, soul et gospel. Les ex-choristes du chanteur Mahlathini, décédé en juillet 1999, reviennent donner une leçon de bonheur (CD *Sebai Bai* / Indigo). En première partie : Ballake Sissoko, virtuose malien de la kora.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Mo Bastille. 20 heures, le 27. Tél. : 01-47-00-57-59. 100 F.

(Publicité)

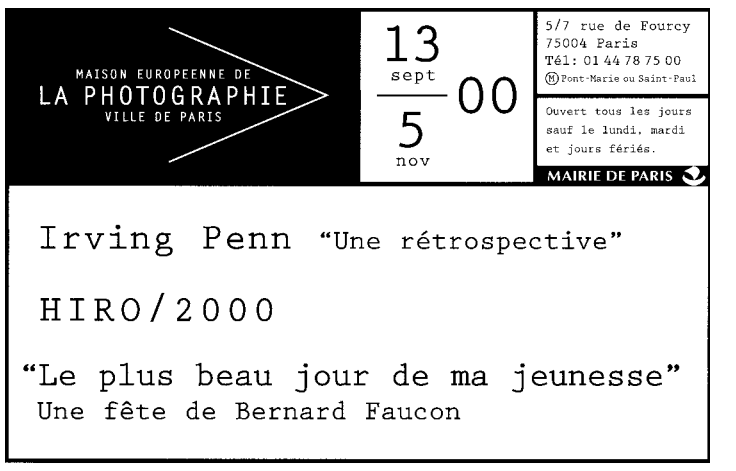

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Corée : la blessure de l'Histoire
Le Printemps dans mon pays natal (Lee Kwangmo, 1998), *Tchakk'o* et *Kilsottum* (Im Kwon-taek, 1980 et 1985) ; *Les Fleurs de l'enfer* et *Jusqu'à ce que cette vie s'achève* (Sin Sangok, 1958 et 1960) ; *L'Homme aux trois cercueils* (Yi Changho, 1987).
Action Christine, 4, rue Christine, Paris-6e. Mo Saint-Michel. Jusqu'au 31 octobre. Tél. : 01-43-29-11-30. 25 F.

Cinéma tchèque
L'Incinérateur de cadavres (Juraj Herz, 1968), *La Plaisanterie* (Jaromil Jires, 1968), *Trains étroitement surveillés* (Jiri Menzel, 1966), *Moi, dieu impitoyable* (Antonin Kachlik, 1969).
Accattone, 20, rue Cujas, Paris-5e. Mo Cluny. Tél. : 01-46-33-86-86. 34 F et 40 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél.: 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Song
Mise en scène d'Anne Fischer et Gilberte Tsaï.
La Rotonde, place du 14-Juillet, Moissy-Cramayel (77). 20 h 45, les 27 et 28. Tél. : 01-60-60-02-63. 60 F et 85 F.

Ubu toujours et Ubu déchaîné
De Richard Demarcy, d'après Alfred Jarry, mise en scène de Richard Demarcy et Vincent Mambachaka.
Théâtre Pierre-Fresnay, 3, rue Saint-Flaive, Ermont (95). 20 heures et 22 heures, le 27. Tél. : 01-34-15-09-48. 100 F.

Héla Fattoumi, Eric Lamoureux
Des souffles de vie : chorégraphie d'Héla Fattoumi et Eric Lamoureux. Pascal Contet (musique, accordéon). Samia Yahiaoui (chant).
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11e. Mo Bastille ou Voltaire. 21 heures, les 27, 28 et 31 octobre et les 1er, 2, 3 et 4 novembre; 17 heures, le 29. Tél. : 01-43-57-42-14. De 80 F à 120 F.

Odile Duboc, Georges Appaix
Overdance : chorégraphie d'Odile Duboc. *Immédiatement ! Là. tout de suite* : chorégraphie de Georges Appaix.
Bezons (95). Théâtre Paul-Eluard, 162, rue Maurice-Berteaux. 21 heures, le 27. Tél. : 01-34-10-20-20.

Jeffrey Grice (piano)
Œuvres de Gounod-Liszt, Szymanowski et Chopin.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mo Châtelet. 12 h 45, le 27. Tél. : 01-40-28-28-40. 55 F.

Stefano Di Battista, Flavio Boltro Quintet
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Pigalle. 20 heures, le 27. Tél. : 01-49-25-89-99. 148 F.

Le Grand Orchestre de Rido Bayonne
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 21 h 30, les 27 et 28. Tél. : 01-40-26-21-25. 100 F.

Hervé Meschinet Quartet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 27 et 28. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Konk Pack
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Peach
Folie's Pigalle, 11, place Pigalle, Paris-9e. Mo Pigalle. Le 27. Tél. : 01-48-78-25-26. 100F.

Gabrielle
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 27. Tél. : 01-55-07-06-00.

Urban Planet
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9e. Mo Pigalle. 23 h 30, le 27. Tél. : 01-44-92-77-66. 90 F.

La Tordue, Prohom
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-69-43-03-03. De 60 F à 120 F.

Paquita y Madre no Sabe
Kibélé, 12, rue de l'Echiquier, Paris-10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. 21 h 30, les 27 et 28. Tél. : 01-48-24-57-74.

Soirée salsa
Péniche Boer II, port de la gare, Paris-13e. Mo Quai-de-la-Gare. 22 heures, le 27. Tél. : 01-45-85-42-41. 80 F.

Orlando Poleo et sa formation
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11e. Mo République. 23 heures, le 27. Tél. : 01-42-02-20-52.

DERNIERS JOURS

29 octobre:

Voilà
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Tél. : 01-53-67-40-00. 20 F et 30 F.

31 octobre:

L'Origine rouge
De Valère Novarina, mise en scène de l'auteur.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20e. Tél. : 01-44-62-52-52. De 50 F à 160 F.

Les Visionnaires
de Desmarets de Saint-Sorlin, mise en scène de Christian Schiaretti.
Théâtre des Quartiers d'Ivry, 1, rue Simon-Dereure, Ivry-sur-Seine (94). Tél. : 01-46-72-37-43. De 50 F à 110 F.

EN VUE

■ Les **George W. Bush** l'emportent sur les **Al Gore** dans les ventes de masques à la veille de Halloween.

■ Les querelles d'avocats sur le montant des indemnités compensatoires en cas de divorce ont, selon ses amis, *« angoissé »* l'actrice **Catherine Zeta-Jones** tout au long de sa grossesse et pendant les préparatifs de son mariage avec l'acteur **Michael Douglas**.

■ Une lettre de 1885, mise aux enchères le 17 novembre à Londres révélant comment **Fanny**, femme de tête, épouse de **Robert Louis Stevenson**, avait brûlé le manuscrit de *Docteur Jekyll et Mr. Hyde* qu'elle trouvait d'une *« stupidité absolue »*, explique pourquoi l'écrivain furieux a récrit son chef-d'œuvre en trois jours *« dans un état d'excitation extrême »*.

■ Les députés russes ont repoussé la proposition de loi sur la polygamie qui, à l'initiative de **Vladimir Jirinovski**, vice-président de la Douma, limitait à quatre le nombre d'épouses autorisées.

■ Pendant que les pizzaioli réjouissaient le pape en lui offrant, mercredi 25 octobre à l'occasion du Jubilé, une pizza Wojtyla aux couleurs du Vatican – mozzarella, crème de courge, poivrons jaunes et fleurs de courgettes –, leurs collègues, champions du lancer de pizzas, en faisaient tournoyer en l'air pour divertir les enfants malades à l'hôpital Bambin Gesù.

■ Le tiers des jeunes, interrogés à la veille d'une exposition à Padoue sur les 30 millions d'Italiens qui ont dû quitter leur pays pour des raisons économiques au XXe siècle, croient que l'immigration a commencé avec l'ouverture des frontières pour faciliter les transferts de joueurs de football.

■ Le gardien de but et le président des Anges de Fatima, club de football centrafricain, ont roué de coups **Christian Aimé N'Dotah**, journaliste de la radio panafricaine Africa N° 1, qui avait critiqué leur dernier match à l'occasion des *« journées du fair-play »* à Bangui.

■ Plusieurs habitants de Cambérène qui, empestés par l'odeur, avaient obstrué l'émissaire d'évacuation de la ville de Dakar se déversant dans leur village, ont été blessés par les forces de l'ordre venues le déboucher pour empêcher les eaux usées de refouler vers la capitale, selon le principe des vases communicants.

■ Mardi 24 octobre, le ministre de l'intérieur du Land de Thuringe a officiellement récompensé d'un os à moelle **Purzel**, petit bâtard à poil long de quatre ans, si mignon qu'une désespérée enfermée dans des toilettes avait renoncé à se suicider en le voyant par le trou de la serrure.

Christian Colombani

Gore ou Bush : le vote de la presse américaine

Plusieurs grands journaux ont fait connaître leurs préférences. Le « Washington Post » a choisi Al Gore. Le « New York Times » soutient… Hillary Clinton pour le siège de sénateur de l'Etat de New York

QUELQUES JOURS après la fin des débats télévisés de campagne, qui devaient marquer l'écrasement de George W. Bush par le *« redoutable débatteur »* qu'est Al Gore, onze grands quotidiens américains ont décidé que l'heure était venue d'annoncer leur choix entre les deux prétendants à la Maison Blanche. Conformément à la tradition, ces journaux ont fait part de leur préférence par voie d'éditorial. Six d'entre eux ont choisi Bush. Cinq ont voté Gore.

La décision de ces organes de presse recouvre largement les réflexes de parti. Comme en 1996, le *Washington Post* penche pour le candidat démocrate. Aux yeux des éditorialistes du quotidien, Albert Gore est le candidat *« le plus qualifié »* pour être président, que ce soit en termes d'expérience, de capacités ou de programme. Le quotidien indique partager les positions du vice-président sur le contrôle des armes à feu, l'avortement, l'environnement ou la priorité à donner au remboursement de la dette publique. Il met aussi en avant la situation internationale. *« Dans un monde dangereux, comme cela vient de nous l'être rappelé, M. Gore présente les qualités de leadership sans nécessiter de période de formation »*, estime le journal. Le *Post* donne crédit, malgré tout, à George Bush pour avoir su rassembler au-delà de la droite républicaine. Mais il ne suffit pas de se présenter comme *« le candidat de l'inclusion »*, estime le journal. Pendant les primaires en Caroline du Sud, le candidat républicain a plutôt montré le visage inverse. Le *San Francisco Chronicle*, lui aussi, trouve que M. Gore présente l'avantage d'un *« jugement aguerri »*, d'une *« familiarité avec le monde »* et d'une *« expérience »* de l'emploi acquise sur le tas.

TROIS QUOTIDIENS BASCULENT

Le *Saint-Louis Post-Dispatch* accorde même au vice-président plusieurs longueurs d'avance pour ce qui concerne *« le contrôle des armements, l'environnement et – oui – le développement du système informatique militaire qui fut le précurseur de l'Internet »*. Si le *Detroit Free Press* soutient Al Gore, son rival du Michigan, le *Detroit News*, soutient George Bush. Dans l'Ohio, un Etat que se disputent âprement les candidats, le *Columbus Dispatch* et le *Cleveland Plain Dealer* sont en revanche d'accord : le gouverneur du Texas est le mieux à même d'*« atténuer les bagarres partisanes et les impasses fréquentes qui ont marqué les huit ans d'administration Clinton »*.

Trois quotidiens qui avaient soutenu Bill Clinton en 1996, basculent cette année dans le camp républicain : le *Seattle Times*, le *Cleveland Plain Dealer* et le *Portland Oregonian*. Le quotidien de Seattle relève que M. Bush a promis *« d'apporter un sens du bipartisme à la Maison Blanche »* après avoir fait la démonstration de sa *« capacité à travailler avec les démocrates »* au Texas. Le journal de Portland indique, lui, avoir choisi M. Bush après les débats télévisés : *« Il a surpris ses critiques en manifestant un talent pour voir les problèmes de la manière dont les électeurs les voient. »*

Le *New York Times* n'a pour l'instant pris position que dans la course « locale », si l'on peut dire, que se livrent Hillary Clinton et Rick Lazio pour le siège de sénateur de l'Etat de New York. Le journal l'avoue : il y avait matière à être sceptique lorsque l'épouse du président a annoncé sa candidature. Mais elle a su se montrer une candidate *« intelligente »* et *« digne »*. Et elle a su se démarquer du président. *« Personne ne peut douter qu'elle concilie les engagements (de son mari) avec un niveau de self-control beaucoup plus élevé et une éthique de travail plus constante »*, écrit le quotidien new-yorkais.

Corine Lesnes

DANS LA PRESSE

RTL
Alain Duhamel

■ Il y a dix mois, le gouvernement Jospin avait accueilli presque avec soulagement le premier putsch du général Gueï. Cette fois-ci, il s'est fermement opposé au second putsch, heureusement avorté, du même général. C'est qu'en décembre 1999, il s'agissait de renverser le président Konan Bédié, qui menait tout droit la Côte d'Ivoire à la catastrophe et sans doute à la guerre civile. Depuis, le général Gueï, dont on croyait qu'il serait un brave militaire ramenant l'ordre et revenant à la légalité, est au contraire apparu comme totalement inefficace avec de surcroît des pentes prétoriennes, sa milice terrorisant la population. (…) Il lui a donc été signifié publiquement que, s'il ne s'inclinait pas, toutes les formes de coopération seraient remises en cause. C'est un message à l'attention de la Côte d'Ivoire. C'est aussi un signal en direction de l'ensemble de l'Afrique francophone. La France en a assez des coups de force et de la négation du processus électoral. Prise de position édifiante, même si elle est tardive.

FRANCE-SOIR
Jean-Marc Gonin

■ Gardons-nous de tout optimisme sur le sort que Laurent Gbagbo, le nouveau président ivoirien, réserve à son peuple. Les dirigeants africains, quelle que soit leur étiquette, n'ont jusqu'ici jamais brillé par leur zèle démocratique. Mais, pour une fois, une consultation populaire (aux candidats sélectionnés selon d'intolérables critères ethniques) aura porté au pouvoir le leader de l'opposition. Déjà, en avril dernier, le Sénégal, autre pilier de l'Afrique francophone, avait opté pour l'alternance en élisant Abdoulaye Wade qui a remplacé Abdou Diouf. Le continent noir, que la misère, le sida et la corruption entraînent dans une descente aux enfers, nous adresse un message d'espoir.

THE WASHINGTON POST

■ George W. Bush veut une nouvelle *« division du travail »* au sein de l'OTAN, l'alliance américano-européenne qui a contribué à maintenir la paix depuis un demi-siècle. Cette proposition aurait plutôt pour effet d'aboutir à la fin de l'alliance elle-même. George W. Bush avait déjà évoqué cette idée auparavant, lorsqu'il avait dénoncé le rôle de *« bâtisseur de nations »* joué par les Etats-Unis dans les Balkans. Sa conseillère pour les affaires de sécurité nationale, Condolezza Rice, a expliqué ce qu'il voulait dire dans un entretien au *New York Times* en date du 21 octobre. Elle a affirmé que les alliés des Etats-Unis en Europe devraient fournir les troupes au sol pour des missions comme celles du maintien de la paix au Kosovo et en Bosnie, tandis que les Etats-Unis apporteraient *« le type d'aide que nous pouvons donner : le soutien aérien »*. En d'autres mots : Vous, les Européens, prenez tous les risques tandis que nous planons tranquillement au-dessus de la bagarre. Aucun allié n'accepterait longtemps un tel partage des rôles, et il ne faut pas s'attendre à ce qu'il le fasse.

www.service-public.fr

Un guichet unique pour s'orienter dans la jungle des sites administratifs français

LES MINISTÈRES et administrations centrales français possèdent aujourd'hui au moins 1 100 sites Web renfermant des masses considérables d'informations et de documentation, auxquels s'ajoutent les milliers de sites des grandes collectivités locales et des institutions européennes. Avant que cette nouvelle jungle bureaucratique ne devienne à son tour un univers intimidant et impénétrable, la Documentation française et le ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat ont ouvert un guichet unique, le portail service-public. fr, inauguré le 23 octobre.

Rompant partiellement avec la tradition administrative, ses concepteurs se sont directement inspirés des grands portails privés auxquels les internautes sont désormais habitués : l'utilisateur a le choix entre un moteur de recherche par mot-clé et un répertoire thématique en vingt-trois catégories. Six rubriques jugées prioritaires sont mises en avant : papiers, formation, déménagement, couple, enfants, succession. Un annuaire des services de l'administration et un catalogue des textes et rapports publics sont accessibles dès la page d'accueil. Les nouveautés, comme les Impôts locaux 2000 ou les Droits des cyberconsommateurs, sont présentées dans une fenêtre Actualités. A ce jour, le site contient déjà 40 000 pages originales et propose des liens avec plus d'un million de pages extérieures.

Cette nouvelle organisation devrait aussi donner un coup d'accélérateur aux « téléprocédures » : près de 600 formulaires administratifs sont déjà disponibles en ligne, mais avant la création du portail il était souvent difficile de les localiser. Selon le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, qui a présidé la cérémonie d'inauguration, ces documents représentent déjà 80 % des besoins des particuliers dans leurs rapports avec l'administration. M. Sapin a également annoncé qu'une vingtaine de nouvelles téléprocédures seraient mises en place dès 2001. Dans la plupart des cas, il faut encore imprimer les formulaires et les renvoyer par la poste, mais diverses expériences « 100 % en ligne » se développent. Les collaborateurs de M. Sapin se disent très conscients des dérives possibles, car en théorie, l'arrivée de l'Internet pourrait au contraire provoquer une prolifération des procédures et des contrôles de toute sorte, mais assurent qu'ils seront vigilants.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

TRANSPARENCE MUETTE

■ Dans un souci de transparence, le ministre des finances de Lettonie, M. Gundars Berzins, a décidé d'installer dans son bureau une webcam diffusant des images sur Internet. Les internautes pourront voir en direct différentes réunions. Aucun micro n'ayant été installé, il n'y a pas de son. – *(AFP.)*

PHOTOREPORTAGE

■ L'agence de photojournalisme Gamma a ouvert un site de consultation et de téléchargement pour les professionnels. Il donnera accès dans un premier temps à une trentaine de reportages produits quotidiennement par l'agence et à 50 000 photos d'archives. – *(AFP.)*

MICKEY AUX ENCHÈRES

■ La société Disney met en vente aux enchères sur Internet un lot d'objets de collection tels que des costumes et accessoires de l'émission télévisée « Mickey Mouse Show » des années 50, le premier journal *Disneyland News* datant de 1955, des outils utilisés par les artistes des studios Disney, et même l'ancienne enseigne qui ornait la grille de Disneyland jusqu'en 1999. – *(AP.)*
ebay.disney.com

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Coup de vieux *par Luc Rosenzweig*

QUI VEUT trop embrasser… Cette fois-ci, l'émission « Ce qui fait débat », sur France 3, ne parvint pas à circonscrire un sujet pourtant présenté de manière alléchante. Michel Field se proposait de mettre en lumière cette *« tyrannie de la jeunesse »* qui rendrait la vie impossible à tous ceux et celles qui ont trop d'heures de vol. Mais à vouloir, en quatre-vingt-dix minutes, aborder tout à la fois la question des quinquas qui ont du mal à trouver du boulot, celles des mères qui refusent de vieillir et piquent les fringues de leurs filles, et les ravages de la chirurgie esthétique, on ne peut qu'effleurer les choses. Dans le relatif chaos résultant de ce manque de cadrage général se détachent alors des personnalités dont le rayonnement, la présence télévisuelle donnent une dimension au discours. Remarquons d'ailleurs, en incidente, une inégalité de traitement, dans cette émission, entre les invités connus et ceux qui ne le sont pas encore. Ces derniers voient leur âge ajouté à leur nom en incrustation, alors que les autres se voient épargner cette précision.

Bref, on est obligé de croire sur parole la fougueuse Macha Méril lorsqu'elle fait la promotion de ces quinquas dont elle se revendique. Les femmes de cet âge sont, selon elle, plus libres, moins coincées, sexuellement au top et il est lamentable que les scénaristes n'écrivent pas plus de rôles exaltant cette génération. Noëlle Chatelet, philosophe et romancière, est aussi une de ces femmes dont l'aspect devrait ôter aux autres cette angoisse du vieillissement. En revanche, elle nous laisse perplexe avec sa théorie quelque peu sartrienne qui veut que ce soit le regard de l'autre qui fait le vieux (ou la vieille), et non pas la conscience de soi comme plus ou moins âgé. Mais peut-être n'avons-nous pas bien compris. En revanche, nous avons eu beaucoup moins de difficulté à appréhender le discours de Muriel Bessis, cinquante-six ans, qui a déclaré : *« A seize ans, j'avais les plus beaux seins de La Marsa. Après avoir allaité mes nombreux enfants, ce n'était plus ça. La chirurgie esthétique a fait qu'à nouveau, aujourd'hui, j'ai les plus beaux seins de La Marsa ! »*

Précisons que La Marsa se trouve dans la banlieue de Tunis, et que Muriel anime une association qui rassemble des gens ayant subi des opérations de chirurgie esthétique, réussies ou ratées. On peut imaginer l'ambiance des assemblées générales. Mais tout cela, objectera-t-on avec raison, nous éloigne du cœur du sujet : est-ce si terrible de devenir vieux ? Bien avant l'existence de la télévision, certains s'étaient penchés sur le sujet, et avaient tenté des expériences pas toujours concluantes, comme un certain docteur Faust, qui n'était pas sur le plateau de Field.

Dommage.

JEUDI 26 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.45 Thema. L'Autriche après la quarantaine. **Arte**
22.30 Face à la presse. Avec Xavier De Villepin. **Public Sénat**

MAGAZINES

18.30 L'Invité de PLS. Jacques Attali. **LCI**
18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Bernard Buigues ; Maggie Cheung ; Toni Leung ; Smith and Mighty. **Canal +**
19.00 La Quotidienne. Un jour, un thème : mon corps, ma tête. **Téva**
19.15 Jeudi, c'est Julie. Invitée : Anne Roumanoff. **France 2**
19.30 et 0.40 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.30 Aventures. Los Angeles. Biarritz Surf Festival. Objectif Atlantide. Mondial du VTT à Châtel. Tadeg Normand, recordman du monde de vitesse en char à voile. **Odyssée**
20.55 Envoyé spécial. Un village pour maigrir. Télé couleurs ? *P-s :* Loup, le grand retour. **France 2**
23.00 Pièces à conviction. L' affaire Méry. **France 3**
23.05 Comme au cinéma. Qu'est-ce qui pousse les chanteurs à faire du cinéma ? **France 2**
23.05 Courts particuliers. François Berléand. **Paris Première**
0.25 Vol de nuit. Totalitarismes et idéologies, l'homme au cœur de l'histoire. **TF 1**
0.30 E = M 6 découverte. Fleuves de tous les dangers. **M 6**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Le Rêve olympique timorais. **Arte**
20.30 Avions de chasse, collection 1939-1945. **Planète**
20.45 Thema. L'Aurtiche après la quarantaine. Autrichiens et européens. L'Europe à l'épreuve de l'Autriche. **Arte**
21.35 Les Colères de la Terre. [2/4]. Tremblements de terre. **Planète**
21.50 New York vu par Leonard Bernstein. **Mezzo**
21.55 Titanic, au-delà du naufrage. Le naufrage. **Odyssée**
22.35 Les Couples légendaires du XXe siècle. **TMC**
23.05 Légendes. Lea Thompson. **Téva**
23.20 La Guerre des paradis. [2/2]. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

20.45 Football. Coupe de l'UEFA (2e tour, Match aller) : Bordeaux - Celtic Glasgow. **Canal +**
20.45 Basket-ball. SuproLigue (1re phase, 2e journée) Poule B : Pau-Orthez - Pesaro. **Eurosport**
21.00 Football. Coupe de l'UEFA (2e tour, Match aller) : Liverpool - Slovan Liberec OU Rayo Vallecano - Viborg. **Pathé Sport**

DANSE

19.30 American Ballet Theatre at the Met. Ballet. **Mezzo**

MUSIQUE

20.15 « Mazurkas no 3 et 4 », de Chopin. Avec Daria Fadeeva, piano. **Mezzo**
21.00 Boris Berezovsky. A l'Auditorium du Louvre. **Muzzik**
22.50 « Symphonie no 7 », de Sibelius. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein. **Mezzo**
23.20 Jésus que ma joie demeure. Avec Didier Barbier. Œuvre de Bach. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.30 L'Enfant des terres blondes. Edouard Niermans. **Festival**
21.00 Le Premier Cercle. Sheldon Larry [2/2]. ○. **Histoire**
22.10 Petit Ben. Ismaël Ferroukhi. **Festival**

SÉRIES

20.50 X-Files. En ami. ○. Chimère. ○. **M 6**
20.55 Julie Lescaut. La Mort de Jeanne. **TF 1**
21.25 Outsiders. He Was a Greaser, Only Old (v.o.). **Série Club**
23.25 Taxi. Honor the Father (v.o.). **Série Club**
23.45 The Practice. Meurtre sur pellicule (v.o.). **Série Club**

FILMS

15.05 Europa ■■ Lars von Trier (France - Danemark, 1991, v.o., 110 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
16.40 Kiss of Death ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1995, 100 min) ○. **Cinéstar 1**
18.00 Les Camarades ■■■ Mario Monicelli (Fr. - It., 1963, N., v.o., 125 min) ○. **Ciné Classics**
18.30 Les Granges brûlées ■■ Jean Chapot (France, 1973, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
19.15 La Rumeur ■■ William Wyler (Etats-Unis, 1962, N., 105 min) ○. **Cinétoile**
20.30 Poussière d'ange ■■ Edouard Niermans (France, 1987, 90 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
20.45 Le Don du roi ■■ Michael Hoffman (Etats-Unis, 1995, 115 min) ○. **Cinéstar 1**
21.00 Cyclo ■■ Tran Anh Hung (France - Vietnam, 1995, 125 min) ○. **Cinéstar 2**
22.05 Minuit dans le jardin du bien et du mal ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1998, 150 min) ○. **Ciné Cinémas 2**

22.35 Mon oncle d'Amérique ■■ **Alain Resnais. Avec Nicole Garcia, Roger Pierre** (France, 1980, 120 min) ○. **Cinétoile**
23.35 Trois ponts sur la rivière ■■ Jean-Claude Biette (France, 1998, 115 min) ○. **Cinéstar 2**
23.45 Mariage royal ■■ Stanley Donen (Etats-Unis, 1951, 95 min). **Mezzo**
0.15 Trois vies et une seule mort ■■ Raoul Ruiz (France, 1995, 120 min) ○. **Cinéstar 1**
0.55 Sherlock Junior ■■ Buster Keaton (EU, muet, 1924, N., v.o., 50 min) ○. **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.30 Sunset Beach.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Julie Lescaut. La Mort de Jeanne.
22.45 Made in America. Otages en péril. Téléfilm. Gustavo Graef-Marino ○.
0.25 Vol de nuit. Totalitarismes et idéologies, l'homme au cœur de l'histoire.

FRANCE 2

17.15 Qui est qui ?
17.55 70's Show.
18.25 JAG.
19.15 Jeudi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Envoyé spécial. Un village pour maigrir. Télé couleurs ? Loup, le grand retour.
23.05 Comme au cinéma.
0.40 Journal, Météo.
1.05 Nikita ○.

FRANCE 3

18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.15 Tout le sport.
20.25 C'est mon choix... ce soir.
20.55 Batman et Robin Film. Joel Schumacher ○.
23.00 Pièces à conviction. L' affaire Méry.
0.20 Météo, Soir 3.
0.35 Cyclisme.
1.05 Un siècle d'écrivains. Roger Vailland : le jeu et la passion.

CANAL +

16.50 Pinocchio Film. Steve Barron ○.
▶ **En clair jusqu'à 20.45**
18.20 Les Simpson ○.
18.50 Nulle part ailleurs.
20.40 Football. Soir d'Europe. **20.45** Bordeaux - Celtic Glasgow.
23.00 A mort la mort ! ■ Film. Romain Goupil ○.
0.35 Atlantis, terre engloutie ■ Film. George Pal (v.o.) ○.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. L'Andalousie.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Le Rêve olympique timorais.
20.45 Thema. L'Autriche après la quarantaine. **20.46** Autrichiens et européens. **21.50** L'Europe à l'épreuve de l'Autriche. **22.45** L'Autriche après la quarantaine. **23.20** Welcome in Vienna ■■ Film. Axel Corti.
1.30 Julien l'apprenti. Téléfilm [2/2].

M 6

17.45 **Kid et compagnie.**
18.30 Dharma & Greg.
19.00 Charmed.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.40 Passé simple.
20.50 X-Files. En ami ○ ; Chimère ○.
22.35 Phenomena ■■ Film. Dario Argento ○.
0.30 E = M 6 découverte.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Cas d'école. Transmettre : histoire et mémoire.
20.30 Fiction 30. *Ecrit pour la radio*, d'Armando LLamas.
21.00 Le Gai savoir. Invités : Jean-Louis Tamvico ; Ivor Guest.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Albert Memmi (*Le Nomade immobile*).

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque.
20.00 Concert Euroradio. Concert donné à Paris, par l'Orchestre national de France, dir. Heinz Wallberg : Œuvres de R. Schumann.
22.30 Jazz, suivez le thème. When You're Smiling.
23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Murray Perahia, piano. Œuvres de Brahms, R. Schumann, Mozart.
22.40 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Haendel, Benda, Homilius, Bach, Zelenka.

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2

20.55 Envoyé spécial : Télé couleur ?
Des associations, des écrivains, des comédiens, représentant tous la société française, donc métissée, se sont mobilisés pour que les télévisions intègrent davantage l'aspect multiracial d'aujourd'hui. Qu'en est-il depuis ? Qu'ont fait les télévisions pour pallier l'uniformité télévisuelle – généralement blanche ? Que vaut le rapport élaboré sous l'égide du CSA ?

FRANCE 3

23.00 Pièces à conviction
Premier numéro du nouveau magazine d'enquêtes de France 3, dirigé par Hervé Brusini et présenté par Elise Lucet. Sujet choc ce soir, avec « L'Affaire Méry ». La rédaction de France 3, associée au *Monde* et à Sunset Press, société d'Arnaud Hamelin, fait le point sur les dossiers évoqués dans la cassette vidéo et sur les étapes du dossier judiciaire de la Mairie de Paris.

TF 1

0.25 Vol de nuit
Patrick Poivre d'Arvor officie, de façon discrète et intelligente, dans son magazine. Ce soir, un plateau de réchappés des camps de la mort soviétiques ou cambodgiens et des historiens spécialistes du système concentrationnaire. Un débat sans fioritures, qui domine les autres sujets : sur des écrivains comme Patrick Rambaud, Jean-Jacques Schuhl, ou sur le premier syndicat virtuel apparu sur la Toile.

VENDREDI 27 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 Studio ouvert. L'Eau, une ressource rare. **Public Sénat**
23.00 Les Petits Secrets des romans à clefs. **Forum**

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... Famille - Ecole : Faire un bébé toute seule. **La Cinquième**
15.00 Ushuaïa nature. Les glaces racontent le Groenland [1/2]. **Odyssée**
16.30 Les Ecrans du savoir. Invité : Elie Wiesel. **La Cinquième**
17.00 Les Lumières du music-hall. Jean Constantin. Jane Birkin. **Paris Première**
17.10 LCA, la culture aussi. **LCI**
18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Bertrand Delanoë ; le docteur Ruth ; Paul Simon. **Canal +**
19.00 Tracks. No Respect : Aux winners ; Tribal : Earthships ; Dream : Jazzmatazz ; Clip : « J' pète les plombs », par Disiz La Peste ; Vibration : Corps et technologie ; Backstage : Les mercenaires du son ; Live : Amen. **Arte**
19.15 Vendredi, c'est Julie. Invité : Djamel. **France 2**
19.30 et 0.35 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
20.55 Thalassa. Les cristaux de feu. **France 3**
21.00 Recto Verso. Invité : Pascal Obispo. **Paris Première**
21.00 Rock Press Club. Jimi Hendrix. Invités : Eric Dahan ; Eudeline Patrick ; Benoît Sabatier ; Dom Kirys ; Alain Dister ; Rachel Godt. **Canal Jimmy**
22.15 Fous d'humour. Invités : Jamel ; Michèle Bernier ; Gad Elmaleh ; Daniel Russo ; Patrick Braoudé ; Titoff ; Sandrine Alexis ; Kad et Olivier. **TV 5**
22.50 Bouillon de culture. L'Enfer et le Paradis. Invités : Jean Delumeau ; Robert Muchembled ; Philippe Sollers ; Jacques Attali. **France 2**
23.15 Sans aucun doute. Les provocateurs. **TF 1**
23.35 On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**
0.30 Aventures. Los Angeles. Biarritz Surf Festival. Objectif Atlantide. Mondial du VTT à Châtel. Tadeg Normand. **Odyssée**

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. [4/13]. **La Cinquième**
18.30 Les Grands Crimes du XXe siècle. Pol Pot. **TMC**
19.15 Les Amours cachées de Simone de Beauvoir. **Planète**
20.15 Reportage. ZOB.com. **Arte**
20.30 Pol Pot. **Odyssée**
21.00 Autour du trône règne le silence. 1930 - 1960. **Histoire**
21.00 It Just Happened. **Mezzo**
21.30 Soirée Marcel Cerdan. **Pathé Sport**
21.45 Les Grandes Expositions. La nature morte de Brueghel à Soutine. **Planète**
21.55 Classic album. « *Electric Ladyland* », Jimi Hendrix. **Canal Jimmy**
22.05 L'Art du monde des ténèbres. [4/4]. La civilisation magdalénienne. **Histoire**
22.25 Les Nouveaux Détectives. Témoins infaillibles. **13ème RUE**
22.25 Dare Not Speak. The Pol Pot Era. **Odyssée**
23.05 Jimi Hendrix Plays The Great Pop Festivals. **Canal Jimmy**
23.15 Isabelle Adjani, profession comédienne. **Festival**
23.40 Le Territoire des lacs. **Odyssée**
23.45 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. [5/22]. Toutankhamon, mystère et malédiction. **Histoire**
0.40 Les Colères de la Terre. [2/4]. Tremblements de terre. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Tournoi féminin de Moscou (Quarts de finale). **Eurosport**
14.00 et 17.45 Tennis. Tournoi messieurs de Bâle (Quarts de finale). **Eurosport**
16.45 Cyclisme. Championnats du monde sur piste. Sprint messieurs et 500 m dames. Finales. Poursuite dames. **Eurosport**
20.00 Cyclisme. Championnats du monde sur piste. Sprint messieurs et 500 m dames. Finales. Poursuite individuelle dames (2e manche). **Eurosport**
22.10 Cyclisme. Championnats du monde sur piste. Vitesse messieurs et 500 m contre-la-montre dames. **France 3**

MUSIQUE

18.30 « Le Couronnement de George II », de Purcell et Haendel. Par l'Académie Sainte-Cécile et le Chœur New College d'Oxford, chef de chœur : E. Higginbottom , dir. Philippe Couvert. **Mezzo**
19.35 Jazz at the Smithsonian. En 1982. **Muzzik**
20.00 « Sonate pour piano KV 279 », de Mozart. Avec Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**
20.15 « Andante et Allegro pour viole », de Gambe. Avec Emmanuelle Guigues. **Mezzo**
21.00 Jazz Open 1995. A Stuttgart. **Muzzik**
22.10 « Symphonie no 3 », de Copland. Par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. L. Bernstein. **Mezzo**
22.30 Georgie Fame & The Blues Flames. Au Theaterhaus de Stuttgart, en 1991. **Muzzik**
23.00 « Symphonie no 94 », de Haydn. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein. **Mezzo**
23.35 Trumpet Kings. En 1985. **Muzzik**
0.40 Quincy à Montreux. En 1996. **Muzzik**

THÉÂTRE

20.30 « Ondine ». Pièce de Jean Giraudoux. Mise en scène de Raymond Rouleau. **Festival**
23.55 « Les Caprices de Marianne ». Pièce d'Alfred de Musset. Mise en scène de Bernard Murat. **Festival**

TÉLÉFILMS

18.55 Par miracle. Larry Peerce. ○. **Ciné Cinémas**
19.00 Zenon, la fille du XXIe siècle. Kenneth Johnson. **Disney Channel**
20.45 Warriors, l'impossible mission. Peter Kosminsky [1 et 2/2]. **Arte**
20.50 Choc en plein ciel. Mike Robe. ○. **M 6**

COURTS MÉTRAGES

0.35 Histoires courtes. *La Voie lente* ○ ; *Raddem.* ○. **France 2**

SÉRIES

18.20 Les Simpson. Simpson Horror Show X. ○. **Canal +**
18.30 Dharma & Greg. Thérapie Hippie. ○. **M 6**
20.40 Farscape. Le cristal. ○. **Série Club**
20.45 New York District. La fiancée du motard. Tueur de flic. **13ème RUE**
20.50 P.J. Affaires de famille. ○. **France 2**
21.10 Working Girl. Papa Joe. ○. **Téva**
21.45 Avocats et associés. Les tensions durent. ○. **France 2**
22.05 Dinosaures. Super héros ou super zéro ? **Disney Channel**
22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. Le message. ○. La nouvelle génération. ○. **M 6**
23.25 Taxi. Reverand Jim, a Space Odyssey (v.o.). **Série Club**
23.45 The Practice. [1/2]. Risque de précipitations. **Série Club**

FILMS

13.20 Trois vies et une seule mort ■■ Raoul Ruiz (France, 1995, 125 min) ○. **Cinéstar 2**
14.05 Minuit dans le jardin du bien et du mal ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1998, v.o., 155 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
14.15 Le Quatrième Homme ■■ Paul Verhoeven (Pays-Bas, 1983, 100 min) ○. **Cinéfaz**
15.30 Sherlock Junior ■■ Buster Keaton (EU, muet, 1924, N., v.o., 50 min) ○. **Ciné Classics**
16.10 La Rumeur ■■ William Wyler (Etats-Unis, 1962, N., 105 min) ○. **Cinétoile**
16.25 Les Granges brûlées ■■ Jean Chapot (France, 1973, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
20.30 Crépuscule à Tokyo ■■ Yasujiro Ozu (Japon, 1957, N., v.o., 150 min) ○. **Ciné Classics**
21.00 Underground ■■ Emir Kusturica (France - Allemagne, 1995, 165 min) ○. **Ciné Cinémas 2**

21.00 Ma petite entreprise ■ **Pierre Jolivet. Avec Vincent Lindon, François Berléand** (France, 1999, 90 min) ○. **Canal +**
21.15 Robocop ■■ Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1987, 115 min) ○. **Cinéfaz**
22.35 La Sentinelle ■■ Arnaud Desplechin (France, 1992, 145 min) ○. **Cinéstar 1**

23.00 Le Cabinet du docteur Caligari ■■■ **Roger Kay. Avec Werner Krauss, Conrad Veidt et Lili Dagover** (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 105 min) ○. **Ciné Classics**
23.00 La vie ne me fait pas peur ■■ Noémie Lvovsky (France, 1999, 110 min) ○. **Canal + Vert**
0.25 L'Argent ■■■ Robert Bresson (France, 1983, 80 min) ○. **Cinétoile**
0.50 Théodora, impératrice de Byzance ■■ Riccardo Freda (Italie - France, 1953, 90 min) ○. **Canal + Vert**
0.55 Dernières heures à Denver ■■ Gary Fleder (Etats-Unis, 1995, v.o., 115 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
1.00 L'Enjeu ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) ○. **Ciné Cinémas 3**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.45 Rick Hunter, inspecteur choc.
15.40 Les Dessous de Palm Beach.
16.35 7 à la maison.
17.30 Sunset Beach.
18.20 Exclusif.
18.58 Etre heureux comme...
19.00 Le Bigdil.
19.55 Hyper net.
20.00 Journal, Météo.
20.52 Trafic infos.
20.55 Spéciale Vidéo Gag. Allô le futur ? Ici Vidéo Gag.
23.15 Sans aucun doute. Les provocateurs.
1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

13.55 Rex. [1 et 2/2] ○.
15.45 La Chance aux chansons.
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.10 et 22.40 **Un livre.**
17.15 Qui est qui ?
17.55 70's Show.
18.25 JAG.
19.15 Vendredi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 P.J. Affaires de famille ○.
21.45 Avocats et associés. Les tensions durent ○.
22.45 Bouche à oreille.
22.50 Bouillon de culture. L'Enfer et le Paradis.
0.10 Journal, Météo.
0.35 Histoires courtes : Cycle court métrage au féminin *La Voie lente.* Samia Meskaldji ○. **1.10** *Raddem.* Danièle Arbid ○.

FRANCE 3

14.55 Le Prix d'une princesse. Téléfilm. Camilo Vila.
16.35 MNK.
17.50 C'est pas sorcier. Les Landes : sous la forêt, la plage !
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix... ce soir.
20.55 Thalassa. Les cristaux de feu.
22.10 Cyclisme. Championnat du monde sur piste à Manchester.
23.10 Météo, Soir 3.
23.35 On ne peut pas plaire à tout le monde.

CANAL +

14.55 Rencontre avec Joe Black Film. Martin Brest ○.
17.50 Mickro ciné. Magazine.
▶ **En clair jusqu'à 21.00**
18.20 Les Simpson ○.
18.50 Nulle part ailleurs.
20.40 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Ma petite entreprise ■ Film. Pierre Jolivet ○.
22.30 Rush Hour. Film. Brett Ratner ○.
0.05 Seinfeld ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.35 La Cinquième rencontre...
16.00 Les Risques du métier.
16.30 Les Ecrans du savoir.
17.55 Le bonheur est dans le pré.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks. Magazine.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. ZOB.com.
20.45 Warriors, l'impossible mission. Téléfilm. Peter Kosminsky [1 et 2/2].
23.40 Passager clandestin Film. Ben van Lieshout (v.o.).

M 6

15.10 Code Quantum ○.
16.00 et 1.10 **M comme musique.**
17.45 Kid et compagnie. Achille Talon ; Diabolik.
18.30 Dharma & Greg ○.
19.00 Charmed ○.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille ○.
20.38 Météo du week-end.
20.40 Politiquement rock.
20.50 Choc en plein ciel. Téléfilm. Mike Robe ○.
22.35 Au-delà du réel. Le message ○. La nouvelle génération ○.
0.20 Brooklyn South ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.30 Cultures d'islam. La bibliothèque du désert.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Le Mont Saint-Michel entre ciel et terre.
0.05 Du jour au lendemain. Jean-Christophe Bailly (*Panoramiques*).

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert franco-allemand. Donné le 14 octobre, à la Maison de la culture d'Heiligenstadt et émis simultanément sur les radios de Berlin et Sarrebruck, par la Philharmonie de chambre de la radio de Francfort, dir. Bruno Weil : Œuvres de Mozart : *Symphonie* K 200 ; *Airs de concert pour soprano et orchestre* : *Ah ! Lo previdi* H 272, Rachel Harnisch, soprano ; *Non temer, amato bene* K 490 ; *Nehmt meinen Dank* K 383 ; *Symphonie* no 4 D 417 *Tragique,* de Schubert.
22.30 Alla breve. Œuvre de Schapira.
22.45 Jazz-club. Au Duc des Lombards.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Gabriel Fauré, les chemins de la maturité. *Après un rêve,* de Fauré ; *Ave verum corpus,* de Mozart, dir. D. Hill ; *Cantique de Jean Racine,* de Fauré, dir. B. Tétu ; *Le Rouet d'Omphale* op. 31, de Saint-Saëns, dir. C. Munch ; *5 mélodies,* de Fauré ; *Genoveva,* de R. Schumann, dir. Kurt Masur ; Œuvres de Fauré, Wagner. **22.50** (suite). Musique à la Maison Blanche, divertissement à la Maison Blanche. Œuvres de J. Strauss fils, Kern, Basie, Miller, Sousa, Gershwin, Stravinski, Youmans.

Le Monde TELEVISION

FESTIVAL

20.30 Soirée Isabelle Adjani
Après dix-sept ans d'absence de la scène, Isabelle Adjani revient pour jouer une adaptation de *La Dame aux camélias.* La chaîne Festival rediffuse *Ondine* (1974), où la jeune Adjani offrait déjà une interprétation foudroyante, suivie d'un entretien et d'un portrait de l'actrice, « Isabelle Adjani, portrait ». France-Culture, quant à elle, propose « Adjani, aujourd'hui comme hier », samedi 28 octobre à 18 h 35.

ODYSSÉE

20.30 Pol Pot, l'homme d'un génocide
Le documentaire de Peter Hercombe tente de répondre à la question complexe que constitue cet ancien étudiant à Paris, dans les années 50, devenu le concepteur d'un des systèmes totalitaires les plus efficaces de l'histoire de l'humanité. L'ombre de Pol Pot (mort en 1998) continue à hanter un pays mutilé, qui doit composer avec ses deux millions de morts...

CANAL+

21.00 Ma petite entreprise ■
Patron d'une PME de banlieue, Ivan rame pour éviter la faillite. Une arnaque à l'assurance va servir de prétexte à ce film de Pierre Jolivet, une comédie qui prend parfois des airs de bouffonnerie à l'italienne. L'interprétation (on y voit notamment réapparaître Catherine Mouchet, sublime actrice du *Thérèse* d'Alain Cavalier) concourt à la réussite de cette mise en scène truffée de gags.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde
VENDREDI 27 OCTOBRE 2000

Les banques centrales ne parviennent pas à enrayer la baisse de l'euro

A près de huit francs, le dollar est au plus haut depuis 1985

UN MOIS après l'intervention spectaculaire des banques centrales américaine, japonaise et européenne destinée à le faire remonter, l'euro est de nouveau au plus mal. Il est tombé, jeudi matin 26 octobre, à un plancher historique de 0,8230 dollar – ce qui correspond à un billet vert à 7,96 francs – et 89,02 yens. Depuis son lancement, le 1er janvier 1999, la monnaie unique a perdu plus de 30 % de sa valeur face à la devise américaine.

Les opérateurs ont sanctionné le fait que les ministres des finances et les banquiers centraux des pays du G 20 (les sept nations les plus industrialisées et les treize principales puissances économiques émergentes), qui se sont réunis mercredi à Montréal, ne fassent aucune allusion, dans leur communiqué final, à la faiblesse de l'euro. Ce silence a été interprété, sur les marchés financiers, comme le signe de désaccords et de divergences entre les dirigeants monétaires internationaux.

« L'INTÉRÊT DES ETATS-UNIS »

Le secrétaire d'Etat français au commerce extérieur, François Huwart, qui parlait également au nom des Européens – la France assurant actuellement la présidence tournante de l'Union Européenne –, a confirmé, lors d'une conférence de presse, que l'euro a été évoqué seulement de manière *« superficielle »*. De façon plus précise, les professionnels s'interrogent sur la détermination réelle des Américains à vouloir coopérer avec les Européens sur la question des taux de change. A quelques semaines de l'élection présidentielle, la Maison Blanche ne souhaiterait pas s'engager dans une nouvelle opération monétaire d'envergure. *« Toutes sortes de discussions ont eu lieu dans les couloirs, mais il est certain qu'il n'y a pas eu de débat centré sur un taux de change particulier »*, a déclaré, mercredi, le secrétaire américain au Trésor, Lawrence Summers.

M. Summers n'a pas apporté le moindre message de soutien à la monnaie européenne. Au contraire, il a répété, à Montréal, qu'*« un dollar fort est dans l'intérêt des Etats-Unis »* et souligné qu'une intervention sur le marché des changes *« est un outil à utiliser avec prudence »*. Il a enfin rappelé qu'une intervention concertée doit tenir compte également *« des conditions de marché et des conditions économiques »*.

M. Summers a invité les autres nations industrielles, notamment européennes, a faire d'avantage pour stimuler la croissance. *« Si le monde industrialisé dans son ensemble prenait les mesures structurelles propres à stimuler l'investissement et la croissance, cela contribuerait à une croissance mondiale équilibrée et à une économie plus saine, ce dont profiteraient les marchés »*, a-t-il souligné. La Maison Blanche considère que le meilleur moyen de faire remonter l'euro serait, pour les gouvernements européens, d'engager des réformes de structure de leurs économies mais aussi de renforcer la cohérence de leurs propos.

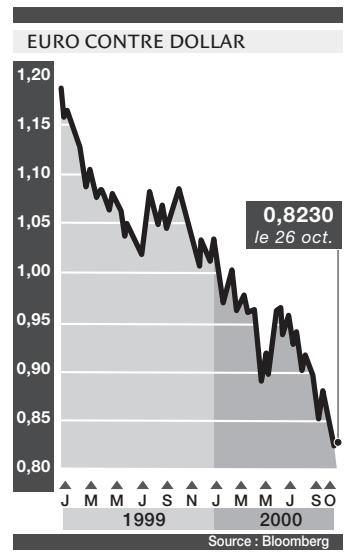

A cet égard, la récente gaffe de Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne (BCE), laissant entendre, lundi 16 octobre, qu'une intervention sur le marché des changes était difficilement envisageable compte tenu de la crise au Proche-Orient, aura sans doute conforté l'idée de Washington selon laquelle les déboires de l'euro sont avant tout la conséquence des fautes et des erreurs des Européens eux-mêmes.

En dehors des problèmes de coopération monétaire internationale, l'euro souffre également des signes de plus en plus évidents d'essoufflement économique sur le Vieux Continent. En France, la consommation des ménages a fortement baissé au mois de septembre (– 1,2 %). En Allemagne, le climat des affaires, mesuré par l'indice Ifo, a baissé pour le quatrième mois consécutif. Et les six principaux instituts allemands de conjoncture ont révisé à la baisse leur prévision de croissance pour 2001, à 2,7 %, contre 2,8 % pronostiqués en avril.

La hausse des tarifs pétroliers et le renchérissement du coût du crédit, après les sept relèvements de taux décidés depuis novembre 1999 par la Banque centrale européenne, devraient, selon ces instituts, contribuer à ralentir l'activité dès l'année prochaine.

Pierre-Antoine Delhommais et Philippe Ricard (à Francfort)

Nouveau recul du Nasdaq

L'indice Nasdaq a connu, mercredi 25 octobre, un nouvel accès de faiblesse. Le baromètre des valeurs technologiques américaines est tombé de 5,56 %, à 3 229,57 points, enregistrant ainsi la neuvième plus forte baisse en points de son histoire. Depuis le début de l'année, il a perdu 20 % et 36 % par rapport à son sommet du 10 mars. La nouvelle déroute du Nasdaq s'explique par le plongeon de 30 % de l'action Nortel. Mardi, le numéro deux mondial de l'équipement téléphonique avait pourtant annoncé un bénéfice par action supérieur aux estimations des analystes financiers. Le groupe canadien prévoyait même des résultats meilleurs que prévu au quatrième trimestre ! Mais les investisseurs, traumatisés en début de semaine par la baisse inattendue des profits de Lucent, un autre géant des télécommunications, n'ont voulu retenir que la « mauvaise nouvelle » annoncée par Nortel, qui a indiqué que son chiffre d'affaires dans les systèmes de réseaux optiques n'avait progressé que de... 90 %, contre 120 % attendus par certains analystes.

Vers une augmentation du gaz de 13 % dès le 1er novembre

LA HAUSSE du tarif du gaz dès le 1er novembre ***« tournera autour de 13 % »***, a indiqué, mercredi 25 octobre, le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, à l'Assemblée nationale, soulignant que ***« le coût de cette ressource est aligné sur le pétrole »*** dont les prix ont triplé depuis dix-huit mois. Gaz de France importe 95 % de cette énergie pour alimenter ses dix millions de clients. Le prix du gaz est fixé *« par une convention tarifaire entre l'Etat et Gaz de France »*, a ajouté M. Fabius, insistant sur sa volonté dans ce mouvement de considérer à la fois les intérêts des consommateurs et ceux de l'entreprise publique. Les ultimes arbitrages devraient bientôt être rendus.

S'il avait critiqué l'attitude des compagnies pétrolières répercutant sur les prix à la pompe la hausse des cours du brut, Bercy applique le même principe pour le gaz. Il s'agit de la deuxième hausse de l'année : la première avait été de 6,5 % en mai. Cependant, les pouvoirs publics minimisent l'ampleur de ce nouveau relèvement, inférieur à celui observé dans d'autres pays européens où l'augmentation a avoisiné parfois les 30 % au 1er septembre. Il est également moindre que celui souhaité par l'entreprise publique. Mais, à la différence des carburants, le gouvernement estime avoir moins de marge de manœuvre sur les taxes. *« Nous sommes dans un cas très différent en ce qui concerne les impôts et les taxes de la question de l'essence, puisque la TVA est au taux réduit de 5,5 % et qu'il n'y a pas de taxe intérieure sur les produits pétroliers, la fameuse TIPP pour les particuliers »*, a affirmé le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pieret, mardi sur LCI. Gaz de France et l'Etat ont conçu au début des années 90 une formule de lissage des tarifs pour atténuer l'impact des fluctuations du marché. Les prix pour les particuliers sont revus deux fois par an, en mai et en novembre.

Depuis le début de la flambée du brut, voilà dix-huit mois, alors que les tarifs du gaz naturel ont augmenté en moyenne de 17 % en Europe, l'entreprise publique rappelle que ses prix n'ont progressé que de 1,5 % pour les particuliers avec une baisse de 5 % en mai 1999, suivi par une hausse de 6,5 % un an plus tard. A l'envolée des cours s'ajoute la vigueur du dollar par rapport à l'euro. *« L'entreprise est confrontée à une augmentation brutale de ses coûts d'approvisionnement. Cela rend nécessaire une augmentation des prix du gaz »*, affirme une porte-parole de Gaz de France.

EFFET DÉSASTREUX

Les fédérations CGT et FO de l'énergie s'alarment de cette hausse à l'entrée de l'hiver. Cela va *« renchérir la facture de gaz et amputer considérablement le budget des familles »*, affirme un communiqué. Les syndicats demandent au gouvernement *« d'utiliser les marges de manœuvre à sa disposition »*, c'est-à-dire de *« supprimer les ponctions de l'Etat sur Gaz de France »*. L'Association d'entraide des usagers de l'administration (ADUA) demande également au premier ministre de *« prendre position »* sur cette augmentation, qui aura *« un effet désastreux sur le budget de millions de familles françaises »*.

Dominique Gallois

Le chercheur négationniste Serge Thion révoqué par le CNRS

L'UNE des principales figures des milieux négationnistes français, Serge Thion, chargé de recherche au CNRS, a été révoqué, à compter du 1er novembre, par la directrice générale de l'organisme, Geneviève Berger. Cette décision exemplaire, datée du 4 octobre, précise que le chercheur *« a manqué à l'obligation de réserve par la remise en cause de l'existence des crimes commis contre l'humanité et a ainsi porté atteinte à la dignité des fonctions qu'il occupe, à la considération du corps auquel il appartient, ainsi qu'à la réputation du CNRS »*.

Mme Berger, nommée le 30 août, n'aura pas tardé à clore un dossier qui entachait depuis longtemps l'image de l'établissement. Serge Thion, entré au CNRS au début des années 70, était considéré, ces derniers temps, par l'administration comme sans affectation. Il était auparavant rattaché au Centre d'anthropologie de la Chine du Sud et de la péninsule indochinoise (une équipe du département des sciences de l'homme et de la société installée à Paris et officiellement en restructuration).

Dès son entrée au CNRS, il incarne les dérives idéologiques d'une frange de l'ultra-gauche. Après avoir livré des analyses percutantes sur l'apartheid en Afrique (*Le Pouvoir pâle ou le racisme sud-africain*, Le Seuil, 1969) et sur le Sud-Est asiatique (*Des courtisans aux partisans*, Gallimard, 1971), il rejoint, en 1979, le camp des défenseurs du négateur de l'existence des chambres à gaz Robert Faurisson, regroupés autour de la maison d'édition La Vieille Taupe.

UNE COMMISSION D'ENQUÊTE INTERNE

Il met alors en avant, devant la justice, sa qualité de chercheur au CNRS. Et il réussit un coup d'éclat, en obtenant du linguiste américain Noam Chomsky une préface au *Mémoire en défense contre ceux qui m'accusent de falsifier l'histoire*, de Faurisson. Dans la foulée, il prend la défense du régime de Pol Pot et soutient que, *« si les mots ont un sens, il n'y a certainement pas eu de génocide au Cambodge »*. Dans les années qui suivent, il publie encore de nombreux articles à caractère négationniste, en particulier dans les *Annales d'histoire révisionniste*.

L'avènement d'Internet offrira alors au chercheur une tribune privilégiée. Il lui est notamment reproché – bien qu'il s'en défende – d'alimenter en textes antisémites le site d'une Association des anciens amateurs de récits de guerre et d'holocauste (Aaargh). Au mois de mai dernier, le MRAP s'émeut, auprès du ministre de la recherche, du *« grave détournement que constitue l'utilisation du matériel et de l'image de marque du CNRS à des fins négationnistes »*.

La direction du CNRS prend alors l'affaire au sérieux. Jugeant que les limites de la liberté de la recherche ont été franchies, elle met en place une commission d'enquête interne, présidée par l'historien François Bédarida, dont les conclusions n'ont pas été rendues publiques. Le 4 juillet, la commission technique paritaire du CNRS, formée de représentants de l'administration et du personnel, se prononce à l'unanimité en faveur de la révocation du chercheur. Il ne restait plus à la direction du CNRS qu'à entériner ce vote.

Pierre Le Hir

Vendredi 27 octobre
avec Le Monde daté samedi 28 octobre

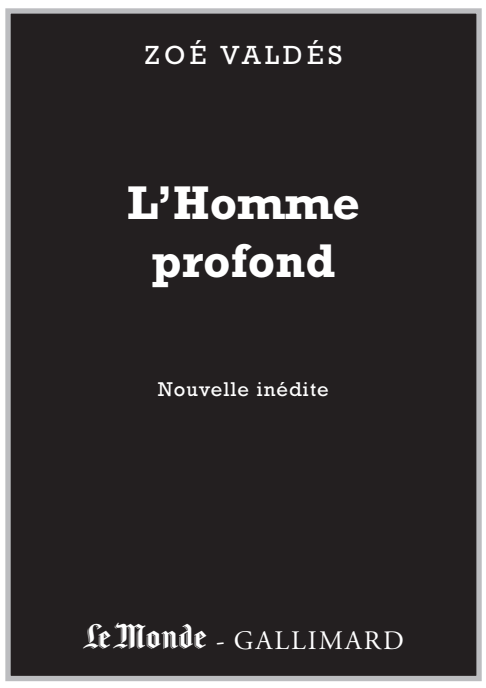

UNE NOUVELLE INÉDITE DE LA SÉRIE NOIRE

Des légionelles dans l'eau chaude d'une école de Suresnes

LORS du conseil municipal du mercredi 25 octobre, Thierry Burtin, élu de la majorité municipale (RPR-UDF-DL) de Suresnes (Hauts-de-Seine), a demandé en vain la création d'une commission d'enquête et un audit de la situation sanitaire des lieux accueillant le public.

La proposition faisait suite à la révélation, par l'édition départementale du *Parisien* du 25 octobre, de la forte présence au mois de mai de légionelles dans les circuits d'eau chaude d'un centre sportif et d'une école de Suresnes. Ces bactéries sont responsables de pneumopathies aiguës à l'origine de 400 morts par an en France.

Les prélèvements montraient des concentrations de légionelles supérieures à 1 000 germes par litre — taux en dessous duquel le risque est faible — et atteignant même sur certains points 1 250 000 légionelles par litre. Le maire, Christian Dupuy, nous a déclaré : *« Après l'alerte de la Ddass, non seulement nous avons pris toutes les mesures techniques qui s'imposaient, mais nous avons diligenté des détections complémentaires et appliqué les mêmes mesures en cas d'une forte présence de légionelles. »* Ce n'est pas l'avis de M. Burtin, qui s'est mis en congé de la majorité municipale : *« On a menti à la population en lui dissimulant les véritables chiffres. »*

Paul Benkimoun

Tirage du *Monde* daté jeudi 26 octobre 2000 : 479 493 exemplaires. 1 - 3

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT
LEGRAND
Depuis 1894
Tailleur et Chemisier sur mesures
Collections Hommes & Dames
Grand choix de tissus et de prix
27, rue du 4-Septembre, Paris 2e
Tél : 01.47.42.70.61

L'accélérateur du savoir
Science & Vie
Quand SAPIENS rencontre NEANDERTAL
Le premier choc des cultures
Et aussi
Enquête
P4 le labo des virus mortels
Cosmologie
L'univers est-il plat ?
Internet
Les secrets des moteurs de recherche
En vente chez tous les marchands de journaux

Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURE ● ESSAIS
VENDREDI 27 OCTOBRE 2000

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
Pierre Dumayet, un des pionniers de la télévision s'adonne à sa passion... l'éloge de la lecture
page II

ANNE-MARIE GARAT
page III

A.S. BYATT
page IV

NI FEMMES NI BÊTES
La chronique de Roger-Pol Droit
page VI

RASPOUTINE
page VI

LES OGM sans vérité
page VII

Les tourbillons du temps

Philippe Dagen

Voici un livre aux travers irritants, à la composition discutable, au titre légèrement grandiloquent – un livre néanmoins remarquable. Il est de ceux dont on sait qu'on les relira pour tout ou partie. De ceux aussi qui exigent à leur endroit une conduite claire, approbation forte ou refus tout aussi fort. Lui-même tranchant, parfois péremptoire, il appelle des réactions non moins tranchées. Sans doute touche-t-il à des questions d'histoire des arts et d'esthétique qui semblent dénuées de toute conséquence sérieuse, mais son premier mérite est de les empoigner de telle façon que leur gravité et leurs conséquences se révèlent avec violence. C'est là une raison suffisante pour penser que *Devant le temps* est l'un des meilleurs ouvrages de Georges Didi-Huberman et pour le défendre.

Et pourquoi encore ? Parce que les habitudes des historiens de l'art y sont observées et démontées avec une grande dextérité dialectique et les usages qu'ils font de la notion de temps analysés jusque dans leurs a priori avec une énergie polémique rare. Parce que Didi-Huberman refuse que les œuvres soient réduites à des dates et des définitions et leur rend leur densité de pensées devenues visibles. Et aussi parce que l'une des parties du livre, « L'image-combat », est d'une lecture politiquement précieuse aujourd'hui. Ce texte tombe bien, étant donnée la situation actuelle des arts plastiques et des discours qui flottent autour d'eux.

Cette approbation, cette gratitude n'empêchent pas de voir les défauts du volume. Critiquable est la propension de l'auteur à réunir articles et textes de conférences sans s'inquiéter des répétitions auquel ce procédé contraint. Que le remâchement soit le mode naturel de la pensée n'oblige pas à le montrer à nu. Mais Didi-Huberman ne cultive ni l'allusion, ni l'ellipse. Obsessionnel des notes de bas de page, il leste ses textes de bibliographies, citations et autocitations peu utiles.

Tout cela n'a cependant qu'une importance mineure. La dynamique du livre en est ralentie, mais pas arrêtée. Pour commencer, Didi-Huberman y désarticule en tous sens la temporalité historique. On connaît l'espoir increvable des historiens : accéder à une connaissance irréfutable d'un morceau de passé. Il serait ainsi possible de regarder et de comprendre une peinture comme la regardait et la comprenait un contemporain de sa création. A quoi Didi-Huberman rétorque qu'une œuvre ne peut être perçue que sur le mode de l'anachronisme – « *objet de temps complexe,* écrit-il, *de temps impur : un extraordinaire montage de temps hétérogènes formant anachronismes* ». Il en appelle à une « *archéologie critique de l'histoire de l'art* » et l'applique à ses propres travaux.

Pourquoi avoir prêté attention à des parties des fresques de Fra Angelico à San Marco dénuées de figures que les spécialistes n'avaient pas prises en considération – ce que fit Didi-Huberman pour écrire *Fra Angelico. Dissemblance et figuration* en 1990 ? Entre autres raisons parce qu'il avait en mémoire les *drippings* de Pollock. Non qu'il prétende que Fra Angelico serait l'ancêtre de Pollock, ce qui serait absurde. Mais, sans Pollock, il n'aurait pas vu cet Angelico-là : « *L'émergence de l'objet historique comme tel n'aura pas été le fruit d'une démarche historique standard – factuelle, contextuelle ou euchronique –, mais d'un moment anachronique presque aberrant.* » La remarque peut se généraliser : l'historien, tout en s'en défendant frénétiquement, ne cesse de commettre des anachronismes. Il ne peut en être autrement. Didi-Huberman cite à ce propos Marc Bloch : « *A la vérité, consciemment ou non, c'est toujours à nos expériences quotidiennes que, pour les nuancer, là où il se doit, de teintes nouvelles, nous empruntons, en dernière analyse, les éléments qui nous servent à reconstituer le passé (...).* » Voilà qui devrait permettre d'en finir avec l'objectivité, l'histoire positive, le fantasme d'une science exacte. De quelque manière qu'ils s'y prennent, les historiens écrivent un passé à la lumière de leur présent.

Invoquant Walter Benjamin et Carl Einstein, Georges Didi-Huberman se livre à une critique sans concession de la notion d'histoire. Avec cette certitude en point de mire : sous couvert de parler du passé, toute époque parle d'abord d'elle-même

Walter Benjamin l'affirme autrement : « *Mais aucune réalité de fait n'est jamais, d'entrée de jeu, à titre de cause, un fait déjà historique. Elle l'est devenue, à titre posthume, grâce à des événements qui peuvent être séparées d'elle par des millénaires.* » Benjamin, « *chiffonnier de la mémoire* », est l'un des héros de *Devant le temps.* Didi-Huberman se délecte à circuler longuement, selon des itinéraires sinueux, entre les essais de Benjamin, ses *Thèses sur la philosophie de l'histoire* et ses analyses d'images, où chacune est comme un motif musical qu'il s'agit d'orchestrer afin qu'il résonne plus loin, plus longtemps, plus fort. Echos sans cesse relancés, sous-entendus multipliés, réminiscences ressuscitées : chaque œuvre, ancienne ou récente, est matière à réflexions, rapprochements, généalogies, retours, réapparitions, entrecroisements.

Celui qui regarde bien une image y découvre des passés et des présents, comme Benjamin dans les planches de botanique photographiées par Blossfedt. « *Il devient clair désormais* – observe Didi-Huberman – *que l'ouvrage de Blossfeldt aura intéressé Benjamin pour sa structure kaléidoscopique : les formes ne s'y suivent que pour se transformer, les morphologies ne s'y montrent, ne s'y décomposent que pour se métamorphoser.* » Irrésistible plasticité des images, à mettre en rapport avec la plasticité de la pensée de Benjamin, qui « *a mis le savoir, et plus exactement, le savoir historique, en mouvement* ».

Carl Einstein met ce même savoir et ces mêmes images en ordre de bataille. Figure centrale de « L'Image-combat », le romancier et critique allemand n'a bénéficié jusqu'ici en France que d'une attention beaucoup trop restreinte en dépit des efforts et des traductions de Liliane Meffre. Or cet ami de Kahnweiler et de Bataille, ce mentor de Leiris, cet analyste de l'art nègre et de l'art moderne, cet antinazi qui combattit en Espagne et se suicida en 1940 – comme Benjamin – a maintenu sans faiblir sa pensée et ses actes au plus haut degré de la lucidité et du courage.

Didi-Huberman, qui lui consacre une analyse-hommage justement passionnée, cite de lui ces mots : « *Il est évident que la confection des œuvres d'art comporte beaucoup d'éléments de cruauté et d'assassinat. Car toute forme précise est un assassinat des autres versions (...).* » Et ceci : « *Les images ne possèdent un sens que si on les considère comme des foyers d'énergie et de croisements d'expériences décisives. (...) Les œuvres d'art n'acquièrent leur véritable sens que grâce à la force insurrectionnelle qu'elles renferment.* » Il n'est pas mauvais – euphémisme – que, par nos temps de mollesse éclectique généralisée, un auteur fasse réentendre de tels aphorismes. Que cet auteur ait écrit sur Simon Hantaï et Pascal Convert, des vivants, accroît la force de sa position. Benjamin et Einstein, ainsi traités, ne sont plus des autorités de bibliothèque, mais des contemporains essentiels. En se faisant leur truchement pour aujourd'hui, Didi-Huberman fait œuvre nécessaire.

DEVANT LE TEMPS
de Georges Didi-Huberman.
Minuit, 24 ill. n. et b., 288 p., 145 F (22,10 €).

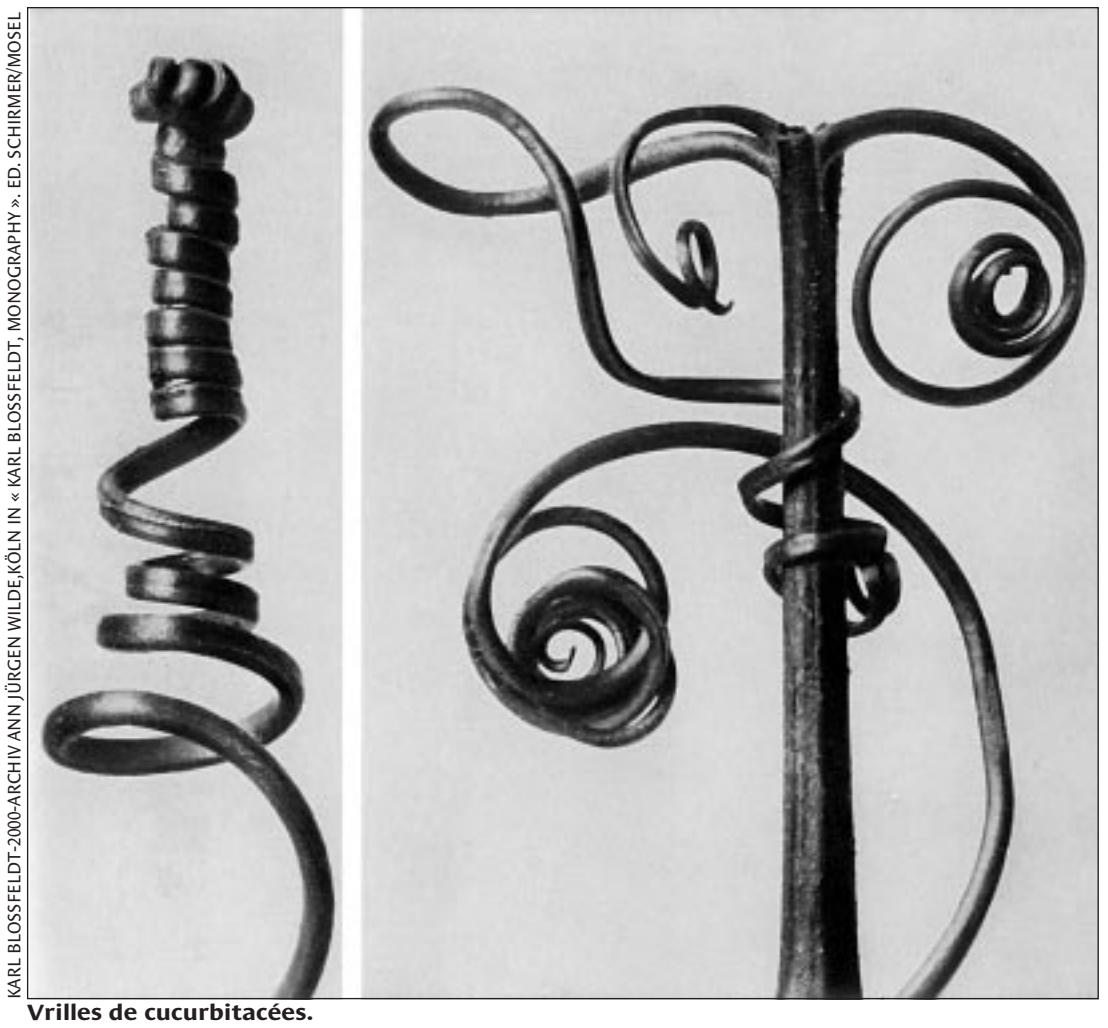
KARL BLOSSFELDT-2000-ARCHIV ANN JÜRGEN WILDE,KÖLN IN « KARL BLOSSFELDT, MONOGRAPHY ». ED. SCHIRMER/MOSEL
Vrilles de cucurbitacées.

VIOLETTE LEDUC

THÉRÈSE ET ISABELLE

Le texte intégral du manuscrit de 1954

"Voici "Thérèse et Isabelle" tel que Violette Leduc l'avait écrit à l'origine, avec ses pages inédites âpres et précieuses, sa langue nue et violente qui témoignent d'une liberté de ton qu'aucune femme écrivain, en France, n'avait osé prendre avant elle."
Carlo Jansiti

GALLIMARD

Photo Jacques Robert © Gallimard
Gallimard 552 206 753 RCS Paris B.

Le feuilleton

de Pierre Lepape

L'amant de Madame Bovary

AUTOBIOGRAPHIE D'UN LECTEUR
de Pierre Dumayet.
Pauvert, 222 p., 120 F (18,23€).

Lire sert à lire. Pierre Dumayet, un des pionniers de la télévision, en a fait sa devise et s'adonne à sa passion... l'éloge de la lecture

Une des émissions inventées par Pierre Dumayet pour la télévision s'intitulait « Lire c'est vivre ». Ce n'était pas un titre choisi pour faire joli, comme « Italique », « Apostrophes » ou « Point-virgule ». C'était une profession de foi. Comme « Lectures pour tous » était un programme. Dans « Lire c'est vivre », Dumayet donnait à lire le même livre à cinq ou six personnes. *Madame Bovary* aux habitants d'un village rural de Saône- et-Loire, *L'Assommoir* aux habitués d'un café de la rue du Poteau, dans le 18e arrondissement de Paris. Ou encore *Les Lettres de Soledad* à d'anciens jeunes taulards. Parfois, ce n'était pas un livre entier dont il était question, mais de deux pages de Rimbaud ou d'une seule phrase du Talmud. Mais le principe restait le même : chaque lecteur soulignait les mots ou les groupes de mots qui lui avaient particulièrement plu ou déplu et expliquait pourquoi à Dumayet : les mots des livres se tissaient avec la vie de ceux qui les lisaient, au présent.

Dans son *Autobiographie d'un lecteur*, Pierre Dumayet parle précisément de cela : de la manière dont lire c'est vivre. Evoquant par exemple le temps de l'école, des livres scolaires, des auteurs qu'il faut lire parce qu'ils sont au programme, il écrit : *« Quant au plaisir de lire, il était très loin. Je n'accuse personne, sauf moi. Je n'avais pas compris que lire servait à apprendre. Je croyais que lire servait à lire, exclusivement. Je crois n'avoir pas changé. »* Des phrases comme celle-là se soulignent. Elles n'apprennent rien qu'on ne sache déjà, mais de les voir écrites procure, allez savoir pourquoi, un intense soulagement. Comme si on se décrassait d'un coup de toute la poussière des discours sur la lecture qui nous polluent depuis trente ans. Les alarmistes et les optimistes, les élitaires et les démagogues, les dirigistes et les libéraux. Tous unis pour lier la lecture des livres à l'acquisition d'un savoir, à l'accumulation d'un capital ou à l'expression d'une distinction sociale. Lire sert à lire, exclusivement : c'est une devise qu'on devrait afficher au fronton de toutes les écoles et de toutes les bibliothèques.

Il n'est pas indifférent que cet éloge de la lecture soit modulé par « un homme de l'audiovisuel », un journaliste de radio devenu l'un des pionniers de la télévision. Dans son *Autobiographie d'un lecteur,* Dumayet raconte, avec le détachement et l'humour qu'autorisent les jeux de la mémoire et de la nostalgie, ce qu'était la télévision lorsqu'elle s'adressait à douze cents foyers : cette manière de s'inviter chez les gens et de s'asseoir à leur table, avec ce que cela exige de convivialité, de complicité et de respect. Il en a gardé quelque chose dont il ne se vante pas. Il se contente d'écrire que *« les téléspectateurs n'étaient pas considérés comme des clients. Ils étaient plutôt des lecteurs d'un genre nouveau. Des lecteurs de visages ».* La télévision comme une lecture, comme la vie, pas comme un spectacle : cela fait cinquante ans que Dumayet s'obstine à la faire, malgré tout. Et il continue, comme pour prouver qu'il n'y a pas de fatalité, mais seulement des esprits chagrins qui s'y abandonnent. Il va sans dire que les autres, les habiles, les marchands, les cyniques, les méprisants, ne l'intéressent pas.

Dumayet écrit son autobiographie, sa vie par, avec, dans, pour les livres. Tout y est, classiquement : l'enfance, la jeunesse, les débuts dans la presse, les émissions de télévision, les reportages, l'interdiction d'antenne après mai 68, le journal de RTL avec Gildas, les adaptations pour le cinéma. Et puis les amis, les complices, Desgraupes, Max-Pol Fouchet, Robert Bober, quelques autres. Et puis des peintres, des sculpteurs, des célébrités – en petit nombre –, des écrivains – discrets. Ce qui manque dans les livres compte autant que ce qui y est écrit. Ici, il manque une période, la guerre et l'occupation – Dumayet se contente d'indiquer : *« Je suis allé passer le dernier mois de paix de l'année 1939 en Angleterre »* – et un morceau du visage : Dumayet qui parle si bien des livres des autres omet de parler des siens. Cela fait pourtant une vingtaine d'années qu'il publie des livres où il ne se cache pas derrière les autres. Plutôt que des romans, des récits brefs, des concentrés de plaisir, moitié énergie moitié nonchalance, où il s'adonne à son goût de l'ellipse, à sa passion de l'étrange, à sa culture de l'ironie et à sa rigoureuse fantaisie. Pas un mot ici sur *La Tête*, sur *Brossard et moi,* sur *La Maison vide*, comme si Dumayet avait reculé ; comme si, dans une autobiographie où les livres ne cessent de jouer avec la vie, il n'avait pas jugé décent ou esthétique, ou plaisant, de placer les siens.

N'allez pas croire pour autant qu'en fait de lecture Dumayet s'en tient aux grands noms de la littérature. Le bonheur, dans la vie comme dans les livres, ne se rencontre pas que sur les sommets. C'est même à ça qu'on le goûte : à le retrouver dans un manuel de confession du R.P. Christophe Leurterbreuver, dans un ouvrage sur les proverbes bretons, dans les œuvres d'un abbé du XVIIe siècle, Jean-Baptiste Thiers, qui traquait la superstition, ou dans le *Traité d'ornithologie passionnelle* d'un disciple de Fourier, Toussenel, auquel Baudelaire a écrit deux lettres, et qui croyait au pouvoir magique des oiseaux.

Comme Dumayet, le lecteur vivant n'est pas un gourmet qui, du haut de son goût et de sa culture, sélectionne les mets les plus élaborés. Il fait confiance au hasard qu'il soupçonne de ne pas exister. Il croit aux rencontres, il refuse le réel, juste un peu, il sait que la lecture n'opère pas toujours en continu, mais qu'elle procède par sauts, par bouffées et même par coq-à-l'âne. Vous lisez un texte sur lequel vous glissez tranquillement – l'étiquette d'une boîte de conserve, l'interview d'une vedette de la chanson, un poème grec, un dictionnaire, une affiche, les *Pensées* de Pascal, un récit de voyage au pôle Sud, un discours du comte de Pardieu devant la Constituante, un roman policier. Des mots, des phrases. Et d'un coup quelque chose survient qui fait passer le spectacle de l'extérieur à l'intérieur. Ce qui a été écrit ou dit, ailleurs et peut-être autrefois, se met à exister ici et maintenant. *« Tous les textes,* écrit Dumayet, *peuvent se lire comme s'ils étaient nos contemporains. Ou comme si nous étions les leurs. »* Il suffit souvent de pas grand-chose pour que la croyance opère : une rime discrète entre un passage du livre et un événement de notre autre vie, une conjonction qui fait basculer la navigation pépère d'une phrase, un personnage ou une scène qui se mettent à exister si fort qu'ils nous émeuvent davantage que s'ils étaient réels.

Le bonheur est fait de rencontres, mais aussi de fidélité. Roland Barthes, par exemple, lisait comme on drague. *« La drague,* écrivait-il, *relève de cette passion que Fourier appelait la Variante, l'Alternante, la Papillonne. »* Barthes papillonnait, d'objet de désir en désir d'objet. La fidélité lui faisait peur, comme la répétition, comme le même. Dumayet au contraire, plus encore qu'un lecteur est un relecteur. *« On ne peut pas lire un livre deux fois, sauf si on l'a complètement oublié. Relire n'est pas lire une seconde fois. Un livre est comme une ville avec ses rues où les vitrines se suivent comme des mots. A la première lecture, on ne s'arrête pas également devant chaque étalage. Relire est aussi naturel qu'aimer. Les personnes qui n'aiment pas relire les livres qu'elles ont aimés me font penser à un fat qui dirait d'une femme : je l'ai déjà lue. »*

La comparaison entre la lecture et l'amour d'une femme prend toute sa saveur lorsqu'on connaît l'intimité de Pierre Dumayet et de *Madame Bovary.* C'est un livre, dit-il, qu'il a lu si souvent qu'il peut désormais le relire les yeux fermés. Ailleurs, il écrit que ce que lui importe lorsqu'il parle d'un livre ce n'est pas de le décrire, mais de faire toucher sa peau. A plusieurs reprises, dans l'*Autobiographie d'un lecteur,* nous touchons la peau de Madame Bovary. C'est du grand art amoureux, tous les sens en éveil. Dumayet cite Flaubert relisant la première partie de *Bovary* : *« Je voudrais d'un seul coup d'œil lire ces cent cinquante-huit pages et les saisir avec tous leurs détails dans une seule pensée. »* La lecture, comme l'amour, est un savoir de l'instant.

Dumayet écrit comme il lit, c'est agréable. Des grandes phrases qu'il a peut-être dans sa tête au moment où il prend la plume, il ne conserve que ce qui lui paraît mériter d'être souligné. Cela permet à la pensée d'avancer vite tout en demeurant courtoise. Parfois un mot, un nom, une citation semble faire dévier le cours du récit, mais il s'avère vite que la digression est un chemin de traverse et que nous n'avons abandonné le sujet que pour mieux le regarder. Il y a un jeu constant entre la liberté et la rigueur, entre la fantaisie et la précision, entre l'émotion et l'ironie. Le texte est toujours retenu, hérissé de petites phrases semblables à ces panneaux interdisant de marcher sur les pelouses : *« Cette dernière phrase ne manque pas de ridicule et pourtant je la tiens pour vraie »* ou *« Décidément, il ne m'est pas facile d'être d'accord avec ce que j'écris »*, ou encore, plus flaubertien : *« Est-il raisonnable de dire qu'on déteste un personnage de roman ? »* Autant d'invitations indirectes à ne pas consommer ce livre comme on le ferait des Mémoires d'un des premiers (et d'un des derniers) auteurs de la télévision, mais à le lire : comme un message personnel.

« J'aime bien avoir la bibliothèque d'un type de 1890 »

Pierre Dumayet qui a tant joué avec les questions revendique à présent le droit de ne pas avoir envie d'en poser

Il aurait peut-être fallu une caméra pour rencontrer Pierre Dumayet, une caméra qui aurait glissé son œil indiscret au-delà du billard qui prend ses aises juste derrière la porte d'entrée et où les boules s'écartent pour faire place à des papiers empilés, qui aurait ensuite fait défiler les livres accumulés dans le bureau au-delà des rayonnages, sur le canapé, la table de travail, et on entendrait sa voix « off » : *« Je n'ai pas d'ordre, j'essaye de savoir où ils sont pour pouvoir les retrouver, c'est le bordel aussi à la campagne, c'est sans solution. Avant on avait un très grand appartement mais plus y a de la place, plus y a de bordel. »* Et la caméra continuerait à fureter autour des photos *« des enfants qui ont grandi »*, de la pendule qui ne marche pas, *« mais je l'ai vue marcher, je sais qu'elle peut »*, du fouillis d'objets, d'un tableau où deux silhouettes rouges se frôlent, complices *« de ma femme, une belle représentation du couple »*, des pipes alignées, *« je ne fume plus, cela m'attriste »*. Elle noterait encore l'absence de *« machines »* – il n'écrit qu'à la main, ce qui lui prend beaucoup de temps et il a du mal à se relire mais il donne à la frappe *« une version "son" »* parce qu'il a toujours fait comme ça.

« A la télé, il y avait tout le temps des gens qui traduisaient du son en frappe : quatre heures de tournage, on faisait faire le décryptage et on faisait le montage d'après la frappe. » Et la caméra reviendrait s'attarder sur les livres : *« Ce que j'aime bien, c'est avoir la bibliothèque d'un type de 1890, c'est agréable, et ce qui m'agace, c'est l'absence d'un certain type de livres ou de revues,* Le Magasin pittoresque, *des trucs comme ça. A la campagne, j'ai une revue qui s'appelle* L'Ami du clergé, *les curés de campagne qui pendant la séparation de l'Eglise et de l'Etat avaient des problèmes avec les maires y posaient des questions pratiques. »* Alors le téléspectateur saurait que le bureau de Pierre Dumayet est tout à fait conforme à l'idée que l'on peut se faire du bureau de Pierre Dumayet. Dans le livre qu'il vient de publier, *Autobiographie d'un lecteur* (le titre est de son éditeur, Claude Durand), il dit qu'il ne pose plus de questions, *« c'est un fait, je ne pose plus de questions, il y a sans doute des écrivains aujourd'hui à qui j'aimerais poser des questions, mais je n'ai pas de noms en tête. Il y a aussi des écrivains à qui je n'ai pas envie de poser des questions. Ce qui ne veut pas dire que le livre ne serait pas bon. Poser une question est devenu une obligation et je revendique ce droit de ne pas poser de questions. J'aime mieux applaudir... S'il y avait là Baudelaire récitant un sonnet, je ne vois pas pourquoi ma réaction devrait être de poser une question. »*

RÉNOVER L'INTERVIEW

Quand il faisait « Questions sans visage », où il ne voyait pas son interlocuteur au début de l'émission pendant un quart d'heure, essayant de deviner par les réponses aux questions qu'il posait qui il était, l'idée était née justement d'une remise en cause de l'interview. Car il en avait marre des questions sur mesure, et pour éviter la mécanisation des réponses, il puisait dans un réservoir de questions préparées à l'avance sans savoir à qui elles seraient adressées, *« parfois tout à fait bêtes »* et qui pouvaient être posées aussi bien *« au monsieur, qu'à sa fille ou à son chauffeur »*. Perdu dans ses pensées ou dans un de ces silences qu'il aime bien, il dit *« les gens sont drôles dans l'ensemble. Du moins plus drôles qu'ils le croient »*. Il ne parle pas de ses propres livres (1), *« ces petits livres jaunes »*, dans un livre sur la lecture, on ne parle pas de ses bouquins... Mais s'il s'était placé en tant qu'auteur, il n'aurait pas parlé des mêmes gens, de Flaubert bien sûr, mais aussi de Proust et davantage d'Amos Tutuola, dans la traduction de Queneau. Pas forcément de Balzac : *« Je ne crois pas qu'il m'ait impressionné du point de vue de l'écriture Il y a des gens comme cela, Zola, le livre ne vous tombe pas des mains, mais ce n'est pas pour cela qu'on prend des leçons d'écriture chez lui. »*

De ses lectures d'enfant, outre la comtesse de Ségur, il aurait cité les Jules Vernes qui étaient *« en tenue »* dans sa famille ou Alexandre Dumas. De ses tout premiers livres, il se souvient d'une famille de lapins, *« des lapins un peu maigres »* – un temps – *« en tout cas, cela ne m'a pas donné le goût des animaux »*. Il ne regarde pas beaucoup les émissions littéraires mais s'il en faisait une, il ne tiendrait pas compte *« de la vitrine des libraires »*. Celles qu'il a faites, il les a choisies, il a accepté qu'elles l'intéressent...

Il aimerait peut-être faire une émission de *« relecture »,* car il aime plus relire que lire, *« c'est l'occasion de retourner au nid »*. Il se réjouit, quand il prépare un numéro d'« Un siècle d'écrivains », car cela lui procure des *« réseaux de lecture »*, autour de Queneau, Valéry, Tardieu... Préparer avec Robert Bober une émission sur le rôle et l'efficacité de *J'accuse* sur les écrivains et les peintres de l'époque lui a permis de rentrer dans les relations entre la littérature et la peinture. Or il a fait peu de choses sur la peinture, mais il aimerait faire remarquer aux gens, par exemple, que *Les Joueurs de cartes* de Cézanne qui sont à Orsay jouent avec des cartes blanches, *« or, Cézanne, ce n'est pas Magritte ! »*. Il n'a pas la nostalgie de « Cinq Colonnes à la une » : *« On s'est fait virer deux fois en quatre ans »* et se dit content d'avoir pu *« reprendre ses billes de liberté »*. Pour lui, parler de littérature, ce n'est pas un autre métier que de parler de l'actualité, *« il n'y a pas une si grande différence entre la réalité et la fiction. Il y a des faits qui pèsent plus lourd que le fictif, mais il y a des poids dans le fictif »*. Il ne fait pas une grande consommation de télévision, mais regarde quand il s'est passé quelque chose *« pour voir comment cela va être traité. C'est une curiosité artisanale »*. Il s'informe plutôt par la radio et par la presse : *« Je suis l'actualité comme les journaux me permettent de la suivre. Ce n'est pas facile. On donne davantage de place aujourd'hui aux opinions qu'aux faits. On essaye de nous dire, considérez ces opinions comme des faits, je trouve cela discutable. On a l'impression d'être manipulé de manière constante. Il y a vingt ans on avait plus de repères. J'aimais bien "la der"* du Monde, *d'ailleurs, s'il y avait une société des amis de la dernière page du* Monde, j'en serais. »

Martine Silber

(1) *Brossard et moi, La Nonchalance, La vie est village, Le Parloir, La Maison vide* (Verdier).

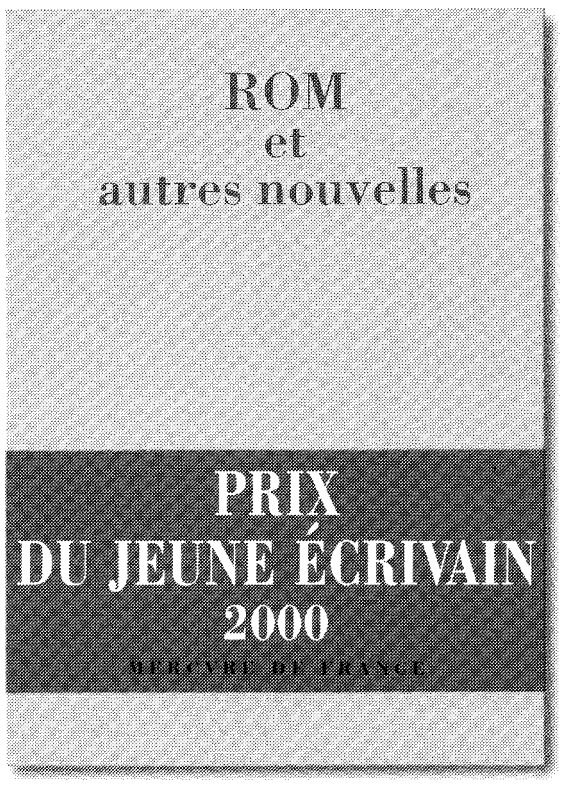

Prix du Jeune Ecrivain 2000
Mercure de France
avec la Fondation BNP Paribas

03 lignes
octobre 2000
nouvelle série

Pierre Guyotat - Michel Surya
Jean Paul Curnier - Jacob Rogozinski
Medhi Belhaj Kacem
Jean Marc Levent
Maurice Blanchot - Christophe Bident
Jean Luc Nancy - Michel Koch
Georges Bataille - Robert Antelme
Kostas Axelos - Francis Marmande
David Rousset

Prix unitaire : 100 F
3 parutions par an. Abonnement 285 F/an.

Editions Léo Scheer
22, rue de l'Arcade 75008 Paris.
Tél : 01 42 66 13 89

La maison des âmes solitaires

Anne-Marie Garat raconte l'étrange relation de deux femmes qui, pendant la deuxième guerre mondiale, vivent leur passé encombrant et leur avenir incertain

LES MAL FAMÉES
d'Anne-Marie Garat.
Actes Sud, « Un endroit où aller », 214 p, 99 F (15,09 €).

JOHANNE BOUVIER

Ce douzième livre d'Anne-Marie Garat est une de ces histoires secrètes, délicates, improbables, qu'elle sait magnifiquement raconter. On comprend immédiatement, en commençant la lecture, que l'atmosphère de mystère, de non-dits, de violence contenue, de peurs enfouies, ne se dissipera pas au cours du roman, au contraire. C'est cela qu'on aime, et qu'il ne faut pas par avance gâcher en tentant de décrypter, d'expliquer l'étrange relation entre les deux héroïnes des *Mal Famées*, Marie et Lise.

Lise est la narratrice de leur drôle d'*« adoption spontanée »* dans la France de la deuxième guerre mondiale, dans un port, peut-être Bordeaux. Marie et Lise sont toutes deux au service d'une famille fortunée. Marie pourrait être la mère de Lise. Elles cherchent un lieu où habiter ensemble, pour échapper aux chambres de domestiques – ce qui, au cours de sa vie déjà longue, n'est jamais arrivé à Marie. Elles louent, allez savoir pourquoi, une maison qui ne leur convient pas, dans un quartier sinistré *« à cause des bombardements de la base sous-marine »*. Lise, qui se souvient de tout cela, longtemps après la guerre, après la mort de Marie, a eu alors le sentiment que celle-ci se battait pour elle, pour qu'elles aient un toit à elles, pour ses *« beaux yeux »* et son *« air d'orpheline qui a des soucis »*.

« Mais depuis, ajoute-t-elle immédiatement, *j'ai compris combien ce génie, cette ruse d'intelligence pour contourner les obstacles, abattre les montagnes, qu'on croit si grandes et qui sont si petites, nous précipitent lentement là où on ne veut peut-être pas aller, mais on n'a pas le choix. En vérité, le chemin nous a choisis dès le départ. Et aussi j'ai compris que nouer un lien personnel n'est pas un acte de libre entreprise, d'invention et de don, de conquête et d'exaltation de soi, mais une addition quotidienne de contrariétés, de compromis et d'offenses, de remords et de renoncements, de calculs épuisants qui sont comme le paiement différé de notre désir de faire à tout prix ce que nous voulons le plus. »*.

Il faut dire qu'elle vient de loin, de bien plus loin que son Béarn natal, cette *« Marie Chassagne, cordon-bleu »*, qui, dès sa naissance était une bouche de trop à nourrir. Mais son singulier parcours est relaté ici sans misérabilisme, sans dolorisme, sans apitoiement, ce qui devient rare dans la littérature actuelle. Marie est un beau personnage de femme orgueilleuse, déterminée, un exemple pour Lise, qui sait, le jour où elles emménagent dans cette maison froide et peu hospitalière, qu'elle ne l'abandonnera jamais, que si Marie, comme il serait logique étant donné leur différence d'âge, meurt la première, elle sera là pour lui tenir la main.

Le destin de Marie se joue lorsqu'à dix ans elle est placée à Biarritz, chez un militaire et sa femme. Pendant plusieurs jours, tandis qu'elle tente de s'acclimater à cette maison inconnue, elle entend un grondement étrange, qui lui donne mal à la tête. Soudain, se souvient-elle, *« par-dessus les géraniums et les petits amours de pierre du balcon, par-dessus la tête de madame, j'ai vu la mer. (...) Je ne savais même pas qu'il existait une chose pareille, l'immense gris gluant que surplombait cette maison de Biarritz, la molle plaine pâle, aveuglante de soleil et faisant le gros dos, mugissant, chavirant, grondant, j'en ai eu le tournis. »*

A Biarritz, la deuxième chance de Marie, sera de connaître, chez ses patrons, Jozsef Babits, un Hongrois qui faisait la cuisine *« en grand artiste »* et lui enseignera cet art, que remarquera M. Reutlinger, un ami de la famille qui l'emploie. Il emmène Marie à Paris, chez lui, où elle restera longtemps, traversant une guerre – 14-18 – qui lui prendra son fiancé. Quand arrive une deuxième guerre, M. Reutlinger doit se cacher. Marie, dont les talents sont connus, n'a pas de mal à trouver une place. C'est là, chez les Johnston, qu'elle rencontre Lise, venue de sa campagne. Ce qui intéresse Anne-Marie Garat, c'est de montrer comment s'installe un rapport singulier entre ces deux *« âmes solitaires »*, comment elles vivent la guerre, la « débrouille », leur passé encombrant et leur avenir incertain. Les terreurs, les petits plaisirs inattendus, les décisions périlleuses – *« rendre son tablier »*... En un mot, ce qui fait que la vie, où qu'on soit et d'où qu'on vienne, peut ne pas se résumer au verbe « subir ».

Josyane Savigneau

★ ***L'Insomniaque*, d'Anne-Marie Garat, est repris en poche, « Babel », n° 440.**

L'enfant des brumes

Yves Bichet raconte l'inquiétude d'un adolescent qui se heurte à la violence du monde

LES TERRES FROIDES
d'Yves Bichet.
Fayard, 190 p., 79 F (12,04 €).

Avant d'être un décor, le paysage est un reflet. Yves Bichet le sait par la connaissance sensible qu'accorde la poésie. Le narrateur est à l'âge où l'enfant se prépare à devenir un adolescent. C'est au miroir de ces *« Terres froides »*, au nord de l'Isère, où il a vu le jour, qu'il franchit le passage du *« milieu de l'enfance »*. *« Je suis né dans ces brumes. Je crois que là, pour ainsi dire, j'ai appris à voir clair. Les brumes m'ont appris à voir. Elles m'ont aussi délié la langue. »*

Voir et parler. La langue d'Yves Bichet, qui a gagné dans ce troisième roman (1) une force et un tranchant remarquables, ne vient pas de nulle part. Accordée à ces lieux par le regard oblique et perçant de l'auteur, elle semble avoir été forgée, assemblée au bord de ces chemins, dans ces espaces désertés, au bord du lac de Paladru, dans les confins du Dauphiné, avec le souvenir de ses chevaliers-paysans de l'an mille et sa cité lacustre. Dans ce paysage sans séduction ni printemps, un enfant se heurte à la violence du monde – celui que subissent les hommes comme celui qu'ils ont créé. Il regarde et subit. Lui *« l'inquiet, le bavard »*, il apprend. Un jour sa mère lui tend cette sentence, qu'il relira plus tard sous la plume de Pascal Quignard : *« Tous les matins du monde... sont sans retour. »* Il la soupèse, la retourne, la leste d'une morale sans solution : *« Je crois que se retourner vers l'enfance, c'est d'abord chercher les coupables. »*

Yves Bichet ne s'attarde sur rien. C'est sa manière : vive, concentrée, méfiante à l'égard de tout discours en forme d'explication. Il isole les lieux et les visages, les mots, les attitudes brèves. Il ne se prend pas au jeu du conteur qui reconstitue des vies au profit de son art, mais découpe en elles les parts saillantes, les périodes aux couleurs les plus fortes. C'est un brutal, mais du type souriant. L'organique, le végétal, l'animal le retiennent des égarements métaphysiques ou psychologiques. Pas d'envolées. Le tragique est au ras des choses et de la vie : pas besoin de l'inventer. Son lyrisme est sec et rugueux, comme les vingt chapitres de son livre. *« Mes histoires d'enfance sont archaïques. Je n'y suis pour rien. Elles sont extraordinaires et pourtant ça va, je me sens comme au Café du Siècle juste avant d'offrir une tournée. Cette tournée-là, la mienne, guère différente de celles des voisins, sera prétexte à de nouvelles histoires sordides et formidables ? Elle fera rire et jaser* (...). *Elle emmènera vers la poésie. »*

Il n'y a aucune distance entre les descriptions et les actions. Tout est silencieusement lié. Ce que l'on imagine n'est pas moins fort et patent que ce qui est. Bichet le dit, en quelques phrases étonnantes : *« La peur de la fiction est le point faible de notre monde. Son angle mort. Depuis l'enfance, chacun sait que c'est là, autour de cette peur-là, que nos destins s'organisent, que nos bonheurs se jouent. »* Et quelques pages auparavant : *« La peur de la fiction ressemble à la peur des folies. »*

Proche par l'esprit – mais nullement par la manière – de Pierre Bergounioux et de Richard Millet, Yves Bichet a écrit là un livre surprenant, qui accomplit en quelque sorte la synthèse des deux précédents. Avec *Les Terres froides* est indiquée aussi une voie, plus escarpée, qu'il faut dessiner en avançant. L'ombre tutélaire du magnifique Giono, évoqué dès les premières lignes du livre, fait signe. Il serait infiniment souhaitable de ne pas perdre Yves Bichet de vue.

Patrick Kéchichian

(1) *La Part animale*, Gallimard (« Le Monde des livres » du 22 avril 1994) et *Le Nocher*, Fayard (« Le Monde des livres » du 7 janvier).

Aimez-moi quand même

En deux livres complémentaires, Richard Morgiève raconte son passé douloureux et se met à nu

MA VIE FOLLE
de Richard Morgiève
Pauvert, 156 p., 92 F (14,03 €).

TON CORPS
de Richard Morgiève
Pauvert, 167 p., 92 F (14,03 €).

L'autobiographie abrupte, sans concessions, tel était le projet de Richard Morgiève. Deux livres conjoints, publiés simultanément, tentent d'épuiser les aveux douloureux d'un homme solitaire et meurtri. L'un à la première personne : *Ma vie folle*, l'autre incantatoire : *Ton corps*, qui fait alterner la deuxième et la première personnes du singulier. A l'origine de ce pari de totale authenticité, c'est l'absence d'une femme aimée qui remet en question l'identité d'un homme qui a la chance d'être écrivain. Absence définitive... abeence momentanée... ces deux textes sont aussi l'envers et l'endroit d'un plaidoyer et, au-delà de leur sincérité, un acte de contrition, une parade, une manœuvre de séduction.

Le style déclamatoire de Richard Morgiève s'apparente au dialogue de théâtre. Comme Phèdre, son héros s'abandonne à la fatalité (corps et âme... corps plus qu'âme) et met en scène une tragédie intime. Coupable mais fier, exprime-t-il autre chose que le désir d'être aimé en dépit de ses impostures ? Richard Morgiève – comme nombre de romanciers actuels – se replie sur les transes de l'*ego* pour mieux résister à l'endoctrinement collectif : *« Là je crie de toutes mes forces un cri silencieux mais de toutes mes forces pour chasser la peine pour briser mes chaînes en crêpe noir. »* Depuis Rousseau, il y a dans cet acharnement à se confesser autant de duplicité que de courage.

Le déficit d'amour n'est jamais comblé. *Ma vie folle* et *Ton corps* s'imposent tels des règlements de comptes au moment où toutes les tentatives de bonheur ont échoué. Le thème de *Ma vie folle* est ambitieux. Morgiève traverse à rebours la souffrance et la panique qui ont anéanti son existence : la mort des parents, l'enfance broyée, les copains regrettés, les femmes mal aimées, les enfants négligés. *Ton corps* est l'écho lyrique de *Ma vie folle*, la « seconde voix » qui implore le pardon et rassemble les bribes d'un possible mysticisme. Dans cet exercice suprême d'impudeur nécessaire, les autres deviennent témoins, victimes, bourreaux malgré eux. Morgiève ressasse les images de l'amour perdu, les affres de sa propre chair insatisfaite. Ce deuil met en cause le corps de l'autre et bien que la sexualité du narrateur soit essentiellement masturbatoire, l'image de l'aimée apparaît en filigrane, Dulcinée actuelle au cœur du rêve déçu.

CONFESSION LUCIDE

L'écrivain néanmoins est toujours gagnant. Les mots sont les armes redoutables des humiliés. Le poète reconstruit le monde à partir de ses échecs jusqu'à créer l'illusion de la paix : *« Tu es nu. Même s'il fait froid, nu. Tu es debout, tu te masses. Tu n'as pas froid, tu es bien. Tu es ton corps, il aime être nu. Apprends à vivre nu même quand tu es habillé. Pense-toi nu, sans cesse nu, sans cesse bien. Oublie les vêtements. Apprends à être nu, tout le temps nu. »*

Il n'y a pas de littérature sans sincérité. *Ma vie folle* est une confession lucide qui renvoie aux oubliettes tous les faux livres bâtis sur la dissimulation et la fanfaronnade langagière des écrivains hommes. Richard Morgiève (dont on avait admiré *Sex vox dominam* en 1995) écrit comme on cherche son souffle, effrayé par ses bravades mais affamé d'écoute, blessé donc agressif. Sa phrase vibrante, tortueuse, maniaque, juste mais parfois naïve, déverse par longues saccades le trop-plein d'une vie que les autres ont du mal à comprendre. Son narrateur (lui sans doute) exige de la femme (dans l'angoisse de l'exiger d'un autre homme, son trop semblable) un amour sans garanties qu'il fera mine de détruire afin de supprimer toute chance de paix.

L'amour absolu c'est celui (imaginé) de la mère décédée d'un cancer de l'utérus, peu d'années après sa naissance. L'amour surévalué, c'est celui du père qui s'est suicidé. Le meilleur de Morgiève est dans ce lamento des amours mortes, des êtres avec lesquels on n'a pas eu le temps de se réconcilier. Il détaille alors sans vergogne les pitoyables acrobaties qui permettent de survivre. On est écrivain, différent certes mais – par crises – on veut se souder à l'humanité commune. On oublie que l'on entraîne les autres dans la catastrophe. La troisième femme du héros prononce soudain la phrase intolérable dont le murmure emplit l'espace : *« Tu sais que je t'aime moins au fait... »*

Morgiève évoque les femmes larguées puis retrouvées, les enfants trop aimés, mal aimés... Un aveu donc qui pose à la fois le constat et le SOS : aimez-moi, moi qui ne sais pas aimer. Et, puérile sans doute, la nostalgie d'une Arcadie imaginaire, l'ami avec qui on partage tout, dans la simplicité des contacts physiques sans mystère, l'adolescence frôleuse d'homosexualité. Morgiève s'interroge avec audace mais ne désamorce pas l'amalgame quelque peu fantaisiste entre misogynie, regret assourdissant de la mère, fantasme de la sodomie et surévaluation des étreintes furtives et rudimentaires entre hommes.

Morgiève est un écrivain. Il crée sa propre langue, un volcan de mots hallucinés : il faut donc « entendre » son texte, s'accorder à sa respiration haletante, accepter que son cri nous dérange. Foudroyante, fébrile, projetée par grandes vagues de mots heurtés, l'écriture a toujours sauvé les livres de Richard Morgiève de leur candeur.

Hugo Marsan

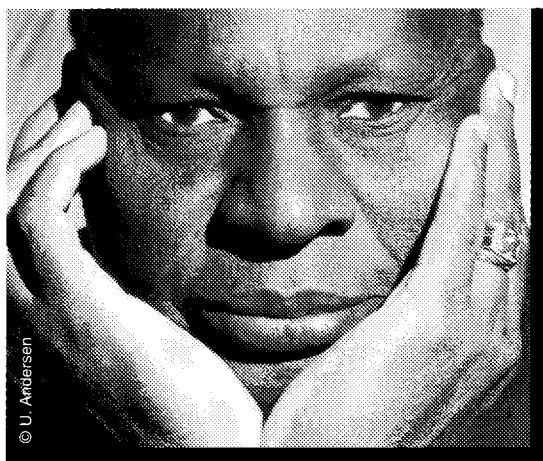
© U. Andersen

Ahmadou
Kourouma

ALLAH N'EST PAS OBLIGÉ

Un roman hallucinant où les mots sifflent comme des balles au cœur des ténèbres. Bernard Géniès, Le Nouvel Observateur

Œil de félin, plume iconoclaste, humour dévastateur, l'Ivoirien Ahmadou Kourouma étrille l'Afrique post-coloniale à grands coups de griffes, dans des romans hallucinants de férocité et de lucidité. André Clavel, L'Express

Dans ce magnifique livre, la vie palpite dans chaque phrase, brûlante comme un remords, acide comme un reproche.
Dominique Bona, Le Figaro

À travers l'errance d'un orphelin dans un Liberia ravagé par les guerres intestines, Kourouma poursuit, dans une farce sanglante, la dénonciation des tyrannies africaines.
Pierre Lepape, Le Monde

www.seuil.com
Editions du Seuil

L'enfant volé

Ancienne opposante à la dictature argentine, Elsa Osorio met en scène l'histoire de Luz, enlevée lors de cette sombre période

LUZ OU LE TEMPS SAUVAGE
(A veinte años, Luz)
d'Elsa Osorio.
Traduit de l'espagnol (Argentine)
par François Gaudry.
Métailié, 352 p., 125 F (19,06 €).

Leur histoire est à la fois terrifiante et incroyablement romanesque, bien au-delà de ce qu'inventent ordinairement les romanciers. Aussi n'est-il pas étonnant que les enfants volés d'Argentine en soient venus à nourrir des récits de fiction, ou plutôt que des romanciers se soient penchés sur les archives de ce crime extravagant. A peine peut-on s'étonner de ce qu'un tel sujet n'ait pas alimenté plus de livres – et plus vite. Mais il est vrai que l'ampleur du drame, son caractère invraisemblable, presque irréel, en faisaient une source d'inspiration pleine d'épines : comme si les faits, en eux-mêmes, constituaient déjà une sorte de fiction à laquelle nul ne pouvait rien ajouter.

Dieu sait, pourtant, que le calvaire enduré par ces enfants et par leurs familles n'eut rien de fictif. Un livre d'enquête écrit par Irène Barki, peu après que les faits furent rendus publics (1), rendait compte de l'hallucinante histoire de ces bébés kidnappés à la naissance, ou en très bas âge, et « adoptés » par des familles de militaires en mal d'enfants – après extermination de la mère, bien entendu. C'est autour de ces événements que la romancière argentine Elsa Osorio a construit l'histoire de Luz, l'enfant volée. En dépit d'une intrigue imparfaite et de quelques banalités dans l'introspection, *Luz ou le temps sauvage* prend assez habilement appui sur l'Histoire. Suffisamment, en tout cas, pour intéresser jusqu'au bout, bien que le style de l'auteur brille plus par sa vivacité que par son élégance.

Blonde et fine, l'air un peu tendue, Elsa Osorio est une ancienne opposante à la dictature argentine. Auteur d'un premier roman et d'un recueil de nouvelles, elle a quitté son pays en 1992, *« fatiguée de cette société qui niait son passé »*. Aujourd'hui établie en Espagne, elle fait partie de l'équipe qui aide le juge Baltasar Garzon dans ses recherches sur les responsables de la répression chilienne. Son souci, en imaginant Luz, fut de donner vie à un personnage que ses proches n'auraient pas réclamé, *« qui n'aurait pas une grand-mère héroïque pour remonter jusqu'à elle »*. Enlevée quelques jours après sa naissance, la jeune Luz atterrit chez la fille d'un haut gradé de l'armée argentine, qui vient de perdre un bébé en couches. Son vrai père, lui aussi résistant, croit l'enfant mort et en prison et quitte le pays pour ne plus y revenir. Le récit croise l'histoire de Miriam, une prostituée qui tente d'aider la vraie mère de Luz à se sauver – la meilleure partie du livre –, celle du père adoptif, qui finit par se sentir coupable, et celle de Luz, devenue adulte.

Grâce à ce roman, qui fut d'abord publié en Espagne, l'écrivain s'est passionnée pour l'histoire de *« cette autre génération »* qui suivait la sienne. Plus généralement, le livre sonde la période de la dictature à travers le regard de personnages d'âges et de conditions différents, à la façon d'un miroir où passeraient tour à tour des images d'horreur, d'indifférence et d'héroïsme.

R. R.

(1) *Pour ces yeux-là*, La Découverte, 1988.

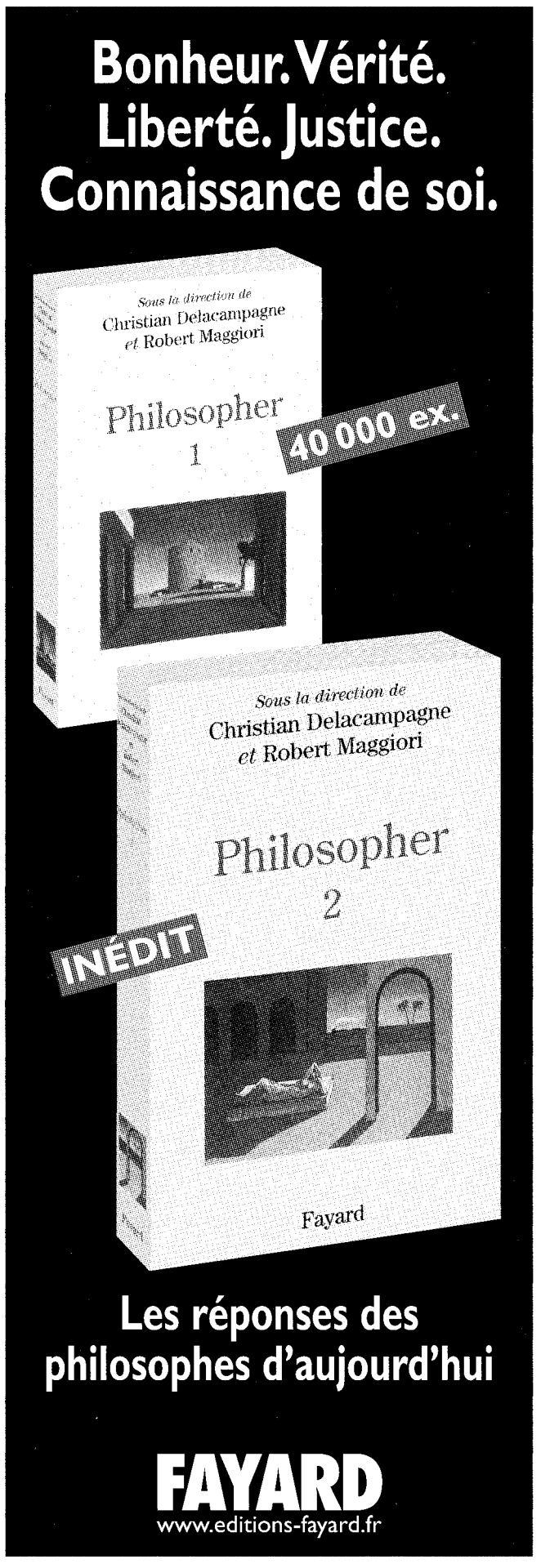

La vraie mesure du temps

La romancière anglaise A. S. Byatt s'interroge magnifiquement sur la capacité de l'homme à représenter la vie, ses maturations, ses victoires et ses désastres

NATURE MORTE
(Still Life)
de A. S. Byatt.
Traduit de l'anglais
par Jean-Louis Chevalier,
Flammarion, 496 p.,
149 F (22,71 €).

Il y a quelque émotion à voir Antonia Byatt citer Marcel Proust en exergue de son roman. Non qu'il s'agisse d'une nouveauté, pourtant. Mille fois déjà, l'auteur de la *Recherche* s'est vu convoquer pour dire deux mots à l'entrée d'un livre, comme les effigies de bois soutenant des pancartes publicitaires à la porte de certains magasins. Mais sa présence en tête de ce livre-là, de ce texte éblouissant et profondément intelligent, ne ressortit pas de la coquetterie littéraire – ni du vain parrainage. Car il existe une véritable parenté, une indéniable affinité littéraire, entre A. S. Byatt et Marcel Proust.

Avec *Nature morte*, la romancière britannique poursuit la tétralogie dont *La Vierge dans le jardin* (Flammarion, 1999) constituait la première pierre. Et le projet superbe qui consiste à vouloir saisir les vibrations de la vie intellectuelle en Angleterre, entre les années 50 et 80. Comme Proust, A. S. Byatt cherche à rendre ce qui fait la texture même des choses, du temps, de l'esprit humain. Le « grain » de la mémoire et celui de la vie, en quelque sorte. Ce qui explique, peut-être, l'aspect extrêmement charnel du livre d'A. S. Byatt. Le mot intellectuel ne doit pas tromper, la concernant : *Nature morte* n'est nullement un livre aride et sec, fatalement submergé par la théorie.

L'universitaire que fut longtemps A. S. Byatt (histoire de l'art) se sert de sa très vaste culture pour bâtir et mettre en perspective un récit qu'elle alimente largement à la source de la sensation, du souvenir personnel, de l'émotion. Les personnages de *Nature morte* sont absolument vivants, faits de chair brûlante et de joies brusques, de colères et d'ambitions, de frustrations et de regrets. *Possession*, le livre qui la rendit célèbre et obtint le Booker Prize 1990, représentait un très brillant exercice de virtuosité littéraire, doublé d'une réflexion mordante et particulièrement bien écrite sur le milieu universitaire. *Nature morte*, comme avant lui *La Vierge dans le jardin*, n'est pas en reste pour ce qui concerne la qualité de l'écriture (et de la traduction), mais avec une plus grande densité humaine.

HULTON GETTY/STONE

A. S. Byatt, en 1964.

Telles qu'elle les avait laissées dans son précédent ouvrage, les silhouettes familières de Daniel en son presbytère, de Frederica dans le dédale des *« maints petits mondes »* de Cambridge, de Stephanie face à l'enfantement, de Marcus aux prises avec la maladie mentale ou d'Alexander en phase de création, viennent vivre de nouveau sous notre regard. Vivre, avec tout ce que le mot implique de transformations, de maturations, de victoires et de désastres. Avec, en somme, le temps qui coule dans leurs veines et dont l'auteur cherche à donner la mesure, en n'hésitant pas à se manifester, de loin en loin, pour donner des points de vue « hors champ » – notamment sur les décalages existant entre la perception de telle ou telle situation dans le milieu des années 50, époque de son roman et le temps de son lecteur.

Placé sous la lumineuse tutelle de Van Gogh (*La Vierge dans le jardin* l'était sous celle de la reine Elisabeth Ire et le volume suivant, *La Tour de Babel*, le sera sous celle du marquis de Sade), *Nature morte* est une magnifique interrogation sur la capacité de l'homme à représenter le réel par différents biais. La peinture, mais aussi les mots, ces outils *« primordiaux »* et cependant truqués par le passage du temps. *« Sa tradition de l'observation d'un paysage était profondément wordsworthienne,* écrit l'auteur au sujet de Frederica, *quelque intuition qu'elle ait pu avoir que le langage de Wordsworth convient exclusivement à son temps et à sa terre. »*

Passionnée par l'idée de nommer (*« J'ai eu l'idée, en commençant ce roman, que ce serait un roman de dénomination et d'exactitude »*, indique la romancière dans le cours du texte), A. S. Byatt entretient une relation spéciale avec les objets. Leur autonomie relative par rapport aux noms dont on les affuble, leur pouvoir (très proustien) à déclencher des mouvements de l'esprit ou de l'âme, sont constamment analysés avec subtilité. Et les couleurs, évoquées de manière proprement extraordinaire, finissent elles-mêmes par devenir des choses, des objets tangibles comme le *« vert pâle frisé »* d'une salade, plus consistant que n'importe quelle salade elle-même. Mais les objets ne sont pas une fin. Ce qui intéresse A. S. Byatt, c'est la manière de *« peindre la lumière et l'air entre les objets et nous »*. Autrement dit, le grand défi des peintres, qu'elle relève merveilleusement.

Raphaëlle Rérolle

Le voyage d'hiver de l'homme aux éternels retours

Edmund White observe la vie et ce qui l'entoure. Il décrit sans vrai-faux détachement expériences et rencontres

L'HOMME MARIÉ
(The Married Man)
d'Edmund White.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Anne Rabinovitch.
Plon, « Feux croisés »,
300 p., 135 F (20,58 €)

La Symphonie des adieux (Plon, 1998), troisième (et présumé ultime) tome d'une autobiographie « décalée » d'Edmund White, commencée il y a plus de vingt ans par *Un jeune Américain*, n'était en fait qu'une symphonie inachevée. Les premières pages de ce roman laissaient pourtant croire à un point d'orgue mis à la vie parisienne de l'écrivain nord-américain, point d'orgue devenu point final, à la lecture de lignes évoquant la mort de son dernier compagnon et la scène de sa crémation au Père-Lachaise.

portrait

Les Parisiens ? Le regard de White pétille : « Ils ont gardé cette merveilleuse légèreté que j'aime tant... »

Sentiment confirmé par le fait que *La Symphonie des adieux*, au titre en lui-même assez limpide, repartait, dès après ce prologue mémorial, explorer les territoires du souvenir, largement avant l'arrivée d'Edmund White en France, où il vécut de longues années, écrivit certains de ses livres dont une vaste étude consacrée à Jean Genet (Gallimard), avant de se réinstaller à New York et enseigner à la très chic université de Princeton. Pourtant, *L'Homme marié* est le véritable « tombeau » de cette relation, retour sur un passé (*« contre toute attente »*, avoue l'écrivain), comme par une irrépressible nécessité d'épuisement du sujet.

On retrouve Edmund White à Paris, le temps d'un déjeuner, dans un restaurant décoré de fresques de Christian Bérard et de dessins de Jean Cocteau, auquel il avait un temps songé consacrer une biographie. Passé par Deauville, où le Festival du film américain lui a remis, en septembre, un prix, White observe la vie et ce qui l'entoure avec ces yeux ronds et gourmands, un regard fait de douceur et de curiosité qu'on connaît à la plupart de ses portraits photographiques publiés. Son neveu, Keith Fleming, qui a publié au printemps une autobiographie (1) dont une large part est consacrée à « Uncle Ed », trace de lui un portrait parfaitement émouvant, dépeignant la gentillesse et la profonde générosité de celui qui recueillit naguère l'adolescent en détresse. Des années après, White n'a pas changé : c'est lui qui pose d'abord les questions, qui s'informe de ce que vous faites – courtoisie et élégance absolues de celui qui sait prendre le temps de métamorphoser un entretien en un moment d'échange.

Ce qui a probablement changé, en revanche, c'est l'écriture de White, jadis presque artificieusement ourdie, faite de circonvolutions propres à effrayer le traducteur le plus aguerri, aujourd'hui d'une netteté, d'une justesse et d'un raffinement coulant de source, mais aussi difficile à traduire que naguère, doit-on dire, comme en témoigne la version d'Anne Rabinovitch de *L'Homme marié*. Cette traduction ne rend pas toujours avec fidélité l'élégance, le rythme et la précision des images de White en version originale et ne parvient qu'imparfaitement à restituer ces ruptures rapides de degrés de narration que la langue anglaise favorise.

Dans une biographie parue en 1999, Stephen Barber (2) explique la particularité de l'écriture que White pratiquait à ses débuts en la liant à la prise d'alcool et de drogues. Abus d'une biographie « à l'américaine », qui va volontiers fouiller sous les jupes de la littérature, en dépit du consentement officiel de l'écrivain ? *« Je lui ai laissé écrire ce qu'il voulait, même s'il sous-estime ou surestime certains faits. Mais sur ce point, il n'a pas tort. J'ai arrêté de boire depuis de nombreuses années et je suppose que, dès lors, je n'ai plus écrit de la même façon... »* Le mode de traitement linéaire du sujet de *L'Homme marié* invite à l'épure : la rencontre, au bord d'une piscine municipale parisienne, de Julien (alias Hubert Sorin), un jeune homme marié, avec Austin Smith (alias Edmund White), un journaliste *free- lance* spécialiste de mobilier historique, leur relation de quelques mois seulement, intense, fusionnelle, la maladie de Julien, qui se découvre atteint du sida, sa déchéance, et cet ultime voyage d'hiver au Maroc où il mourra dans des circonstances terrifiantes. D'autant plus terrifiantes qu'Edmund White use alors d'une langue aussi crûment directe que celle qu'il convoquait, dans *La Symphonie des adieux*, pour les scènes sexuelles.

Mais c'est ici pour dire l'impossible, l'agonie d'un homme réduit à l'état de fantôme, incapable de retenir merde et pisse. C'est dit sans vrai-faux détachement, avec cette banalité indicible mais aveuglante que suscitent souvent les expériences les plus dures. Celui dont la vie a si souvent été touchée par la mort de proches (la « génération sida », dira-t-on, faute de mieux, dont quelques représentants sont remarquablement bien évoqués dans *L'Homme marié*), semble capable d'éternels retours : White a regagné New York, a rencontré un nouveau compagnon. Il prépare un recueil de portraits de ses amis parisiens – regrettons que le texte *Our Paris, Sketches From Memory* (Knopf, 1995), illustré par Hubert Sorin, ne soit pas traduit en français –, travaille à un roman historique proprement américain, et enseigne dans l'une de ces universités dont un long passage au vitriol de *L'Homme marié* laissait pourtant croire qu'il n'y remettrait plus les pieds : *« L'expérience de ces quelques mois à Providence avait été horrible : j'y ai connu des élèves prêts à vous faire des procès d'intention, à la moindre phrase banale. A Princeton, l'atmosphère est très différente. J'enseigne le « creative writing », c'est-à-dire une classe de technique littéraire. Cela se passe fort bien, j'y ai des collègues adorables qui sont aussi mes amis, comme Joyce Carol Oates ou Michel Ondaatje. »*

Et New York, a-t-il changé depuis quinze ans ? *« Et comment ! Lorsque j'invite quelqu'un à dîner, il n'est pas libre avant quinze jours, et encore, il lui faut annuler soit un rendez-vous professionnel à 20 heures, soit sa gym à 22 heures. Aujourd'hui les garçons se rencontrent sur Internet. Au moment de la rencontre virtuelle, l'hôte commande une pizza qui arrive quand l'amant d'une heure est reparti. Du coup, je ne vois quasiment que des étrangers à New York. »* Et les Parisiens ? Le regard de White pétille : *« Ils ont gardé cette merveilleuse légèreté que j'aime tant... »*

Renaud Machart

(1) *The Boy with the Thorn in his Side, a Memoir*, de Keith Fleming (William Morrow).
(2) *Edmund White, the Burning World* (St. Martin's Press).

INÉDIT. **Le FAIT FRANÇAIS dans le monde.** Tome II
LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ
(suite de la «France 3e super puissance»). Ressources, économie des 56 pays d'expression française. Droit de la mer : les zones maritimes sont bien des prolongements «territoriaux» des États riverains (France : 2e domaine territorial mondial). Structure des États d'expression française : métropole, les 10 DOM-TOM, la zone franc, conférence franco africaine (40 nations), Agence de la Francophonie (56 nations), et la possible UDELF (Union des États de langue française : 56 nations),
250 p., 98 F. - (Tome I : 120 F. - Les deux tomes : 200 F. franco). Franco chez l'auteur.
MARTINOT DE PREUIL - 49560 NUEIL SUR LAYON

Au bonheur de Ponti

Tandis que le poussin masqué se laisse supplanter par un simple « Doudou » qui fait exploser le monde, l'illustrateur passe dans la « Boîtazoutils » de Sophie Van der Linden

DOUDOU MÉCHANT
de Claude Ponti.
L'Ecole des loisirs,
56 p., 125 F, 14,33 €.
A partir de 3 ans.
(en librairie le 17 novembre).

CLAUDE PONTI
de Sophie Van der Linden.
Ed. Etre, « Boîtazoutils »,
316 p., 295 F (44,97 €).

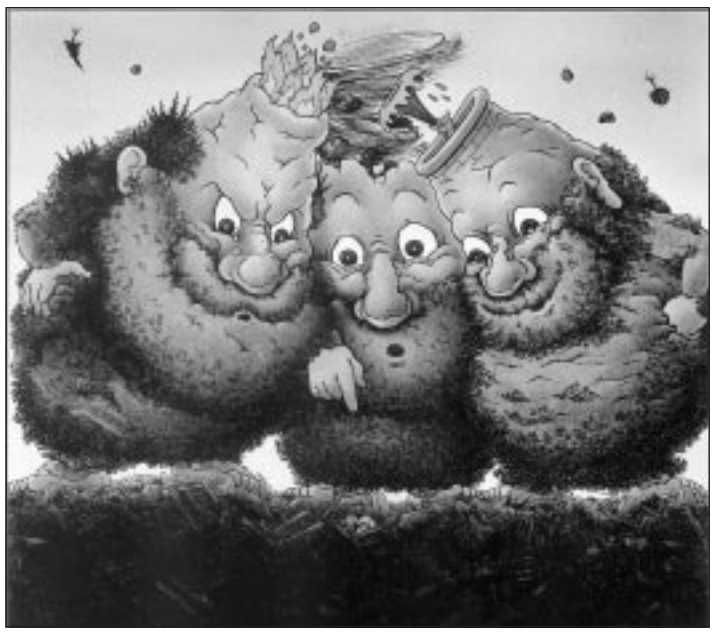

C'est un petit poussin masqué, un petit diable qui *« foulbazar »* dans les albums de Claude Ponti. Il s'appelle Blaise. C'est un *« dompteur de tâche »*, qui coupe les codes-barres au dos des livres, débouche la *« tempêteuse bouchée »* et met le monde sens dessus dessous. Il a ses propres livres, de petits formats, très horizontaux pour y faire rentrer le maximum de poussins. Mais il ne tient pas en place. C'est l'un des rêves de Claude Ponti : faire un grand album avec des millions de poussins, mais il n'a pas encore trouvé l'histoire. En attendant, Blaise s'immisce dans tous les ouvrages, dans presque toutes les pages et les cases.

Dans son dernier album, Ponti a quand même réussi à contenir son poussin maudit. Blaise n'apparaît que sur une couverture de livre, tenant une fleur d'un air mauvais, mécontent de s'être fait doubler dans cette histoire par un vulgaire polochon qui s'avère aussi méchant qu'un poussin masqué. Hypocrite, en plus. C'est lui qui susurre les mauvais conseils, comme de crier dans l'oreille de M. Dorlejour ou de voler *« la sussouillette de Migou-Louyou »* et c'est Oups qui fait les bêtises et prend les coups. Ils réveillent les montagnes et les font danser et se battre. L'issue est tragique : *« Elles se démolissent, s'écrabousillent, s'emmeutrissent, se concassinent. Elles explosent. Et le monde entier explose avec elles. »* Après ce nouveau « Big Bang », le monde retrouvera son ordre. Bien sûr, tout ça s'arrangera, comme à la fin de tous les albums de Ponti. Et le Doudou tombera amoureux d'une Doudoue, avec laquelle il aura beaucoup de petits doudous.

Depuis 1986, un drôle d'univers est apparu dans le monde des livres pour enfants. Comique, cosmique, poétique, onirique, métaphysique, un monde plein de mots à rallonges et de dessins à double tiroir. Il y a toujours quelque chose à redécouvrir dans les cases de Ponti, à revoir, à relire, à relier, à réfléchir – au double sens du terme. *« Dans la vie, il n'y a rien qui ait un sens très tranquille. Il y a toujours quelque chose, derrière, dessous. Ça doit être comme ça dans les livres aussi »*, explique Claude Ponti.

Après *L'Album d'Adèle*, il y eut d'autres Adèle, chez Gallimard, puis à L'Ecole des loisirs, *Pétronille et ses 120 petits, L'Arbre sans fin, Okilélé, Parci et Parla, Le Chien invisible, L'Ecoute-aux-Portes, Le Tournemire, Le Nakakoué, Ma vallée* ou *Sur l'île des Zertes.* Sans oublier les délicieux *Tromboline et Foulbazar* et, plus récemment, « Monsieur Monsieur et Mademoiselle Moiselle ». Autant d'innovations, de trouvailles, de pieds de nez, d'éclats de rire et de peur qui pourtant auraient pu ne jamais voir le jour.

Car Claude Ponti n'a commencé les livres pour enfants qu'à trente-sept ans, à la naissance de sa fille. Et encore, c'était presque par hasard (les livres). Il fait *L'Album d'Adèle* pour elle, en deux exemplaires. Un jour il va proposer des dessins chez Gallimard, montre l'album à Geneviève Brisac, qui s'enthousiasme et le fait publier. Il la suivra à L'Ecole des loisirs.

Et avant ? *« Je voulais être peintre. Je suis venu à Paris pour faire l'artiste maudit. »* Il fait des *« boulots alimentaires »*, comme coursier à *L'Express,* et se met rapidement aux dessins de presse, à l'hebdomadaire, ou au *Monde* et ailleurs. Il travaille ensuite aux mythiques Imageries d'Epinal, où il rencontre de nombreux auteurs de BD, comme Fred ou Tardi. Il continue à peindre des tableaux *« oniriques, dominés par l'inconscient, très influencés par Bellmer, Bosch ou Bacon. Je peignais des choses qu'on ne pouvait pas voir »*. Depuis, il les dessine. *« En faisant des livres pour enfants, j'ai arrêté de peindre sans m'en rendre compte. J'ai trouvé ma place, mon endroit. J'ai un réel bonheur à faire ces livres. »*

Ce bonheur, il le communique aux enfants, comme aux parents. Il lui faut d'abord des idées, puis des histoires. Ça peut prendre du temps. Un jour, il croise un enfant dans la rue avec un doudou : *« Je me suis demandé ce qui se passerait si le doudou était méchant. »* Ponti a lu beaucoup de contes. Ses histoires sont pleines d'histoires et ses livres pleins de livres. Le tout s'emmêle, comme ce Petit Chaperon rouge, devenu aveugle, parce que personne n'avait ouvert son livre depuis longtemps, dans *Parci et Parla*.

Les références ne sont jamais pesantes, mais toujours des hommages, tel ce Maxi-monstre, échappé d'un album de Maurice Sendak, sagement rangé sur une étagère à la fin de *Doudou méchant*. C'est l'un des mérites de l'imposante somme de Sophie Van der Linden, consacrée à Claude Ponti, de mettre en relation les albums entre eux et leurs influences conscientes ou inconscientes. Certes, on y trouve beaucoup de termes savants, parfois barbares, mais les vues sont justes et les analyses renforcées par de nombreuses illustrations. *« Je n'aime pas les livres qu'on lit en cinq minutes »*, avoue Ponti. L'essai de Sophie Van der Linden permet de revenir aux albums et aux plaisirs de la lecture, comme l'entend Claude Ponti : *« un voyage sans fin »*.

A. S.

Destins transfigurés

Du Dakota au Mozambique, deux romans à glisser dans les valises des vacances de la Toussaint

LA RENCONTRE
L'histoire véridique de Ben MacDonald
d'Allan W. Eckert.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Henri Theureau.
Hachette Jeunesse, 216 p., 79 F (12,04 €). **A partir de 10-11 ans**.

ELLE S'APPELAIT CATASTROPHE
de Nancy Farmer.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Judith Silberfeld.
L'Ecole des loisirs, « Médium », 336 p., 72 F (10,98 €).
A partir de 12-13 ans.

Dans le verger de la littérature de jeunesse, pousse un arbre bien nommé, « Mon bel oranger », dont les fruits fortifient et font grandir. Cette exceptionnelle collection de romans étrangers, créée il y a presque trente ans par André Bay, et dirigée par Marie-Pierre Bay, ne s'accroît que de quatre ou cinq titres par an. Et tous sont triés sur le volet. D'Uri Orlev à Michael Ende, ou Jerome Charyn, chaque histoire distille une émotion particulière et offre une passerelle vers la littérature.

Une fois de plus, le pari est réussi avec cette dernière livraison américaine. Quelle singulière rencontre que celle du petit Ben – un garçon de six ans mal adapté au monde – avec une mère blaireau elle-même meurtrie par la vie ! Située en pleine prairie du Manitoba, en 1870, cette histoire (à peine romancée) d'une improbable complicité entre un enfant et un animal séduira tous les nostalgiques de nature vierge et de grands espaces. Un peu comme Jane Goodall avec ses grands singes anthropoïdes, Ben n'a pas son pareil pour communiquer avec les bêtes sauvages, et l'on glane au passage mille informations sur la vie amoureuse des blaireaux ou leurs techniques de chasse. Mais la véritable histoire n'est pas là. Elle est dans la relation entre un père et son fils « différent ». Or, qui eût dit qu'après avoir vécu six semaines dans la boue d'un terrier Ben, sauvé *in extremis* de l'état sauvage, retrouverait la parole et la possibilité d'un dialogue vrai avec sa famille ? Qui eût dit que cette *« rencontre »* lui sauverait définitivement la vie ? Ainsi résumé, le propos pourrait paraître simple. Il n'en est rien et, même pour un adulte, il est difficile de ne pas céder à l'émotion sobre des dernières pages.

Publiée aux Etats-Unis en 1971, l'histoire de Ben MacDonald, vendue à onze millions d'exemplaires, a fait le tour du monde. On souhaite le même destin au livre de Nancy Farmer, *Elle s'appelait Catastrophe.* Peut-être est-ce la même qualité d'émotion qui donne envie de rapprocher ces deux histoires, pourtant aussi éloignées, en apparence, que le Dakota l'est du Mozambique, où se situe ce récit. Mais Nhamo est aussi une héroïne « différente ». Quelque chose « cloche » avec elle. D'où son surnom qui, dans sa langue, signifie *« catastrophe »*. Est-ce son *zango,* cette amulette censée protéger de la sorcellerie, qui est inefficace ?

Nhamo collectionne les malheurs : elle a perdu sa mère, dévorée par un léopard ; son père, un homme *« au cœur de hyène »,* a quitté le pays en la laissant derrière lui ; les habitants de son village meurent décimés par la maladie ; et on veut la marier de force à un vieillard. Heureusement, Ambuya est là, sa grand-mère, qui l'aidera à changer le cours de son histoire. Un beau portrait de femme en filigrane, une traduction limpide – la tâche n'a pas dû être facile entre le dialecte shona et les déformations afrikaans de jurons anglais : comme pour *La Rencontre,* on est transporté dans un monde exotique et magique dont la morale, roborative, est qu'aucun destin n'est joué d'avance.

Fl. N.

Les petits dans tous les sens

Des livres-disques, des livres en mousse et des abécédaires, juste avant le CP

C'est une rentrée féconde pour les tout-petits ! De toutes parts, les maisons rivalisent d'invention et de créativité. Qu'il s'agisse de fiction ou de premiers apprentissages, les moins de cinq ans auront rarement été aussi courtisés.

Chez Bayard Jeunesse, quatre albums posent les premières pierres d'une nouvelle collection, « Les Trésors des Belles Histoires », qui puise dans le fonds immense des *Belles Histoires* – ce mensuel vieux de vingt-cinq ans – pour en extraire le meilleur, et constituer le début d'une « bibliothèque idéale » à petit prix. Il y en a pour tous les goûts, avec des récits qui font penser, rire ou rêver. Avec aussi, pour chaque famille d'histoires, un code de couleur qui permet aux parents de s'y retrouver. Au registre de la bonne humeur, Marie-Agnès Gaudrat signe deux jolis titres, accessibles dès trois ans, *La famille Cochon déménage* (ill. Colette Camil, 36 p., 52 F [7,93 €]) et *Le petit ogre veut aller à l'école* (ill. David Parkins, 36 p., 52 F [7,93 €]).

La spécificité de cette collection ? Une *« vigilance »* particulière dans la façon d'aborder les thèmes qui touchent les enfants, explique Marie-Agnès Gaudrat, qui assure également la direction littéraire de la collection. *« A partir de mini-événements de la vie, on cherche à évoquer sans les éluder les choses qui peuvent troubler les tout-petits. Par exemple, lors d'un déménagement, il faut s'assurer qu'en changeant de maison, ce n'est pas nous qui changeons. »* Autre souci : ces histoires qui *« restituent la saveur des petits moments »* doivent être *« partageables »*. Elles doivent *« toucher les adultes tout en répondant aux questions des enfants »*. C'est ainsi que, chez les cochons comme chez les ogres, les générations se réconcilient le plus souvent dans un clin d'œil final. Tandis qu'au plaisir de l'épreuve traversée succède un franc éclat de rire.

Des rires d'enfants, il y en a aussi dans le charmant *Coco et le poisson Ploc*, de Paule du Bouchet (ill. Xavier Frehring, 16 p., 65 F [9,91 €]. A partir de 2 ans) qui paraît avec un CD chez Gallimard Jeunesse Musique. Convaincu que son poisson s'ennuie dans son bocal, Coco sort Ploc de l'eau et lui fait vivre de dangereuses aventures, sur des harmonies élégantes de Graziane Finzi, qui rappellent un peu celles de César Franck. Il y a un alto qui évoque le poisson glissant dans la main *« comme le savon dans la baignoire »*, un piano dont les notes légères le montrent sautant sur le tapis et, pour finir, un accord plaqué : le cri de Maman horrifiée ! Comme le rapport texte-image chez Bayard, l'accord histoire-musique est ici particulièrement réussi : deux langages se cherchent et se répondent, avec le plus grand naturel. En s'ouvrant désormais aux tout-petits, Gallimard Musique s'affirme décidément comme l'une des signatures les plus innovantes de l'édition jeunesse.

SARABANDE DES MOTS

Mais l'œil et l'oreille ne sont pas seuls en cause : tous les sens sont sollicités. C'est ainsi qu'Actes Sud Junior propose sa collection « TouMouTouDou » qui, comme son nom l'indique, invite le bébé lecteur à *« toucher, plier et caresser des yeux et des mains »* de vrais livres en mousse qu'on peut mordre à pleines dents ou faire flotter dans son bain. Sur des thèmes quotidiens, comme celui des vêtements (*On s'habille,* de Claude Helft, ill. Nadine Rouvière, 39 F [5,95 €]), cette collection prépare au maniement des premiers imagiers.

Ces derniers ne sont d'ailleurs pas en reste : des plus classiques – comme celui de Robert Giraud, *1 500 Mots en images,* un vrai prédictionnaire pour les 3-6 ans (Père Castor-Flammarion, 190 p., 119 F [18,14 €]) – jusqu'aux plus rassurants – comme celui de *Mimi Cracra* (Seuil, 120 F [18,29] €. A partir de 18 mois) où l'héroïne d'Agnès Rosenstiehl vous guide joyeusement dans la sarabande des mots –, les petits n'ont que l'embarras du choix. Encore une fois, Gallimard Musique innove avec *Mon imagier sonore* (ill. Olivier Tallec, 32 p., 78 F [11,89 €]. A partir de 18 mois), un ouvrage en 3D, mots-images-sons, si simple et convaincant qu'on se demande pourquoi personne n'y avait songé avant !

Enfin, pour les « grands » de la maternelle, il y a de quoi s'attaquer à plus sérieux, les lettres, avec quatre abécédaires particulièrement intéressants. De A à Zèbre, celui de Gilles Eduar, *Le Grand Voyage d'Adèle et Zorba,* chez Albin Michel (56 p., 98 F [14,94 €]) retrace un voyage de noces au pays de l'alphabet, dans un esprit proche de Jean de Brunhoff. Plus insolite, jouant sur les chocs sonores et les onomatopées, celui de Jo Hoestland, *Oh, les belles lettres* (Actes Sud Junior, 63 p., 85 F [12,96 €]) propose un alphabet animé sous les pastels gais de Philippe Bertrand. Mais le plus intrigant, le plus surréaliste, le plus subversif aussi, reste celui du grand illustrateur allemand Nikolaus Heidelbach, *Que font les petits garçons ?* (Seuil, 40 p., 75 F [11,43 €]). Imaginaire débridé, perfection graphique : celui-là est un vrai coup de foudre.

Enfin, lorsqu'on sait reconnaître les lettres, comment s'empêcher de les combiner entre elles pour faire des rimes rigolotes ? Comme *« tasse, grimace, nasse, godasse »*. Ou des histoires comme *« Il était une fois dans un manoir, une armoire toute noire, pleine de poires »* ? C'est le jeu que proposent les auteurs de *Des rimes à lire et à construire avec Balthazar* (Hatier, « Aide-moi à faire seul », 50 p., 69 F, [10,52 €]). Mais ça, c'est pour plus tard, quand on est vraiment très grand. Au seuil du CP par exemple. Et là commence une tout autre histoire...

Fl. N.

Amour vache

ENCORE LA NOIRAUDE
de Jean-Louis Fournier et Gilles Gay.
Stock, 94 p., 89 F (13,56 €).
A partir de 8 ans.

Bonjour docteur, la Noiraude à l'appareil. – Bonjour la Noiraude, qu'est-ce qui ne va pas encore ? » Les enfants des années 80 qui grandirent avec Casimir et « L'Ile aux enfants » n'ont sans doute pas oublié cette réplique par laquelle débutait chacune des petites histoires existentielles de cette drôle de vache créée par Jean-Louis Fournier et Gilles Gay. Une vache folle, diront les mauvais esprits. Tant s'en faut. Tout au plus une vache *« au cœur de biche »* apeurée, susceptible parfois, rêveuse souvent et surtout délicieusement naïve. Ainsi l'a-t-on retrouvée, il y a un an, lorsque ses créateurs ont décidé de lui redonner vie dans un album intitulé *La Noiraude* (1).

Silhouette tout en rondeur, robe noire rehaussée d'une tache blanche sur le museau, grands yeux bleus bordés de longs cils : telle se présente notre héroïne accrochée à son téléphone comme à une bouée. Que celui-ci soit en dérangement et la voici qui broie... du noir. A l'autre bout du fil, la voix complice et moqueuse de son ami et confident, Eusèbe, vétérinaire de son état. A lui revient le soin de rassurer celle qui prend au pied de la lettre des expressions telles que *« un vent à décorner les bœufs »* ; de la ramener à la raison lorsque, lassée par la vie de troupeau, elle veut devenir vache de compagnie ou encore quand, apprenant avec effroi l'histoire de Roland à Roncevaux, elle décide de mettre un antivol à ses cornes.

On l'aura compris, la vie d'une vache n'est pas simple. Surtout lorsqu'on lui prête une imagination cocasse où la fantaisie se pare d'humour et de poésie. Autant de qualités qui poussent à formuler un vœu : la Noiraude... encore.

Christine Rousseau

(1) Stock, 1999.

Michel del Castillo
Droit d'auteur

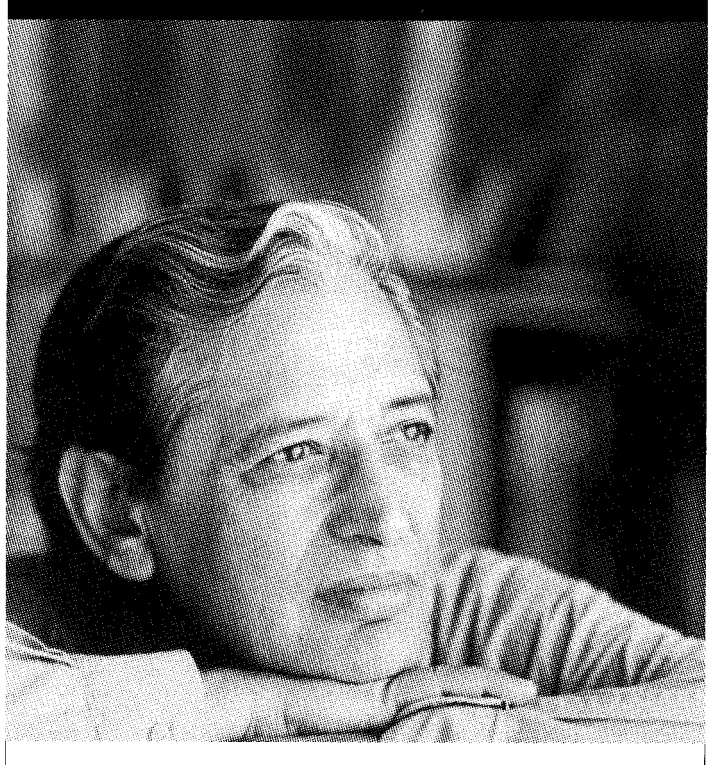

Cet autoportrait du romancier au travail, coûte que coûte,méritait bien un livre.
Jérôme Garcin
Le Nouvel Observateur
Stock

Ni femmes ni bêtes

LES FEMMES, DE PLATON À DERRIDA
Anthologie critique
de Françoise Collin, Evelyne Pisier et Eleni Varikas.
Plon, 816 p., 198 F (30,18 €).

(En librairie le 6 novembre)
LE ZOO DES PHILOSOPHES
De la bestialisation à l'exclusion
d'Armelle Le Bras-Chopard.
Plon, 390 p., 169 F (25,76 €).

Les philosophes, dans leur ensemble, n'auraient cessé de justifier la mise à l'écart des femmes. Ils auraient exclu pour animalité Barbares et gens d'ailleurs. Domination et hiérarchie leur devraient donc une immense reconnaissance. Est-ce bien certain ?

Les philosophes sont des salauds. Tous, sans exception. Ordures hypocrites, despotes masqués, bourreaux faux derche, veules tortionnaires. Mais si. Il y a des témoins, des pièces à conviction. Jusqu'à présent, ils s'en sont tirés à bon compte, uniquement parce que nul n'a suffisamment instruit leur procès. Dès qu'on ouvre le dossier, que voit-on ? Des gens ayant le culot de parler au nom de l'universel en réléguant les femmes dans une sous-humanité, entre matière inerte et vie bestiale. Des amis proclamés de la liberté humaine qui sont des ennemis impitoyables des animaux. Des esprits soucieux de normalité, de hiérarchie naturelle, d'identité dominante, s'employant toujours à humilier et à exclure. Oh, proprement, très proprement. Au nom de la raison, de la nature ou de la vérité. Les philosophes ne professent jamais rien d'arbitraire. Leurs tracés de frontières — entre hommes et femmes, gens et bêtes, civilisés et barbares — se prétendent objectifs, légitimes, ancrés dans la nature même du monde. Ou bien dans la nature humaine. Ou encore dans l'essence même de la civilisation.

Ces crapuleux chiens de garde gagnent donc sur tous les tableaux. Ils renforcent et légitiment les dominations tout en affirmant leur liberté critique et leur attachement aux vérités objectives. Ils participent à l'oppression tout en pouvant soutenir qu'ils n'y sont pour rien. Des sales types, on vous dit, une véritable engeance. La solution ? Les dénoncer. Montrer combien ils sont infâmes. Faire éclater au grand jour leurs manigances oubliées et leurs ignominies secrètes. Pour cela, il suffit de produire les textes. Ils sont disponibles, même si presque personne ne les lit. On verra à quel point ces beaux esprits sont machistes, sinon fascistes.

Heureusement, les lignes qui précèdent sont pur délire. L'histoire des penseurs méchants ? Une mauvaise farce. Ces fadaises sur les vilenies des philosophes ont cessé depuis longtemps de faire recette. Personne n'y croit plus. Ou presque. On croit discerner en effet ces vieux ressentiments en filigrane de deux ouvrages récents, non sans quelque étonnement.

Françoise Collin, Evelyne Pisier et Eleni Varikas ont composé une anthologie critique d'analyses philosophiques sous le titre *Les Femmes, de Platon à Derrida*. Le titre peut surprendre. Le projet n'en est pas moins intéressant : parcourir l'histoire de la philosophie et montrer que les réflexions des philosophes concernant les places respectives des hommes et des femmes occupent, dans les œuvres les plus classiques, une place importante, parfois centrale. Inutile d'aller chercher des opuscules obscurs et des textes marginaux. Tout est là, dans les livres majeurs des plus grands, il suffit de lire. En une soixantaine de chapitres et huit centaines de pages, cette traversée chronologique de la philosophie occidentale voit alterner, auteur par auteur, des notices introductives et un choix de fragments significatifs.

Ce volume rendra donc des services. Il rassemble, outre informations et textes, des bibliographies thématiques précieuses. Il donne surtout à penser, comme on dit. On y trouve évidemment un lot prévisible de monstruosités, comme l'observation d'Aristote selon laquelle *« les mâles sont produits en plus grand nombre quand le vent est du nord »* ou l'affirmation de Proudhon comme quoi *« la confusion de tous les rapports, l'anarchie des notions, le chaos ! Voilà par quoi se distingue l'intellect d'une femme émancipée »*, sans oublier la bonne remarque de Thomas d'Aquin *: « Comme le dit S. Augustin, nous ne savons pas si les anges ont apporté leur ministère à Dieu dans la formation de la femme »*. Toutefois, la masse de textes et de références ici rassemblés confirme que la réflexion philosophique sur la différence des sexes et le partage des rôles entre hommes et femmes a occupé continûment, en Occident, une place importante, généralement occultée. On suivra les aspects très divers de cette élaboration, de Platon et Aristote jusqu'à Lévinas, Beauvoir et Arendt.

Le premier problème, c'est la diversité. Ce n'est pas de « la femme » que traitent ces centaines de textes. Les uns parlent de ce qui fonde la différence des sexes, les autres s'intéressent à l'autorité politique. Ou à l'éducation. Ou aux capacités intellectuelles. Ou à l'égalité juridique. Bref, il n'est pas sûr qu'entre tous ces contextes existe réellement une continuité. On le voit d'autant moins que les notices introductives présentent chaque philosophe d'une manière assez générale, au lieu d'étudier son apport spécifique au domaine de questions envisagé.

Quant au choix des auteurs figurant dans cette anthologie, il est pour le moins curieux. De grands philosophes (Spinoza, Locke, Leibniz, Hume, Kant, Fichte Hegel, Nietzsche) voisinent avec quelques grandes féministes (la théologienne Mary Astell, la philosophe Mary Wollstonecraft). Mais on note des choix inattendus (Bossuet, Beccaria), une brochette de réactionnaires bon teint (Burke, Joseph de Maistre, de Bonald), un large groupe d'utopistes (Fourier, Leroux et même Cabet, avec quinze pages à lui tout seul, contre dix pour Kant) et bon nombre de grands absents (Montaigne, Descartes, Schelling, Schopenhauer, Foucault, Deleuze). Sur cette bonne idée de départ et sa réalisation souvent intéressante, malgré quelques couacs, flotte comme un parfum rétro, années 70, lacano-derridien, qui parsème les remarques des auteurs, ici et là, de quelques chichis inintelligibles.

Comme les philosophes ont placé fréquemment les femmes du côté de l'animalité, on retrouve celles-ci dans le zoo constitué au fil des siècles pour parquer tout ce qui est censé être inférieur, indigne ou dangereux : le bas-ventre, le travail, les monstres (bêtes et femelles), les étrangers jugés barbares, la populace violente. Comme le montre Armelle Le Bras-Chopard en arpentant de manière souvent caustique ce « zoo des philosophes », le procédé d'exclusion est toujours le même : soupçonner l'autre de n'être pas entièrement humain, insinuer qu'en lui subsiste une part animale, un pan de bête, une part sauvage. De quoi diaboliser ce qui est différent, le transformer en péril, afin de mieux l'exclure. En croyant élever l'humain en général par le mépris voué à l'animal, on privilégie en fait tel groupe humain par rapport à tel autre. La frontière, qui finalement sert à tuer, ne passe pas entre humanité et bestialité, mais bien à l'intérieur de l'humanité elle-même.

Tout cela est connu. Sans doute n'est-il pas inutile de le redire. Le succès est assuré. La liste des turpitudes philosophiques est inépuisable. L'ébahissement est toujours au rendez-vous. Peut-être serait-il mieux, malgré tout, d'inventer autre chose. Il est douteux que les grands philosophes aient été — fût-ce à leur insu, ou à leur corps défendant — aussi laids, méchants, maladroits, mesquins et sectaires qu'on nous le répète, désormais, souvent. Il doit y avoir une erreur quelque part.

L'aventureuse exhumation de Raspoutine

Un document attesté mais disparu refait surface lors d'une enchère publique. Mstislav Rostropovitch l'offre à son ami Edvard Radzinsky. D'où cette solitude évocation du mage, moins surprenante qu'équilibrée

RASPOUTINE
L'ultime vérité
d'Edvard Radzinsky
Traduit du russe par Macha Zonina et Odette Chavelot,
JCLattès, 640 p., 159 F (24,23 €).

Il est des figures dont la fascination s'exerce sans commune mesure avec le rôle que l'Histoire leur reconnaît. Tenu concurremment par ses contemporains pour un saint homme ou pour une figure de l'Antéchrist, Grigori Efimovitch Raspoutine est une de celles-là. Naguère, Charles Trenet faisait du moujik illettré, devenu le confesseur de la famille impériale russe, un convive de fantaisie macabre, réincarnation facétieuse du croque-mitaine de l'enfance, quelques mois seulement après qu'Henri Troyat lui eut consacré la seule de ses biographies qui ne soit ni littéraire ni princière.

Aujourd'hui, c'est de Russie que nous vient la somme copieuse que le sous-titre annonce comme décisive. De Russie ? La formule est trop rapide. Certes, Edvard Radzinsky est russe, et il assure depuis le début des années 90 pour la télévision des émissions culturelles autour de problèmes ou de personnages historiques qui sont autant de « spéciales » parmi les plus populaires. Cependant ce n'est que le 10 décembre que paraîtra en Russie, chez le moscovite Vagrius, la version originale de cette biographie volumineuse, plus étoffée encore que la version aujourd'hui proposée au public francophone. Avant Lattès, l'américain Doubleday et les britanniques Weidenseld and Nicolson ont publié au printemps la même version allégée, titrée respectivement *The Rasputin File* et *Rasputin : The Last World*.

Rien d'étonnant à cela : dans le monde anglo-saxon, les biographies que Radzinsky consacra successivement à Nicolas II et à Staline ont été des best-sellers dont les Français ignorent la mesure, puisque le marché national s'avère difficile à pénétrer dans le sillage de Troyat ou d'Hélène Carrère d'Encausse.

Il fallait donc un passeur exceptionnel pour imposer Radzinsky, reconnu comme auteur dramatique mais ignoré dans cette dimension de prescripteur et de conteur chaleureux qui a pu le faire comparer conjointement à Bernard Pivot et à Alain Decaux. Patient vainqueur d'une censure d'Etat qui ne supportait pas, à l'ère Brejnev, des pièces mettant en scène les figures morales de Socrate ou de Sénèque, Radzinsky avait ainsi été accusé d'utiliser ces masques antiques pour défendre Soljenitsyne, puis Sakharov, l'identité de l'indésirable comptant moins que la logique critique à l'œuvre. Ce n'est pourtant pas ce passé sulfureux qui rapprocha le dramaturge et le musicien Mstislav Rostropovitch, qui se trouve être à l'origine de ce nouveau *Raspoutine*.

Tout commença par un coup de fil passé de Finlande en pleine nuit par le maestro, conquis par l'évocation de Nicolas II, sujet ce jour-là des *Enigmes de l'Histoire*, réalisées par Radzinsky. Emu par l'honnêteté de la démarche de l'historien amateur, par sa compassion humaine pour ses sujets, le violoncelliste n'eut de cesse d'obtenir le numéro de téléphone de l'animateur. Immédiate et passionnelle, l'amitié des deux hommes ne devait plus se démentir. Aussi, quand Rostropovitch découvrit en feuilletant le catalogue des ventes de Sotheby's qu'un dossier de police concernant Raspoutine allait être mis aux enchères, il s'empressa de s'en porter acquéreur. Il enleva la pièce pour quelque 5 000 livres, ce qu'il n'estima pas si bon marché avant de s'apercevoir qu'il tenait là la pièce manquante d'un dossier qu'on n'espérait plus retrouver.

« Delo » : l'affaire ou le dossier. Ce volumineux corpus de plus de neuf cents pages, pièces reliées et numérotées réunies sous une couverture ordinaire, émanait d'une éphémère *« commission extraordinaire d'enquête en vue d'investigations sur les actes illégaux commis par les anciens ministres et hautes personnalités »*. Voulu par le gouvernement provisoire, cet organisme constitué au lendemain de l'abdication de Nicolas II en mars 1917, soit moins de trois mois après l'assassinat de Raspoutine, entendit au Palais d'hiver, parfois même dans la forteresse Pierre-et-Paul, où les anciens puissants succédaient aux nouveaux maîtres de l'heure, courtisans et dignitaires du régime déchu.

Des témoignages capitaux sur les derniers temps de la cour des Romanov répartis en vingt-sept sections, dont la treizième était consacrée à l'*« activité des forces obscures »*. C'est là que planait l'ombre de Raspoutine. Bien sûr, le coup d'Etat bolchevique et les péripéties qui s'ensuivirent suffisaient à expliquer la disparition de pans d'archives qu'on a pu craindre « épurées » lorsque se mit en place une version « officielle » des ultimes années de l'ère Romanov, dès le dixième anniversaire de la révolution.

De fait, les historiens ne pouvaient qu'instruire à charge le dossier du guérisseur mystique et débauché, les rares mentions de témoignages à la fois proches et favorables ne renvoyant qu'à des fonds « fantômes ». Aussi, lorsque Rostropovitch mit la main en 1995 sur le document dont l'arrêté du juge Simpson, publié en 1964, confirmait la teneur sans qu'on puisse garantir qu'il existât encore, il en offrit la consultation – pour un temps exclusive – à son ami Radzinsky, afin qu'il puisse mener à bien son enquête sur Raspoutine. A l'arrivée, peu de révélations et pas de réelles surprises, de la date de naissance probable du mage (il tâcha de se vieillir toujours davantage pour mieux endosser la respectabilité accordée aux starets dans l'ancienne Russie) au scénario précis de l'assassinat et à la part exacte que prit chacun des conjurés dans l'exécution au palais Youssoupov. On saluera toutefois la peinture précise des sectes, qui donne la couleur des fièvres et des complots, l'entêtant parfum d'une vertige envoûtant – et persistant.

Fondé sur une consultation des sources dont on regrette que l'optique grand public de la biographie ait disqualifié le strict référencement, ce travail sérieux se lit d'une traite.

A charge plus tard, pour les historiens de métier, d'éventer le charme, si sensible dans la courte postface où l'inhumation à Saint-Pétersbourg du dernier tsar, pas encore unanimement tenu pour un saint, est lue comme une communion heureuse (improbable) dans la Russie d'un Eltsine finissant.

Philippe-Jean Catinchi

FRANÇOIS VALLEJO
PIROUETTES DANS LES TENEBRES
« Un franc ravissement, chargé d'une pointe d'érudition, de drôlerie, avec pour seuls artifices l'imprévu, l'inattendu. Voilà un cadeau qui n'est pas commun. »
J.C. RENARD, *Le Magazine littéraire*
ÉDITIONS VivianeHamy

Les OGM sans vérité

Louis-Marie Houdebine et Gilles-Eric Seralini analysent, dissèquent et critiquent la technique des organismes génétiquement modifiés

OGM : LE VRAI ET LE FAUX
de Louis-Marie Houdebine.
Ed. Le Pommier, 204 p.,
99 F (15,09 €).

OGM, LE VRAI DÉBAT
de Gilles-Eric Seralini.
Flammarion, « Dominos »,
128 p., 41 F (6,25 €).

Enfin, la vérité sur les OGM ! Hélas, il y en aurait deux, exactement contraires ! Faut-il abandonner tout espoir de comprendre ? Peut-être pas. Louis-Marie Houdebine, visage souriant, carte de visite garantie scientifique (directeur de recherche à l'Institut national de recherche agronomique), entre dans l'arène d'un pas assuré. *« Ce livre offre au lecteur des explications, des définitions, présente des faits qui devraient l'aider à discerner le vrai du faux »* et *« lui permettre d'adhérer – ou non – à ce qui se révélera sans doute comme l'une des grandes conquêtes dont l'humanité pourra s'enorgueillir. »*

Après un exposé succinct de ce qu'est la génétique, une succession de courts chapitres tâche de répondre aux questions communes à propos des OGM (organismes génétiquement modifiés) : sont-ils mauvais pour la santé, nous rendront-ils résistants aux antibiotiques, vont-ils réduire la biodiversité ? Mais plus on avance dans la lecture, plus le malaise s'installe.

Sous les dehors d'une écriture balancée et, comment dire, « sympathique », le débat est souvent clos de manière péremptoire : *« Tout cela a fait l'objet de constats suffisamment répétés pour ne pas souffrir de contestation »* – à propos d'une question qui mérite au contraire une discussion ouverte –, *« lorsque la consommation d'OGM sera devenue une réalité quotidienne »* – pas de doute à avoir –, *« le combat contre les OGM semble perdu d'avance »* – quand on nous assure qu'il faut *« permettre à tout un chacun de faire de vrais choix »*. D'ailleurs Houdebine répète que les critiques – évidemment *« extrémistes »* – veulent le *« retour en arrière »* (il suggère même jusqu'aux *« cavernes »*), tandis que les chercheurs dissonants sont *« fondamentalement conservateurs et rebelles aux innovations »*.

L'injure camouflée est d'autant plus malvenue que l'auteur se contredit fréquemment (par exemple, la détection des OGM est *« un mal transitoire »*, mais qui *« a franchi un point de non-retour »*). Il avance des assertions fausses : *« Les OGM désormais obtenus n'ont plus de gènes de résistance aux antibiotiques »* – au contraire, de nombreux OGM en culture ou en expérimentation continuent à posséder de tels gènes ; *« les herbicides utilisés dans les pays riches ne représentent pas une source de pollution importante »* – l'Institut français de l'environnement constate au contraire que les pesticides s'avèrent une cause de contamination généralisée des eaux de surface ; *« aux Etats-Unis, l'étiquetage sur les produits, OGM compris, existe »* – non, il n'y a pas d'étiquetage des OGM aux Etats-Unis –, etc.

Même sur le plan scientifique, plusieurs affirmations sont si discutables qu'un doute général se porte sur l'ensemble des autres. Et l'absence de références aggrave encore le cas de ce pensum, dont l'idée générale est que les OGM représentent le progrès, que la transgenèse ne se distingue pas fondamentalement de la classique sélection agronomique, et que les chercheurs doivent *« aider les entreprises à adopter des comportements plus conformes à l'intérêt général »*. Louis-Marie Houdebine ne rend pas service aux OGM. Leur défense mérite une argumentation plus solide et mieux fondée.

Gilles-Eric Seralini est lui aussi chercheur. Il professe également la biologie moléculaire, aux Universités de Caen, et son ouvrage, beaucoup plus riche d'informations et de références que le précédent, constitue un réel travail de vulgarisation, que l'on consultera utilement pour découvrir le B.A.-Ba de la génétique, les méthodes de fabrication des OGM ou leurs principales applications espérées. Si l'auteur précise d'emblée qu'*« il serait irrationnel de penser qu'une technique aussi puissante que la transgenèse ne présente aucun avantage, ou au contraire aucun risque »*, il opère une critique systématique de la dissémination des OGM agricoles.

Deux idées importantes émergent du travail de Seralini. D'abord, il rappelle la différence entre recherche appliquée et recherche fondamentale : entre le travail patient d'analyse et de découverte, et la mise sur le marché rapide de *« constructions génétiques »* bâclées afin de rentabiliser au plus tôt les investissements scientifiques, il y a une *« confusion entretenue »*, qui *« tend à obscurcir certains arguments du débat scientifique et médiatique, notamment ceux du prétendu progrès technique »*. Surtout, Seralini pense que le cœur du débat réside dans l'opposition entre deux conceptions scientifiques : d'un côté, les réductionnistes, pour qui *« un gène correspond à* une *protéine et à* une *fonction, à l'image d'une lampe qui s'allume ou ne s'allume pas sur un tableau de bord »*.

Pour eux, l'ajout ou la modification d'un gène dans une plante a un effet marginal et ne peut pas modifier véritablement l'organisme. Au contraire, *« la vision scientifique qui prend de l'ampleur a appris (...) que les gènes avaient souvent des fonctionnements régulés de manière corrélée et complexe, voire inattendue, que la vie du génome était subtile et fluide, que la place d'un transgène sur un chromosome pouvait influencer considérablement la variabilité de son expression. »*

Dès lors, la modification génétique aurait des effets imprévisibles, qu'il faut analyser longuement avant de la diffuser à grande échelle. Ainsi, il ne s'agit pas de savoir ce qui est *« vrai »* ou *« faux »*, mais de comprendre quelles théories scientifiques sont en jeu, alors même que les chercheurs sont des acteurs sociaux impliqués dans des jeux d'intérêt économique. Les OGM ne méritent ni brimade ni dithyrambe. Mais Seralini nous donne à penser que, objets de recherche inaboutis, ils ont été lancés bien trop tôt dans l'environnement pour satisfaire, et ce, non dans un but altruiste, mais avec un objectif de rentabilisation rapide et de puissance économique.

Hervé Kempf

Ludique et didactique
Il y a un diable en couverture, des lapins bleus et des biologistes en tenue de cosmonaute : la génétique n'est pas un univers anodin. Que cet ouvrage explore avec didactisme et sens ludique. Un exposé général, un cahier photographique, une série de schémas explicatifs, un « annuaire » de références, de mots-clés et d'adresses Internet constituent un outil utile, dans lequel on apprécie particulièrement la série des schémas. (*Faut-il avoir peur des OGM ?*, de Claudine Guérin-Marchand et Claude Reyraud, Hachette, « Phare » (p. 128.)

Dérapages alimentaires

Jean-Claude Jaillette instruit le procès d'un productivisme agricole dominé par le profit

LES DOSSIERS NOIRS DE LA MALBOUFFE
de Jean-Claude Jaillette.
Albin Michel, 218 p.,
89 F (13,57 €).

L'horreur alimentaire se serait-elle glissée au fond de nos assiettes ? En ouvrant *Les Dossiers noirs de la malbouffe*, Jean-Claude Jaillette, journaliste à *Marianne,* se veut d'abord rassurant face à la panique ambiante. On n'a jamais aussi bien mangé qu'aujourd'hui, assure-t-il, statistiques à l'appui. Certes. Mais l'appréciation positive du lecteur envers son alimentation quotidienne ne ressort pas indemne de cette lecture.

Marchant sur les traces des leaders de la Confédération paysanne, José Bové et François Dufour, coauteurs du livre *Le monde n'est pas une marchandise* (La Découverte), Jean-Claude Jaillette, qui a dirigé la revue *Que Choisir ?*, instruit le procès d'un productivisme agricole mené par le profit au travers d'affaires retentissantes aux effets ravageurs.

Le poulet à la dioxine, la fraude aux hormones, l'épidémie de vaches folles... apparaissent comme symptomatiques d'un système économique qui a dérapé depuis longtemps déjà. L'agroalimentaire est malade ; malade de sa puissance, de son arrogance, malade d'avoir confisqué aux paysans *« leur responsabilité ancestrale de nourrir l'humanité »*. Et le contrat de confiance qui prévalait entre le consommateur et l'industrie alimentaire s'effiloche.

L'auteur incrimine les modes de production et le poids des lobbies qui ont fait peser une chape de plomb sur les dérapages du système, les silences ou les *« demi-vérités »*. Il dénonce les effets pervers de la politique agricole commune et de la concurrence des Etats-Unis qui ont contribué, dans les années 60, à cette course au rendement. Des hommes politiques qui, au nom de l'emploi ou d'une certaine idée du bien public, ne se sont pas toujours empressés de faire la lumière sur des pratiques douteuses. Trop de questions ne reçoivent pas de réponses satisfaisantes. Mais en levant un coin du voile, c'est peut-être tout l'édifice qui vacille.

L'affaire des poulets contaminés à la dioxine est ainsi révélatrice de cafouillages, d'omissions volontaires, auxquels s'ajoute la volonté politique des pouvoirs publics belges d'étouffer un scandale mal venu à la veille d'élections. Deux mois ont été ainsi perdus avant que l'alerte soit déclenchée en mai 1999. Durant cette période, des consommateurs européens ingurgitent des doses non négligeables de dioxine. Mais ce qui apparaît le plus accablant, ce sont les pratiques industrielles révélées au détour de l'enquête.

Car la course au profit a conduit à négliger la sécurité alimentaire. On apprend ainsi que la société belge Verkest, à l'origine de la contamination, fraudait de longue date sur la composition des graisses destinées à l'alimentation animale en y incorporant de l'huile de friture d'origine végétale. Que les matières premières achetées à un fondeur, Fogra, contenaient des déchets récupérés dans les hôpitaux et provenant d'animaux morts dans les abattoirs dans des conditions suspectes. Sur un autre registre, l'épidémie de la « vache folle » se serait-elle produite si des industriels anglais n'avaient modifié les procédés de chauffage de la fabrication des farines animales ? La recherche du rendement maximal aurait même conduit à la mise en place de véritables mafias des hormones en France.

Face à ces dérapages, quelques Don Quichotte, comme José Bové, seront-ils de nature à peser sur le processus ? L'idée d'un principe de précaution où le doute profite au consommateur fait son chemin dans les discours des hommes politiques. Il gagnerait à s'imposer dans les décisions.

Martine Laronche

Paysan et citoyen

LE DÉFI PAYSAN
de Luc Guyau.
Le Cherche Midi, 156 p.,
78 F (11,89 €).

Pour ouvrir la campagne des élections aux chambres d'agriculture prévues pour fin janvier 2001, Luc Guyau, président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) publie, avec *Le Défi paysan* un témoignage qui se veut aussi et surtout un plaidoyer. Dans les grandes questions qui préoccupent depuis quelques années les consommateurs – « vache folle », *listeria*, OGM, élevages intensifs, entretien de la nature, environnement, légitimité et partage des subventions, utilisation de l'eau – les agriculteurs ont souvent le sentiment d'être victimes plus que responsables de phénomènes qu'ils ne contrôlent pas toujours. *« Le paysan d'aujourd'hui est un être responsable, ancré dans une modernité citoyenne et nous ne voulons pas être traités en boucs émissaires pour une pollution mal maîtrisée par la société tout entière ou pour des crises alimentaires dont nous subissons aussi les effets pervers. »*

Présenté souvent comme le « PDG médian des agriculteurs », obligé de concilier les craintes des plus faibles de ses troupes avec les ambitions des agromanagers tentés par la productivité à tout crin, Luc Guyau lance des flèches acérées à la grande distribution accusée de confisquer pour elle seule la valeur ajoutée et invite les paysans à *« retrouver la route des mairies, et siéger plus nombreux dans les conseils municipaux »*. A quelques mois des élections municipales – et quand on sait la lassitude de nombreux maires – tout le monde ne pourra que se réjouir de ce sursaut de civisme des campagnes.

F. Gr.

Une équation périlleuse

« Contre le mythe d'une science apolitique », Paul Benkimoun se demande comment concilier la pression du développement technoscientifique et le choix des personnes

LA PEUR AUX VENTRES
de Paul Benkimoun.
Ed. Textuel, 160 p,
110 F (16,77 €).

Rappelant la crise historique du sang contaminé et surtout celle de la « vache folle », Paul Benkimoun revisite le calendrier des faits observés, des commentaires experts et des décisions politiques. Il montre comment, en France comme en Grande-Bretagne, les autorités manipulent l'information et naviguent entre la « politique du parapluie » pour se protéger de recours ultérieurs et la pression des lobbies économiques qui se font passer pour l'« intérêt national ». L'auteur évoque aussi des crises mineures, n'accédant au statut de « crise » que par la méfiance qui s'est emparée des consommateurs, conscients qu'on leur cache beaucoup et frustrés qu'on ne leur demande rien : à côté de la listériose (qui n'a jamais fait aussi peu de victimes), est arrivée une épidémie qu'on pourrait nommer « hystériose » et qui fit rechercher en vain une pathologie qu'on supposait induite par la consommation de Coca-Cola.

Comment concilier la pression continue du développement technoscientifique, prétendant toujours à une action bienfaisante, et le libre choix des personnes, lesquelles ont de bonnes raisons pour désirer et craindre à la fois la consommation de telles promesses ? La démocratie se débat entre information déficiente et décision régalienne. L'information d'abord : elle souffre de la méconnaissance des risques courus, comme un handicap incontournable de toute nouveauté surtout quand la technologie modifie la structure complexe des êtres vivants. Mais elle souffre aussi du regard technicien qui néglige que *« la réponse à un problème politique et social ne saurait être principalement ou exclusivement technique »*. La décision alors ne peut résulter que d'un équilibre subtil entre risques et avantages, selon la cuisine animée par le « principe de précaution ». Mais il faudra aussi se soucier des générations futures, invitées malgré elles à « faire avec » les restes qui ne sont pas toujours le meilleur du festin (voir les déchets radioactifs des centrales nucléaires).

C'est un livre militant que nous offre Paul Benkimoun, rompant avec l'hypocrite autocensure que bien des journalistes font passer pour une obligatoire objectivité. Ici on appelle un chat un chat, en dénonçant le *« mythe d'une science apolitique »*, en constatant que l'expert est le *« conseiller du prince »*, qu'il *« est souvent instrumenté »* et en s'inquiétant d'un système qui *« dépossède les individus de leur droit de regard sur l'activité des scientifiques »*. Car, s'agissant de sécurité alimentaire (et certainement au-delà des problèmes de l'alimentation), *« la fin ultime est la préservation des intérêts économiques et agroalimentaires »*.

Paul Benkimoun montre bien que l'équation est périlleuse : techniques aux effets incertains, intérêts économiques se voulant « compétitifs », primauté du court terme sur la durée, il n'est aucune façon d'être certain de bien décider. D'où l'exigence d'impliquer réellement ceux au nom desquels l'aventure technique est menée : les citoyens. Bien sûr, *« il ne s'agit pas du fantasme d'une société collectivement experte, mais d'une règle du jeu démocratique beaucoup plus prosaïque* (...). *Par le jeu de contre-pouvoirs qu'elle induit, la multiplication des acteurs renforce la démocratie »*. Comment faire pour parvenir à élaborer démocratiquement les choix technoscientifiques ?

Paul Benkimoun évoque la conférence des citoyens et aussi la contre-expertise réalisée par les associations. Comme lui, et sans négliger le rôle critique et éducatif des structures associatives, nous craignons que l'expertise alternative ne transforme la gestion du risque en simple contrôle de qualité. La conférence de citoyens (qui n'a rien à voir avec les opérations « questions-réponses en présence des experts ») est certainement la voie la plus prometteuse pour confronter les populations à tous les aspects d'une nouvelle technologie, y compris son impact sur le tissu social, la qualité de la vie, le développement durable. Cette procédure, encore expérimentale, pourrait même devenir une façon privilégiée de placer les décideurs politiques devant leurs responsabilités, s'agissant de n'importe quel sujet important pour l'ensemble de la société. A partir de la sécurité alimentaire, Paul Benkimoun nous montre qu'il est possible de passer de « la peur aux ventres » à « l'alchimie politique » d'un véritable exercice démocratique.

Jacques Testart

Paul Benkimoun
est journaliste au *Monde*

Livraison

● **NOUS, PAYSANS,** de José Bové et Gilles Luneau
En publiant il a trente ans son célèbre ouvrage *La Fin des paysans,* le sociologue Henri Mendras avait-il péché par anticipation ou avait-il commis une grossière erreur ? Toujours est–il que les agriculteurs français, aujourd'hui plus que jamais, s'affirment haut et fort paysans et veulent le rester. José Bové et le journaliste Gilles Luneau dédient leur livre richement illustré aux « *paysannes héroïnes si peu célébrées de la vie rurale et aux 9 millions de paysans et actifs agricoles sacrifiés en 60 ans sur l'autel de l'agriculture intensive* ». C'est toute l'histoire de la paysannerie qui défile, avec son lot de luttes, de succès, d'avancées technologiques et génétiques, de prise de conscience des exigences de l'environnement. Une fresque colorée et attachante qui ne pouvait pas ne pas s'achever sur le rassemblement de Millau le 30 juin, où José Bové et ses amis sont entrés par la grande porte dans l'histoire des avant-derniers paysans (Hazan. 192 p., 200 F [30,49 €]). **Fr. Gr.**

GERARD NAMER
HALBWACHS
et la mémoire sociale
ROUSSEAU :
Sociologue de
la connaissance
Ed. de L'Harmattan

Trois récits délicieusement pervers sur la faiblesse des hommes et des femmes. Trois réussites !
Par l'auteur d'*Une patience d'ange*

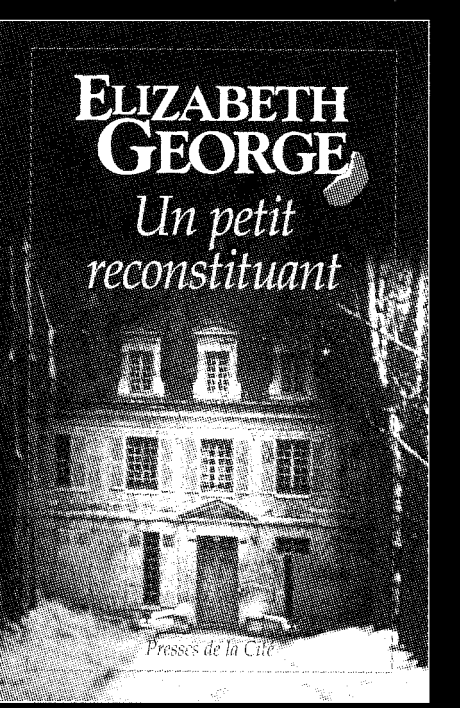

216 pages, 89 F
PRESSES DE LA CITÉ

Economie

● par Philippe Simonnot

La parole et l'or, autrefois

FRIVOLITÉ DE LA VALEUR
Essai sur l'imaginaire du capitalisme
de Jean-Joseph Goux
Blusson (BP 483, 75528 Paris Cedex 11), 320 p. , 149 F (22,71 €).

Il y a seize ans .– seize ans déjà –, Jean-Joseph Goux frappait un grand coup dans les coulisses de la science économique pour annoncer une curieuse nouvelle : il y avait « congruence » – un mot qu'il affectionne – entre certains chefs-d'œuvre de l'esprit et certains stades de l'économie (1). L'exerciceportait sur le livre fameux de Gide, *Les Faux-Monnayeurs*, paru en 1925 à une époque où la convertibilité-or des monnaies était remise en cause. Le titre du roman et l'affinité d'André pour son oncle Charles Gide, économiste célèbre de cette époque, invitaient certes à tracer un parallèle qui aurait pu être seulement anecdotique. Mais Goux poussait la réflexion jusqu'à faire apparaître l'émission de fausse monnaie comme la métaphore de l'impossibilité où se trouvait Gide d'écrire un vrai roman. Cette corrélation entre monnaie trafiquée et anti-roman prenait la place d'une correspondance qui s'était établie auparavant entre réalisme littéraire et circulation de la monnaie-or. Cette réverbération réciproque entre écriture et économie, où le langage joue un rôle pivotal, était presque trop éblouissante.

Dans le présent livre, Goux élargit son propos en le faisant courir, disons, de Turgot à Nixon, de Condillac à Derrida, après l'avoir débarrassé des béquilles psychanalytiques qui le soutenaient – ce qui n'est pas plus mal. Le livre est composé en partie d'articles déjà parus, d'où des redites qui ne facilitent pas la lecture. Essayons d'en tirer le fil.

Au départ, donc, Turgot appelle lui-même à une comparaison linguistique. Pour lui, *« la monnaie est une sorte de langage »*. Les langages comme les monnaies se distinguent chez les différents peuples en tout ce qui est arbitraire, mais ils se rapprochent par leurs rapports *« à un terme ou étalon commun »*. Pour les langues, l'étalon, c'est l'idée, pour les monnaies, c'est la valeur. D'où la possibilité d'une traduction d'une langue l'autre, et d'un change d'une monnaie l'autre. Le parallèle est ainsi tracé entre l'acte linguistique, qui met en rapport le mot, l'idée et la chose (en termes contemporains, le signifiant, le signifié et le référent), et l'acte marchand, qui implique la mise en rapport de la monnaie, de la valeur et de l'objet.

Pour les langues, l'étalon c'est l'idée, pour les monnaies, c'est la valeur

Le roman réaliste à la Balzac, où les mots renvoient à des objets et la monnaie à l'or, témoigne de cette économie-là, qui est l'économie classique. Flagrante est ici la mise en scène du personnage de Gobseck, marchand de monnaie, avare et philosophe. *« Mon regard est comme celui de Dieu »*, dit le banquier. *« Autant dire,* remarque finement Goux, *que si Gobseck écrivait un roman, ce serait sans doute un roman balzacien. »* C'est que le site occupé par Gobseck, pour qui tout s'achète, les biens, les services, les personnes, les consciences, les âmes, est une précondition de la perspective balzacienne sur le monde, très spécifiquement une précondition de ce fameux narrateur omniscient semblable à Dieu qui irritera tant Sartre et les inventeurs du nouveau roman.

1873-1874 est l'étape suivante de cette histoire extraordinaire. L'économie classique, « objective », reposait sur la valeur travail. La néo classique, « subjective », de Walras se fonde sur la valeur-désir. L'oncle de Gide est l'un des promoteurs de la nouvelle économie en France. *« Il faut se représenter la valeur,* écrit-il, *comme un éclairage des choses sous le rayon projeté de notre désir. Selon que les rayons de ce phare à feux tournants se dirige ici ou là, il fait surgir de l'ombre les objets du monde extérieur, et sitôt qu'il les quitte, ceux-ci disparaissent dans la nuit : ils ont eu une valeur, ils n'en ont plus. »* Ce monde qui scintille à la lumière instable du désir est aussi celui où naît l'impressionnisme sous la plume d'un critique illuminé par *Impression, soleil levant*. L'année suivante, paraît la première édition des *Eléments d'économie pure*. Puis viendront au tournant du siècle les premiers « anti-romans », *Monsieur Teste*, de Valéry, *Les Nourritures terrestres* et *L'Immoraliste*, de Gide. Puis les *Cours de linguistique générale,* de Saussure, contemporains du cubisme et de l'art abstrait. A la langue-nomenclature, qui fait correspondre une liste de termes à autant de choses, succède la langue-système, où la valeur d'un mot est constituée uniquement par des rapports et des différences avec les autres mots. Le rapport fixe entre un mot, une idée, une chose est démoli. Saussure développe ce qu'il faut bien appeler, si on le prend au sérieux, une conception purement bancaire du langage. Ce qui circule n'est plus une mesure idéale des valeurs, mais un pur signifiant, un simple jeton, pris dans un mouvement indéfini de renvoi et de report. De même que dans le système de banque, la monnaie n'est plus une matière douée de valeur, mais plus abstraitement un signe d'écriture renvoyant indéfiniment à d'autres signes d'écriture.

Dernière étape, toute proche de nous : aucune réalité ne peut fonctionner comme référent ultime, encaisse, trésor. Valéry déplorait l'inconvertibilité du langage. Derrida l'affirme sans réserve : le signe, structurellement inconvertible, ne peut que renvoyer à d'autres signes. Or, remarque Goux, ce moment décisif de la philosophie a son correspondant *« le plus spectaculaire, le plus décisif, le plus rigoureux »* dans la décision prise par Nixon de suspendre définitivement toute référence du dollar à l'or le 15 août 1971.

Le parallèle entre la parole et l'or, l'un comme équivalent général des signes, l'autre comme équivalent général des biens, se prolonge ainsi à leurs substituts artificiels, risqués, suspects : l'écriture et le signe monétaire. Avec la même dérive : l'écriture, qui peut circuler loin de la parole du locuteur, qui en garantit le sens, la monnaie, qui se déplace hors de la proximité de l'or, qui garantit sa valeur.

Certes, on pourra discuter la périodisation choisie par notre auteur. Lui-même, très pertinemment, fait remonter à Condillac la conception subjective de la valeur (mais alors pourquoi a-t-il fallu attendre Walras et les autres néoclassiques pour qu'elle triomphe ?) Quand il remarque, à juste titre, que le déchaînement des subjectivités risque de désintégrer le sujet lui-même, il aurait dû s'inspirer de Hume, mais cela ne « rentrait » peut-être pas dans son schéma historique. Surtout, que deviendrait sa théorie si un Chrysostome, un saint Jean bouche d'or se levait pour rétablir l'étalon-or ?

(1) *Les Monnayeurs du langage* (Galilée, 1984).

Le Monde
DES LIVRES DE POCHE
Le supplément mensuel consacré aux livres en format de poche
paraîtra dans *Le Monde* du jeudi 2 daté 3 novembre 2000

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

Kissinger, stratège pragmatique

LES ANNÉES DE RENOUVEAU
(Years of Renewal)
de Henry Kissinger.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marie-France de Palomera,
avec Denise Meunier et Odile Demange
Fayard, 1 048 p, 198 F (30,18 €).

Il est impossible de rendre compte d'un livre qui parcourt le monde pendant trente mois de conflits et de négociations dans l'espace limité d'une chronique. Ce troisième – et dit-on dernier – volume des Mémoires de Henry Kissinger clôt un cycle ouvert avec *A la Maison Blanche* et poursuivi par *Les Années orageuses* (Fayard, 1972 et 1982). Il traite de la période Ford (1974-1980) après la démission de Richard Nixon, suite au scandale du Watergate.

Henry Kissinger, qui resta à la tête du département d'Etat malgré le changement de président, utilise ses archives et souvenirs personnels ainsi que les documents officiels de la Maison Blanche pour écrire l'histoire diplomatique d'un temps incontestablement dominé par sa personnalité. Ni le genre des Mémoires ni le tempérament de l'auteur poussent à l'autocritique. S'il reconnaît parfois – rarement – s'être trompé ou avoir échoué, Henry Kissinger impute ces erreurs plus aux difficultés conjoncturelles de mettre en œuvre des analyses pertinentes qu'à une appréciation fautive des rapports de force. Or, les rapports de force qui sont à la base de la politique, et en particulier des relations entre Etats, voilà ce qui intéresse Henry Kissinger ; voilà la matière première à comprendre et à travailler afin de faire prévaloir au mieux les intérêts des Etats-Unis.

A travers l'analyse de situations complexes, d'anecdotes amusantes ou pathétiques – Brejnev faisant le tour de la table des négociations pour donner l'accolade à Kissinger chaque fois qu'il reçoit l'assurance ironique d'être traité en égal par Washington –, des portraits d'hommes d'Etat qui, à l'instar de l'auteur lui-même, ont pour la plupart quitté la politique active, l'ancien secrétaire d'Etat propose une magistrale leçon de diplomatie. L'historien n'avait jamais disparu derrière le maître d'œuvre de la politique étrangère américaine, mais, dans ces *Années de renouveau*, il donne une nouvelle fois la mesure de son brio théorique, malgré quelques accès de vanité.

Dans ces mille pages, on retiendra, parmi d'autres, un portrait extrêmement flatteur de Valéry Giscard d'Estaing qui, *« par sa supériorité intellectuelle et par l'habileté de sa diplomatie, réussit ce qui avait, à tort, été repoussé quand de Gaulle le proposa pour la première fois en 1958 : un directoire de facto réunissant les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et la République fédérale d'Allemagne »*. On retiendra aussi que l'objectif principal de Henry Kissinger, avec Nixon comme avec Ford, fut *« de transformer le monde coupé en deux blocs, celui de la guerre froide, en triangle »*, avec la Chine comme troisième joueur, en faisant en sorte que les Etats-Unis *« soient plus proches des deux autres rivaux qu'ils ne l'étaient l'un de l'autre »*.

Ce n'était évidemment pas par sympathie pour le communisme chinois représenté alors par Mao Zedong, Zhou Enlai, puis Deng Xiaoping, même si Henry Kissinger ne cache pas une admiration intellectuelle pour ces interlocuteurs qui étaient à ceux qui se situaient *« avec le plus de constance sur le plan des idées et d'une vision à long terme »*. C'était pour affaiblir l'Union soviétique avec laquelle Washington était en même temps en train de négocier des accords qui devaient, en fin de compte, amener Moscou à perdre la guerre froide.

Henry Kissinger fut critiqué aux Etats-Unis à la fois par les libéraux, qui voyaient les rapports Est-Ouest comme une occasion de nouer des liens d'amitié et non comme la gestion de la relation conflictuelle, et par les néoconservateurs, qui voulaient imposer les valeurs démocratiques américaines dans une épreuve de force apocalyptique avec l'URSS.

Aux wilsoniens (du nom du président Woodrow Wilson) de gauche comme de droite, aux internationalistes comme aux isolationnistes qui pensent la politique étrangère en termes de lutte entre le bien et le mal, Henry Kissinger oppose une théorie de la géopolitique, de l'équilibre des forces, de la défense des intérêts nationaux. L'acteur de politique étrangère ne gère pas des situations idéales où la vertu doit l'emporter sur le vice ; il est confronté à des *« choix ambigus »*, à des *« issues incertaines »* dont il doit chercher à tirer le meilleur parti à l'aide d'une stratégie complexe, procédant par étapes, au cours d'un *« processus continu sans point d'aboutissement définitif »*.

Les « valeurs » omniprésentes dans le discours politique américain ne sont pas absentes du propos de Henry Kissinger, mais elles constituent *« une force morale »* permettant d'agir. Elles ne sont pas une fin en soi et elles ne doivent pas être des prétextes. En ce sens, l'ancien collaborateur de Nixon et de Ford, qui continue à distiller ses aphorismes sur la marche du monde, apparaît plus franc que nombre de ses détracteurs et, finalement, moins cynique.

POLITIQUE

● par Thomas Ferenczi

Affaires publiques

UN SECRET SI BIEN VIOLÉ
La loi, le juge, le journaliste,
de Jean-Marie Charon et Claude Furet.
Seuil, 246 p., 120 F (18,29 €).

La curiosité conjuguée des juges et des journalistes a beaucoup contribué, ces dernières années, à la multiplication des affaires mettant en cause des hommes politiques. Des comportements qui naguère n'intéressaient ni la justice ni la presse, ou ne les intéressaient pas assez pour qu'elles se lancent dans des enquêtes incertaines, sont désormais portés devant l'opinion publique avant de l'être devant les tribunaux : les journalistes ont découvert les vertus de l'investigation et les magistrats celles de l'indépendance.

Les deux phénomènes vont de pair. La mobilisation des juges s'appuie sur celle des journalistes autant qu'elle la favorise. *« Il existe un rapport certain entre l'affirmation de l'indépendance de la justice et la montée de la médiatisation du travail de celle-ci »*, écrivent Jean-Marie Charon et Claude Furet. C'est la relation entre ces deux univers, devenue l'un des principaux axes de la vie politique, qu'explorent les signataires d'*Un secret si bien violé* en notant que la plupart des acteurs concernés s'interrogent aujourd'hui sur l'évolution de leurs pratiques et sur la crise que celles-ci traversent.

Les deux auteurs – le premier est sociologue, le second journaliste – ont enquêté sur la façon dont magistrats et reporters exercent leurs métiers respectifs et dont ils perçoivent l'« alliance objective » qui s'établit entre eux, dans bien des cas, face aux politiques. Ils ont conduit plus d'une centaine d'entretiens avec les divers protagonistes de ce jeu complexe, participé à de nombreux séminaires, assisté à maintes audiences. Au terme de cette recherche, ils ont acquis la conviction que le système fonctionne mal et qu'une réforme de la procédure judiciaire est indispensable.

Le principal symptôme de ce malaise est la violation permanente du secret de l'instruction, favorisée, il est vrai, par l'imprécision du code de procédure pénale, qui indique que l'instruction est secrète *« sans préjudice des droits de la défense »* et qui ne soumet strictement à l'obligation du silence que les enquêteurs (policiers ou gendarmes) et les juges d'instruction. *« Paradoxe – certains diront hypocrisie – d'un secret garanti par le droit, alors même que la pratique est celle de la médiatisation, presque en direct, de certains dossiers »*, écrivent les auteurs, qui jugent cette situation peu satisfaisante. *« Il n'est en effet pas sain qu'un système judiciaire piétine ses propres textes »*, expliquent-ils, avant d'ajouter : *« Le secret de l'instruction n'existe plus et il est urgent que le législateur ait le courage d'en faire lui-même le constat. »*

Si ce secret n'existe plus, c'est parce que les journalistes, d'une part, les magistrats de l'autre ont cessé de le considérer comme inviolable. Les premiers ne se contentent plus, comme jadis, de rendre compte des procès en passant sous silence la période de l'instruction ; les seconds ont compris que la presse pouvait parfois être utilisée comme une arme à leur service. Jean-Marie Charon et Claude Furet consacrent une bonne partie de leur travail à l'analyse des transformations qui ont affecté les deux professions au cours des dernières années.

Du côté des journalistes, l'investigation tend à devenir le genre noble, même si ceux qui la pratiquent n'ont pas encore acquis la notoriété des grands éditorialistes. Le journalisme y cherche une nouvelle légitimité. *« Revendiquer un rôle de contrôle dans le cadre d'une démocratie équilibrée et transparente implique que les journalistes se réfèrent à une légitimité différente,* soulignent les auteurs. *Il n'est plus question de positionnement idéologique. La légitimité tient désormais dans le fait d'agir, d'enquêter, de révéler, au profit du public, c'est-à-dire de la société. »*

Du côté des magistrats, même si le poids des médias est quelquefois difficile à supporter, il offre aussi le moyen de résister aux pressions. *« Un juge d'instruction peut tenter, par la médiatisation de son dossier, de rompre l'isolement et d'imposer à sa hiérarchie et au parquet de lui fournir là les moyens, ici le réquisitoire supplétif attendu trop longtemps »*, écrivent Jean-Marie Charon et Claude Furet. Les médias apparaissent alors comme les *« alliés naturels »* des juges.

Pourtant, même si cette ambiguïté présente quelques avantages, il n'est pas bon de pérenniser une telle situation de *« non-droit »*, estiment les auteurs. Selon eux, la question du secret de l'instruction est *« une sorte d'écran de fumée »* qui masque *« la question, beaucoup plus fondamentale, de la crise de l'institution judiciaire »*. Aussi appellent-ils les pouvoirs publics à sortir de leur *« immobilisme »* en ouvrant le dossier de la réforme. Pour eux, le rôle croissant des médias face aux blocages du système rend celle-ci chaque jour plus urgente.

SOCIETE

● par Xavier Ternisien

L'islam et l'Europe

L'ISLAM EN QUESTIONS
d'Alain Gresh et Tariq Ramadan.
Débat animé par Françoise Germain-Robin
Actes Sud, 232 p., 119 F (18,14 €).

L'ISLAM INTÉRIEUR,
Passion et désenchantement
de Leïla Babès.
Al Bouraq, 246 p., 79 F (12,04 €).
(distribution librairie de l'Orient, 18, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris).

L'un croit au Ciel, l'autre n'y croit pas. L'un est né à Genève, au cœur de l'Europe, mais reste fortement marqué par l'expérience de l'exil vécue par sa famille, bannie d'Egypte par Nasser. L'autre est né au Caire, mais il a toujours baigné dans la culture occidentale, d'abord formé par une éducation chrétienne, puis très tôt engagé au Parti communiste qu'il a quitté à partir de 1979. Tous deux sont des héritiers. Tariq Ramadan est le petit-fils de Hassan Al-Banna, le fondateur des Frères musulmans. Alain Gresh, lui, a appris à l'âge de vingt-huit ans que son vrai père était le militant communiste et tiers-mondiste Henri Curiel, assassiné en 1978.

C'est peu dire que le dialogue auquel tous deux se livrent est stimulant : Alain Gresh, rédacteur en chef du *Monde diplomatique*, étudie depuis longtemps l'islam et le monde arabe ; de sorte que le niveau de connaissance des deux interlocuteurs est comparable, ce qui n'est pas toujours le cas dans cette veine du *« débat »* entre musulman et non musulman. Les désaccords sont à vif, pour le plus grand intérêt du lecteur. Ainsi, Alain Gresh voit-il avant tout dans Nasser l'artisan de la décolonisation de l'Egypte et le héraut de la nation arabe. Tariq Ramadan le considère comme un dictateur opportuniste, qui a réprimé durement les Frères musulmans après s'être appuyé sur eux pour parvenir au pouvoir.

Tous deux tombent d'accord pour déplorer la *« pétrification »* du Proche-Orient qui, malgré la chute du mur de Berlin, ne parvient pas à se libérer des régimes dictatoriaux. Deux raisons sont avancées pour expliquer cette stagnation : le conflit israélo-palestinien, qui mobilise toutes les énergies, et la manne pétrolière, qui sert de caution aux dictatures. Mais Tariq Ramadan surestime le poids de l'Occident et la stratégie de Washington : une stratégie machiavélique qui irait jusqu'à entretenir des foyers d'islamisme, pour mieux les dénoncer comme *« terroristes »* et rebelles au nouvel ordre mondial. Alain Gresh ne croit pas à cette *« manipulation maîtrisée »* des conflits et à cette théorie du *« complot »*. Il rappelle la part d'incertitude et d'improvisation qui entre dans toute diplomatie.

Les deux interlocuteurs tombent d'accord pour condamner la vulgate issue des thèses de Samuel Huntington sur le *« choc des civilisations »* : dans un monde complexe et multipolaire, elle a fait de l'islam l'épouvantail de l'Occident. On aurait aimé cependant que les auteurs proposent une typologie des mouvements se réclamant de l'islam : il n'est pas inutile sans doute de rappeler que l'islam politique ne se confond pas avec l'islamisme. Mais selon quels critères peut-on les distinguer ?

Les auteurs convergent dans une critique du nouvel ordre économique mondial et de ce qu'on appelle, par commodité, *« la mondialisation »*. L'un au nom d'un humanisme séculier ; l'autre au nom d'un islam « intégraliste », pour reprendre une catégorie de la sociologie du christianisme, c'est-à-dire qui concerne toutes les dimensions de la vie sociale, et pas seulement la sphère privée. A cet égard, Tariq Ramadan témoigne d'une méconnaissance singulière de la théologie catholique quand il affirme que le catholicisme, contrairement à l'islam, repose sur une distinction entre *« sacré »* et *« profane »*. Cette approche est d'autant plus surprenante que l'auteur cite volontiers en exemple la théologie de la libération. Un sociologue comme Emile Poulat a mis en évidence la dimension *« intégraliste »* du catholicisme.

Le débat pointe avec raison l'ostracisme dont sont encore victimes les musulmans dans la société française, en grande partie en raison d'un passé colonial qui « ne passe pas ». On peut regretter cependant que la situation des jeunes issus de l'immigration soit presque exclusivement abordée à travers le prisme de l'islam. Quand Tariq Ramadan appelle de ses vœux *« la promotion d'une culture islamique européenne »*, il laisse de côté des cultures originales comme le rap, qui, sans se référer à l'islam, ont néanmoins pris naissance dans le creuset des banlieues françaises.

Tariq Ramadan et Alain Gresh insistent à juste titre sur les dysfonctionnements du modèle d'intégration à la française, souvent fondé sur une lecture étroite de la laïcité. Mais ils n'évoquent pas l'intégration silencieuse de ce qu'il est permis d'appeler une « classe moyenne musulmane », réalisée, il est vrai, souvent au prix d'une sécularisation.

Le livre de Leïla Babès offre un contrepoint intéressant à cette vision. Professeur de sociologie des religions à Lille, l'auteur poursuit son exploration d'un *« islam positif »*. A travers la description du culte des saints, du rite du couscous, ou encore d'un *« islam au féminin »*, Mme Babès entreprend une phénoménologie d'un islam populaire vécu au quotidien. Elle critique ainsi implicitement un *« islam normatif »* qui conduit *« à refouler les musulmans qui ne partagent pas les mêmes conduites et les mêmes références dans les confins du non-islamique ou de l'islamique incomplet »*.

Leçons de lecture

Comment regarder les tableaux ? Comment apprendre à les voir mieux ? Daniel Arasse et Tzvetan Todorov s'y emploient, avec des bonheurs inégaux

ON N'Y VOIT RIEN !
Lettres sur la peinture,
de Daniel Arasse.
Denoël, 190 p., 120 F (18,29 €).

ELOGE DE L'INDIVIDU
Essai sur la peinture flamande de la Renaissance,
de Tzvetan Todorov.
Editions Adam Biro, 240 p., 110 ill., 390 F (59,46 €)

Par *« iconologie »*, rappelle Tzvetan Todorov à la première page de son *Eloge de l'individu*, on entend une *« méthode de déchiffrement »* qui opère en *« consultant la littérature contemporaine, les écrits des théologiens et des philosophes, des historiens et des poètes »*, afin de *« rechercher le sens de chaque être, objet ou accessoire que l'on peut voir dans le tableau »*. Contre cette pratique, il propose de *« rechercher le sens, non des objets représentés, mais des manières de peindre »*.

A propos de l'*Annonciation* de Francesco del Cossa, où un trop gros escargot rampe entre l'ange et Marie, Daniel Arasse se met en colère. *« Votre iconographie a rempli sa tâche : elle a écrasé l'escargot »*, jette-t-il à ceux qui voient dans ce gastéropode un symbole de la Vierge, ensemencée par Dieu comme l'escargot l'était, croyait-on, par la rosée. *« Décidément,* enrage-t-il, *les iconographes sont les pompiers de l'histoire de l'art : ils sont là pour calmer le jeu, pour éteindre le feu que risquerait d'allumer telle ou telle anomalie, parce qu'elle vous obligerait à y regarder de plus près et à constater que tout n'est pas aussi simple, aussi évident que vous le souhaitez. »* En six courts essais, il montre ce que c'est qu'entrer dans la complexité d'une œuvre, visiter tous ses recoins, refuser les supposées évidences.

Pourquoi cette rébellion aujourd'hui ? Parce que la prolifération des commentaires savants recouvre les œuvres, au point de les rendre presque invisibles. On croit les connaître par cœur, on sait ce que telle autorité en a dit, on en a vu cent fois la reproduction. Donc, tout va bien et l'ordre règne dans l'histoire de l'art, l'ordre des musées et des lieux communs. *« Ecran fait de textes, de citations et de références extérieures »*, rétorque Arasse, *« filtre solaire qui* (...) *protégerait de l'éclat de l'œuvre et préserverait les idées reçues. »* L'accoutumance et la répétition conduisent à la banalisation et à une sorte d'indifférence érudite. Plus de surprises, plus d'émois, encore le moindre scandale.

SUJETS SCABREUX

Dans cette conjoncture grise, Arasse s'ingénie à scandaliser. Il devrait publier un traité scientifique en bonne et due forme ? Son livre se présente sous forme de lettres à quelques amies et de conversations au ton plutôt vif. Il devrait écrire précautionneusement et poliment ? Il commente à coups de marteau, rappelant au passage des évidences indiscrètes. Exemple : « D'où ça vient, pinceau ? Ça vient du latin et ça veut dire petit pénis. Oui, monsieur, petit pénis, penicillus en latin, c'est Cicéron qui le dit, pinceau, petite queue, petit pénis. » Il y a plaisir à imaginer la tête de certains spécialistes devant de tels morceaux.

D'autant qu'Arasse ne déteste pas les sujets scabreux. Madeleine et Vénus sont ses héroïnes favorites. De la première, il contemple la chevelure et y reconnaît une métaphore de la toison. La seconde apparaît dans deux toiles voluptueuses, Mars et Vénus surpris par Vulcain, de Tintoret, et La Vénus d'Urbin, de Titien. Sa stupeur dissipée, le lecteur se prend au jeu. La lecture tourne à la discussion. Sur les Vénitiens et sur l'escargot de Francesco del Cossa, rien à objecter. Sur l'analyse de L'Adoration des mages, de Bruegel, non plus, d'autant qu'Arasse ne tait pas ce qu'elle doit au livre de Leo Steinberg sur La Sexualité du Christ. Pour la Madeleine, la démonstration ne serait-elle pas un rien réductrice ? Une chevelure, c'est aussi des courbes, des nœuds, un dessin ? Mieux vaut l'interprétation plus ouverte des Ménines, ce tableau qui produit « virtuellement du sens, indépendamment et au-delà des idées que le peintre et son commanditaire pouvaient s'en faire – et longtemps après leur disparition ».

Tzvetan Todorov affirme moins nettement la singularité d'un regard. Son essai se fonde sur une idée centrale : l'apparition du portrait en peinture est liée à la formation de l'idée d'individu dans la pensée occidentale, au début du XVe siècle. Il affirme sa thèse en s'appuyant sur Nicolas de Cues, lequel écrit : « Si je considère l'humanité, qui est simple et une en tous les hommes, je la trouve en tous les hommes et en chacun en particulier. » De Nicolas de Cues à Christine de Pizan, à Pic de la Mirandole, auteur d'un De la dignité de l'homme, et aux chroniques bourguignonnes, la démonstration se construit efficacement. Todorov y introduit des observations brèves qui en accroissent l'intérêt. Du récit de la rencontre entre le chevalier Jacques de Lalaing et de Jacques Cœur, dont le chevalier rejette les offres financières, il conclut : « Pour la dernière fois peut-être, le monde de l'honneur refuse de plier devant le monde de l'argent et de se convertir en valeur marchande. » Moins convaincantes, parce que plus convenues, sont les études monographiques qui suivent. Elles célèbrent à bon droit la grandeur du maître de Flemalle et de Jan Van Eyck, mais apportent peu d'éléments nouveaux à l'analyse de leurs œuvres.

Philippe Dagen

La colonie perdue

Dans un livre qui est à la fois essai et fiction, Marc Chénetier rêve avec nostalgie d'une Amérique qui aurait pu être...

LA PERTE DE L'AMÉRIQUE
Archéologie d'un amour,
de Marc Chénetier.
Belin, 448 p., 130 F (19,82 €).

L'*Amérique aurait pu se nourrir de la confiance dans le désir plutôt que de son opposition à lui.* » Le désir et l'éden, les promesses vierges et leur *« inaliénable mystère »*, plutôt que le puritanisme et les raideurs de la prédestination. Si un corsaire portugais du nom de Fernandès, qui depuis des années naviguait pour Sir Raleigh, n'avait abandonné le 22 juillet 1587 une poignée d'Anglais sur Roanoke, mettant ainsi un terme aux ambitions de Raleigh, alors l'Amérique serait née d'un autre rêve. Et c'est une autre histoire qui se serait écrite. Alors, l'histoire officielle n'aurait pas commencé avec la fondation de Jamestown en 1607 ou, plus exactement, avec la plantation puritaine de Plymouth en 1620. Alors ce grand blanc qui obsède la fiction américaine de Melville et Thoreau jusqu'à Wallace Stevens n'aurait peut-être pas existé...

Au commencement, en 1584, quand les Anglais foulent pour la première fois le sol de Roanoke en Virginie (la Caroline du Nord d'aujourd'hui), le monde est encore neuf, et la côte enchantée ; pleine de richesses, *« la mer est perle »*. La reine Winona, belle entre les belles, entourée des femmes de sa suite, accueille le Capitaine Barlowe émerveillé. Scène édénique, toute d'amour et de douceur, fondatrice de ce livre qui est peut-être avant tout une songerie sur le paradis perdu.

En 1587, après un autre voyage exploratoire, la Colonie de Roanoke est fondée. John White, un peintre, appelé par la volonté de Raleigh à devenir gouverneur de la Colonie, et Thomas Harriot, un mathématicien amoureux de la langue, voyagent de conserve ; seule ombre au tableau : le traître Fernandès. A peine fondée cependant, la Colonie est abandonnée par White qui, pour des raisons inconnues, rentre en Angleterre. En 1590, il revient après une traversée épuisante : de Roanoke, ne restent que cendres, morceaux de coffres pourrissants, cartes détrempées par la pluie, livres aux pages arrachées ; et pas âme qui vive. Des cent huit colons qu'il avait laissés, aucun ne fut retrouvé. La Colonie de Roanoke avait vécu, instaurant à jamais dans l'Histoire un vide, un blanc, un mystère subsistant.

Au centre de cet ouvrage, qui est à la fois histoire, fiction, essai, autobiographie et rêverie, cette métaphore de la perte : la Colonie perdue, la promesse d'un monde qui ne fut pas. La perte sous toutes ses modalités, la disparition et le deuil (celui d'un ami que l'auteur évoque à la fin du livre), l'égarement, l'interrogation et la poursuite, la remontée des souvenirs ; mais aussi l'enchantement qui la précéda, et l'image ineffaçable de l'éden. Bien sûr, il ne s'agit pas de refaire l'histoire – même si Marc Chénetier apporte à la revivre le talent d'un romancier – mais au contraire de constater que la fonction du lieu, l'Amérique, *« n'est pas de réussir mais de faillir toujours, qu'il se détruit au rythme de ses constructions, qu'il trahirait de pouvoir être compris »*.

Moins récit réaliste, donc – bien que surgissent, tissés à divers aperçus de la terre et de la vie américaines, des fragments de la vie de l'auteur –, que travail de l'imagination, que confrontation avec le mystère, ce livre est aussi une lettre nostalgique à une Amérique *« un peu engoncée dans son regret de n'être pas plus belle, de ne pouvoir donner que ce qu'elle a... »*. Il manie une langue riche et baroque, des phrases d'une longueur quasi proustienne, qui cheminent, serpentent, se déroulent au gré de l'observation et du souvenir.

Christine Jordis

Banlieue tsigane

LES ROMS DE MONTREUIL 1945-1975
de Béatrice Jaulin.
Ed. Autrement, « Français d'ailleurs, peuple d'ici ».
144 p., 98 F (14,94 €).

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, des Tsiganes appartenant au groupe des Roms kalderash convergent vers Montreuil, en banlieue parisienne. Cet ancien bourg agricole, réputé pour ses pêches, est en train de devenir une commune industrielle, les petits métiers comme celui de chaudronnier trouvent à s'exercer et la mairie accorde sans difficulté des autorisations d'installation sur les anciennes terres maraîchères en friche.

Auparavant, les familles avaient beaucoup circulé : parties de Roumanie vers 1860, elles avaient sillonné la Russie, puis traversé l'Europe occidentale, en faisant des haltes aux abords de Paris, sur ces terrains vagues que l'on appelait la zone. Du transitoire, toujours. Après les bouleversements et les persécutions de la guerre, il est temps de s'arrêter. Montreuil est le bout du voyage.

Béatrice Jaulin retrace l'histoire de cette installation. Les premiers temps dans des baraques de planches, la vie familiale organisée selon les traditions, l'importance des mariages, le rôle du kris (un tribunal des sages réglant les conflits internes de la communauté) et les adaptations indispensables mais difficiles, notamment en ce qui concernait la scolarisation des enfants.

Puis, au tournant des années 60, l'installation en pavillon, le recul des fêtes et l'arrivée de la télévision... Roms et Montreuillois se côtoyaient plus qu'ils ne se fréquentaient, mais aujourd'hui, dans les souvenirs des uns et des autres, distances et frictions s'estompent derrière la vision partagée, embellie par la nostalgie, du « Montreuil d'avant ».

Nicole Lapierre

Eloge de la chair

Du désir surréaliste aux subtilités rohmériennes, laissant de côté Kubrick et Godard, Jean-Luc Douin raconte l'histoire du cinéma en suivant le fil de l'érotisme et de la sensualité

LES ÉCRANS DU DÉSIR
de Jean-Luc Douin.
Ed. du Chêne,
rélié et illustré, 168 p., 249 F (37,96 €).

C'est dans une perspective surréaliste, *« cette merveilleuse révolte »*, comme dit Sollers, seul mouvement positif du XXe siècle, que Jean-Luc Douin lance un feu d'artifice en hommage au cinéma. Le cinéma comme force du désir, ce désir qu'on attrape par la queue, comme le conseillait Picasso. Cinéma imprégné de sexe, de chair, d'amour. Cinéma fantasmatique. Le film comme un rêve et la salle comme transfert érotique, nous enseigne Douin. Les surréalistes, les premiers, ont vu que dès l'origine l'érotisme est intimement lié au cinéma comme il est lié à la poésie, à la danse, à la peinture, à l'écriture.

CINÉSTAR
« Loulou », de Georg Wilhem Pabst (1929), avec Louise Brooks et Franz Lederer.

Plus encore sans doute. Pour eux, le désir sexuel comme réalité subversive est au cœur même du cinéma. Breton l'a dit : *« Ce qu'il y a de plus spécifique dans les moyens du cinéma, c'est de toute évidence le pouvoir de concrétiser les puissances de l'amour. »* Soupault voit dans l'œil cinématographique un œil à l'état sauvage, un *« œil surhumain »*. Desnos exalte le cinéma où *« la chair devient plus concrète que celle des vivants »*. Cinéma qui célèbre le sexe hétéro, homo, bi, tri, etc. Eloge de la grande sexualité, la *« sexualité humaine »* dont parle Rilke. Eloge du désir au sens nietzschéen, ce désir qui expérimente, qui se laisse aller à toutes les tentations, à toutes les tentatives, à toutes les folies.

Seulement à peine né, le cinéma est culpabilisé, et, durant des décennies, la censure veille sur la sexualité, la codifiant avec minutie comme des prêtres confesseurs obsessionnels (voir encore aujourd'hui l'affaire *Baise-moi*). Code Hays aux Etats-Unis, commission de censure, Office catholique en France, etc. On chronomètre les baisers, on s'obstine à réglementer les positions. On va jusqu'à condamner Betty Boop pour ses porte-jarretelles et sa bouche pulpeuse. L'histoire du cinéma comme une longue ruse avec ce puritanisme frénétique hérité d'un XIXe siècle que la sexualité révulsait. A coups de métaphores comme Lubitsch ou Hitchcock, à coups d'éclats de rire. La sexualité est contenue tant bien que mal mais elle déborde de partout. Elle s'avance masquée dans les films comiques de Mack Sennett, Chaplin, Harry Langdon, Buster Keaton. Surtout chez les Marx Brothers. Harpo se jetant sur toutes les blondes qui passent ou Groucho avec son œil libidineux et sa sexualité verbale intarissable.

Elle va même jusqu'à hanter les films de vampires, affirme Jean-Luc Douin. Les Dracula, les Nosferatu. Errance dans la nuit du vampire en quête d'un corps à posséder. Fusion du sexe et du sang. La vampirisation comme érotisation d'outre-tombe. Elle pénètre aussi en douce les dessins animés de Tex Avery avec les fameux loups lubriques. Elle est partout.

L'érotisme empêché par ce que Benjamin Péret appelle *« les préjugés à odieux relent chrétien »* n'est pas refoulé mais sublimé. D'où l'apparition des stars, ces *« déesses de l'Olympe »*, comme les appelle Jean-Luc Douin. La star s'élève *(sublimatio)* au-dessus des vivants. Elle est la femme inatteignable, incarnation de l'amour fou cher à André Breton. Ado Kyrou est allé jusqu'à parler de *« la femme cinématographe »*.

Jean-Luc Douin chante son amour pour Louise Brooks, la Loulou de Pabst mi-candide mi-perverse, pour Greta Garbo l'énigmatique, pour Ava Gardner la sirène fatale, pour Marilyn et son Chanel numéro 5, pour Mae West la tornade sexuelle qu'on appela *« la statue de la libido »*. Il s'enflamme pour les jambes de Cyd Charisse et affirme qu'il n'y eut qu'un seul strip-tease dans toute l'histoire du cinéma : celui de Rita Hayworth retirant ses longs gants noirs dans *Gilda* de Charles Vidor en chantant *« Put the Blame on Mame, Boys »*.

Ils sont tous là, les grands manitous du désir cinématographique convoqués par Douin. Buñuel et son *Age d'or* interdit pendant cinquante ans, Frank Borzage et son chef-d'œuvre, *La Femme au corbeau*, peintre de l'amour sublime. Antonioni le théologien tentant d'identifier non pas Dieu mais la femme. Mizoguchi et ses amants crucifiés. Renoir et sa *Partie de campagne*. Bergman et les hantises de la chair. Hitchcock, ce sexologue pervers, déguisé en gros monsieur courant après les grandes blondes. Fritz Lang et ses désirs meurtriers.

Mais là où Jean-Luc Douin se sent le plus proche dans ce beau livre de textes et d'images, c'est sans doute de Rohmer. Il n'hésite pas à abandonner Kubrick et sa conception du désir qui menace (*Eyes Wide Shut*). Il renonce à Dreyer, pour qui le véritable désir est désir de transcendance. Il délaisse Godard, qui avoue que le désir comme la grâce ou la guerre sont irreprésentables. Il s'éloigne d'Eustache, qui, dans *Une sale histoire*, examine en cachette l'origine du monde et métamorphose le spectateur en voyeur.

Donc, Jean-Luc Douin au plus près de Rohmer. Seul Rohmer propose un balancement, une oscillation, un jeu étrange entre morale et désir. Le héros rohmérien est celui qui hésite, qui résiste et qui vainc le désir après avoir failli y succomber. Lutte perpétuelle de l'ordre et de la chair. Lutte stratégique, tortueuse, intime, singulière. Lutte amoureuse, secrète. Il y a là la mise en scène de la dénégation au sens freudien de la sexualité. Rohmer lacanien ? Sans doute puisque : *« Désirer et ne pas désirer, c'est la même chose »*, profère le maître à la foule pantoise.

Daniel Accursi

Jean-Luc Douin est journaliste au « Monde des livres »

JEAN-LOUP
TRASSARD

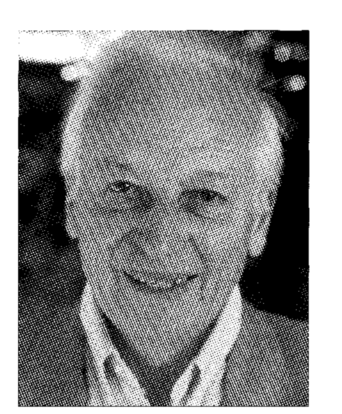

DORMANCE
roman

"Magnifique sagesse d'un paysan poète dont l'œuvre saisit, enchante, réchauffe, ravit. Oui, longtemps l'oreille et l'esprit se souviendront de "Dormance", merveilleuse exploration d'un rêveur solitaire dans les sous-bois du temps."

Didier Jacob, *Le Nouvel Observateur*

Ph. Jacques Sassier / Editions Gallimard

GALLIMARD

Gallimard - 572 206 753 RCS Paris B.

L'ÉDITION FRANÇAISE

● **Dernières sélections du Femina** en vue du prix qui sera décerné le 6 novembre. Cinq romans français restent en lice : *La Conversation amoureuse*, d'Alice Ferney (Actes Sud) ; *Allah n'est pas obligé*, d'Ahmadou Kourouma (Seuil) ; *Dans ces bras-là*, de Camille Laurens (POL) ; *Apprendre à finir*, de Laurent Mauvignier (Minuit) ; *Ingrid Caven*, de Jean-Jacques Schuhl (Gallimard). Pour le Femina étranger : *Eaux tranquilles,* de Kathleen Hill (Phébus), *Mon frère,* de Jamaica Kincaid (L'Olivier) ; *L'Envers de la vie*, de Lee Sung-U (Zulma) ; *Luz ou le temps sauvage,* d'Elsa Osorio (Métailié) ; *Quatuor*, de Vikram Seth (Grasset). Pour le Femina essai : *L'Abolition,* de Robert Badinter (Fayard) ; *Le Portail,* de François Bizot (La Table ronde) ; *Un jour, ils auront des peintres*, d'Annie Cohen-Solal (Gallimard) ; *Dans le nu de la vie*, de Jean Hatzfeld (L'Olivier) ; *Jihad,* de Gilles Kepel (Gallimard) ; *Sartre,* de Bernard-Henri Lévy (Grasset).

● **PRIX : le Prix du premier roman** a été attibué à Bruno Gibert pour *Claude* (« Le Monde des livres » du 25 août). Le **Prix du premier roman étranger** a été attribué à *Mille femmes blanches,* de Jim Fergus (Le Cherche Midi), qui connaît un grand succès en librairie (plus de 100 000 exemplaires, selon l'éditeur).

● **Création de Max Milo.** Une nouvelle maison d'édition – diffusée par Prolydis – fait son apparition en rééditant, avec un grand bandeau rouge : *« Prix Goncourt »* et en dessous en plus petit : *« 1903 »*. Il s'agit de *Force ennemie,* de John-Antoine Nau, le premier lauréat du prix. Fondée par sept *« copains »* – parmi lesquels le spécialiste des médias, Yves Roucaute, un informaticien, un cadre de Vivendi –, Max Milo est dirigée par le journaliste scientifique Jean-Charles Gérard. La maison doit son nom à un scientifique d'origine iranienne qui avait choisi le pseudonyme de Max Milo et qui est mort à trente-deux ans, lors d'un accident de voiture. Outre *Force ennemie* (332 p., 120 F, 18,29 €), Max Milo propose un inédit de Tolstoï (*Mikhaïl*, traduit du russe par le prince Bojida Karageorgevitch, 92 p., 60 F, 9,15 €) et *Français, encore un effort si vous voulez être républicains !* du marquis de Sade, illustré par Alex Barbier (186 p., 120 F). 41, avenue du Maréchal-Liautey, 75016 Paris ; tél. : 01-49-73-92-10 (www.max-milo.com).

L'édition retrouve l'optimisme à Francfort

La Foire de Francfort montre la force du livre. La cinquante-deuxième édition a été marquée par un hommage à la Pologne, des enchères astronomiques pour un livre et l'inquiétude des éditeurs indépendants

L'édition se vit souvent comme menacée et s'inquiète pour son avenir, face aux incertitudes sur la place du livre dans un environnement multimédia. De la Foire de Francfort, les éditeurs, selon les années, repartent déprimés ou revigorés. La cinquante-deuxième édition de la Foire internationale du livre, qui a eu lieu du 18 au 23 octobre, marque un regain d'optimisme (*Le Monde* du 21 octobre). Sa fréquentation est en hausse de 7,5 %, avec plus de 300 000 visiteurs. Pour le président de la Foire, Lorenzo Rudolf, *« les éditeurs ne voient plus le livre électronique comme un danger mais comme un nouveau support de publication »*.

A Francfort, l'édition s'affirme comme une puissance. Une industrie de poids, avec laquelle les autres médias doivent compter. L'espace de quelques jours, le livre est roi. De grandes banderoles le célèbrent dans la rue, les bus font de la promotion pour le nouvel Harry Potter ou pour la biographie de Hitler par Ian Kershaw.

Francfort dessine la géographie de l'édition en trois continents : l'Allemagne ; les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ; et le reste du monde. Pays hôte, pays de la religion du texte et de l'imprimerie, l'Allemagne se présente en deux pavillons sur deux étages. Malgré les difficultés de certaines maisons, notamment de filiales du groupe Holtzbrinck, elle affirme sa vitalité, sa diversité et sa puissance, symbolisée par le groupe Bertelsmann, premier éditeur du monde. Il est difficile de circuler dans les allées, lorsque la Foire s'ouvre au public le week-end.

Le pavillon anglo-saxon est le centre économique du Salon. Les stands y sont immenses, bien en évidence derrière des baies vitrées, les rendez-vous se succèdent toutes les demi-heures. C'est là qu'agents et éditeurs convergent en espérant décrocher la timbale du futur succès mondial. Cette année, le grand événement de la Foire est plutôt inattendu. Il s'agit d'un livre scientifique, *The Fabric of the Cosmos : Space, Time and the Texture of reality* (« La Fabrication du cosmos : espace, temps et la texture de la réalité ») du physicien et mathématicien Brian Greene, vendu par l'agent John Brockman à l'américain Knopf pour la bagatelle de 2 millions de dollars (soit 15,6 millions de francs ou 2,38 millions d'euros). Editeur français du premier livre de cet auteur, Robert Laffont est encore en négociation, pour ne pas payer des prix *« astronomiques »*, malgré le sujet de l'ouvrage. L'autre succès de la Foire est un livre pour la jeunesse, dans la veine de Harry Potter *(lire ci-dessous)*.

L'époque où tout se vendait à Francfort est révolue. Susanna Lea, qui a quitté Robert Laffont pour travailler en indépendante, n'a pas réitéré l'exploit de l'an dernier, quand elle a cédé les droits cinéma de *Et si c'était vrai* de Marc Lévy (Laffont). Elle a vendu la prochaine saga lancée par Bernard Fixot, *Inca*, dans plusieurs pays. Albin Michel a vendu les droits cinéma de *L'Education d'une fée,* de Didier Van Cauwelaert, au studio américain Miramax.

Mais cette industralisation et cette concentration de l'édition sont aussi sources d'inquiétude. Dans le sillage de l'opération Flammarion-Rizzoli, la conférence de presse qui s'est tenue, autour d'André Schiffrin, sur le thème de l'édition indépendante avait un relief particulier. Après sa parution à Londres en septembre, le lancement en Allemagne, chez Klaus Wagenbach, du livre du patron de la New Press, *Verlage ohne Verleger (« L'Edition sans éditeurs »)*, publié en France par La Fabrique (« Le Monde des livres » du 7 mai 1999) et déjà traduit en douze langues, a donné lieu en effet non à une séance de lamentations, mais à un tour d'horizon concret, par cinq éditeurs, américain, suédois, anglais, italien et allemand, des difficultés propres à chaque pays et des stratégies possibles pour éviter le sort de leur confrère français.

Dénonçant ce *« nouveau coup porté à la diversité »*, un manifeste circulait contre *l' « edutainment industrialisé »* à l'initiative d'un groupe d'éditeurs italiens, qui dénonce le poids de l'industrie du loisir. S'appuyant sur l'exemple éloquent de Fourth Estate, l'une des plus belles réussites récentes de l'édition indépendante britannique, l'éditeur de Verso, Colin Robinson, a montré les réactions en chaîne, souvent insoupçonnées des fusions-acquisitions, et leurs effets désastreux sur les petites structures.

Ainsi, en rachetant Fourth Estate et en décidant de supprimer sa force de vente pour éviter qu'elle ne doublonne la sienne, HarperCollins a brutalement privé d'accès au marché des petites maisons comme Verso, Granta ou Harvill Press, jusque-là distribuées par Fourth Estate. *« C'est la logique de l'étouffement, certains grands conglomérats assurant ainsi leur hégémonie, pour compenser la faiblesse de leur production éditoriale »*, remarquait un observateur. L'exemple de Fourth Estate est symbolique. HarperCollins est une filiale du groupe de Rupert Murdoch, NewsCorp. L'une des premières conséquences de ce rachat a été la suppression d'un livre : une biographie en préparation du magnat australien. Rupert Murdoch venait de racheter son biographe.

Florence Noiville et Alain Salles

Artemis Fawl sur les traces de Harry Potter ?
Artemis Fowl sera-t-il le Harry Potter caustique de 2001 ? C'est ce qu'espère la dizaine d'éditeurs qui se sont arraché ses droits à Francfort. C'est l'agent londonien Ed Victor qui a découvert l'histoire de ce garçonnet prodigieusement intelligent, en butte aux fées et aux lutins. L'auteur, Eoen Colfer, un instituteur de trente-cinq ans, n'a jamais quitté son Irlande natale, mais était déjà l'auteur de récits pour adultes. Pour la France, c'est Gallimard qui l'a emporté devant Hachette, Pocket et Le Seuil, avec une offre autour de 100 000 francs (15 245 €), montant inédit en jeunesse. Les enchères se sont embrasées quand Miramax a mis, juste avant la Foire, une option « à six chiffres » sur les droits cinéma. Quant au livre, il sortira en Angleterre au printemps, et en France en septembre 2001.

Explosion polonaise

Cela a bien failli gâcher la fête. Alors que les deux Prix Nobel, Czeslaw Milosz et Wislawa Szimborska, avaient solennellement ouvert les festivités, la Pologne, invitée d'honneur de la 52e Foire de Francfort, faisait d'emblée parler d'elle d'une façon dont elle se serait bien passée. C'est un livre antisémite trouvé par hasard par un journaliste sur le stand de Nortom, une petite maison de Wroclaw, qui a semé la zizanie. En quelques minutes, alors que l'affaire était remontée jusqu'aux organisateurs de la foire, le ministre polonais de la culture, Kazimierz Ujazdowski, prenait la décision d'expulser Nortom. Mais un émoi vaguement ambivalent a plané sur le pavillon polonais jusqu'à la fin de la foire. *« Mon opinion, c'est que le marché est libre,* commentait Piotr Dobrolecki, responsable de la communication pour la délégation polonaise. *Dans le passé, on a combattu contre la censure, et voilà aujourd'hui le résultat du libéralisme. Il y avait probablement place pour cet éditeur ici, mais pas dans le pavillon national. »*

Censure, maisons d'Etat, monopole de la distribution, tout cela a effectivement disparu du paysage éditorial polonais. En dix ans, celui-ci a connu une véritable explosion. Le nombre d'éditeurs est passé d'une centaine à environ 10 000, dont 800 maisons sérieuses. Le nombre de titres publiés a crû de 15 000 en 1989 à 25 000 en 1999, et le chiffre d'affaires (3 milliards de francs, environ 457,35 millions d'euros, en 1999) a presque triplé en cinq ans. Attirés par cette croissance, les étrangers, en particulier les Allemands et les Britanniques, mais aussi plus modestement les Norvégiens ou les Français – Hachette a repris cette année la maison scolaire Wiedza i Zycie – investissent massivement en Pologne. Dernier exemple en date : les Allemands Bauer et Weltbild viennent de lancer un club de livres qui affrontera sur le marché polonais l'allemand Swiat Ksiaski (Bertelsmann), l'américain Reader's Digest et l'éditeur local Proszynski.

En dix ans, le prix des ouvrages s'est élevé lui aussi. Autour de 30 zlotys (50 F, 7,62 €) en moyenne, le livre reste cher par rapport aux salaires. Mais le véritable point noir est la distribution. Avec 100 distributeurs et 4 000 libraires – autant qu'en Allemagne –, les Polonais se plaignent d'un réseau d'approvisionnement anarchique et sans capacité d'investissement. Il y a deux ans, Empik, la principale chaîne de librairies a entrepris de fédérer ses boutiques en réseau, et Hachette a commencé à faire de même avec cinq magasins. Les Polonais espèrent que le mouvement s'accentuera. De ce côté-là de l'Europe, la concentration est un encore un bienfait qu'on appelle de ses vœux.

Fl. N.

Les « coupés-collés » d'Ana Rosa Quintana

Ana Rosa Quintana est une des présentatrices de télévision les plus célèbres d'Espagne. Elle a même été élue la femme la mieux chaussée du royaume en 1999. Rien d'étonnant donc à ce que son premier roman, *Sabor a hiel* (« Un goût de fiel », Planeta) – qui traite des femmes battues –, ait été présenté au début du mois de septembre en grande pompe, et ait rencontré un immense succès immédiat. Jusqu'à ce que l'on découvre dans son roman des passages entiers, à peine décalqués, d'un autre roman de la célèbre romancière américaine Danielle Steel, *Album de famille* (traduit en Espagne chez Plaza & Janés). Ana Maria Quintana s'en était excusée en invoquant sa maladresse informatique, son ordinateur ayant effectué malencontreusement quelques « coupés-collés ». Le roman s'est vendu à plus de 100 000 exemplaires. Plaza & Janés a demandé qu'il soit retiré de la vente. C'est chose faite depuis le 17 octobre, mais on le trouve toujours en librairie. L'affaire aurait pu s'arrêter là si l'hebdomadaire *Interviú* n'avait pas révélé que *Sabor a hiel* contenait également des paragraphes empruntés à la romancière mexicaine Angelés Mastretta (*Mujeres de ojos grandes*, édité en Espagne par Seix Barral, qui fait partie du groupe Planeta). La semaine suivante, c'est la revue *Canarias 7* qui a révélé que *Sabor a hiel* contenait aussi un poème provenant d'*El pajaro canta hasta morir* (*Les oiseaux se cachent pour mourir*) de Colleen McCullough. On commence donc à se dire que le livre est une sorte de collage. La presse espagnole fait les comptes : on en est actuellement à 29 pages sur 240 pages provenant d'autres livres et le jeu consiste à chercher à attribuer les pages restantes !

Ana Rosa Quintana a fait publier un communiqué de presse accusant son *« collaborateur »* d'avoir *« inséré »* dans son roman les passages compromettants et se dit *« responsable mais non coupable et même victime »*. Il semblerait que le collaborateur en question soit son ex-beau-frère, David Rojo, mais elle ne l'a jamais confirmé. Des poursuites judiciaires pourraient suivre, Ana Rosa Quintana a touché une avance de 8 millions de pesetas (315 000 F [48 000 €]) et ses « droits d'auteur » s'élèveraient à 36 millions de pesetas (1 500 000 F [228 384 €]). Une plainte sera probablement déposée conjointement par Danielle Steel et Angelès Mastretta. Le plagiat est puni en Espagne par des peines allant de six mois à deux ans de prison.

M. Si.

AGENDA

● **LE 28 OCTOBRE. MOTS ET POLITIQUES. A Paris**, la dernière séance du cycle « Le langage et le siècle » du Centre Pompidou propose cinq films réalisés par Pierre Samson autour des relations mots/politique, les projections étant suivies de débats avec, notamment, Henri Alleg et Annette Wiewiorka (à partir de 11 h 15, Centre Pompidou, entrée rue Saint-Martin, 75004 Paris ; tél. : 01-44-78-44-53).

● **LES 28 ET 29 OCTOBRE. CINEMA. A Paris** se tiendra la 9e édition du Salon du livre de cinéma, en présence des cinéastes Pedro Almodovar et Wong Kar-wai, ainsi que de nombreux auteurs et critiques, (de 11 heures à 19 heures, Ecole nationale supérieure des beaux- arts, 14, rue Bonaparte, 75006 Paris ; tél. : 01-53-65-74-58).

● **LES 28 ET 29 OCTOBRE. LIVRE ANCIEN. A Maubeuge et à Rodez,** l'association In 12 de Rodez et l'association Les Amis du livre de Maubeuge organisent leur Salon du livre ancien, avec des libraires venus de toute la France (à partir de 10 heures, salons d'honneur de l'hôtel de ville, 59600 Maubeuge ; tél. : 03-27-53-75-59 ; à partir du samedi 28 à 14 heures, salle des fêtes, esplanade du Foirail, 12000 Rodez, tél. : 05-65-42-95-21).

● **LE DIMANCHE 29 OCTOBRE. PROUST. A Cabourg**, le Cercle littéraire Marcel-Proust de Cabourg-Balbec propose une conférence sur « L'influence de Venise dans l'œuvre de Marcel Proust », avec Marie-Claire Thomine, maître de conférences à la Sorbonne (à 17 heures, Grand Hôtel de Cabourg, 30 F pour les non-adhérents, réservation, tél. : 02-31-91-06-69).

● **LES 3, 4 ET 5 NOVEMBRE. LITTERATURES LUSOPHONES. A Brive**, la Foire du livre met à l'honneur la langue portugaise, en présence d'écrivains venus du Cap-Vert (Germano de Almeida), du Mozambique (Lilia Momplé), du Brésil (Antonio Torres), de l'Angola (Kiamvu Tamo) et bien sûr du Portugal – Nuno Jùdice. A partir de 9 heures, halle Brassens, place du 14-Juillet, 19100 Brive ; tél. : 05-55-92-39-39).

A L'ÉTRANGER

● **IRLANDE :** Maeve Binchy prend sa retraite
Maeve Binchy, l'auteure de best-sellers irlandaise, a décidé de prendre sa retraite à soixante ans pour courir le monde avec un appareil-photo plutôt que de taper sur son ordinateur portable, afin de dépenser un peu de la fortune qu'elle a accumulée au fil des années (2 millions de livres sterling rien qu'en 1998, soit près de 23 millions de francs [3 466 204 €]).
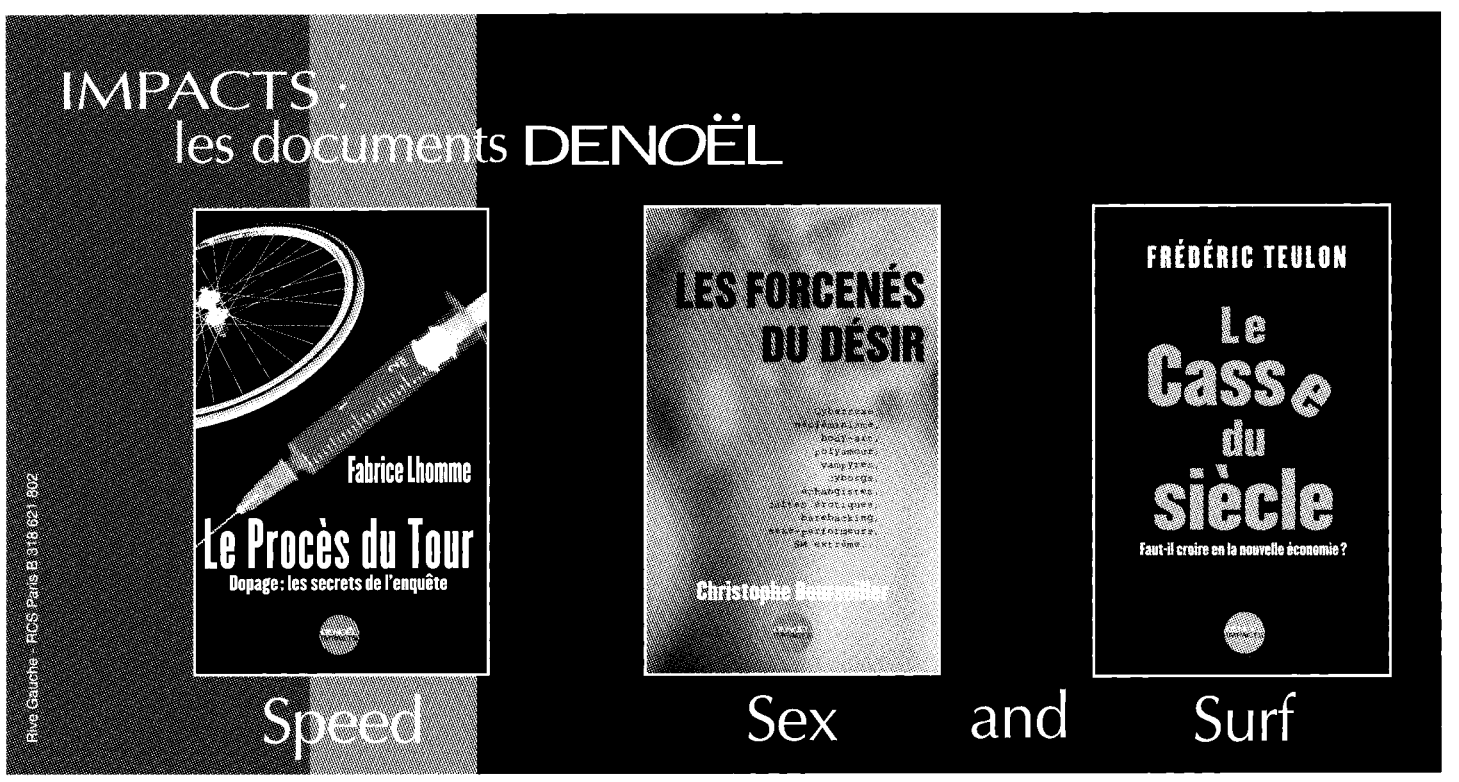
● **CHINE :** Harry Potter en chinois
600 000 exemplaires des trois premiers romans dont Harry Potter est le héros ont été publiés en Chine, le 6 octobre. Malgré l'optimisme évident de la maison d'édition People's Literature Publishing House, Harry Potter (dit « Ha-li Bote » en chinois) n'a pas connu pour le moment un grand succès. Certains libraires offrent des stylos Harry Potter afin d'encourager l'achat de livres et se protègent contre des copies pirates en provenance de Taïwan. De toute façon, la curiosité et un intérêt général pour les livres étrangers leur assurent au moins un succès modeste.